
GAUDEO

LETTRES
HISTORIQUES,
POLITIQUES
ET
CRITIQUES,
SUR LES EVENEMENTS,
QUI SE SONT PASSES DEPUIS 1778
JUSQU'A PRESENT.

RECUEILLIES ET PUBLIEES.

PAR UN HOMME DE LETTRES QUI N'EST D'AUCUNE ACADEMIE, NI PENSIONNE PAR AUCUN ROI, REPUPLIQUE, VISIR OU MINISTRE QUELCONQUES.

Veritas amicos, potius quàm odium parere deberet.

TOM. II.



A LONDRES
DE L'IMPRIMERIE D'UN MINISTRE DISGRACIE.
1788.



AVIS

DE

L'EDITEUR.



L'accueil que le public a daigné faire au premier volume de ces lettres, a déterminé d'en donner la continuation. Quelques lecteurs ont paru desirer que les événemens fussent plus rap-

pro-

prochés, & qu'on paſſât pluſieurs faits trop connus & dont la répétition étoit inutile. On ſe conformera le plus qu'on pourra au goût des obſervateurs; mais on leur repréſentera qu'il n'eſt guères poſſible de ſuprimer quelques-unes des lettres qui font une ſuite non-interrompue à cette correſpondance; il en réſulteroit une lacune qui dérangeroit tout l'enſemble de cet ouvrage. On objectera auſſi qu'il n'y a aucune de ces lettres qui ne contienne quelques détails intéreſſans, ſoit ſur les intrigues des cabinets & des miniſtres, ſoit ſur les reſſorts que la politique a fait jouer pour faire réuſſir ou pour faire échouer tel ou tel projet.

Cette correspondance dévoile les cauſes de la révolution qui eſt ſur le point de

s'opérer dans le ſyſtême politique de l'Europe, & dont on ne peut encore prévoir les ſuites. Les monarchies & les républiques ſont obligées aujourd'hui de tenir continuellement ſur pied, les unes des armées de terre nombreuſes, les autres une marine reſpectable; ces forces doivent toujours être proportionnées à celles de ceux de leurs voiſins avec leſquels elles ont des intérêts de politique ou de commerce à démêler. Ce ſyſtême deſtructeur de la population & des revenus du fiſc, néceſſite une augmentation dans les impoſitions, en raiſon des beſoins qu'on a pour ſubvenir aux fraix des guerres que les ſouverains ont à ſoutenir; & les victoires que ceux-ci remportent les uns ſur les autres, ne les dédommagent jamais des dépenſes énormes qu'elles leur ont occaſionnées. L'établiſſement per-

manent

manent d'une armée Romaine par Auguste a été l'époque de la perte de la liberté des Romains. Toute armée à la solde d'une république, finira par la soumettre à l'obéissance d'un seul....

Dans un état monarchique, le militaire fait toujours la loi. Il traite en esclave le peuple qui le paye, & il le combat comme les ennemis de l'état, lorsqu'il refuse d'obéir aux ordres des souverains.

La guerre de l'amérique peut avoir des suites funestes pour les souverains de l'Europe; elle a appris à leurs sujets qu'on peut s'armer contre ses maîtres lorsqu'ils abusent de leur pouvoir, & qu'ils ne respectent pas les droits & les priviléges de ceux qui se sont donnés à eux sous des conditions.

On verra dans ces lettres qu'on a prévu tout ce qui s'est passé depuis. Qu'on ne s'imagine pas qu'elles aient été écrites après-coup. Cette correspondance existe depuis 1778; elle étoit envoyée régulièrement au Roi de Prusse, qui en a souvent témoigné sa satisfaction au correspondant de Versailles.

L'éditeur, qui est possesseur de toute la collection de ces lettres, n'a fait que quelques changemens au style, & supprimé tout ce qui n'offroit pas assez d'intérêt.

Dans les volumes qui suivront, on trouvera quelques mémoires assez bien faits, & de tems en tems des lettres de l'immortel Frédéric.

On répète au reste que ces lettres sont écrites sans aucune prétention; on a pré-

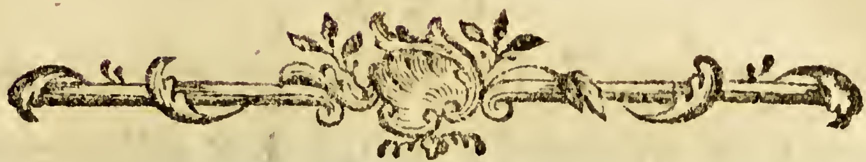
féré

féré cette grande ſimplicité qui convient ſi bien au genre épiſtolaire. Obligé de ſe ſervir de preſſes étrangères & d'ouvriers qui ne ſavent pas la langue, malgré le ſoin qu'on a pris des corrections, il s'eſt encore gliſſé pluſieurs fautes dans le premier & ſecond volume, qu'on trouvera rectifiées dans les Errata.

D'ici à la fin de l'année, les troiſieme, quatrieme & cinquieme volumes paroitront. Ceux qui voudront ſouscrire s'adreſſeront aux deux libraires indiqués dans le premier volume.



LET-



LETTRE I.

De Versailles, *le 10 Novembre 1778.*

De Mr. de.... au Comte de.... à Berlin.

J'ai oublié de vous parler, dans ma dernière, de la prise de la Dominique par nos troupes sous les ordres de M. le marquis de Bouillé, gouverneur de la Martinique. Je n'entrerai point dans tous les détails de cette expédition, je me bornerai à vous en faire l'extrait.

M. le marquis de Bouillé, d'après différens avis qu'il reçut & les connoissances qu'il avoit aquises lui-même du local de la Dominique (*), résolut de s'emparer de cette île par un coup de main. Ce fut le 5

A Sep-

(*) On assure que M. le marquis de Bouillé fut rendre, il y a un an, une visite au gouverneur de la Dominique, & qu'il forma dès lors le projet de s'emparer de cette île, au cas qu'il survint une rupture avec l'angleterre. Cette expédition, qui fait un honneur infini au général françois, a causé ici la plus vive satisfaction.

Septembre qu'il se décida à effectuer son projet ; il assembla tous les officiers qui devoient concourir avec lui au succès de l'entreprise, il leur communiqua ses idées, assigna à chacun son poste, leur dit ce qu'ils auroient à faire. Toutes ses mesures étant prises, il s'embarqua avec 1800 hommes tirés des régimens d'Auxerrois, de Viennois & de la colonie de la Martinique; il prit la compagnie de cadets de St. Pierre & 200 flibustiers & mulâtres libres. Ces troupes furent embarquées sur plusieurs navires-corsaires & autres bâtimens au nombre de 18, sous l'escorte de trois frégates & d'une corvette. Cette petite armée mit à la voile le 6 Septembre à sept heures du soir ; elle comptoit d'arriver avant le jour à sa destination, mais aiant été contrariée par les vents, elle ne parut devant l'île que le 7 à huit heures du matin. Le général avoit si bien fait ses dispositions que l'attaque commença aussitôt, & après une légere résistance tous les postes furent emportés. Les ennemis qui ne s'attendoient nullement à une pareille visite, eurent à peine le tems de se reconnoitre & ne purent

rent

rent oppoſer que de foibles efforts à l'ardeur de nos troupes. A trois heures du ſoir, M. de Bouillé ſe trouvoit à 300 pas de la ville & du fort du roſeau; il faiſoit déja tout préparer pour l'aſſaut, les échelles alloient être appliquées. Une terreur panique s'empara des anglois qui, à la vérité, n'étoient pas en état de nous réſiſter; ils arborèrent le pavillon blanc & demandèrent à capituler. A cinq heures du ſoir, la capitulation fut ſignée, la garniſon angloiſe, conſiſtant en 500 hommes y compris les milices, mit bas les armes & fut faite priſonniere de guerre. Nos troupes victorieuſes trouvèrent dans le fort 22 pieces de canon, de 24, 30 & 36 livres de balle, & une mine chargée qui, ſi on l'eut fait ſauter, eut pu nous faire beaucoup de mal.

Sir Stuart, gouverneur de la Dominique, auroit pu faire échouer l'entrepriſe, pour peu qu'il ſe fût tenu ſur ſes gardes; mais il étoit tranquille à ſon poſte, comme ſi on eut été en pleine paix; nulle précaution n'étoit priſe pour empêcher un débarquement; les moyens ne lui manquoient cependant pas, car nous

avons trouvé dans l'île 164 pieces de canon, une grande quantité de munitions de toute eſpèce, & tout ce qu'il falloit enfin pour faire une vigoureuſe réſiſtance.

Le marquis de Bouillé fait le plus grand éloge de tous les officiers qui étoient ſous ſes ordres, ainſi que de la valeur des troupes. Les premiers ont montré toute l'intelligence poſſible à l'attaque des différens forts; les ſoldats ne ſe ſont pas permis le pillage ni le moindre déſordre, & les habitans de l'île n'ont eu qu'à ſe louer de leurs vainqueurs.

Voilà, mon cher comte! comme je voudrois qu'on fit toujours la guerre. C'eſt déja un aſſez grand malheur pour les peuples que d'être obligés d'embraſſer des querelles qui ne les regardent pas, ſans qu'ils ſoient encore les victimes d'une ſoldatesque effrenée, comme il arrive presque toujours.

Les dépêches parvenues à M. Francklin de la part du congrès, annonçent que les troupes américaines combinées avec les nôtres, ſe ſont rencontré à Rho-

de-

de-Islande avec les anglois, & qu'il y a eu un combat assez vif où ces derniers ont eu le dessous. Cette affaire doit avoir eu lieu le 29 août dernier ; le marquis de la Fayette commandoit, dit-on, la gauche de l'armée américaine. Malgré la victoire que nos alliés & nous devons avoir remportée, nous avons été obligés, ajoute-t-on, d'abandonner Rhode-Islande où les anglois se rassembloient en force sous les ordres du général Pigot & du Chevalier Clinton. Nous n'avons point encore reçu d'avis directes du comte d'Estaing, nous en attendons d'un moment à l'autre.

Je vous annonçe le retour du Vicomte Howe; il a cédé, dit-on, le commandement à l'amiral Byron. Cet officier paroit avoir un peu perdu de sa réputation ; en partant pour ces contrées, il avoit plus promis qu'il ne pouvoit tenir, & peu s'en est fallu qu'il n'eut le même sort qu'éprouva son collegue à Saragotta. L'amiral Howe n'est cependant pas sans mérite; c'est un excellent marin, mais il semble qu'il y ait un sort de jetté sur tous les généraux anglois qui vont en amérique ;

ils perdent d'abord la tête & ne ſavent plus ce qu'ils font : j'en attribue la raiſon à la mauvaiſe cauſe qu'ils défendent.

Mais vous, mon cher Comte ! que penſez-vous de ces américains ? Ils ne ſavent point, comme vos troupes allemandes, faire des à droite, des à gauche, des quarts de converſion ; tirer cinq coups par minute, ſe déployer par la droite, par la gauche, par le centre, s'aligner au cordeau, marcher par échelons, tourner l'ennemi, le prendre en oblique, par le flanc &c. &c ; cependant ces ſoldats pris au hazard & qui n'ont pour principes de tactique que leur courage, ont vainçu en bataille rangée les anglois & les heſſois qui ſont ſans contredit des troupes très bien diſciplinées ; les heſſois ſurtout ont la réputation de ne le céder en rien pour la manœuvre aux troupes pruſſiennes. Que dire après cela de tous les ſyſtêmes des Guibert, des Menil-Durand & de tant d'autres qui ont écrit ſur l'art de la guerre & ſur les moyens de tourmenter les hommes. Je vous avoue que le métier de ſoldat n'eſt plus aujourd'hui qu'un dur

eſcla-

esclavage ; tous nos officiers qui ont été voir vos camps, n'ont rapporté de votre pays que le préjugé, qu'on ne pouvoit former le soldat qu'à coups de bâton. Ces novateurs sans réflexion croyent pouvoir changer à leur gré l'opinion nationale; mais loin d'y réussir, ils ne feront que détruire cet esprit militaire fondé sur l'honneur & cette bravoure qui caractérise particulièrement nôtre nation. Rien n'humilie davantage qu'un châtiment que le préjugé fait regarder comme deshonorant, & celui des coups de bâton est dans ce cas. On commence à s'apperçevoir chez nous de la difficulté de faire des recrues ; le paysan ne témoigne plus cet enthousiasme patriotique qui le portoit à se dévouer de lui-même au service du Roi ; ceux qui prennent parti dans les troupes sont pour la plûpart de mauvais sujets qui quittent leurs drapeaux à la premiere occasion : aussi la désertion n'a-t-elle jamais été aussi grande, & graces aux soins de tous nos réformateurs militaires, vos armées & celles de l'Empereur se recrutent de nos soldats.

Depuis l'exil du duc de Choiſeul, on compte quatre nouvelles ordonnances militaires, ſavoir : celle du miniſtre Monteynard, celle du duc d'Aiguillon, celle du maréchal de Muy & celle du comte de St. Germain qui a fait tant de bruit & dont il n'exiſte preſque plus rien.

Je vous ai parlé des deux camps qui ont eu lieu à Bayeux & à St. Malo ; toute l'Europe a cru que nous avions des projets de deſcente en angleterre ; je le croyois auſſi. Eh bien, tout le monde s'eſt trompé. Le véritable objet de ces deux camps étoit d'exercer les officiers & les troupes aux manœuvres & évolutions, attendu que par une ſuite des changemens que le militaire a éprouvés à chaque révolution dans le miniſtère, il n'y avoit plus d'enſemble dans la diſcipline & que chaque régiment avoit un exercice particulier. Or vous jugez quel déſordre & quelle confuſion cela occaſionneroit, ſi nous avions une guerre de terre à ſoutenir.

Mr. Menil-Durand, officier qui n'eſt pas ſans mérite & qui a écrit un livre ſur la guerre, imbu des vieux principes

du

du Chevalier Follard ſur l'ordre profond, avoit fait adopter ſon ſyſtême au Maréchal de Broglie, qui voulut en faire l'épreuve au camp de Normandie. Cet officier-général eut le déſagrément de voir qu'il s'étoit trompé ; aucune des attaques qu'il fit faire ou qu'il fit lui-même ne réuſſirent, l'ordre mince eut tout l'avantage contre l'ordre profond. Le maréchal ne put ſe conſoler d'avoir eu tort, il ne voulut jamais avouer ſon erreur ; cependant le public l'a condamné & cette petite école a beaucoup diminué de la haute opinion qu'on avoit de lui.

Le prince de Montbarrey éprouve une joye ſecrete de ce qui eſt arrivé à Mr. de Broglie. Comme il n'étoit pas de ſon choix, mais de celui du Roi, S. M. ne peut s'en prendre qu'à elle-même de l'inutilité de ces camps & des ſommes qu'ils ont coûté, qu'on fait monter à plus de vingt quatre millions dépenſés en pure perte dans un moment où les peuples ſont accablés ſous le poids des impoſitions. Le camp de Normandie offroit un luxe revoltant qui fit tenir des propos contre le maréchal, faits pour l'humilier & ternir

ſa gloire. Il en fut inſtruit, porta ſes plaintes au Roi ; mais comme il n'avoit pas le miniſtre de la guerre pour lui, ſes doléances furent ſans ſuccès. Le malheur de M. de Broglie a été de n'avoir pas un ami qui l'ait empêché de donner dans le piége qu'on lui avoit tendu en lui ſuggérant l'idée de rétablir l'ordre profond. Votre monarque, mon cher comte! doit rire beaucoup de toutes les ſottiſes que nous faiſons. On dit que le reçit qu'on lui a fait du camp de Normandie l'a fort amuſé ; je n'ai pas de peine à le croire. Je ſuis bien ſincèrement, vôtre tout dévoué &c.



LETTRE II.

VERSAILLES, *le 24 Novembre.*

Du même au même.

Comme la campagne maritime eſt à peu-près finie pour cette année, nous nous occupons dans ce moment des moyens de trouver des fonds pour la campagne prochaine. Notre directeur des finan-

finances perſiſte à ne pas vouloir mettre d'impôts ; vous concevez aiſément qu'un pareil ſyſtême eſt fait pour ſéduire le peuple. Auſſi Mr. Necker eſt-il regardé comme l'homme par excellence & le *nec plus ultra* de tous les contrôleurs - généraux, ſans en excepter M. de Colbert & Sully. Ici comme ailleurs, *toute l'adreſſe gît à bien cacher ſon jeu*, & notre directeur entend cela à merveille ; mais s'il n'a mis encore aucun impôt , il a donné une ſi grande extenſion aux anciens que cela équivaut , & qu'il ſurpaſſe même dans cette partie l'abbé Terrai qui avoit la réputation d'être le plus grand *extendeur* qui eut jamais exiſté. Les gens ſages, qui ne voyent pas les choſes du même œil que le ſtupide vulgaire, ne trouvent en M. Necker qu'un homme fort ordinaire, qui n'a d'autre mérite que celui de fournir de l'argent (c'en eſt un , il eſt vrai) & qui n'eſt pas trop délicat ſur les moyens de s'en procurer. On lui reproche 1o. la réſiliation du bail des poſtes. 2o. l'augmentation de celui des meſſageries concédé pour le prix d'un million par année & qui par un arrêt du conſeil a été augmenté

de

de huit cent mille livres. 3o. d'avoir, par un coup d'autorité, fait assujettir à la retenue des impositions, des rentes constituées par les corps & communautés, qui avoient emprunté des particuliers avec cette exception. De pareils procédés, quoiqu'en dise M. le directeur, ne sont pas honnêtes; c'est agir contre la bonne foi & la justice, & porter atteinte aux droits sacrés de la propriété. On peut même ajouter que cette manière d'administrer est vicieuse, faite pour inspirer de la défiance & nuire au crédit du Roi. On craindra toujours, lorsque des provinces, des états, des communautés, ou des corps quelconques voudront emprunter, que le Souverain ne veuille par la suite se substituer à leur place & changer à son gré les clauses & conditions stipulées pour l'intérêt de l'argent qu'on aura prêté.

Si le directeur des finances a de vrais amis, ils devroient lui conseiller de ne point trancher, comme il le fait, & ruiner des particuliers sans qu'il en résulte aucun avantage pour le service du Roi.

Au

Au contraire, on lui prouve qu'il augmente les fraix de perception au lieu de les diminuer : je veux parler de la ſuppreſſion des charges de reçeveur-général des finances & de celles de reçeveur des domaines & bois ; par cet acte d'autorité, il a cauſé la ruine de cinq cens familles au moins. Ce qui lui fait un grand tort dans l'eſprit du public, c'eſt qu'on aſſure que des motifs particuliers l'ont déterminé, & qu'il a voulu ſe venger par là de certains écrits faits contre ſa perſonne & ſon adminiſtration par quelques-uns de ceux qu'il a ſuprimés. C'eſt en tenant une conduite auſſi arbitraire & auſſi préjudiciable, que M. Necker affecte, dans ſes préambules d'arrêts du conſeil, ce dévouement au bien public, ce desintéreſſement ſi parfait, cet amour pour la juſtice & cette intégrité qui dirigent, ſelon lui, toutes ſes actions ; mais tout le monde n'eſt point la dupe de ce charlataniſme, & tout ce brillant étalage de mots ſe trouve conſtamment démenti par les faits. Entouré, malheureuſement pour lui, de complaiſans & d'admirateurs qui lui prodiguent du matin au ſoir les plus

bas-

baſſes flatteries, c'eſt le corbeau de la fable dont maître renard vante le ramage & la beauté du plumage. Il ne paye pas ces flatteurs en *fromage*, comme le corbeau, mais en belles eſpèces & en places qu'il leur fait avoir dans les nouvelles régies qu'il établit. Vous pouvez, vous imaginer que le directeur des finances ne manque pas de cenſeurs; j'en connois pluſieurs qui tiennent un régiſtre de toutes ſes fautes, & comme il y a tout lieu de croire que M. Necker ne mourra pas dans ſa place, ces mêmes cenſeurs mettront alors au jour leurs réflexions ſur ſon adminiſtration, & je crains que tout ce qu'ils en diront ne ſoit pas à ſon avantage. Dans ce moment la critique n'oſe pas élever ſa voix, car le directeur des finances,tout philoſophe qu'il eſt, n'entend pas raillerie ſur ce point, & il a à ſa diſpoſition des lettres de cachet dont il fait uſage ſans rémiſſion contre quiconque oſe révoquer en doute ſon infaillibilité en matière de finances. Cependant l'année dernière le parlement de Rouen s'eſt permis de former oppoſition aux extenſions financières de M. Necker; il a

mê-

même défendu dans toute l'étendue de ſon reſſort l'exécution des ordres du directeur des finances. Le parlement de Paris a ſuivi cet exemple ; il a commencé par faire des remontrances au Roi très bien motivées, & dans leſquelles M. Necker n'étoit pas menagé. On y diſcutoit ce fameux arrêt du conſeil que la cabale Neckeriſte & ſes partiſans vantoient comme un chef-d'œuvre de législation & qu'on devoit, ſelon eux, conſigner dans les archives de la nation pour le faire paſſer à la poſtérité. Le parlement qui n'étoit pas de la même opinion, en fit la critique & prouva que cet arrêt pris dans toutes ſes parties, n'étoit établi ni ſur la loi ni ſur la juſtice, & que n'ayant pour baſe qu'un faux principe, ſon enſemble devoit néceſſairement s'écrouler. Le dit arrêt avoit pour objet le vingtieme, & Mr. Necker prétendoit que ſa progreſſion devoit ſuivre celle des biens ; il étayoit cette aſſertion de raiſons ſi ſpécieuſes qu'il étoit difficile de la réfuter. Il avoit pour lui le Roi, le conſeil & une partie de la nation: malgré cela le parlement ne ſe rebuta pas,

&

(*) Du 2 Novembre 1777.

& il prouva que cette maxime du directeur étoit *vicieuſe, dérogatoire au pacte ſocial. contraire aux formes ſagement établies & deſtructive de la conſtitution.*

Au milieu de toutes ces belles phraſes dont la production de M. Necker étoit remplie, il avoit eu la maladreſſe de dévoiler ſes ſecrets & de laiſſer pénétrer ſes mauvaiſes intentions ; j'appelle de ce nom le projet qu'il annonçoit de rendre l'impoſition du vingtieme perpétuelle. Il diſoit à cet effet, *que la volonté du Roi étoit de n'entreprendre les vérifications que tous les vingt ans, & d'accorder ainſi les vues de ſa ſageſſe pour la proportion de l'impôt avec le repos des contribuables.* Le parlement n'héſita pas à faire voir tout l'odieux des projets du directeur des finances qui avoient pour objet d'établir les vingtiemes à perpétuité. Comme cet impôt ne tombe pas ſur la baſſe-claſſe du peuple ni ſur les journaliers des campagnes, qu'il n'attaque que les propriétaires des biens-fonds, on cenſura la démarche du parlement ; les Neckeriſtes dirent qu'il n'agiſſoit que par des vues

d'in-

d'intérêt & qu'il ne s'opposoit à toutes les opérations du directeur des finances que pour se soustraire lui-même à l'impôt, ce qui n'est peut-être pas sans vraisemblance.....

Le premier-président (M. d'Aligre) dont M. Necker s'étoit assuré, fit tout ce qu'il put pour empêcher sa compagnie d'en venir à ces extrémités ; il prévint le directeur qu'on avoit les yeux ouverts sur ses procédés & sur la conduite vexatoire qu'il exercoit de sa pleine autorité : celui-ci qui ne doute jamais de rien, plein de la bonne-opinion qu'il a toujours eu de lui-même, ne fit aucun cas de l'avis. Tout ceci se passa l'année dernière ; ce fut le 29 août de cette même année, que se fit la dénonciation de l'*extension* arbitraire des premier, second & troisieme vingtiemes. Le Directeur des finances qui prévit les suites que pourroit avoir cette dénonciation, témoigna à Messieurs l'envie qu'il avoit de s'entendre avec eux, & de s'occuper des moyens d'établir

blir l'impoſition ſans manquer aux formes & en reſpectant les droits de la nation. (*) Je

(*) Un ami de M. Necker, homme intriguant, bas & rampant, qui a le projet de devenir contrôleur-général un jour, & qui, je crois, ne le ſera jamais, eut l'imprudence de dire en confidence à quelqu'un. „ La „ démarche que fait le directeur des finances n'eſt rien „ moins que ſérieuſe; je ſuis inſtruit de ſes intentions. „ Voici ce qu'il nous a dit dans un comité qu'il a tenu „ chez lui pour ſavoir quel parti il devoit prendre dans „ les circonſtances où il ſe trouve. „

Je ſuis aſſuré du préſident d'Aligre; c'eſt un homme ſans caractère, avec des promeſſes on peut faire de lui tout ce qu'on veut. Mon intention eſt de le faire ſervir à mes vues ainſi que ſa compagnie; ſi les choſes tournent mal, je réſerve au Roi les moyens d'en rejetter tout l'odieux ſur les parlemens; je profiterai de la circonſtance pour hâter leur chute, mais je m'y prendrai différemment qu'on ne l'a fait en 1771. *Le Chancelier Meaupou a manqué ſon but en créant d'autres parlemens; il falloit en anéantir même juſqu'au nom, & établir à leur place de ſimples tribunaux qui n'auroient eu d'autres fonctions que celles de rendre la juſtice. Le nom de parlement perſuade à ceux qui en ſont membres qu'ils ont le droit d'être les tuteurs des Rois; &, tuteurs pour tuteurs, il valoit autant rappeler les anciens que d'être gouverné par les nouveaux qui avoient une réputation plus qu'équivoque quant aux mœurs & à la probité. Mon projet eſt donc de ſous-*

Je ne vous ennuierai point de toutes les ré-montrances du parlement, des réponſes du Roi qui ne ſont qu'une répétition de tout ce

---

traire l'autorité royale à tous ces petits magiſtrats qui ſont les deſpotes, j'ai préparé de loin cette révolution. Je vous ai parlé de mon idée pour les adminiſtrations provinciales; le Roi l'approuve, & le jour de leur établiſſement ſera celui de la chûte des parlemens. Nous n'aurons plus beſoin de ces derniers pour les enrégiſtrements; les aſſemblées provinciales repréſenteront d'une manière plus vraie le corps de la nation; le Clergé, la Nobleſſe & le Tiers-état ne pourront qu'applaudir au projet, & me ſavoir gré d'avoir rétabli l'ancienne conſtitution de la monarchie & anéanti cet être amphibie qui ne fait point corps dans l'état, qui n'eſt aſſimilé à aucun des trois ordres, & qui prétend cependant avoir le droit de régenter les Rois, & de s'oppoſer à chaque inſtant à leurs volontés. Les parlemens ont uſurpé le pouvoir dont ils jouiſſent, dans ces tems de criſe & de troubles où les Rois & la nation trop occupés des guerres inteſtines qu'ils avoient à ſoutenir, ont laiſſé faire à ces compagnies tout ce qu'elles vouloient. Celles-ci ſe ſont accoutûmées à partager l'autorité ſouveraine, & elles ont fait accroire aux peuples qu'elles étoient leurs défenſeurs. Il faut un médiateur entre le ſouverain & la nation; depuis que les Etats-généraux n'ont plus lieu; les parlements leur ont ſuccédé. Ce n'eſt point à ces derniers que ce droit appartient, & ſi j'ai le tems de mettre tous mes projets à exécution & que je trouve

qui a été dit & écrit depuis trente à quarante ans : d'un côté, c'est le Roi qui répond qu'il n'a rien trouvé dans les remontrances qui puisse le faire changer de résolution ; d'un au-

dans S. M. la fermeté qui est nécessaire lorsqu'il s'agit de se faire obéir, j'espère avant trois ans d'avoir operé une révolution utile à l'état, avantageuse à l'autorité souveraine & favorable aux peuples.

Il faut rendre justice à M. Necker, ce projet étoit assez bien conçui ; il est fâcheux qu'une indiscrétion en empêchera peut-être l'exécution. J'ai cru faire plaisir au lecteur en lui communiquant cette note intéressante, qui n'est connue de personne.

Lorsque le duc de Choiseul, ministre tout-puissant, proposa au Roi la supression des Jésuites, il lui tint à peu près le même langage que M. Necker tient ici à l'égard des parlemens. *Sire*, dit-il à S. M. *pour réussir à détruire cet ordre, il faut en anéantir jusqu'au nom. Si vous le laissez subsister, la société se multipliera & deviendra plus formidable qu'elle ne l'a jamais été. Il faut licentier tous ces soldats du pape, les empêcher de faire de nouvelles recrues & surtout ne les point persécuter, car ce sont les martyrs qui font des prosélytes.* Ce ministre connoissoit les hommes. Il avoit raison, malgré leurs efforts & leurs intrigues, les Jesuites ne purent arrêter le coup qu'on leur porta, & empêcher leur anéantissement.

autre, c'eſt le parlement qui décide, ſur cette réponſe, de faire d'itératives remontrances, & celles-ci ne ſont pas mieux écoutées. Je vous obſerverai ſeulement qu'on attribue à M. Necker le commentaire de la réponſe du Roi, & que je l'ai trouvé on ne peut plus mal rédigé ; on voit qu'il ignore de quelle manière on doit faire parler les ſouverains ; on ne trouve dans cet écrit nulle dignité, point de logique, & une manière de s'exprimer, indigne de la majeſté royale. On dit que le teinturier du directeur des finances étoit malade, & que c'eſt là la raiſon pour laquelle ſon commentaire s'eſt trouvé ſi mauvais ; mais il a tant de teinturiers à ſes gages, qu'il auroit pu avoir recours à un autre, & ne pas compromettre ainſi le Roi, en le faiſant parler comme un banquier.... Ceci rappele le bon mot de M. de Voltaire. *Je ne connois pas*, diſoit-il, *d'ouvrage de M. Necker, qui ſoit meilleur que ſes lettres de change.* Il fit cette réponſe au ſujet d'un livre que le directeur lui avoit envoyé, ſur lequel il demandoit ſon avis.

J'entre dans tous ces détails avec vous, mon cher comte ! parceque je ſuis d'opinion que le miniſtère de M. Necker fera époque ; il lui faudroit plus d'adreſſe qu'il n'en a pour ſe maintenir dans ſa place ; la faveur dont il jouit lui tourne la tête, ſa chute fera du bruit, il conſervera des partiſans. Dans ce moment c'eſt le *Solon*, le *Licurgue*, le *Numa* de la France ; malgré tous ces beaux titres, il finira comme *Law*. On m'aſſure qu'il a le projet de devenir premier-miniſtre ; moi, je vous aſſure qu'il ne le fera jamais ; ce n'eſt pas à cauſe de ſa naiſſance, pluſieurs l'ont été, & Sartine entre autres, qui ne valoient pas mieux que lui ; mais Sartine connoiſſoit la cour, s'étoit fait des amis. M. Necker a cru qu'en entrant en place, tout le monde tomberoit à ſes piés & qu'il inſpireroit un ſaint reſpect ; le contraire eſt arrivé, on n'a vu en lui qu'un homme ridicule, bouffi d'orgueil, plein de hauteur & de la plus profonde ignorance ſur la manière de ſe conduire dans le pays qu'il habitoit. Il a voulu copier quelques-uns de nos miniſtres qui s'imaginent

que

que leur naiſſance leur donne le droit d'être inſolens. J'avoue, mon cher comte! que notre nobleſſe de la cour & nos gens en place péchent preſque tous ſur ce point, qu'ils ſont revoltans par leur ton de hauteur, auquel on ne peut s'accoûtumer lorsqu'on a voyagé & vu les cours étrangères. J'ai été à celles de Vienne, de Dreſde & de Berlin, & j'y ai réçu l'accueil le plus flatteur tant de la part des miniſtres, que des hommes & femmes de la cour. Ici, pour être accueilli, il faut porter un nom illuſtre; encore a-t-on ſouvent bien de la peine à être admis dans les ſociétés; c'eſt un de nos ridicules dont les étrangers ſe plaignent avec raiſon; ils ſont aſſez honnêtes pour ne pas nous rendre la pareille, lorsque nous ſommes chez eux. Je vous invite à avoir de l'indulgence pour ceux de mes compatriotes qui iront chez vous, & de me croire, mon cher comte! votre très devoué ſerviteur.

LETTRE III.

De Berlin, *le 12 Novembre 1778.*

Du Comte de.... à M. de....

Je vous ai parlé dans ma dernière, Monſieur ! du nouveau mémoire que le Roi a fait paroître le 16 du mois dernier, en réponſe à la *repréſentation & réquiſition de la cour de Vienne*, remiſe en dernier lieu à la diéte de Ratisbone. S. M. Pruſſienne rend compte au public dans cet écrit des négociations qui ont eu lieu au mois de juillet dernier & dont je vous ai déja parlé dans ma lettre du 4 Septembre. S. M. a fait joindre à cette réponſe toutes les pieces juſtificatives, dans leſquelles on voit les propoſitions que M. le Baron de Thugout étoit chargé de faire au camp de Welsdorff & à Brunau, avec les réponſes du comte de Finckenſtein & de M. de Hertzberg, ainſi que l'*ultimatum* de ces plénipotentiaires reſpectifs.

Cette déclaration remiſe à la diéte de Ratisbone de la part de S. M. porte en ſubſtance : *Que le dernier expoſé de la cour*

de

de Vienne, d'après son titre, avoit pour objet de se défendre contre la cour de Berlin & de justifier les prétentions de la maison d'Autriche à la succession de Baviere. Le Roi de Prusse répond : ,, *Que l'exposé des motifs qui l'ont engagé à s'opposer au démembrement de la Baviere, avoit déja refuté suffisamment tout ce que la cour de Vienne a pu dire pour se justifier de cette invasion. Que cependant le cabinet impérial continuè de publier des manifestes ; & que fâché de voir toutes ses prétentions condamnées par ceux qu'il a pris pour juges dans cette affaire, il cherche maintenant à pallier ses torts en prenant le ton de la modération, affectant le plus vif désir pour le rétablissement de la paix, & surtout en voulant faire entendre que la cour de Berlin n'a pris les armes que par des vues d'agrandissement & se refuse obstinément aux propositions avantageuses qu'on lui fait pour un accommodement amiable. Voici quelles sont ces propositions : 1o. De remettre les choses sur le pied où elles étoient avant la convention du 3 Janvier. 2o. De délier l'Electeur palatin des engagemens qu'il a pris, & de lui restituer les parties de la Baviere dont on s'est emparé. 3o. S. M. prussienne s'engageroit de son côté de ne point réunir les margraviats d'Anspach &*

de Bareuth à la progéniture de sa maison, aussi longtems qu'il existeroit de puînés. Comme ces propositions de la cour de Vienne cachent une politique insidieuse, qui pourroit induire en erreur ceux qui ne sont pas instruits des faits, il est bon de les prévenir contre la séduction. C'est à regret qu'on se voit forcé de démentir le cabinet impérial, qui n'a présenté les choses que sous un faux aspect & d'une manière tronquée, en omettant tout ce qui n'étoit pas favorable à sa cause, sans en donner une raison quelconque.

On observera d'abord que la cour de Vienne à jugé à propos d'envoyer des couriers à Versailles & à Pétersbourg pour donner communication à ces deux cours des propositions que M. de Thugut étoit chargé de faire au Roi, tandis que S. M. l'Impératrice-Reine requéroit dans le même tems S. M. Prussienne par une lettre de sa propre main, de vouloir bien lui garder le secret sur l'objet de la mission de M. de Thugut & sur les insinuations qu'il étoit chargé de lui faire. Le Roi promit ce qu'on exigeoit de lui, & tint parole jusqu'au 18 août, jour où la négociation fut de nouveau rompue.

Les déclarations des cours de Vienne & de Berlin du 24 Juin & 3 Juillet, annexées à l'Exposé

poſé des motifs de S. M. Pruſſienne, avoient, comme on le ſait, donné lieu à la rupture de la négociation de Berlin, & les armées étoient déja entrées en campagne, lorsque l'Imperatrice-Reine envoya le Baron de Thugut avec une lettre de ſa part en date du 12 Juillet, dans laquelle elle témoignoit ſes regrets au Roi ſur la guerre qui venoit d'éclater, & le déſir qu'elle avoit que tout ſe terminât ſans effuſion de ſang. Le Baron de Thugut muni d'un plein-pouvoir, écrit & ſigné par l'Impératrice-Reine, étoit chargé de faire au Roi trois propoſitions, ſavoir : 1o. Que S. M. l'Impératrice-Reine ne conſerveroit de ſes poſſeſſions actuelles dans la Baviere, qu'une étendue de pays d'un million de revenu; qu'elle rendroit le reſte à l'Electeur palatin. 2o. Qu'elle conviendroit avec ce prince d'un échange de gré à gré de ces poſſeſſions contre une autre partie de la Baviere qui n'avoiſineroit pas Ratisbone & qui ne couperoit pas la Baviere en deux. 3o. Enfin, que les deux cours réuniroient leurs bons offices pour ménager un accommodement entre l'Electeur Palatin & l'Electeur de Saxe relativement aux prétentions que forme ce dernier ſur l'aleu de la Baviere.

Le

Le Roi témoigna, dans sa réponse du 17 Juillet, le désir qu'il avoit d'effectuer un arrangement à la satisfaction de S. M. l'Impératrice. Il ajouta quelques articles (voyez la lettre du 4 Septembre) *& il écrivit à cette Souveraine qu'il avoit mandé ses deux ministres pour mettre la derniere main à la négociation. S. M. engagea M. de Thugut à retourner à Vienne, pour y reçevoir des instructions plus précises & des éclaircissemens sur ce que l'Electeur Palatin & l'Electeur de Saxe devoient conserver ou reçevoir.*

Comme les nouvelles propositions de la cour de Vienne étoient aussi peu acceptables que celles qui avoient fait rompre la négociation de Berlin, le Roi crut ne pouvoir mieux faire pour accélerer le succès de celle qu'on venoit d'entamer, que d'indiquer des objets plus déterminés & d'y joindre un plan de conciliation, qu'il accompagna d'une lettre pour l'Impératrice-Reine, en date du 12 Juillet; le tout fut envoyé à Vienne à l'adresse du ministre de Russie. Ce plan ne différoit de celui de Berlin, que dans un seul point: dans le premier, on offroit deux districts de la Baviere à échanger contre le duché de Limbourg & la Gueldre autrichienne dont on met-

mettroit en possession l'Electeur Palatin : dans le nouveau plan, on ne laissoit à l'Autriche que le district de Burghausen, qui s'étend depuis Passau, le long de l'Inn, jusqu'à Wildzhout; au lieu d'un équivalent en territoire, on en donnoit un en argent qu'on taxoit à une somme très médiocre, dont le montant joint à quelques districts détachés de la succession de Baviere & à la rénonciation aux droits féodaux dont-il a déja été fait mention plusieurs fois, auroit servi à contenter les héritiers allodiaux. On voit que ce plan étoit très acceptable & plus que satisfaisant pour la cour de Vienne; on peut même ajouter, trop avantageux, lorsqu'on refléchit au peu de fondement des prétentions de l'Impératrice-Reine. Cependant Sa dite Majesté fit connoître par sa lettre du 2 Août, qu'elle n'étoit pas contente de cet arrangement & qu'elle devoit en conférer avec l'Empereur.

Pendant que ceci se passoit les ministres du Roi, Mrs. de Finckenstein & Hertzberg, s'étoient rendus à Franckenstein le 24 Juillet pour y attendre le retour de M. de Thugut & écouter les nouvelles propositions qu'il auroit à faire. Ce plénipotentiaire autrichien n'arriva que le 10 Août au camp de Welsdorff en Bohême; il n'apporta

porta aucune réponſe au plan de conciliation envoyé par le Roi, mais ſeulement l'itérative propoſition de renoncer entièrement à la réunion des margraviats de Franconie à la progéniture de Brandenbourg. Le Roi indigné de toutes ces tergiverſations, rejetta de ſon propre mouvement une propoſition ſi contraire à ſa gloire, à la dignité de ſa couronne & aux droits inconteſtables de ſa maiſon ſur un héritage qu'on vouloit lui conteſter. La fermeté que montra le monarque, & le ton de dignité qu'il prit en impoſerent au miniſtre impérial; il témoigna qu'il avoit encore d'autres propoſitions à faire. S. M. Pruſſienne lui permit d'en conférer avec ſes miniſtres, en l'aſſurant qu'elle ne ſe refuſeroit jamais à des moyens de conciliation, pour peu qu'ils fuſſent acceptables.

Le Roi envoya ordre à Mrs. de Finckenſtein & Hertzberg de ſe rendre au couvent de Brunau en Bohéme, ce qu'ils firent le 12 Août; M. de Thugut y arriva le 13. Il commença par réïtérer la propoſition rejettée par le Roi, en convenant cependant que S. M. avoit refuſé d'y accéder; il en fit enſuite d'autres & y joignit une carte de la Bavière ſur laquelle étoit tracée une ligne de démarcation. Les miniſtres pruſſiens diſcuterent cet objet avec M. de Thugut

gout, en firent leur rapport au Roi, & le 15 Août, ils remirent au ministre impérial une réponse de S. M. contenant les raisons qui empêchoient d'accepter ni l'un ni l'autre des objets proposés. L'après-midi du même jour, M. de Thugout se présenta avec une nouvelle carte, où se trouvoit une autre ligne de démarcation; il avoit été plus modeste dans cette dernière, le pays qu'il demandoit pour sa souveraine étoit à la vérité bien moins considérable que celui qu'il vouloit avoir dans la carte précédente, mais les ministres du Roi le trouvèrent trop étendu encore, en raison de peu de droits que la cour de Vienne avoit à la succession de Bavière; la réponse qu'il reçut d'eux fut, que ses dernières propositions n'étoient pas plus acceptables que les précédentes. Le Baron de Thugut, qui ne se laissoit pas rebuter par les difficultés, voulut continuer la négociation, mais Mrs. de Finkenstein & Hertzberg avoient ordre de quitter Brunau, s'ils voyoient que le ministre impérial continuât de faire des propositions vagues, captieuses & qui n'auroient pour objet que de gagner du tems. Ces deux ministres partirent de Brunau le 16 Août; ils assurèrent le plénipotentiaire,, qu'alors ,, que sa cour auroit des choses raisonnables à

,,pro-

„ *proposer, le Roi leur maître se prêteroit volontiers à ce que les négociations fussent renouées.* „ *M. de Thugut prétendoit toujours que sa souveraine devoit prélever un préciput considérable de revenus; les salines de Reichenhall dont la Baviere ne peut se passer & que l'Impératrice trouvoit fort à sa convenance, étoient toujours comprises dans les demandes de ce ministre; & l'échange par lequel la cour de Vienne en acquerroit la propriété, devoit être réglé par une commission avec la maison palatine sans que S. M. Prussienne y intervint en aucune manière. On conçoit aisément que de pareilles propositions étoient inadmissibles: pour s'en con-convaincre, il suffit de jetter un coup-d'œil sur la carte; on y verra qne par la seconde demande prétendue moderée de M. de Thugut, la cour de Vienne auroit encore eu un tiers de la Baviere, comprenant une partie du Danube, tout le cours de l'Inn & de la Salze, tout le district de Burghausen le plus fertile de la Baviere, & les salines de Reichenhall d'un prix inestimable pour ce duché. Elle auroit, conjointement avec l'archevêque de Salzbourg, possédé toutes les mines de sel; obtenant ainsi le monopole de cette denrée dans toute la haute allemagne, elle auroit pu aug-*

augmenter ſes revenus ſans meſure & ſans bornes. Comment pouvoit-on imaginer que S. M. pruſſienne pût accéder à un projet auſſi déſavantageux à la maiſon palatine? D'un côté, on veut s'approprier un pays fertile, entrecoupé de pluſieurs grandes rivières, riche en ſalines & qui a de plus l'avantage de ſervir à l'arondiſſement des états de l'Impératrice vers l'Autriche & la Bohême. D'un autre, qu'offre-t-on en échange? quelques poſſeſſions autrichiennes éparpillées en Suabe & ailleurs, & deſtituées de tous les avantages que la cour de Vienne trouveroit dans ſa nouvelle acquiſition. L'on exige de plus que cet échange ſe faſſe ſans l'intervention de la cour de Berlin; & que le tout ſoit reglé par une commiſſion mixte. On peut bien s'imaginer que cette commiſſion mixte auroit été nommée par le cabinet de Vienne. La maiſon palatine ſe trouvant ainſi ſans appui, n'auroit plus eu qu'une exiſtence précaire; elle auroit été à la merci de la maiſon d'Autriche, & c'eſt ce que le Roi ne ſouffrira jamais.

Voilà en raccourci, Monſieur! le contenu de l'ultimatum de S. M.; cette piece eſt trop longue pour que je vous la communique en entier. Les miniſtres du Roi

y difcutent en outre fes droits inconteftables fur les margraviats d'Anfpach & de Bareuth, ainfi que ceux des héritiers allodiaux , d'une manière à ne point laiffer de réplique à la cour de Vienne. Cette piece fe termine ainfi :

C'eft donc fur les faux titres d'une prétention mal fondée & d'une convention illégale & forcée que Leurs Majeftés Impériales, qui ne repréfentent ici dans le fait qu'une feule & même perfonne, fe font attribué une grande partie de la fucceffion de Baviere, qui leur eft abfolument étrangère. Elles ont ôté par force à la maifon palatine la poffeffion de fon patrimoine, elles s'en font emparé par la voie des armes & d'une manière illicite, fans attendre une décifion fur la validité de leur droits ; elles ont déclaré publiquement d'avance qu'elles s'oppoferont à la fucceffion légitime de la maifon de Brandenbourg aux margraviats de Franconie. L. M. J. par toutes les raifons déduites dans l'expofé des griefs & dans le préfent écrit, ont donc les premieres troublé le repos de l'allemagne; elles fe font rendu coupables d'une infraction manifefte de la paix publique & de celle de Weftphalie. Ce n'eft donc pas le Roi qui a pris le premier les armes, S. M.

en

en ſa qualité d'Electeur, de prince de l'empire, de partie contractante & par conſéquent de garant de la paix de Weſtphalie & de la conſtitution germanique, eſt pleinement en droit, & elle eſt même appelée à s'oppoſer par la même voie des armes à cette infraction & au démembrement violent & illégal de la Baviere, afin de défendre & ſauver autant qu'il dépend d'elle la la conſtitution de l'empire & les droits lézés des princes ſes amis & ſes alliés. S. M. ſe flatte que les illuſtres états de l'empire & les hauts garans de la paix de Weſtphalie ſeront convaincus de la ſolidité des raiſons qu'on vient de mettre ſous leurs yeux, & qu'en conſéquence ils ne balanceront pas à faire cauſe commune avec elle, & à employer non ſeulement la voie des repréſentations, mais encore les moyens les plus efficaces, ſi cela eſt jugé néceſſaire, pour obliger leurs dites Majeſtés Impériales à reſtituer la ſucceſſion de Baviere à ſes héritiers légitimes, & à ne pas s'arroger le droit de diſputer à la maiſon de Brandenbourg la liberté de diſpoſer à ſon gré de la ſucceſſion de ſes pays héréditaires. C'eſt là le vrai moyen de rétablir le repos & la tranquillité de l'allemagne que la cour de Vienne a troublé; S. M. eſpère que les illuſtres états de

l'empire ne différeront pas plus longtems à se déclarer patriotiquement à la diéte, sur ce point & sur tout ce qui concerne la succession de Baviere.

Je ne vous ferai point, Monsieur ! de commentaire sur cette réponse ; il ne nous appartient pas à nous autres spectateurs de prononcer sur les querelles des Rois ; ils nous accordent simplement la permission de nous faire tuer pour la défense de leur cause, mais il nous est défendu de rechercher de quel côté est le bon droit. Je crois cependant que, dans cette guerre, c'est nous qui avons raison. Dans une note écrite de la main du Roi sur cette négociation manquée, ce monarque dit : *Il est heureux pour la constitution germanique & pour tous les co-états de l'empire de m'avoir en ce moment pour soutien ; sans cela, notre très illustre chef & sa toute dévote mere feroient de toute l'allemagne un pays héréditaire de la maison d'autriche......*

Il faut avouer au reste, Monsieur ! que ce cabinet de Vienne est conduit par une bonne tête. Le Roi, quoiqu'il n'aime pas

le

le Prince de Kaunitz, ne peut cependant s'empêcher de lui rendre juſtice & de le regarder comme *le plus grand homme d'état qui ait exiſté depuis longtems* ; ce ſont les propres paroles de S. M. & je ſuis entièrement de ſon avis. J'ai eu occaſion de voir aſſez ſouvent ce miniſtre pendant le ſéjour que j'ai fait à Vienne, & j'ai reconnu qu'il mérite la réputation dont il jouit; c'eſt à ſon perſonnel ſeul qu'il doit ſon élevation & la confiance dont l'honore ſa ſouveraine ; il lui parle avec cette noble franchiſe que bien peu de ſujets oſent ſe permettre envers leurs maîtres. Sa conduite eſt la même dans toutes les affaires qu'il traite ; ſa politique n'eſt ni fauſſe, ni inſidieuſe, & l'on m'a aſſuré qu'on pouvoit compter ſur ſa parole lorsqu'il l'avoit donnée : qualité bien précieuſe dans un miniſtre tout-puiſſant comme l'eſt le prince de Kaunitz. Son abord eſt facile pour les étrangers, ſon hôtel eſt le ſeul à Vienne, qui leur ſoit ouvert en tout tems lorsqu'on lui a été préſenté. Il protege les ſciences & les arts, ils parle des uns & des autres avec beaucoup d'intérêt ; il m'a paru avoir

un difcernement exquis, & j'ai été fingulièrement fatisfait de fa décifion rélativement à différens objets fur lefquels il donna fon avis. Ce qui m'a auffi beaucoup étonné, c'eft qu'au milieu des nombreufes & importantes affaires dont-il eft occupé, il puiffe encore fe livrer à la fociété & en faire les honneurs avec autant de grace & d'amabilité.

A mon retour de Vienne, le Roi me fit beaucoup de queftions fur ce miniftre. Je dis tout ce que je penfois à fon fujet, & S. M. eut la bonté de me dire que je l'avois bien jugé.

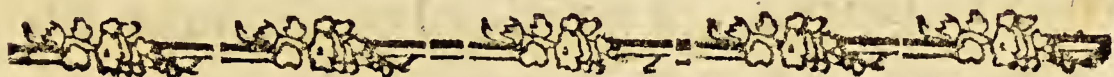
Voilà une bien longue lettre, Monfieur! je réferve à vous parler de guerre dans ma prochaine. Nos troupes font prefque toutes rentrées dans leurs cantonnemens, mais on s'attend que pendant cet hiver il y aura de fréquens combats entre notre cavalerie légere & celle de l'ennemi.

J'aurois défiré que les deux puiffances fuffent convenues entre elles d'un armiftice, car des perfonnes initiées dans les fecrets des cabinets m'ont affuré que la

paix

paix ſera faite avant le mois de Juin prochain.

Votre paix avec l'angleterre n'eſt pas, je crois, auſſi prochaine ; vous ne faites que commencer à vous battre & votre rencontre d'Oueſſant n'eſt qu'un léger eſſai. Mais dites-moi ce que fait votre comte d'Eſtaing ? En attendant de ſes nouvelles & des vôtres, je ſuis, Monſieur, votre tout dévoué &c.



LETTRE IV.

VERSAILLES, *le 16 Décembre.*

De M. de.... au Comte de....

Je vous remercie, mon cher comte ! du dernier précis que vous m'avez envoyé ſur l'affaire de Baviere, en réponſe au mémoire de la cour de Vienne ; il m'a paru on ne peut pas plus intéreſſant. Nous avions eu ici quelques avis ſur la négociation qui étoit ouverte, mais nous ignorions les détails que vous venez de me communiquer. On écrit de Vienne à ce ſujet, que ſi leurs Majeſtés impériales

avoient voulu entendre aux propofitions du Roi de Pruffe pour l'échange de la Lufacе contre les margraviats de Franconie, ce monarque fe feroit montré plus traitable fur le partage de la Baviere, & auroit trouvé les moyens de concilier fes intérêts avec ceux du corps germanique.... D'après tout ce que vous m'écrivez, j'affure que ces mauvaifes intentions qu'on prête au Roi ne font qu'une pure calomnie. Nous perfiftons au refte, comme vous le faurez, à refufer les fecours ftipulés par le traité de 1756. Nous avons répondu à M. le comte de Merci, que le Roi de Pruffe n'étoit point l'agreffeur; qu'en fa qualité de membre du corps germanique, il avoit le droit de s'oppofer au démembrement d'un des co-états de l'empire. On n'a point paru content de cette réponfe, mais nous avons promis d'interpofer notre médiation, & que pour fauver l'honneur de notre belle-mère & de notre beau-frère qui fe trouve un peu compromis par l'occupation de la Baviere, nous ftipulerions que pour les indemnifer des fraix d'une guerre qu'ils n'auroient

roient pas dû faire, l'Electeur palatin leur céderoit quelques districts contigus aux états d'autriche. Ce petit sacrifice rétablira la paix ; nous espérons que votre monarque ne se refusera pas à cet arrangement qui, entre nous soit dit, ne dédommagera pas la cour de Vienne de tous les fraix qu'elle a faits. Quant au Roi de Prusse, il n'aura acquis dans cette quatrieme guerre contre la maison d'Autriche, que la gloire de s'être montré le digne défenseur des opprimés ; la Saxe, la Baviere & le duc des Deux-Ponts lui devront de la reconnoissance pour s'être présenté, comme il l'a fait, dans l'arene, sans aucun autre motif que celui de protéger la bonne cause.

On m'assure que le comte de Vergennes a expédié un courier à Vienne pour porter l'ordre à M. le Baron de Bréteuil, notre ambassadeur, de s'assurer des dispositions du cabinet impérial & des conditions qu'on met à la paix. Lorsqu'on sera d'accord sur ce point, on entamera une négociation, & l'on conviendra du

lieu où ſe tiendront les conférences. L'impératrice de Ruſſie, qui veut toujours avoir quelque influence dans les affaires de l'europe, prétend auſſi jouer le rôle de médiatrice; on pourroit, dans l'affaire dont il s'agit, ſe paſſer d'elle ; mais par déférence pour la cour de Vienne, nous voulons bien accepter l'intervention de cette ſouveraine, pourvu cependant qu'elle ne porte pas ſes prétentions trop loin.

La cour de Vienne doit en vérité s'applaudir de ſon traité d'alliance avec nous; c'eſt l'ouvrage du prince de Kaunitz dont vous faites un ſi bel éloge dans votre dernière. Ce miniſtre a mis fin à cette rivalité & à cette haine qui ſubſiſtoient depuis ſi longtems entre les deux maiſons ; & le duc de Choiſeul a cimenté cette alliance par le mariage du Roi avec une archiducheſſe. Beaucoup de nos politiques ſont fâchés de cette union entre la maiſon de Bourbon & celle d'Autriche ; cependant je la trouve très utile dans ce moment pour l'une & pour l'autre. De notre côté, nous n'avons point à craindre une guerre de terre comme en 1744 & en

1756, lorsque nous étions en guerre avec l'angleterre ; n'aiant à préfent que ces feuls rivaux à vaincre, je vous affure que nous en viendrons à bout.

Vous me demandez, mon cher comte ! des nouvelles de M. d'Eftaing ; une corvette arrivée de Bofton en 29 jours, vient de nous en apporter. Elle étoit chargée de la part de ce général, d'un journal de tout ce qui s'eft paffé depuis fon départ de Toulon jufqu'au 25 octobre. Il fe juftifie du peu de fuccès de fes opérations militaires, qui n'ont pu, dit-il, être auffi avantageufes qu'il l'auroit defiré par la raifon qu'il eft arrivé trop tard en amérique, aiant été retenu longtems dans la méditerranée. Le comte d'Eftaing mande en outre qu'il a mis à la voile le 3 Novembre avec toute fa flotte ; qu'il avoit pris fur fon bord quelques américains des plus notables du pays, & qu'il étoit fuivi de plufieurs vaiffeaux marchands. Ce général n'a pas permis que la corvette chargée de fes dépêches le quittât avant le cinquieme jour de navigation, alors elle ne s'eft féparée de lui que par une brume

très

très épaiſſe, parcequ'il ne vouloit pas qu'elle put dire, à ſon arrivée en Europe, la route que la flotte avoit tenue. D'après la connoiſſance qu'on a du génie actif & entreprénant du comte d'Eſtaing, on ſuppoſe qu'il eſt allé tenter quelqu'expédition importante, dont on ne ſera inſtruit que par ſes ſuccès ou ſa défaite. On dit que dans une lettre particulière qu'il a écrite au Roi, il ſe plaint de pluſieurs officiers de ſon équipage & de leur inſubordination; mais comme on ſoupçonne M. de Sartine d'être un peu d'intelligence avec ces derniers, il eſt probable que ces plaintes ne feront point écoutées.

Une nouvelle plus intéreſſante pour nous & très alarmante pour nos ennemis, c'eſt une réponſe que nous venons de recevoir de la cour de Madrid, dans laquelle il eſt dit que S. M. catholique eſt réſolue de nous fournir les ſecours ſtipulés par le pacte de famille, dans le cas où les anglois voudroient continuer la guerre. On ajoute une phraſe, à laquelle je ne crois pas par la raiſon qu'elle porte un caractère trop marqué d'ironie & de déri-

riſion,

rifion, la voici : Le Roi d'Efpagne doit avoir dit, *Qu'il efperoit que fa démarche, conforme aux traités avec la France, n'apporteroit aucune altération à la bonne harmonie qui fubfifte entre les cours de Londres & de Madrid.....* Ce n'eft furement pas là mon avis, & je fuis très perfuadé que le Roi & la nation britannique ne verront pas de bon œil cette déclaration dont la tournure eft à peu-près femblable à celle de notre manifefte, où après avoir foulevé les colonies angloifes contre la mere-patrie, nous cherchions à perfuader au cabinet de St. James, que nous voulions vivre en bonne intelligence avec lui...

Si l'état qu'on nous envoye de la marine de l'Efpagne eft vrai, fon alliance fera pour nous de quelque poids. Elle compte dans fes ports 67 vaiffeaux de ligne, 31 frégates & un grand nombre d'autres bâtimens légers tous armés en guerre. Cette marine jointe à la nôtre peut faire beaucoup de mal à celle des anglois. On affure cependant que tout cet appareil formidable ne les effraye pas, & qu'ils fe fentent affez de reffources & de courage

pour

pour réſiſter au forces réunies des deux puiſſances. Je vous avoue en mon particulier que je ſerois fâché que l'Eſpagne ſe joignît à la France contre la Grande-Brétagne, cela ne ſeroit point généreux de notre part. Comme il n'y a pas d'apparence qu'aucune puiſſance prenne fait & cauſe pour les anglois, il ſeroit bien plus beau de nous meſurer ſeuls avec eux; il y auroit alors de la gloire à les vaincre, & ils en auront au contraire à être ſeuls contre tous... On prétend, mais je ne peux le croire, que nous voulons auſſi nous aſſurer de la Hollande, la détacher de l'Angleterre & la faire déclarer en notre faveur. Je doute que nous puiſſions réuſſir dans ce projet; Leurs hautes Puiſſances ſont, je crois, trop ſages, & elles ont des raiſons d'intérêt & de politique qui les obligent de reſter étroitement unies avec les anglois. Cependant de la manière dont on traite les affaires aujourd'hui, je ne ſerois point étonné de voir les états-généraux faire le ſacrifice de leurs vrais intérêts pour courir après une chimère.

Le comte de Vergennes a dit en confidence à quelqu'un : *Je peux disposer à mon gré de plusieurs membres des Etats de la province de Hollande ; l'or me les a rendu favorables ; ils m'ont tout promis, mais ils me vendent cher leurs services. Dans la circonstance où nous nous trouvons, il est important de détacher la république de l'angleterre & d'empêcher que le Stadhouder ne favorise cette dernière. Je suis on ne peut plus content du duc de la Vauguyon ; il a deja fait des merveilles à Amsterdam, les regens & une partie du peuple sont pour lui, & tandis que ce ministre se fait des amis, l'ambassadeur d'angleterre à la Haye s'aliene les esprits par le ton haut & menaçant qu'il prend. Le cabinet de St. James devroit, à ce qu'il me semble, renoncer à cette manière imperieuse de traiter avec ses alliés ; il voit qu'elle ne lui a pas réussi, même vis-à-vis de ses sujets de l'amerique. La conduite du ministre britannique ne tardera pas à ouvrir les yeux aux Etats-généraux sur le danger qu'il y auroit à continuer leurs liaisons avec la cour de Londres. J'ai le projet de rompre l'alliance qui subsiste entre ces deux puissances, & j'y réussirai.*

D'a-

D'après ces intentions de M. de Vergennes & la conduite qu'il tient, que les anglois ne peuvent ignorer, il me paroit que ces derniers ont une trop bonne opinion d'eux mêmes & qu'ils n'agiſſent pas comme il le devroient pour ſe faire des amis ou conſerver ceux qu'ils ont. Qu'en penſez-vous, mon cher comte?

Nous voilà pour quelques mois dans la diſette de nouvelles; pendant cet hiver nos frondeurs & nos politiques de caffé vont faire la récapitulation de tout ce qui s'eſt paſſé dans le cours de cette premiere campagne, & leur critique va s'exercer contre ceux qui ont donné quelque priſe à la médiſance.

Ceux qui ne ſont pas amis de M. le comte d'Orvilliers, lui reprochent d'être reſté trente trois jours ſur l'océan & à l'entrée de la Manche ſans avoir rien tenté, ni même cherché à faire connoiſſance avec l'amiral Keppel. Notre eſcadre eſt revenue pucelle à Breſt de ce ſecond voyage; on eut deſiré qu'elle n'eut pas été ſi ſage.....

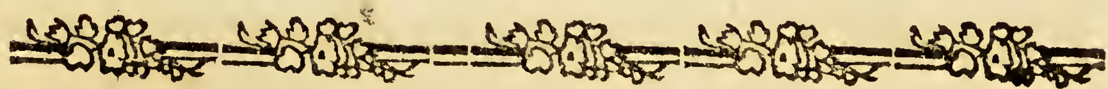
Je vous ai déja parlé de l'inutilité du camp de Normandie, & du peu de ſuccès des manœuvres dont le maréchal de Broglie y fit faire l'eſſai. Cependant ce général s'en tient toujours à ſon opinion ; il prétend qu'on ne peut apprécier ſon ſyſtême dans un camp de plaiſance, que ce n'eſt que dans un combat réel qu'il eſt poſſible de le juger. Ceux qui ne ſont pas de ſon avis diſent qu'il eſt heureux pour la France, que M. de Broglie n'ait pas fait uſage de cette nouvelle tactique contre le prince héréditaire à la bataille de Berghem ; qu'au lieu d'être vainqueur, comme il l'a été, il eut ſûrement été vaincu. On regrette que ce général ſe ſoit laiſſé entrainer à ce nouveau ſyſtême, reconnu pour mauvais à cauſe de l'effet terrible du canon ſur l'ordre profond. C'eſt auſſi l'obſervation qui lui fut faite par M. de Viſipatour à qui il demandoit ſon avis. *Mon général*, lui répondit cet officier, *cette nouvelle maniere de faire la guerre eſt bonne pour tout recevoir & ne rien rendre.*

Il étoit décidé que tout iroit mal à ces deux camps de Normandie qui devoient

faire trembler les anglois ; les ordres pour les approviſionnemens étoient ſi mal donnés, toutes les précautions ſi mal priſes, que les vivres de premiere néceſſité ont manqué ; le pain s'eſt vendu fort cher & le reſte à proportion. Si pareille choſe arrive dans l'intérieur de la France, jugez de ce qu'il en feroit ſi nos armées étoient en pays ennemi. Chez vous, mon cher comte, on puniroit ſévèrement les inſpecteurs qui auroient été chargés de ces détails ; ici ils obtiendront des récompenſes. Autant de tems que nous n'aurons pas un roi guerrier, notre conſtitution militaire reſtera imparfaite ; nos généraux ſont de petits deſpotes à la tête des armées ; l'intérêt de l'état, la gloire de leur monarque eſt ce dont ils s'embaraſſent le moins. Ceux qui ont des talens ſont ſacrifiés à la jalouſie des miniſtres ou des protecteurs de cour, & le monarque ne ſe décide que ſur les rapports qu'on lui fait. Cependant rien, à mon avis, n'eſt tel que l'œil du maître.

Adieu, mon cher comte ! dans ma prochaine

chaine je vous parlerai de nos marins & vous dirai de quelle manière on nomme au commandement des frégates & aux gouvernemens des colonies. J'ai récueilli à ce fujet des anecdotes précieufes qui vous amuferont. J'ai l'honneur d'être &c.



LETTRE V.

DE BERLIN, *le 18 Décembre 1778.*

Du Comte de.... à Mr. de....

Je me fuis procuré copie, Monfieur! d'une lettre que le Roi de Pruffe écrivit à un de fes officiers-généraux, lorfque S. M. marcha dans les premiers jours de Septembre avec toute fon armée fur Lauterwaffer. Comme tout ce qui vient de ce grand monarque eft intéreffant, j'ai cru vous faire plaifir en vous communiquant cette lettre; vous y verrez avec quelle franchife il parle de lui-même & des fautes qu'il peut avoir faites.

Copie d'une lettre du Roi de Pruſſe à un de ſes généraux, datée du camp pruſſien le 2 Septembre 1778.

Mon cher général ! voila la campagne qui avance, ſans que nous ayons eu de grands ſuccès. J'ai cru que je pourrois tenter quelque entrepriſe contre l'ennemi, mais aucun de mes projets n'ont réuſſi. Quelques officiers de l'armée autrichienne ſont venus pour reconnoître ma poſition ; le compte qu'ils rendront à l'Empereur lui ôtera, je crois, l'envie de m'attaquer.

La grande armée autrichienne reſte toujours immobile ; je me ſers de toutes les ruſes & ſtratagêmes poſſibles pour l'attirer hors de ſon camp, mais je ne peux y réuſſir. Je viens d'apprendre qu'il s'eſt tenu un grand conſeil où Laudhon doit avoir été appelé ; d'après toutes mes combinaiſons, je crois ſavoir à peu-près de quoi il eſt queſtion. En attendant je ſuis d'avis de faire faire une marche en avant, mais d'un autre côté. Je crains que ce ne ſoit, comme on dit, un coup d'épée dans l'eau, car l'Empereur a réſolu, à ce qu'il me paroît, de ne pas ſe remuer du poſte qu'il occupe. Je vous avouerai qu'il eſt cruel que nous n'ayons pas encore pu forcer l'ennemi

nemi au combat & engager quelque action décisive. Je suis occupé dans ce moment d'un nouveau plan pour terminer, s'il possible, glorieusement la campagne ; je le communiquerai au prince Henri & à vous avant de le mettre à exécution. Je veux risquer le tout pour le tout, au hazard même de perdre une bataille ; ce sont souvent les coups désespérés qui réussissent le mieux; si nos ennemis ne nous devinent pas encore, je réponds du succès.

Je suis bien fâché que notre marche à Hohen-Elbe ait été découverte ; ma jonction avec le prince Henri étoit certaine sans quelques fautes qui ont été faites & que j'aurois dû prévoir. Les autrichiens ne manqueront pas de faire sonner bien haut les succès qu'ils ont eus à l'attaque de mon arriere-garde, mais ils ne m'ont pas fait le mal qu'ils auroient pu. Le comte de Wurmser avoit, dit-on, l'intention de brûler les chariots remplis de munitions de guerre; il a échoué dans son entreprise. Les cuirassiers de Podewils, les dragons de Kroskow & les Bosniaques firent une si bonne contenance près de Hohenbruck sur le chemin de Trautenau, qu'ils forcèrent l'ennemi de se retirer sans avoir pu exécuter son projet & avec une perte considérable. Le second ba-

taillon du régiment du prince de Prusse, ainsi que celui d'Erlach se sont aussi distingués dans cette action; la belle défense qu'ils ont faite a empêché l'ennemi de parvenir jusqu'à Trautenau, où il auroit pu s'emparer de la caisse militaire, des munitions de guerre & détruire notre boulangerie & notre hôpital de campagne; ce qui lui auroit infailliblement réussi, si son attaque avoit été faite en forces comme il le pouvoit.

Dans le compte qu'on me rend de cette affaire, on me dit que ce général de Wurmser est un excellent officier & qu'il auroit pu nous faire beaucoup de mal, mais qu'il n'avoit sous ses ordres que 36 escadrons, quelqu'infanterie hongroise & un détachement d'artillerie à cheval. Ces troupes n'étoient pas suffisantes pour assurer le succès de son entreprise.

J'avois reçu l'avis du projet qu'on avoit de m'attaquer dans ma marche, mais comme il m'avoit éte donné par deux déserteurs, je ne voulus pas y croire. J'ai mal fait, mon incrédulité auroit pu me devenir funeste, si l'ennemi étoit entré dans Trautenau. Mon arriere-garde s'est bien comportée dans cette occasion, & je recompenserai les officiers qui s'y sont distingués.

Con-

Continuez, mon cher général! de m'instruire de ce qui se passera où vous êtes; après-demain vous le serez par moi de mes projets futurs. Adieu, je suis votre affectionné ami

FREDERIC.

Je desire, Monsieur! que la lecture de cette lettre vous fasse autant de plaisir qu'elle m'en a fait. Il est étonnant qu'au milieu des affaires importantes dont notre souverain est occupé, il trouve encore le tems d'entretenir une aussi grande correspondance; sa sœur, la princesse Amélie, reçoit presque tous les jours de ses lettres & il y a encore beaucoup de personnes à qui il écrit: il a composé pendant cette campagne l'éloge de Voltaire.

On nous mande de Vienne que depuis le retour de l'Empereur il se tient de fréquens conseils & que S. M. l'Impératrice voyant le peu de succès qu'a eu cette campagne, veut faire la paix à tel prix que ce soit. L'Empereur sera obligé de se conformer aux volontés de sa mere; il a voulu, dit-on, mettre le prince de Kaunitz dans ses intérêts, mais il n'a pu y réussir, & ce dernier est de l'avis de sa souveraine.

Cependant on prend toutes les précautions pour mettre la Bohême à couvert de toute tentative de notre part. Suivant les raports qui nous viennent de ce pays, on a entrepris par ordre de l'Empereur différens ouvrages pour nous arrêter, dans le cas où nous voudrions faire quelque incurſion de ces côtés pendant l'hiver ou à l'ouverture de la campagne prochaine. On tire à cet effet une ligne de circonvallation depuis Töplitz juſqu'à Leutmeritz, vingt-mille payſans ſont occupés à ces travaux ; il ſera fait en outre des abbatis dans tous les bois qui ſe trouvent ſur les frontières, où il y a des paſſages pour entrer en Bohême. Dans les campagnes, on creuſe de larges foſſés que l'on garnit de chevaux-de friſe. Je perſiſte à croire que ces meſures que l'on prend ſont inutiles, & qu'au printems prochain on s'occupera de négociations pour la paix.

Les ennemis continuent cependant toujours à faire la petite-guerre. On m'écrit de l'armée que les autrichiens au nombre de dix mille hommes environ ont attaqué

le 23 du mois dernier les troupes que nous avons dans les diftricts de Jägerndorff & de Troppau ; ils vouloient tenter une furprife fur ce dernier endroit, mais ils ont été repouffés. Ils arrivèrent le 23 vers une heure du matin avec des croates & quelqu'infanterie reglée ; leur attaque fe porta d'abord fur les poftes avancés du bataillon-franc de Steinmetz, qui fe défendirent vaillamment jufqu'à ce que tout le bataillon fut raffemblé ; celui-ci repouffa à fon tour l'ennemi, ce qui ne fe fit pas fans beaucoup de perte à caufe de la fupériorité de ce dernier ; le colonel Steinmetz fut tué à la tête de fon bataillon. L'ennemi revint en forces & fit une nouvelle tentative contre Weiskirchen ; il avoit difpofé fur les hauteurs quelques pieces de canon & des obufiers, dont le feu fut dirigé fur ce village à l'effet de l'incendier, mais deux maifons feulement furent brûlées. Le régiment de Thuna marcha vers ces hauteurs, il en chaffa les croates. Le général de Stutterheim fit exécuter une manœuvre pour tourner les hauteurs où s'étoit porté l'ennemi qui

 avoit

avoit le projet de percer vers cet endroit; il réussit à le chasser de ses retranchemens & l'obligea de se retirer avec perte de beaucoup de monde.

Le 26 il y eut une nouvelle action, mais beaucoup plus sérieuse que la premiere. Ce jour à deux heures du matin l'ennemi tenta une surprise sur Troppau, mais il fut découvert, le piquet qui étoit en avant l'apperçut dans l'obscurité; les feux d'allarme aiant été allumés près de Troppau, les fanaux placés sur la montagne de Cappellenberg près de Jägerndorff avertirent bientôt de l'approche des autrichiens. A ce signal tout le corps du général de Stutterheim marcha sur la place d'allarme où il resta sous les armes tout le reste de la nuit. Des patrouilles qu'on avoit envoyées à la découverte rapportèrent que l'ennemi s'étoit retiré; mais le même jour après-midi, on le vit reparoitre près du village de Weiskirchen; il avoit placé des obusiers sur le Pfaffenberg, hauteur qui se trouve à la droite de Weiskirchen, il mit le feu à différens endroits, & réduisit ce village en cendres. Le premier

ba-

bataillon de Thuna s'avança pour attaquer cette hauteur où l'ennemi étoit en forces. Le général Stutterheim marcha de ſon côté avec tout ſon corps & ſe porta vers les retranchemens de l'ennemi qu'il attaqua avec tant de bravoure, qu'après un combat des plus vifs il le força de ſe retirer comme à l'affaire du 23, & d'abandonner tous les poſtes où il s'étoit établi avec ſept à huit bataillons d'infanterie, des croates & beaucoup d'artillerie. Les autrichiens ont eu, dans cette action, trois à quatre cens hommes de tués & au moins autant de bleſſés. De notre côté la perte a été auſſi aſſez forte; on s'eſt battu avec acharnement depuis une heure de l'après-midi juſqu'à la nuit. On eſpere que le mauvais ſuccès de ces deux entrepriſes ôtera aux autrichiens l'envie de chercher à nous ſurprendre; il eſt certain que s'ils avoient réuſſi, ils auroient pu nous faire un mauvais parti.

S. M. pour témoigner ſa ſatisfaction ſur la bonne conduite des officiers & des ſoldats qui ont eu part à cette affaire, a fait

diſtri-

diſtribuer de l'argent à ces derniers, & il a fait une promotion parmi les premiers & diſtribué des croix du mérite. Vous conviendrez que les hommes ſont bien fous de vendre ainſi leur vie pour de l'argent, des honneurs & des décorations. J'aime au reſte cette dernière maniere de récompenſer que nous tenons de vous ; elle ne coûte rien aux ſouverains & honore le guerrier qui porte à ſa boutonnière la marque de ſa valeur ; car il eſt bon que vous ſachiez que chez nous cette croix du mérite n'eſt donnée qu'à celui qui l'a bien méritée & qu'elle n'eſt jamais accordée à l'intrigue ni aux ſollicitations.

Le Roi a pris ſon quartier - général à Breslaw & le prince Henri aura le ſien à Dreſde. Toute la gauche du cordon & de la chaine avancée a été confiée au prince-héréditaire de Brunswic, qui ſe trouve à Troppau ; le commandement du centre a été donné au prince d'Anhalt-Bernbourg poſté à Zittau, & la droite eſt ſous les ordres du général Saxon comte d'Anhalt, qui a ſon quartier à Zwickau. Six régimens de cavalerie qui ont ſervi

dans

dans l'armée combinée, ſont rentrés dans la marche de Brandenbourg & le pays de Magdebourg pour faciliter leur ſubſiſtance pendant les quartiers d'hiver; le général qui les commande a pris le ſien à Cotbus. Telle eſt la diſpoſition de l'armée; elle eſt faite de maniere qu'au premier coup de tambour elle peut être raſſemblée.

Des lettres que j'ai reçues hier de Breslau, m'aſſurent que le Roi eſt entré de nouveau en correſpondance avec l'Impératrice-Reine & que cette ſouveraine veut, quoiqu'il en coûte, arranger l'affaire de la Baviere. L'Empereur, ajoutent ces lettres, n'eſt pas du tout du cet avis; il veut encore riſquer une campagne; le général d'Ulrichshauſen eſt dans ſa confidence, il lui a donné ordre de nous harceler pendant l'hiver. Il s'acquitte aſſez bien de ſa commiſſion, car c'eſt lui qui commandoit à l'affaire du 26 du mois dernier; le plan avoit été formé, dit-on, de concert avec S. M. Imperiale. On dit que ce général autrichien ne dort jamais, qu'il

qu'il eſt d'une activité étonnante & le tourment de ceux qui ſervent ſous ſes ordres. Il ſe promene la nuit comme un ſomnambule, viſite les poſtes avancés, va à la découverte, & rêve toujours aux moyens de faire quelque ſurpriſe.

Le Roi attend le prince de Repnin, qui eſt chargé, dit-on, de la part de ſa cour de faire des propoſitions pour une médiation. On parle ici du départ prochain du marquis de Pons pour Breslaw; on ne croit pas cependant que ce ſoit lui qui ſera choiſi pour être un des médiateurs; le prince de Kaunitz déſire que ce ſoit le Baron de Bréteuil. Le Roi a fait à ce ſujet une plaiſanterie: comme le nom de famille de cet ambaſſadeur de France eſt *le Tonnelier*, ce monarque a dit: *On ne pourroit mieux choiſir pour raccomoder les cercles de l'Empire.* Vous voyez que S. M. ſait faire auſſi des calembourgs; elle va entrer en rivalité avec votre marquis de Bievres, qui, dans ce genre, mérite la réputation qu'il s'eſt faite. On deſire ici que l'évenement juſtifie ce calembourg ſur M. de

Bré-

Bréteuil; cette guerre déplait à tout le monde & le Roi l'a entreprise contre l'avis de tous ceux de ses ministres & généraux qu'il a consultés. Cette campagne a coûté beaucoup de monde, tant par les maladies qui ont regné dans l'armée que par la désertion. Quelqu'un d'instruit me mande que nous avons perdu plus de trente mille homme ; notre pays aura de la peine à réparer cet échec.

En 1770 on fit passer un avis au Roi, dont il ne tint aucun compte alors & qu'il regardoit comme le rêve de quelques-uns de vos nouvellistes du palais-royal. Voici ce que c'est : On l'avertissoit que l'Impératrice-Reine s'occupoit des moyens de faire élire le plus jeune des Archiducs coadjuteur de Cologne. Le monarque rejetta cette nouvelle qu'il traita de folie, digne, ajouta-t-il, d'aller de pair avec toutes celles que le duc de Choiseul avoit faites en politique, car vous savez qu'il n'aimoit point ce ministre. En 1775 un second avis fut encore envoyé au Roi sur le même objet; il étoit accompagné de cir-

con-

conſtances qui méritoient quelque attention. Un certain miniſtre de Belderbuſch, qui poſſédoit toute la confiance de l'électeur ſon maître, que le Roi regardoit comme un imbécille & qui n'étoit rien moins que cela, avoit à ſe plaindre de notre cour, (il n'avoit pas tort, dit-on). Voulant ſe vanger des tracaſſeries que lui faiſoit notre cabinet, il imagina d'envoyer à l'Impératrice-Reine un émiſſaire pour lui propoſer de déterminer ſon maître à ſe nommer un co-adjuteur en la perſonne de ſon auguſte fils l'archiduc Maximilien. Marie-Théréſe ſentit tout l'avantage d'un pareil établiſſement; le prince de Kaunitz fut conſulté; il prévit d'abord tous les obſtacles qu'il y auroit à ſurmonter, il goûta cependant le projet, mais il recommanda de tenir les choſes cachées. Le ſecret fut ſi bien gardé, que le Baron de Riedeſel qui eut des ordres à ce ſujet, ne put jamais parvenir à rien découvrir. Il écrivit au Roi „ qu'il pouvoit l'aſſurer qu'il n'a„ voit jamais été queſtion de cette affaire; „ que tout ce qui ſe débitoit n'étoit fon„ dé que ſur des propos de nouvelliſtes

de-

„ déſœuvrés , deſtitués de toute vraiſem-
„ blance & dont il garantiſſoit la fauſſeté.

On a maintenant des renſeignemens certains à ce ſujet , mais malheureuſement il n'exiſte aucune preuve par écrit ; la cour de Vienne niera le tout, & comment lui prouver qu'elle a tort ?

Suivant la conſtitution de l'empire , l'électeur de Cologne peut choiſir pour ſon ſucceſſeur qui bon lui ſemble, mais il n'eſt pas indifférent pour S. M. que ce ſoit un prince de la maiſon d'autriche, qui ſoit électeur de Cologne & évêque de Munſter. On accuſe votre comte de Vergennes d'être pour quelque choſe dans cette intrigue ; ſi vous en êtes inſtruit, je vous ſerai obligé de me le communiquer. On donne pour certain que la cour de Vienne s'eſt aſſurée de tous les ſuffrages , excepté du nôtre que nous ne donnerons ſurement pas ; mais il ſe pourroit bien qu'on paſſât outre , ſi tout ce qu'on écrit à ce ſujet eſt vrai.

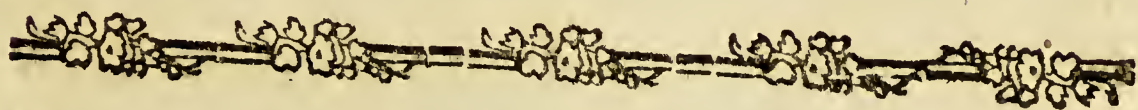
Le Roi vient de faire imprimer un nouveau mémoire en réponſe à l'accuſation

de faux dont on charge l'*acte de rénonciation de l'archiduc Albert d'autriche* publié par notre cabinet. S. M. pour se justifier aux yeux de toute l'europe, indique la source d'où elle a tiré l'acte en question. Le baron de Seckenberg, conseiller de régence de Hesse-Darmstadt, l'avoit copié pour son pere, conseiller aulique. Plein d'un zele patriotique, & croyant pouvoir rétablir par là le repos en allemagne, il envoya, au mois de Juin dernier, cette piece à la cour palatine, d'où un ami particulier du duc des Deux-Ponts nous en a fait passer une, copie. Il nous a aussi été communiqué par la même voie, que lors de l'occupation de la Bavière par la maison d'autriche au commencement de ce siecle, il fut enlevé des archives bavaroises beaucoup de documens, qui, s'ils existoient encore dans ces archives, prouveroient combien peu leurs Majestés impériales sont fondées dans leurs prétentions.

On écrit dans ce moment de l'armée, que le duc de Brunswick veut prendre sa revanche de ce qui s'est passé le 23 & le 26 du mois dernier. Le Roi lui a envoyé

voyé des renforts, & il doit s'être avancé de nouveau ſur les frontières de la Moravie. Si cette nouvelle eſt vraie, nous ne tarderons pas à être inſtruits de ce qui ſe ſera paſſé.

Adieu, Monſieur ! je ſuis toujours votre tout dévoué &c.



LETTRE VI.

VERSAILLES, *le 24 Décembre.*

De Mr. de.... au Comte de....

J'étois hier à l'*Oeil de boeuf* (*) ; vous connoiſſez cet endroit, mon cher Comte ! on y racontoit une choſe aſſez plaiſante que je vais vous rendre : Un officier de la marine royale a obtenu le comman-

(*) C'eſt là où les princes du ſang, les plus grands Seigneurs de la cour, enfin tous les courtiſans ſe trouvent le matin pour attendre le petit-jour & le grand jour du Roi & être introduits près de S. M.; le ſoir ils s'y raſſemblent pareillement pour être invités à ſouper ou aſſiſter au coucher. D'autres qui ont des graces à ſolliciter, des audiences à demander, & qui ne peuvent avoir entrée chez les miniſtres, les attendent au paſſage, à la ſortie du conſeil, & leur racontent en courant leurs af-

dement d'une frégate d'une manière ſingulière ; c'eſt un grand amateur de muſique & un des plus zèlés admirateurs du chevalier Gluck. Notre miniſtre de la marine connoiſſoit l'enthouſiaſme de cet officier pour ce muſicien ; & lorsqu'il fut queſtion de nommer au commandement des frégates, & qu'on en vint à l'*Iphigénie*: *Oh pour celle-là,* dit-il, *je la donne à M. de..... grand amateur de l'opera de ce nom ; j'eſpere qu'il juſtifiera mon choix*. Heureuſement il ne s'eſt pas trompé, mais il ſe pouvoit fort bien que l'évenement ne réaliſât point ſon eſpérance, car on peut être un très bon muſicien & un

faires. Quelquefois cela leur réuſſit, lorsque ces ſous-viſirs ſont de bonne humeur. Je me ſouviens, lorsque j'étois courtiſan & que j'allois fréquemment à cet *oeil-de boeuf*, que le duc de Choiſeul, pour ſe débaraſſer des importuns qui l'obſédoient lorsqu'il ſortoit de chez le Roi, dès qu'il m'apperçevoit, m'appeloit à lui & affectoit d'avoir des choſes importantes à me dire ; il me parloit bas, mais de choſes très ordinaires. Je l'accompagnois juſqu'au pied du grand eſcalier où ſa chaiſe-à porteur l'attendoit. Ceux qui me voyoient dans cette intimité avec ce miniſtre tout-puiſſant me croyoient initié dans les ſecrets de l'état & l'homme en faveur. Ils ſe trompoient.

un mauvais marin. Ceci me rappelle une avanture à peu - près ſemblable arrivée ſous le miniſtère du duc de C. . . . , mais qui n'eut pas une ſuite auſſi heureuſe. Quelqu'un obtint le gouvernement de Cayenne pour avoir fait, ſoi - diſant, a des filets de faiſans une ſauce à la Turque. Voici l'hiſtoire.

On avoit propoſé au duc de C. . . . différens projets pour l'établiſſement de Cayenne ; il fut d'abord queſtion de donner de nouveaux ſecours à la colonie, qui lui faciliteroient les moyens de faire des défrichemens & d'étendre ſon territoire ; ce projet étoit très bien vu. Le ſecond avoit pour objet de fonder une nouvelle colonie à quelque diſtance de l'ancienne ; cette idée n'avoit pas le ſens commun, cependant on l'adopta.

Les commis des bureaux avoient des créatures à placer ; l'établiſſement projetté exigeoit la formation d'un état-major, compoſé d'un intendant, d'un commandant &c. Le duc de C. . . . eut la foibleſſe de conſentir à ce qu'on lui démandoit ; ſon premier ſécrétaire de la ma-

rine lui propofa Chanvalon; un protegé de madame la ducheffe de C. . . . , follicité par les philofophes & les économiftes, s'intéreffa pour le chevalier Turg. . . . homme d'efprit mais à fyftême, grand naturalifte, grand botanifte, jouiffant de beaucoup de confidération à l'académie des fciences, aiant tenu galere comme chevalier de Malthe. Tous ces titres militoient en faveur du protégé; en outre, les premiers commis qui conduifoient cette intrigue, étoient perfuadés que le chevalier Turg. . . , arrivé à Cayenne, fe reposeroit du foin de l'adminiftration fur l'intendant, & que ce dernier pourroit tailler en plein drap & enrichir fes protecteurs & lui, car ce Chanvalon jouisfoit de la plus mauvaife réputation. Le duc de C. . . . fe laiffa perfuader, & c'eft une des grandes fautes qu'on lui réproche. Ce plan adopté, il s'agiffoit de le faire agréer au Roi. Louis XV. n'aimoit point qu'on lui propofât des gens qu'il ne connoiffoit pas; le chevalier Turg. . . n'avoit prefque jamais paru à la cour; fon frère l'intendant étoit un homme d'une probité reconnue, laborieux,

jou-

jouissant dans son intendance de la plus haute considération, ne venant jamais solliciter de graces ni d'avancement, faisant tout le bien possible dans la province de Limosin confiée à ses soins. Dans tout autre pays le mérite & les services de cet intendant eussent été un titre de recommandation pour le chevalier Turg... mais ici, pour obtenir de l'avancement, il faut intriguer, importuner, & se montrer lorsqu'il fait *grand jour chez le Roi.*

Lorsque le chevalier Turg ... rendit sa visite au duc de C...., ce ministre lui témoigna la crainte qu'il avoit de ne pas réussir. ,, Il me semble, lui dit-il, ,, qu'il y a longtems que vous n'avez pa- ,, ru ici ,, — *C'est du plus loin qu'il m'en souvienne.* — ,, Le Roi vous connoit-il de vue, ,, de nom ,, ? *Je n'en sais rien* — ,, Mais ,, cela m'étonne, avec le nom que vous ,, portez on peut avoir des prétentions.,, — *Je n'en ai jamais eu.* — ,, Comment vi- ,, vez-vous ,, ? — *Dans mes terres que j'aime beaucoup* — ,, Hem, on peut aimer ses ter- ,, res & cependant se montrer quelque- ,, fois ,, — *C'est ce que je fais, Monsieur le*

 Duc.

Duc ! je passé l'été à ma campagne, & l'hiver je viens à Paris — „ Qui voyez vous „ ? — *Rouelle, Cadet, Macker & quelques amis que j'ai dans l'académie des sciences* — „ Ce „ n'est pas cela que je vous demande ; „ quels sont les ministres que vous con- „ noissez „ ? — *Aucun* — „ & des gens „ de la cour ? „ — *Aucun, ils sont tous ignorans, intriguans, trompeurs ; je n'en vois point.* — „ Des femmes „ ? — *Je n'en fréquente plus, celles de la cour sont trop exigeantes, j'aime mes aises, & n'aime point leurs ridicules* — „ Comment, point de femme „ ? — *J'en ai une à moi, dont j'ai des enfans.* — Des „ enfans, chevalier de Malthe ! êtes vous „ donc marié „ ? — *C'est à peu-près la même chose.* — „ Mais l'êtes-vous ? „ — *Il n'y manque que la formalité. Je voudrois donner un état à mes enfans, mais je crains d'un autre côté de faire de la peine à mon frere. Je vous prie, Mr. le Duc ! que ceci reste entre nous ; je vous demande le secret.* — „ Je vous pro- „ mets de le garder, mais venons en au „ fait. Vous êtes chevalier de Malthe, „ vous avez des enfans ; vous voulez „ vous marier & aller à Cayenne com- „ me commandant, rien de tout cela ne

„ m'em-

„ m'embarasse ; la seule difficulté est de parler de vous au Roi & de lui persuader qu'il „ vous connoit. Dans mon premier travail avec S. M. je l'entretiendrai de votre frère l'intendant, de l'ancien prevôt des marchands, de vous. Tenez, „ je lui dirai que vous êtes borgne.... „ (Le chevalier Turg... fronca le sourcil). Le duc sourit. „ Voila, ajouta-t-il, " comment j'arrangerai votre affaire ; j'en ai „ fait de même pour l'évêque d'Orléans; „ j'ai parlé de lui dans les petits apparte-mens, de sa famille, & cela me réussit. Lorsqu'on le mit sur la feuille des „ bénéfices, S. M. dit à l'évêque : *Oh, je le connois celui-là ; bonne maison, bon gentilhomme.* „ Voilà comme sont les Rois, ils „ veulent avoir l'air de tout savoir ; le „ notre est le premier généalogiste de son „ royaume, l'Empereur prétend être le „ premier banquier de l'europe, le Roi „ de Prusse apprend par cœur le nom de „ quelques bas-officiers & soldats de chacun de ses régimens ; il les appelle lorsqu'il passe les revues, il paroit les connoître ; on crie au miracle, on croit „ qu'il sait les noms des deux cens mille

„ hommes qui le ſervent, & on admire „ cette mémoire royale. Vous ignorez „ tout cela dans vos terres. „ — *Oui, mais comment ferez vous donc, monſieur le duc! pour me propoſer ?* — „ Je vous avoue que „ je ſuis embarraſſé. Quoi, vous ne con- „ noiſſez pas une ame à Verſailles, à Mar- „ li, à St. Germain ? — *Attendez, dans le dernier endroit, je connois le jardinier du duc D....* — „ Bon! „ — *A Trianon, je connois Richard* — „ Non, non; St. Ger- „ main vaut mieux, tenons nous en là, „ votre affaire eſt faite. Adieu, vous au- „ rez bientôt de mes nouvelles. „ Trois ſemaines ſe paſſent, le chevalier Turg.... croit ſon affaire manquée. Enfin il reçoit une lettre du duc qui contenoit ces lignes :

„ Venez ici, Monſieur! pour être pré- „ ſenté au Roi & le remercier de la pla- „ ce de commandant de Cayenne à laquel- „ le vous êtes nommé. Je me fais un vrai „ plaiſir de vous annoncer cette nouvelle, „ perſuadé que vous juſtifierez le choix „ que S. M. a fait de vous pour remplir

„ un

„ un poſte auſſi important. J'ai l'honneur „ d'être &c. „

Le chevalier Turg. . . part auſſitôt pour Verſailles, va chez le duc de C. . . . qui lui dit : „ Je vous ai fait attendre longtems, mais il me l'a fallu pour „ réuſſir — *Comment avez-vous fait?* — „ Je „ m'en ſuis tiré très plaiſamment; j'ai „ parlé de vous au duc D. . ,. pour qu'il „ vous fit connoître; je lui ai nommé ſon „ jardinier, votre liaiſon avec lui, vos „ goûts pour l'hiſtoire naturelle, mes „ vues ſur Cayenne; il m'a compris „ — *Eh bien* — „ Avant-hier, après le ſouper „ du Roi, il m'a dit : *Vous pouvez propoſer votre chevalier Turg. . .* „ Je l'ai fait hier „ dans mon travail avec le Roi ſur le coin „ de ſa cheminée. Je vous ai nommé; „ S. M. m'a dit : *Ah, ah, je le connois beaucoup; il a de l'eſprit, des vues & des idées neuves.* „ & elle ſigna votre commiſſion : „ Suivez-moi, vous ſerez bien reçu „. Le chevalier monte au château avec le duc, entre dans le cabinet du Roi qui dit en le voyant : *Voila le chevalier Turgot* —

„ Oui

„Oui Sire ! répond le duc, “c'eſt le com-„mandant de Cayenne. „ Le monarque tourne le dos ; le chevalier s'en va content ſe croit obligé d'aller remercier ſon protecteur le duc D. . . . ; il le trouve & lui dit : *Je viens vous témoigner ma reconnoiſſance, monſieur le Duc ! de ce que vous avez bien voulu faire pour moi ; M. de C. . . . m'a inſtruit de l'intérêt que vous avez pris à ma nomination.* — „ Quoi, cela eſt-il fait? — *Oui, monſieur le Duc !* — „ Venez-vous de là haut ? — *Oui* — „ Avez-vous ſalué S. M. ? — *Elle a daigné venir à moi, m'a nommé par mon nom, m'a dit qu'elle me connoiſſoit, ce qui m'a paru étonnant car je n'ai jamais eu l'honneur d'approcher de ſa perſonne ; je crois devoir à vos bontés l'accueil qu'elle a bien voulu me faire.* — „ Oui, le duc de C. . . . m'a dit que „ vous aviez des vues, des idées neuves. . .

Le chevalier Turg. . . . flatté du compliment fit un expoſé ſuccinct des projets qu'il avoit pour rélever la colonie de Cayenne. Il croyoit que M. de C. . . . avoit inſtruit le duc D. . . . de ſes vues, & que ce dernier en avoit fait part au Roi.

Rien

Rien de tout cela ; le duc D. . . . , par considération pour le premier-miniſtre , n'avoit fait que nommer ſon protégé ; voici de quelle manière il s'y étoit pris : Dans un ſouper à Choiſi, on ſervit des filets de faiſans accommodés à la tartare que le Roi trouva excellens. Le duc D. . . . dit qu'il en avoit mangé à la turque qui valoient encore mieux. — *Où cela*, demanda S. M. — „ Chez moi Sire ! à St. Germain ; c'eſt „ le chevalier Turg. . . qui apprit à mon „ jardinier à faire ce plat & mon cuiſinier „ a fort bien réuſſi. „

Le chevalier Turg. . . écoute ce récit avec la plus grande ſurpriſe, il croit qu'on le myſtifie ; lui faiſeur de ragouts à la Turque ! . . . il ne ſait à quelle ſauce manger le poiſſon qu'on lui donne. Embaraſſé , confus , il rougit , balbutie. Le duc D. . . . qui voit ſon étonnement lui dit : „ Il me paroit que vous ne con„ noiſſez pas ce pays-ci „ — *Fort peu* — „ Je m'en apperçois ; je vais vous mettre „ au fait : Ma place exige beaucoup de „ circonſpection, je ne me mêle d'aucune „ affaire ; le Roi veut ſavoir le nom de

„ tous

„ tous ceux qui l'approchent, les minis-
„ tres s'adreſſent à nous pour parler à
„ S. M. de ceux à qui ils s'intéreſſent,
„ il ſuffit de les nommer au roi. Le duc
„ de C.... eſt mon ami, & j'ai ſaiſi
„ l'occaſion de parler de vous au ſouper
„ d'une manière indifférente. Vous voyez
„ que cela a réuſſi ; vous ne m'avez au-
„ cune obligation, je ſuis charmé de vo-
„ tre ſuccès. „

Les ſouverains ſont partout à peu-près les mêmes, on trouve toujours le moyen de les circonſcrire ; ils ſont abſolument obligés de donner leur confiance à quelqu'un, & il eſt rare que celui qui l'obtient n'en abuſe quelque-fois. Votre monarque, mon cher comte ! a été lui-même dans ce cas ; il a été injuſte, ſouvent ſans le vouloir, & auſſi la dupe de ceux qu'il a nommés à des places ſur la recommandation de l'un ou l'autre de ſes favoris. Chez nous, ce ſont les miniſtres qui diſpoſent de tous les emplois, & le Roi s'en rapporte à tout ce qu'on lui dit à cet égard. Le projet de M. le duc de C.... pour

Cayen-

Cayenne n'eut pas, comme vous le ſavez, le ſuccès qu'il s'en promettoit. Chanvalon, homme taré, voulut adminiſtrer ſeul cette colonie, & faire, comme diſent les partiſans, un coup de main; il fut pris ſur le fait par le chevalier Turg.... La dèsunion ſe mit entre ces deux chefs, l'intendant fut rappelé; on examina ſa conduite qui fut trouvée très repréhenſible; dix mille hommes au moins qu'on avoit envoyés à Cayenne furent les victimes de ſon avarice ſordide & périrent de miſère. Le chevalier Turgot ſe rendit odieux aux bureaux en démasquant la conduite de leur protégé; il fut rappelé de ſon commandement, revint habiter ſes terres, & n'eut d'autre regret que de les avoir quittées.....

M. de Sartine a été plus heureux dans le choix qu'il a fait de l'admirateur de la muſique de Gluck pour commander l'*Iphigénie*; on le nomme M. le chevalier de Kerſaint. Cet officier s'eſt beaucoup distingué pendant cette campagne; il a fait un grand nombre de priſes, & l'on ne doute pas qu'à la promotion qui doit avoir

lieu,

lieu, il n'obtienne le grade de capitaine de vaiſſeaux.

Vous ſaurez déja la nouvelle de l'accouchement de la Reine, qui a eu lieu le 19 de ce mois à onze heures du matin. La nation attendoit un prince, elle a été trompée dans ſon eſpoir. S. M. a été un moment en danger, mais une ſaignée du pied faite à propos nous a rendu cette ſouveraine dont l'état critique nous cauſoit les plus vives allarmes. Il y eut le ſoir des réjouiſſances & tout Paris fut illuminé. Le Roi parut très gai, & conſola ſon auguſte épouſe du chagrin qu'elle avoit de n'avoir pas mis au monde un fils.

Nos nouvelles de l'amérique ne contiennent rien d'intéreſſant; on n'en a point de M. le comte d'Eſtaing. On dit qu'aiant eu avis que l'amiral Byron avoit été fort maltraité par une tempête des plus violentes, il étoit ſorti de Boſton pour attaquer la flotte angloiſe; mais cet *on dit* n'eſt pas une choſe aſſurée, on n'a reçu à cet égard aucune lettre officielle.

Je vous ai déja dit que les anglois n'étoient pas plus contens que nous du combat d'Oueſſant, & qu'ils ſe propoſoient d'examiner la conduite de l'amiral Keppel dans un conſeil de guerre. L'accuſation doit être portée à ce tribunal par Sir Hugues Paliſſer. L'inſtruction de ce procès nous ſervira à juger la conduite de nos officiers à cette journée. J'attens des détails à ce ſujet que je vous communiquerai. Adieu, mon cher comte !



LETTRE VII.

De Paris, *le 6 Janvier 1779.*

Du même, au même.

J'ai toujours oublié de vous parler dans mes dernières des honneurs funeraires qu'on a rendus à M. de Voltaire. Vous ſavez que les prêtres ſe ſont oppoſés à ſon inhumation; je vous ai dit dans le tems comment l'abbé Mignot, neveu de ce grand homme, eſcamota ſon corps pour le faire enterrer dans ſon abbaye. Vous n'ignorez pas, mon cher comte! que dans

notre réligion les prières ne ſont bonnes que pour ceux qui vont en purgatoire, elles ſont inutiles pour ceux qui vont en enfer. On prétend que le défunt eſt dans ce dernier lieu ; il eſt poſſible cependant qu'il ait eu un repentir ſincère au moment de ſa mort & qu'il ait trouvé grace devant l'éternel : alors les prières qu'on feroit pour lui pourroient abréger la pénitence à laquelle il eſt condamné. Nos prêtres ont défendu de prier pour ſon ame ; cela n'eſt pas fort chrétien...... Mais nous devons obéir à ce que notre mere la ſainte-Egliſe ordonne.

Les amis du mort, qui ſont en aſſez grand nombre ici, ont imaginé une pompe funebre à laquelle les prêtres n'ont pas le droit de s'oppoſer. Lors de l'arrivée de M. de Voltaire à Paris, chacun s'empreſſa à l'envi de le fêter. Un ordre fameux, tombé depuis longtems en desſuétude & qui ſemble vouloir renaître de ſes cendres, malgré la guerre cruelle que lui ont déclaré quelques ſouverains (je veux parler de la Maçonerie) fit

des

des démarches pour engager ce grand homme à ſe faire initier à ſes myſtères. Le vieillard, qui aimoit aſſez à être flatté, conſentit à ſe faire reçevoir dans la loge des *Neuf-ſœurs* ou des *Muſes*, c'eſt comme vous voudrez. A ce mot de loge des *Neuf-ſœurs*, je vous vois, mon cher comte ! froncer le ſourcil, car je vous crois de la ſtricte obſervance, & par cette raiſon vous n'approuverez pas qu'on dédie le temple de Salomon aux Muſes. A cet égard nous ne ſommes pas auſſi ſevères que vous : vous ſavez qu'ici les femmes gouvernent l'opinion ; elles ſont toutes des *Dalilas* & nous ſommes près d'elles des *Samſons*. Il a fallu pour nous les rendre favorables, les admettre à quelques-unes de nos fêtes & créer pour elles une eſpèce d'ordre qui leur donnât une idée du nôtre & leur perſuadât qu'il ne ſe paſſoit rien dans nos aſſemblées qui fût contraire aux hommages que nous leur rendons..... comme beaucoup d'entre elles ſe l'étoient imaginé. On avoit projetté ici d'établir, à l'exemple des anglois, des loges de la ſtricte obſervance, mais notre nation n'eſt

pas faite pour s'assujettir à des regles aussi austères ; il n'appartient qu'aux anglois de mettre de la dignité dans tout, & même dans leurs amusemens. Je vous avoue, en qualité de frère, que peu de nos loges (j'en excepte celle du Grand-maitre) savent le vrai but de la Maçonerie; ils ignorent qu'elle a pour objet la recherche de la vérité, la perfection de l'espece humaine, l'union parmi les hommes, l'égalité des conditions &c. Ils ne se sont jamais occupé que de l'accessoire, & point du sublime qui sert de base à cet établissement. La vraie signification de toutes ces figures symboliques & hiérogliphes qui ornent nos temples dans les différens grades, leur est parfaitement inconnue; ils apprennent cela par cœur comme les écoliers font de leur rudiment & rien ne m'amuse davantage que l'explication qu'ils en donnent. La légereté & l'inconstance de notre nation l'empêchera toujours de s'occuper de ce grand art; ceux qui en sont membres ne connoissent que très peu la vraie lumiere. Les loges angloises & quelques-unes de votre pays

ont feules le vrai fecret de la Maçonerie, & fi jamais on mettoit nos françois dans la confidence, ce fecret feroit bientôt divulgué. Vous voyez, mon cher comte ! que je vous parle en frère inftruit & en zélé Maçon.

Mais pour en revenir à notre frère Voltaire, ce fut le 28 de Novembre dernier, que la loge des *Neuf-fœurs* lui rendit les derniers honneurs. Ce que vous trouverez de plus plaifant, c'eft qu'on choifit pour cette cérémonie le noviciat des Jéfuites. Qui auroit penfé, il y a trente ans, que cet endroit ferviroit à l'apothéofe de leur plus cruel ennemi. Les ex-jéfuites & leurs adhérens prétendirent que le bienheureux *Ignace* lanceroit du haut des cieux la foudre fur ces impies, & que l'édifice en s'écroulant écraferoit la répréfentation de l'idole qu'on encenfoit, ainfi que les frères maçons & les prophanes qui s'y trouvoient raffemblés. Mais les *enfans de la Veuve* furent préfervés de tout le mal qu'on leur fouhaitoit.

Le matin M. de la Lande, vénérable

de la Loge, Mr. Francklin & le comte de Strogonow, ainſi que les autres grands officiers s'étoient aſſemblés pour faire les honneurs & recevoir les frères viſiteurs. On dit que toutes les loges avoient envoyé des députés à celle des *Neuf-ſœurs*; ils étoient au nombre de 150. Lorsque ces derniers furent conduits au grand-maître par le maître des cérémonies, un orcheſtre nombreux, compoſé des meilleurs muſiciens, jouoit la marche d'*Alceſte*. Tous les frères étant aſſemblés, on vint annonçer que deux dames demandoient à entrer; c'étoit madame Denis, niéce du défunt, & ſa pupille. On délibera pour la forme ſeulement, car elles étoient attendues. Elles furent introduites par les marquis de Villette & de la Vieille-ville; elles parurent frappées en entrant de l'appareil impoſant de cette cérémonie. Les frères étoient en habits de coſtume, aiant leurs grandes écharpes, & décorés de différens ordres ſuivant leur grade, ce qui formoit le plus beau coup-d'oeil.

On vint avertir que tout étoit prêt. Le

Vé-

vénérable ouvrit la marche, accompagné de tous ses grands-officiers & des frères; il traversa une espèce de voute étroite au bout de laquelle se trouvoit une salle immense tendue de noir dans toute sa hauteur & sa largeur. Du plafond, qui étoit tapissé de même, descendoient quelques lampes sépulchrales qui ne donnoient qu'une clarté lugubre. Sur les côtés on avoit placé des transparens où étoient écrits quelques sentences en vers & en prose, tirées des différens ouvrages du défunt. Au fond de cette salle étoit placé le sarcophage.

Madame Denis, sa compagne & leurs écuyers furent placés près du cénotaphe; les frères se mirent sur des siéges à l'orient & à l'occident du Vénérable, qui commença sa harangue: on dit qu'il la lut, n'aiant pas la mémoire très bonne. Des juges compétens m'ont assuré que ce n'étoit pas un chef-d'oeuvre d'éloquence & que M. de la Lande étoit meilleur astronome qu'orateur. Des méchans prétendent qu'il n'en a été que le lecteur, & qu'il n'a eu aucu-

ne part à la compoſition. (Tant mieux, ai-je répondu, il vaut mieux lire de mauvais ouvrages que de les faire.) M. de la Lande auroit dû charger de ce ſoin le frère orateur ; pour parler en public, il faut avoir l'organe agréable, la prononciation facile ; & c'eſt ce qui manque au Vénérable de la Loge des *Neuf-ſœurs*, qui eſt d'une ſanté délicate & peu propre à haranguer un auditoire. On ne peut au reſte que lui ſavoir gré de ſon zèle.

Le frère Caron, homme d'eſprit ſans prétention, orateur de la loge de Thalie affiliée à celle des *Neuf-ſœurs*, aiant par cette raiſon le droit de haranguer, s'en eſt acquité de manière à mériter tous les ſuffrages. Il a débité ſon diſcours de mémoire, avec nobleſſe & dignité, & l'on peut dire de lui : *Lorsqu'il ceſſa de parler, on l'écoutoit encore....*

Le frère de la Dixmerie s'étoit reſervé pour faire l'éloge du défunt. On n'a pas été content de ſon diſcours ; on y a trouvé quelques traits ſaillans, mais très peu

de

de faits & d'anecdotes. Il a fait l'analyse de tous les ouvrages de cet homme célebre; on eut préféré qu'il eut parlé de son personnel. On s'attendoit à des idées neuves, à des images, à des comparaisons; le sujet prêtoit à l'illusion. Rien de tout cela: l'orateur avoit l'air embarassé, il débita son discours avec timidité, ce ne fut qu'en le terminant qu'il y mit un peu d'enthousiasme, & lorsqu'il apostropha les ennemis de son héros. Après les avoir exhortés d'un ton pathétique, à ne point troubler sa cendre, il dit: *Enfin si sa mort ne vous réduit point au silence, je ne vois plus que la foudre qui puisse, en vous écrasant, vous y forcer....* Dans le même instant un grand bruit de tonnère se fit entendre (c'étoit celui de l'opera, comme vous jugez bien) le cénotaphe disparut, & tous les yeux se portèrent vers le fond de la salle, où l'on vit un grand tableau représentant l'apothéose de Voltaire. On auroit désiré, pour que l'illusion fut complette, que l'appareil lugubre de cette salle se fut changé en une décoration brillante représentant le temple des

 mu-

mufes, où le défunt auroit été couronné par elles ; mais on ne peut pas fonger à tout. Cet oubli a fourni matiere à la critique ; on a dit, *que les neuf-fœurs n'avoient pas voulu fe trouver à la cérémonie, ni recevoir l'ame du défunt.*

Vous croyez peut-être qu'après ces coups redoublés de tonnere, la difparition du cénotaphe, l'apothéofe, l'éloge, cette pantomime ridicule dans une cérémonie auffi férieufe feroit terminée. Point du tout, le frère de la Dixmerie reprend le fil de fon difcours dont les auditeurs croyoient être quittes. L'ennui s'empare des frères ; les uns baillent, les autres font déjà endormis. Pour les réveiller le frère Roucher déclama un morceau de fon poëme des *Mois*, dans lequel il y a de très jolies chofes. Ainfi fe termina cette fête funeraire, on ne peut pas dire à la fatisfaction de tout le monde.

Après cette cérémonie, la loge des *Neuf-fœurs* fit fervir un diner, fimple en apparence, mais fait pour exciter, la fenfualité. Vous voyez par le détail de tout ce

ce qui s'eſt paſſé, qu'il n'a été queſtion de de rien qui fût relatif à la Maçonerie. C'étoit cependant là le cas ou jamais, de rappeler aux devoirs de cet ordre, de traiter autant qu'il eut été poſſible cet objet à fond, faire mention de ſon inſtitution, quel en a été le but, faire voir combien il a dégéneré depuis, démontrer la néceſſité de lui donner une conſidération en France dont il n'a jamais joui, & de ne pas admettre indifféremment tous ceux qui ſe préſentent; enfin de ſuprimer toutes les plaiſanteries que l'on fait aux récipiendaires & qui n'ont point lieu dans les loges angloiſes & écoſſoiſſes, & dans quelques-unes de vos loges d'allemagne.

Vous voyez, mon cher comte! que je ſuis un maçon ſévere & que j'aime qu'on ſoit ce qu'on doit être. Je ne vous parlerai point aujourd'hui de nouvelles, je remets à le faire dans ma première. J'ai l'honneur d'être &c.

LETTRE VIII.

De Berlin, *le 26 Décembre 1778.*

Du Comte de.... à Mr. de....

On m'écrit de Breslaw, que fur des avis qu'on a reçus du prince Henri, S. A. R. craignoit quelque furprife du côté de Görlitz dans la haute Lufsace, & qu'il s'étoit préparé à bien recevoir les ennemis s'ils tentoient une attaque. Il a en conféquence fait élever des redoutes dans les environs de Topfenaker & Moys pour empêcher la réuffite des projets que l'ennemi paroit avoir formés.

Le Roi, me mande-t-on, a quelques inquiétudes fur la cour de Saxe. Depuis l'arrivée M. de Schullembourg à Drefde, trois couriers ont été expédiés par ce miniftre à S. M.; on ne fait point pour quel objet. Il tranfpire que l'électeur de Saxe eft fâché de s'être embarqué dans cette guerre, & qu'il voudroit en fortir. Il a fait faire à ce fujet quelques repréfentations au Roi, qui doit avoir répondu:

M.

M. l'électeur de Saxe s'eſt raviſé trop tard ; le vin eſt tiré, il faut le boire. Mon miniſtre d'état le baron de Schullembourg lui dira le reſte.

S. M. paroit mécontente des arrangemens qui ont été faits en Saxe pour les troupes pruſſiennes pendant leurs quartiers d'hiver. Elle exige qu'en outre des logemens qui leur ſont aſſignés, on leur fourniſſe encore du feu, de la lumiere, du ſel & de la viande. *Ce ſont les intérêts de la Saxe*, dit le Roi, *qui m'ont mis les armes à la main ; ainſi il eſt juſte que mes troupes ſoient fournies de ce qui leur eſt néceſſaire tout tout le tems qu'elles ſeront employées à la défenſe de cet électorat.*

Le Roi a donné des ordres pour que le marquis de Pons, miniſtre de France, ſoit traité avec tous les égards poſſibles pendant tout le tems de ſon ſéjour à Breslaw. Le comte de Finkenſtein doit lui communiquer tout ce qui ſe paſſera entre notre cabinet & celui de Vienne, & ne rien cacher des propoſitions qui ſe feront de part & d'autre. Le prince de Repnin a

déja

déja eu plufieurs conférences avec le Roi; il n'avoit pas, à ce qu'on dit, des pouvoirs fuffifans, ce qui l'a obligé à envoyer un courier à Pétersbourg pour prendre de nouveaux ordres.

Quelques émiffaires fecrets de la Bavière font ici; ils ont eu audience du Roi, à qui ils ont dit qu'ils étoient très mécontens d'avoir paffé fous la domination de la maifon d'autriche, & qu'ils efpèrent que S. M. daignera continuer d'être leur défenfeur & les rendre à leur fouverain légitime. S, M. a reçu ces bavarois avec bonté & leur a promis de foutenir leur caufe.

Malgré la certitude où l'on eft que la paix fe fera avant l'ouverture de la campagne prochaine, on prend cependant toutes les mefures néceffaires pour être en état de fe battre. Le Roi a reçu des avis dans lefquels on lui dit que les autrichiens voudroient effayer de nous donner un échec cet hiver. S. M. prend de fon côté tous les précautions pour l'empêcher. Voici la copie d'une lettre du Roi, en

date

date du 4 courant, à un de ses officiers-généraux.

Breslaw, *le 4 Décembre 1778.*

Mon général ! d'après les différens avis que je reçois, il me paroit important de nous tenir sur nos gardes. Je sais que l'ennemi a des projets & qu'il se propose de nous tracasser cet hiver autant qu'il le pourra. Il est en état de le faire, vu la quantité de troupes légères qui sont dans son armée & qui rodent sans cesse autour de nos avant-postes pour les surprendre. Tous ces petits combats font perdre beaucoup de monde & ne signifient rien : je veux donc qu'on les évite autant qu'il sera possible. Nos ennemis, dans ces sortes d'attaque, ont un autre but ; c'est d'accoutumer nos troupes à ces escarmouches. Nos postes avancés se croyent toujours assez forts pour leur résister ; ensuite, au moment où ils s'y attendent le moins, ils voyent tomber sur eux toute une division qui les écrase avant qu'ils aient le tems de se reconnoître. Cette manière de nous surprendre a déja réussi aux autrichiens dans la guerre dernière. Aussi je vous avertis que je ne pardonnerai pas aux généraux ou autres officiers qui ne se tiendront pas en tout tems sur

leurs

leurs gardes pour n'être point ſurpris, puisqu'il dépend abſolument d'eux de l'empêcher.

Si vous craignez, comme vous me le marquez dans votre dernière, que l'ennemi faſſe quelque tentative du côté de Friddersdorff, Ruchenaw & Zillaw, vous pouvez renforcer ces poſtes par quelques bataillons. Prenez à cet égard toutes les précautions que vous jugerez néceſſaires pour couvrir la Luſace, où il eſt important d'empêcher que les autrichiens ne pénétrent.

Le prince héréditaire a écrit que depuis l'affaire de Jägerndorff, l'ennemi n'a point reparu en forces, & qu'il eſt actuellement aſſez tranquille, à l'exception cependant de quelques allertes que lui donnent les Croates qui viennent brûler de la poudre devant ſes poſtes avancés, mais qui n'oſent entreprendre rien de plus.

Si d'ici à la fin du mois prochain, leurs Majeſtés Impériales ne ſe décident pas ſur le parti qu'elles veulent prendre, je ſuis réſolu d'ouvrir la campagne de très bonne-heure. J'ai reçu un plan du général de Mollendorff pour pénétrer de nouveau en Bohême, dont je ſuis fort content. Je le ſuis auſſi on ne peut davantage de cet officier;

cier ; ſi on avoit ſuivi ſes avis , l'ennemi auroit été complettement battu la campagne dernière.

On m'aſſure que le Roi des Romains ne quittera pas Vienne auſſitôt qu'il le croyoit ; Sa chere Maman & lui ne ſont pas bien d'accord ; l'une veut la paix, & l'autre la guerre. J'ai fait agir près du directeur de conſcience politique de l'Impératrice (*) *; il a promis de faire entendre raiſon à ſa pénitente & de lui repréſenter que les prétentions qu'elle forme ſur la Baviere ne ſont pas fondées.*

J'approuve votre projet ſur les officiers patrouilleurs. Envoyez-moi quelques-uns de leurs rapports , je veux en établir de pareils dans mon armée. Faites remettre auſſitôt l'ordre ci-joint à mon miniſtre d'état Schulenbourg & qu'il me rende compte au plutôt de ce qu'il aura fait. Adieu, mon cher général ! je ſuis votre ami

FREDERIC.

(*) L'Impératrice-Reine avoit deux confeſſeurs: l'un dirigeoit la conſcience politique de cette ſouveraine , l'autre n'étoit chargé que de l'abſoudre des péchés d'habitude. Comme la vie privée de S. M. I. étoit très exemplaire, ce dernier n'avoit pas grand choſe à faire.

Le prince héréditaire de Brunswick a écrit au Roi pour se plaindre de la gêne où il se trouve dans la position où il est. Il dit qu'il a de la peine à contenir les troupes qui sont sous ses ordres; leur mécontentement occasionne une désertion considérable qu'on ne peut empêcher.

Le Roi a décoré de l'ordre du mérite les officiers qui se sont distingués le plus à l'affaire de Jägerndorff; plusieurs autres parmi lesquels il y en a d'une naissance distinguée, se sont retirés. On ignore la cause de leur mécontentement ; il ont donné pour excuse le dérangement de leur santé, mais on sait que ce n'est qu'un prétexte.

On voit paroître ici un détail très circonstancié de tout ce qui a précédé la guerre de Bavière ; le refus qu'a fait S. A. S. E. Palatine d'accepter la médiation du Roi, la conduite qu'a tenu M. le Baron de Goertz à Ratisbone, & de quelle manière s'est passée son entrevue avec M le duc des Deux-Ponts. Toutes ces pieces sont intéressantes à lire; il seroit trop

long

long de vous en envoyer copie, & même des extraits; les papiers-publics vous en parleront ſûrement. Je me borne à vous les annoncer.

Nous venons encore de faire une addition à l'*Expoſé des motifs.* Nous y diſons dans un paragraphe, que les électeurs Palatin & de Bavière aiant reglé l'ordre de leur ſucceſſion par les conventions de 1766 & 1771, la cour de Vienne ne ceſſa depuis ce tems de travailler à ſe procurer à Munich & à Manheim l'influence convenable à ſes vues. Elle employoit près de la cour Bavaroiſe les plus preſſantes ſollicitations & même les menaces; tandis qu'à Manheim, elle cherchoit à mettre dans ſon parti un miniſtre qui avoit le plus grand aſcendant ſur l'eſprit de ſon maître. Ce manége lui réuſſit ſi bien, que ce dernier trouva moyen d'exclure entièrement des affaires, des ſerviteurs fidèles qui étoient ſeuls au fait de la conſtitution palatine. La politique permet ces ſortes de ruſes, lorque ceux contre qui on les employe ne s'en apperçoivent pas, mais ce qu'elle

 n'au-

n'autorise pas c'eſt de prêter des vues à ſes voiſins, qu'ils n'ont point ; & c'eſt le cas de la cour de Vienne qui n'a pas craint d'accuſer celle de Berlin d'avoir des prétentions ſur la Bavière & d'inſpirer aux co-états de l'empire de la défiance contre la maiſon de Brandenbourg. Toute récrimination dans l'affaire dont il s'agit eſt inutile. La cour de Vienne n'a jamais été dans le cas de prendre les armes pour ſoutenir quelque prince d'empire dont le Roi de Pruſſe ait attaqué la propriété. Il ne tenoit qu'à la maiſon d'autriche de régler à l'amiable les prétentions qu'elle forme ſur la Baviere ; elle s'y eſt refuſée. Quatre jours après la mort de l'électeur de Bavière, le Sr. Ritter, miniſtre palatin, ſigna la convention ſi préjudiciable à la maiſon palatine & l'on força l'électeur, ainſi que ce prince en convient lui-même, à permettre l'entrée des troupes autrichiennes en Baviere. La cour de Vienne devoit s'attendre que cette invaſion ne feroit pas vue de bon-œil de la part de tous les co-états de l'empire, & qu'elle ſeroit regardée comme une infraction

à la

à la paix de Weſtphalie, aux droits & à la conſtitution du corps germanique & que le Roi de Pruſſe, comme un des membres, ne pourroit reſter tranquille ſpectateur.

Toutes les puiſſances ſe ſurveillent de trop près aujourd'hui pour qu'aucune d'elles puiſſe eſpèrer de pouvoir augmenter ſes domaines en Europe. Si votre Louis XIV vivoit aujourd'hui, il ne feroit pas ſi aiſément la conquête de la Franche-Comté & de la Flandres qu'il la fit alors, & le royaume d'Eſpagne n'eut point paſſé ſur la tête d'un de ſes petit-fils. C'eſt la grandeur de la maiſon d'autriche qui a cauſé la perte qu'elle a faite de ce royaume & des provinces ci-deſſus. Si Charles-Quint avoit ſu mettre à profit ſes victoires & ſes conquêtes, ſes ſucceſſeurs ſeroient aujourd'hui les ſouverains du monde. Il fit, après la bataille de Pavie, la même faute qu'Annibal après la bataille de Cannes.

J'ai ſoupé hier chez le miniſtre d'Angleterre, qui m'a dit que dans les nouvelles

de Londres qu'il venoit de recevoir, on lui mandoit que le conseil de guerre pour l'examen de la conduite de l'amiral Keppel à la journée d'Oueſſant, venoit d'être convoqué; que Sir Hugues Paliſſer avoit accuſé *de manque de conduite & de négligence de ſes devoirs.* Il m'a raconté à ce ſujet quelque choſe de fort plaiſant qui s'eſt paſſé à la chambre des communes. Le comte de Nugent, prenant la parole en faveur de l'amiral anglois, dit „ que l'avan„ tage du combat du 27 juillet avoit été „ du côté de l'amiral Keppel. „ *La preuve en eſt*, ajouta-t-il, *que la flotte françoiſe, après cette rencontre, s'eſt réfugiée dans ſes ports, & que les vaiſſeaux de nos ennemis qui revenoient des Indes orientales & occidentales ont été pris par nous les uns après les autres. Nos flottes marchandes au contraire ſont arrivées en ſûreté. Je ſais que les françois font des gaſconades, ſuivant leur uſage, & s'attribuent l'honneur de la victoire; mais ils en ont menti.* A cette apoſtrophe, toute la chambre ſe mit à rire de la vivacité de ce bon vieillard Irlandois, qui ſans ſe déconcerter continua d'un ton railleur, & dit : *Je crains*

qu'on

qu'on ne m'appelle en duel pour cette expreſſion. Si cela arrive, je prierai la chambre d'être mon ſecond. Chacun applaudit à cette ſaillie du comte de Nugent, qui tout ſexagénaire qu'il eſt, ſe battroit encore pour l'honneur de ſa patrie.

Pour vous, meſſieurs les François ! de l'humeur dont je vous connois, vous ne ferez que rire de ce démenti ; vous vous en vengerez par quelques chanſons, & vous aurez raiſon. Vous vous êtes aſſez bien montrés dans cette campagne, & les anglois n'ont pas eu ſur vous les avantages qu'ils ſe promettoient. On ne peut au reſte refuſer à votre nation la bravoure, & ſi ceux qui la conduiſent ne faiſoient point tant de fautes, avec vos moyens, votre population, vos reſſources vous pourriez faire la conquête de l'europe.

Adieu, Monſieur ! je ſuis curieux de voir comment ſe terminera le procès de l'amiral anglois. Nous ſaurons par ce moyen quel jugement porter ſur ce combat d'Oueſſant, ſur lequel on n'a pas encore été bien inſtruit.

LETTRE IX.

VERSAILLES, *le 20 Janvier.*

Du même, au même.

Nous avons enfin reçu des nouvelles de l'amérique, ainſi que des opérations de notre comte d'Eſtaing depuis ſon arrivée dans ces contrées. Nous nous attendions à de grands ſuccès, à un triomphe complet ſur nos ennemis. Rien de tout cela : nos eſpérances ſont évanouies, & nous en ſommes déja tout conſolés. Nous ne nous occupons dans ce moment que des fêtes du carnaval & de la muſique de Gluck & de Piccini; ces deux objets ſont beaucoup plus importans pour nos pariſiens que la guerre que nous avons contre les anglois. Je vous avoue que je n'aime pas cette inſouciance; elle reſſemble beaucoup à celle des Athéniens, qui, dans les derniers tems de la république, s'occupoient beaucoup plus de leurs ſpectacles & de fêtes que de la guerre qu'ils avoient à ſoutenir contre le Roi de Macédoine.

On

On a calculé que cette premiere campagne nous a coûté au delà de 120 millions. Qu'avons nous fait pour cela ? Notre flotte navale s'est montrée sur l'Océan, elle a eu un léger engagement avec les anglois, après lequel elle est rentrée dans nos ports ; &, comme l'a très bien dit le comte de Nugent dans la chambre des communes, elle a laissé nos navires marchands à la merci des anglois, qui s'en sont emparé, ce qui a causé à notre commerce des pertes considérables.

Les insurgens ont eu des succès étonnans, lorsqu'ils étoient seuls contre les anglois. Sans aucune expérience dans le métier de la guerre, sans alliés, manquant de toutes les choses nécessaires à leur defense, ils ont malgré cela opposé la plus vigoureuse résistance à leurs ennemis; ils ont vaincu des généraux expérimentés, & forcé une armée entière à mettre bas les armes. Pourquoi ont-ils réussi ? C'est qu'ils combattoient pour leur liberté. Les souverains de l'europe ne doivent-ils pas trembler que leurs su-

jets n'imitent l'exemple de ces braves américains. Ce font ces armées romaines qui fous le basempire détrônoient leurs Céfars, & élevoient à leur place ceux qu'elles jugeoient les plus dignes de leur commander.

L'arrivée de nos troupes & de nos forces navales en Amérique, femble avoir ralenti ce patriotifme des infurgens. La jaloufie, l'envie, & auffi un refte de haine nationale qui n'eft pas bien éteinte leur fait craindre que ces nouveaux alliés, venus à leur fecours, ne foient pour eux des ennemis plus redoutables que la mere-patrie dont ils font détachés. Il eft certain que l'accueil qu'ils ont fait au comte d'Eftaing n'a pas été tel que nous l'espérions, & qu'ils lui ont fait manquer toutes fes opérations. On s'attendoit d'autant moins à cette mésintelligence, qu'on avoit lieu d'être content de la réception faite à M. Gérard. Le congrès aiant eu avis de fon débarquement, lui envoya fur le champ une députation pour le recevoir avec tous les honneurs dus au caractère

dont

dont il étoit revêtu. Il fut conduit à Philadelphie ; à son entrée dans cette ville, il fut salué par toute l'artillerie de la place ; les habitans donnèrent à cette occasion des marques de la joye la plus vive. Il fit part au congrès, par un message, des ordres qu'avoit reçu M. le comte d'Estaing de protéger tous les armemens que feroient les insurgens, & de les encourager à aller en course. Le congrès reçut cette nouvelle avec joye, mais quelques armateurs n'en furent pas contens ; ils prétendirent que le général françois les tiendroit par ce moyen sous sa dépendance, attendu que tous les capitaines de corsaires ou autres navires quelconques seroient obligés de s'adresser à lui pour avoir les signaux nécessaires pour se faire reconnoître.

Comme le congrès vouloit mettre le plus grand appareil à la réception de M. Gérard, on fit à cet effet tous les préparatifs nécessaires. Le jour fixé pour cette cérémonie, le ministre plénipotentiaire de France fut conduit avec beaucoup

de

de pompe à l'audience des repréfentans des états-unis ; il remit fes lettres de créance, dont la fufcription étoit : *A mes très grands amis & alliés les états-unis de l'Amérique.* M. Gérard & le préfident du congrès firent chacun un difcours. On affure qu'ils ont été compofés tous deux ici, & que les orateurs françois & américains n'ont eu d'autre peine que de les apprendre par cœur. Je ne vous les transcris point ; ils feront inférés dans les papiers publics, vous les lirez fi vous voulez.

On dit que les américains firent des plaintes au miniftre du Roi, du mauvais choix qu'on avoit fait des officiers qui leur avoient été envoyés ; la plupart étoient des gens fans nulle connoiffance du fervice, & qui par la conduite qu'ils tenoient, annonçoient des avanturiers. Ils mettoient les américains à contribution, & lorsqu'ils en avoient tiré de l'argent, ils s'en alloient on ne fait où. Quelques-uns même fe rendirent coupables de crimes capitaux, qu'ici on auroit puni de mort.

M.

M. de Sartine & le miniſtre de la guerre avoient ſaiſi cette occaſion pour ſe débaraſſer de nombre de mauvais ſujets ; ne pouvant les employer au ſervice de France, ils les avoient envoyés en Amérique. De pareils gens étoient peu faits pour donner une bonne opinion de la nation. C'étoit une grande faute, dans une circonſtance ſurtout où il falloit gagner la confiance de ces nouveaux alliés. La bonne-foi des américains ne leur avoit pas permis la moindre défiance envers leurs nouveaux hôtes ; ils en furent la dupe ; cela les rendit ſoupçonneux. Ils eurent encore beaucoup à ſe plaindre des différentes marchandiſes qui leur furent envoyées de France. Accoûtumés à celles d'Angleterre, ſur la fabrication deſquelles il n'y a rien à déſirer, il virent qu'on avoit cherché à des tromper. Ceux qui conſervoient encore de l'attachement pour la mere-patrie, aſſuroient les autres que les françois ne ſavoient rien faire de mieux, & que tout ce qu'ils avoient envoyé, paſſoit chez eux pour être de la premiere qualité. Cela étoit faux, car je ſais que

ceux qui furent chargés de ces achats, prirent tous les rebuts qu'ils purent trouver pour avoir meilleur marché ; ils assuroient que tout cela étoit assez bon pour les américains. On ne cherchoit qu'à faire des bénéfices considérables sans s'embarasser des suites que cette spéculation intéressée pourroit avoir vis-à-vis des nouveaux alliés. On se disoit en termes mercantiles : *C'est un coup de main que nous avons à faire, il faut en profiter.* Le ministre de la marine auroit dû surveiller ou faire surveiller par quelqu'un les cargaisons qu'on envoyoit, mais comme il étoit lui-même intéressé dans toutes ces expéditions, il fermoit les yeux sur ce qui se passoit. Je connois des gens qui en 1776 avoient pour toute fortune un emploi de deux mille écus, qui viennent d'acheter une terre de trois cens mille écus qu'ils ont payée comptant, & qui ont encore une somme aussi forte dans leurs coffres. Ils ont fait cette fortune rapide dans les fournitures pour la marine & les envois qu'ils ont fait en amérique. Si la guerre dure

en-

encore quelques années, ils feront des millionaires; ce font les américains & le Roi qui payent ces bénéfices ufuraires. Le directeur des finances, ainfi que je vous l'ai déja dit, veut remettre l'ordre dans l'adminiftration de la marine & empêcher les déprédations qui s'y font; c'eft ce dont il s'occupe dans ce moment; mais il ne pourra y réuffir qu'en déplaçant le miniftre de la marine, & cela n'eft pas aifé.

Mais pour en revenir à nos américains, notre manière de traiter avec eux les aliéna contre nous; une fois perfuadés qu'on vouloit les tromper, ils eurent de la défiance & fe tinrent fur leurs gardes. Alors le prix de nos marchandifes tomba, & celles d'angleterre de la même qualité fe vendoient à 25 & 30 pour cent de plus que les nôtres.

Il regnoit un mécontentement général parmi les infurgens contre nous; le congrès fit paffer leurs plaintes à M. Francklin pour les mettre fous les yeux du

miniſtère. On parut vouloir faire juſtice, mais c'étoit pour la forme ſeulement. Ceux qui avoient fait les expéditions, dirent que les marchandiſes, qu'on avoit envoyées en amérique, étoient de bonne qualité, mais qu'elles avoient ſouffert dans le trajet, qu'une partie avoient été avariées. Ils ajoutoient que ces plaintes provenoient d'une cabale, qui étoit encore toute vouée à l'Angleterre, & qui cherchoit à décrier tout ce qui venoit de France. Sur ce dernier point ils pouvoient avoir raiſon à quelques égards, car la pluralité des ſuffrages en amérique n'étoit pas pour les françois, comme vous le verrez ci-après.

Lorsque M. le comte d'Eſtaing parut ſur les côtes de l'amérique, les *Torys* qui ſont en grand nombre parmi les inſurgens, mais qui affectent d'être républicains, réſolurent entre eux de s'oppoſer aux ſuccès de notre général. Pour y réuſſir, il il ne s'agiſſoit que de l'empêcher de recevoir les ſecours dont il avoit beſoin. Ils commencèrent par inſpirer de la défiance contre la France, en inſinuant que la pro-

teftion

tection qu'elle accordoit cachoit des vues ſecrètes, & que ſous prétexte de ſouſtraire les américains au joug de l'angleterre, elle ne cherchoit qu'à les enchaîner au ſien ; qu'on ne pouvoit avoir aucune confiance en un état accablé ſous le poids des impoſitions & ſous le deſpotiſme le plus affreux ; que la politique du cabinet de Verſailles étoit ſemblable à celle du roi Philippe, qui commença par diviſer les Grecs entre eux, enſuite eut l'air de combattre pour les maintenir dans leur liberté, & qui finit par les aſſervir. Afin de donner une apparence de liberté à leurs calomnies, ils aſſuroient que la cour de France avoit, quelques années auparavant, propoſé à celle de Londres de l'aider à ſoumettre ſes ſujets rébelles, ſous la condition que l'angleterre, en reconnoiſſance du ſervice rendu, nous céderoit quelques poſſeſſions qui étoient à notre convenance. Ces propos qui ſe débitoient d'abord en ſecret, furent enſuite conſignés dans dans tous les papiers publics ; ils répandirent l'allarme dans toutes les claſſes de citoyens. Le comte d'Eſtaing arriva par malheur dans des circonſtances auſſi dé-

favorables ; les eſprits étant prévenus, il ſut mal accueilli. On lui refuſa les pilotes qu'il demandoit pour pouvoir aborder dans les ports ; ceux auxquels il fut obligé de ſe confier, le trahirent : forcé de leur communiquer ſes plans d'opérations, ils en inſtruiſirent auſſitôt les anglois. D'un autre côté, on le laiſſa manquer de vivres & d'eau ; il y eut une émeute populaire occaſionnée, à ce qu'on croit, par quelques-uns de nos officiers qui commirent des imprudences. Un M. de St. Sauveur en fut la victime ; on le maſſacra. Vous voyez que notre début en amérique ne ſe faiſoit pas ſous d'heureux auſpices.

Je vous ai dit que M. de Sartine n'étoit point l'ami de notre Vice-amiral, & qu'il avoit mis ſur ſa flotte des eſpions, chargés de lui rendre compte de tout ce qui ſe paſſeroit. Le comte d'Eſtaing, qui en avoit été inſtruit, avoit pris toutes les précautions poſſibles pour empêcher les officiers de ſon eſcadre de faire parvenir des lettres ici. Malgré cela le miniſtre de la marine reçevoit fréquemment des nou-

velles

velles de l'amérique dans lesquelles on accusoit le général d'avoir commis des fautes énormes. La premiere, disoit-on, étoit de ne pas être resté dans la Délaware lorsqu'il avoit appris que les anglois avoient évacué Philadelphie ; que sans cette lourde bévue, il auroit pu se concerter avec le général Washingthon & le congrès sur les opérations de la campagne; qu'on lui auroit fourni des pilotes surs pour le guider dans un pays dont il ne connoissoit pas le local. Au lieu de cela, ajoutent ses accusateurs, le comte d'Estaing se comporta comme un flibustier; il courut des risques qui pouvoient compromettre le pavillon du Roi & l'honneur de la nation, en voulant intercepter le convoi de New-Yorck qu'il espéroit de prendre en entier. Il est aisé de justifier le comte d'Estaing sur ce premier chef d'accusation : la réception qu'on lui fit, à son arrivée en amérique, lui donna des soupçons que les anglois avoient trouvé le moyen de prévenir les esprits contre les françois. Les opérations dont il étoit chargé ne pouvoient éprouver de retard, il lui avoit été impossible de prévoir la tra-

 hison

hiſon des pilotes côtiers, dont il avoit malheureuſement été obligé de ſe ſervir. Il ne pouvoit pas non plus ſoupçonner qu'on donneroit avis de ſon arrivée à l'amiral Howe, qui, auſſitôt qu'il en fut inſtruit, ſe retira dans le port de Sandy-hook avec toute ſon eſcadre & fit paſſer les bâtimens de tranſports dans la riviere d'Hudſon. Ce qui juſtifioit l'expédition du comte d'Eſtaing, c'étoit la priſe de vingt navires dont il s'étoit emparé, & qui n'étoient tombés en ſon pouvoir que par la célérité de ſes manœuvres.

La ſeconde faute qu'on reproche au Vice-amiral & qu'il auroit pu éviter, c'eſt d'avoir ſouffert qu'en contravention des ordres du Roi, les officiers de la flotte aient fait des pacotilles pour leur compte. Ceux qui étoient ſur le *Tonnant* & le *Languedoc* avoient une ſi grande quantité de marchandiſes à bord, que l'encombrement de ces deux vaiſſeaux les faiſoit tirer de 26 à 27 pieds d'eau. C'eſt une des raiſons, à ce qu'on aſſure, qui empêcha les pilotes côtiers d'oſer riſquer à les conduire. Ils convenoient qu'il y avoit

avoit ſuffiſamment de fond, mais ils prétendoient que comme le paſſage étoit fort étroit, il pouvoit arriver qu'un de ces vaiſſeaux échouât; qu'alors il fermeroit le paſſage aux autres & que les anglois profiteroient de cet accident pour l'écraſer par leur artillerie & le couler à fond, avant qu'on pût le remettre à flot. Quelques marins prétendent que le vice-amiral auroit dû faire le ſacrifice de ce vaiſſeau qui auroit tenu les ennemis enfermés, & lui auroit laiſſé les coudées franches pour agir comme il auroit voulu. Je crois, moi, que ſi la choſe eut été poſſible, le vice-amiral n'eut pas manqué de le faire. Quoiqu'il en ſoit, le comte d'Eſtaing, qui n'étoit pas content des raiſons qu'on lui donnoit, tint à ce ſujet un conſeil de guerre, & promit une récompenſe de dix mille livres ſterling au pilote qui conduiroit ces vaiſſeaux dans le port. Après de long débats pour & contre on demanda l'avis des pilotes, qui décidèrent unanimement que les vaiſſeaux le *Tonnant* & le *Languedoc* tiroient trop d'eau & qu'il étoit abſolument impoſſible de les faire paſſer.

La difficulté de ſe procurer des vivres & de l'eau, que le vice-amiral auroit auſſi, dit-on, dû prévoir, fit manquer, à ce qu'on prétend, l'expédition contre Neu-port. Le ſecret ſur cette entrepriſe aiant été mal gardé, le Lord Howe, qui en fut inſtruit à tems, prit des meſures pour la faire échouer. Il détacha trois mille hommes, ſous les ordres de l'amiral Pigot, qui défiloient journellement devant notre eſcadre en cotoyant l'Isle-longue, pour aller renforcer Rhode-Islande. Le comte d'Eſtaing auroit pu empêcher ce renfort de parvenir à ſa deſtination; il lui eut même été facile de s'emparer de ce poſte, comme il l'avoue lui-même dans ſon journal. Il en rejette la faute ſur la jalouſie du général Sullivan, qui dans la crainte de ne pas partager la gloire de cette expédition, engagea le vice-amiral à la différer juſqu'à l'arrivée des milices américaines qu'il attendoit. On ne reconnoit pas, à cette complaiſance, le comte d'Eſtaing dont le caractère altier ne ſe laiſſe pas diſtraire aiſément, ſurtout lorsqu'il voit la poſſibilité

de

de réuffir. Il n'eft guères poffible de le juftifier à cet égard, puisque tous les officiers de fa flotte étoient d'avis que fans égard pour les repréfentations du général américain, il devoit paffer outre, & qu'il étoit affuré du fuccès ; mais le vice-amiral perfifta dans fon opinion.

L'allarme étoit fi grande parmi les ennemis, que les habitans de New-port avoient déja abandonné la ville ; les hesfois, troupes auxiliaires au fervice de l'Angleterre, étoient prêts à fe revolter. Une corvette & deux galères fe brûlerent à la vue du *Sagittaire*, qui feul avoit forcé la paffe de l'oueft, & qui après avoir détruit une batterie qui l'incommodoit, alla mouiller à la pointe-nord de l'île. Si le comte d'Eftaing avoit fuivi ce vaiffeau, il auroit eu, dit-on, un fuccès complet & pouvoit faire prifonniers fans coup férir, mille hommes qui fe trouvoient fur cette isle.

Il faut cependant convenir que le miniftre de la marine avoit auffi eu très grand tort d'avoir permis que les vaisfeaux de guerre fuffent encombrés comme

me ils l'étoient. Sans cette faute, notre vice-amiral auroit pu manœuvrer beaucoup mieux, & l'efcadre ennemie n'eut jamais pu foutenir un combat contre la nôtre qui lui étoit bien fupérieure à tous égards.

J'ai caufé ici avec quelqu'un d'inftruit & qui connoit toutes les intrigues des bureaux de la marine. Il m'a dit que le comte d'Eftaing n'avoit aucun tort; qu'il avoit fait au contraire plus qu'on ne devoit efpèrer de lui, d'après les inftructions qui lui avoient été données, par lefquelles il lui étoit enjoint de ne rien entreprendre fans le confentement & le concours du congrès. Vous concevez qu'une reftriction auffi gênante eft faite pour contrarier les projets les mieux conçus, & même en empêcher entièrement le fuccès. Ce font ces ordres qui ont déterminé le vice-amiral à déférer aux avis du général Sullivan. S'il ne s'y étoit pas conformé, les ennemis qu'il a ici n'auroient pas manqué de préfenter fa conduite fous les couleurs les plus odieufes. Mr. de Sartine ignoroit ce qui fe paffoit en amérique, ainfi

que les intrigues qu'avoient fait jouer les anglois pour aliéner l'esprit des insurgens. Il auroit dû donner carte-blanche au comte d'Estaing, & ne pas le rendre dépendant de nouveaux alliés dont on n'étoit pas encore bien assuré. Le vice-amiral, en outre de toutes les difficultés qu'il avoit à vaincre, se trouvoit encore entouré d'ennemis qui étoient sur son escadre; il ne pouvoit compter que sur quelques officiers qui lui étoient dévoués; les autres étoient autant de jaloux qui servoient malgré eux sous ses ordres, & qui ne desiroient que de lui voir commettre des fautes, pour le faire ensuite rappeler.

Je remets à ma prochaine, mon cher comte! à vous entretenir de la suite des opérations de M. le comte d'Estaing en amérique, où il restera, à ce que je crois, en dépit de tous les ennemis qu'il a. Son bonheur est qu'on le craint ici, & que le ministre de la marine par cette raison, le tiendra éloigné de la cour le plus qu'il le pourra.

J'ai l'honneur d'être &c.

LETTRE X.

De Berlin, *le 6 Janvier 1779.*

Du Comte de.... à Mr. de....

On m'écrit de Breslaw, que le Roi eſt on ne peut pas plus content de la Ruſſie. Le prince de Repnin, dans une très longue conférence qu'il a eue avec S. M., l'a aſſurée que l'intention de ſa ſouveraine étoit de maintenir, quoique non garante, la paix de Weſtphalie, & de ne point ſouffrir qu'aucun des co-états de l'empire éprouvât le moindre démembrement; que S. M. I. approuvoit la démarche du Roi rélativement à la ſucceſſion de Bavière, & lui promettoit toute aide & aſſiſtance, dans le cas où les choſes ne s'arrangeroient pas pendant cet hiver.

S. M. a été ſi contente de ce que lui a dit le prince de Repnin, qu'elle ſe propoſe de lui en témoigner ſa ſatisfaction en le d corant de l'ordre de l'aigle-noir, & lui faiſant préſent de la plaque, qui ſera enrichie de brillans, & de la valeur de vingt-cinq mille écus.

Je viens de reçevoir la copie de deux lettres écrites, l'une par le comte de Goertz à M. de Hofensfeld, ministre du duc des Deux-Ponts ; l'autre par ce dernier en réponse à celle de M. de Goertz. On voit par la premiere que la mission du comte de Goertz n'avoit d'autre objet que de maintenir les pactes de succession entre les branches Wilhelmine & Rodolphine de la maison palatine, & de leur assurer la succession de Bavière ; que S. M. Prussienne ne vouloit qu'engager le duc des Deux-Ponts à ne point précipiter ses démarches dans une affaire aussi importante, qui intéressoit tous les co-états de l'empire & la conservation des loix fondamentales de la constitution germanique &c. &c.

Le duc des Deux-Ponts répondit à cette lettre „ qu'il étoit sensible, comme il „ le devoit, aux bontés que le Roi de „ Prusse daignoit lui témoigner, en s'in- „ téressant pour le bien-être de sa maison „ & au sort malheureux de la Bavière. „ *Que dis-je,* ajoute le duc, *son malheur cesse, dès que S. M. veut bien y prendre part. — Je vais,*

vais, écrit-il au comte de Goertz, *à Munich, où je ne reſterai que quelques jours, non pour ſigner (choſe à laquelle je ne penſe pas, & donne ma parole d'honneur que je ne ſerai point) mais ſimplement pour faire ma cour à l'électeur, qui m'a demandé. Je ſais trop ce que je me dois à moi-même, à ma maiſon, à la France qui l'a toujours protégée, & à S. M. Pruſſienne qui dans ce moment veut bien être mon défenſeur. C'eſt de quoi je vous prie de vouloir bien aſſurer le Roi votre maitre, ainſi que de ma ſincère reconnoiſſance & de mon profond reſpect.*

A la ſuite de ces deux lettres ſe trouve joint un mémoire de M. le comte de Goertz au duc des Deux-Ponts, qui ne contient que de nouvelles aſſurances du Roi de Pruſſe de protéger la cauſe de la maiſon palatine & des Deux-Ponts pour empêcher le démembrement de la Bavière. Je ne vous envoye point copie de cette piece qui ne contient que des faits détaillés plus au long dans l'*Expoſé des motifs*. Elle eſt au reſte bien écrite & fait honneur au négociateur qui l'a rédigée. Pour ces ſor-

tes

tes de missions, le Roi n'employe ordinairement que des hommes dont les talens lui sont connus, & le comte de Goertz est celui qu'il falloit pour cette négociation.

J'ai reçu un autre écrit, qui n'est que manuscrit, en faveur de la cour de Vienne. Je vous l'envoye, il vous amusera par sa singularité; son auteur ne paroit pas être de nos amis. Il commence pas réfuter, un peu trop succinctement, tout ce qui a été écrit sur la succession de Bavière. Il dit „ que si d'un côté l'Empereur n'a pu faire la convention du 3 janvier, que de „ l'autre, le Roi de Prusse n'a pu faire „ marcher des troupes en Bohême sous „ le prétexte de se rendre le défenseur „ des libertés germaniques. Il ajoute, que „ par les faits allégués dans les manifestes prussiens, on y voit clairement que „ le duc des Deux-Ponts a été induit par „ le comte de Goertz à faire une protestation à laquelle il ne pensoit pas d'abord. Que ce n'est que d'après l'insinuation faite au duc des Deux-Ponts

„ par

„ par le miniſtre pruſſien, que S. A. S.
„ a tout-d'un coup changé d'avis.

L'auteur entre enſuite en matiere ſur les vues d'agrandiſſement de la maiſon d'autriche, & demande s'il y a un exemple qu'aucune des puiſſances actuelles de l'europe, ait acquis en auſſi peu de tems des propriétés auſſi conſidérables que la maiſon de Brandenbourg. Il provoque cette dernière pour qu'elle juſtifie aux yeux de toute l'europe les droits qu'elle avoit aux nouvelles poſſeſſions dont elle jouit. *Si c'eſt par droit de conquête*, dit l'auteur, *c'eſt le droit injuſte du plus fort contre le plus foible. Si c'eſt par droit de ſucceſſion, d'où lui vient ce droit?*

Si la maiſon de Brandenbourg continue-t-il, *a fait, depuis la paix de Weſtphalie, des acquiſitions conſidérables, la maiſon d'autriche au contraire n'a éprouvé que des pertes. On lui a enlevé l'Eſpagne, l'Alſace, la Franche-comté, la Flandre, les royaumes de Naples & de Sicile, la plus grande partie de la Silezie &c. &c.; & c'eſt après de pareilles pertes qu'on veut encore repréſenter la maiſon d'autriche comme ambitieuſe,*

bitieuſe, dangereuſe par ſes vues d'agrandiſſement, & voulant mettre tout l'empire germanique dans les fers..... On pourroit par repréſailles rappeler à S. M. Pruſſienne la conduite qu'elle a tenue en Saxe lors de la guerre de ſept ans, & combien quelques-uns des co-états de l'empire ont eu à ſouffrir des armées du Roi de Pruſſe, & ce que l'empire germanique auroit eu à craindre, ſi ce monarque avoit été vainqueur.

L'auteur paſſe enſuite à la convention du 3 janvier & dit que l'électeur palatin a pu traiter, a dû traiter, & a bien traité. Voici de quelle manière il donne la ſolution de ces trois propoſitions.

Il a pu traiter en ſa qualité de chef de la maiſon palatine, & faire un accord avec la maiſon d'autriche pour lui perſonnellement, ſauf les droits du duc des Deux-Ponts qui pouvoit les faire valoir à la diéte de l'empire, ſeul tribunal compétent pour de pareilles affaires. Le Roi de Pruſſe n'a pas été réquis, ainſi qu'il le paroît par ſes propres écrits, de ſe rendre le défenſeur de la maiſon des Deux-Ponts, qui n'a formé oppoſition à l'arrangement fait entre les cours

de

de Munich & de Vienne, que d'après les instigations de celle de Berlin, comme il appert par la lettre du comte de Goertz, en date du 2 Février dernier, au ministre du duc des Deux-Ponts.

L'électeur a dû traiter, par la raison que ce prince a cru rendre service à ses héritiers collatéraux en arrangeant à l'amiable des prétentions fondées, *que la maison d'autriche formoit sur quelques districts de la Baviere, & qui tôt ou tard auroient occasionné une guerre entre les deux états, ce qu'il vouloit éviter en les terminant au gré des deux parties. Comme les propositions qui lui furent faites par la cour de Vienne lui parurent* modérées, *il ne balança pas à les accepter.*

Si la cour de Vienne eut voulu entendre à quelques propositions verbales qui lui furent faites par celle de Berlin, le démembrement de la Bavière, malgré tous les beaux manifestes prussiens, auroit eu son plein & entier effet; mais leurs Majestés Impériales devoient consentir de leur côté à un autre démembrement fort à la convenance du Roi de Prusse & beaucoup plus important que celui de la Bavière. Sur le refus

que

que le cabinet de Vienne a fait de se prêter à cet arrangement, les armées prussiennes sont entrées en Bohême.

La politique du cabinet de Potzdam a pour principe de défendre la communication par écrit de certaines insinuations qu'elle charge ses ministres de faire dans les cours étrangères, afin de se reserver les moyens de les dédire, si elles ne sont pas accueillies comme elle le désire. Par cette conduite elle n'est jamais compromise.

M. l'Electeur palatin, continue l'auteur, *a bien traité, parcequ'en sa qualité de souverain, il a pu disposer à son gré du duché de Bavière, & assurer par là la tranquillité de ses sujets & la sienne propre. Il n'est pas tenu de rendre compte à la cour de Berlin des conditions secretes qu'il avoit faites avec la maison d'autriche. Quant à celle des Deux-Ponts, qui se plaint d'avoir été lézée dans cet arrangement, comme l'Electeur palatin n'a pas exigé le consentement de son neveu pour ratifier la convention du 3 janvier, il lui a laissé la liberté de faire valoir ses droits, s'il en a, lorsqu'il viendra à hériter de l'électorat palatin & du duché de Bavière.*

L'électeur de Saxe dont le Roi de Pruſſe ſe rend auſſi le protecteur & le défenſeur, avoit ſon recours à la diéte de Ratisbone pour l'examen des prétentions qu'il forme ſur l'allodial de la Bavière & le payement des treize millions qu'il exige.

L'auteur s'amuſe & badine ſur cette piece, trouvée on ne ſait comment, & préſentée par la cour de Berlin comme une rénonciation de l'archiduc Albert, dont on ne peut prouver l'authenticité que par la copie d'une copie remiſe par un certain *Quidam* de Darmſtadt, qui demande en grace à l'électeur palatin en la lui envoyant, de ne point le nommer, & qui écrit comme il ſuit à un de ſes amis, conſeiller à Manheim.

Copie de la lettre du Baron de Senkenberg, du 4 Juin 1778.

„ Je proteſte devant Dieu, mon „ ami ! que je ſuis attaché autant que „ poſſible au plus digne des Empereurs. „ Cependant ma conſcience ne me per- „ met pas, l'allemagne étant prête d'être „ ravagée par une nouvelle guerre, de

„ gar-

„ garder le ſilence ſur ce que je viens de
„ trouver ſans y penſer. En feuilletant
„ un tas de papiers & de copies ſaites par
„ moi-même, par ordre de mon pere,
„ ſur d'autres copies, il y a quinze ans,
„ & que j'ai reçus depuis peu de Vien-
„ ne, il m'eſt tombé ſous la main un titre
„ du duc Albert d'autriche, dans lequel
„ il renonce formellement à la ſucceſſion
„ de Straubingen, moyennant une ſomme
„ d'argent comptant, en 1429. Ayez donc
„ la bonté d'en donner avis à celui des
„ miniſtres que vous jugerez à propos,
„ ou s'il eſt poſſible, à S. A. S. Electo-
„ rale elle-même; mais n'en faites part,
„ je vous en conjure, à perſonne d'au-
„ tre, pas même à vos meilleurs amis,
„ afin que je ne cours pas le riſque de
„ tomber dans la diſgrace de l'Empereur,
„ ce que je crains non ſeulement pour
„ moi même, mais encore plus pour ma
„ mère qui demeure à Vienne & qui y
„ eſt fixée probablement pour toujours.
„ Si S. A. S. E. l'ordonne, je ſuis prêt
„ à remettre à ſa diſpoſition ce titre tel
„ que je l'ai, c'eſt à dire la copie d'une

„ copie, pourvu que S. A. veuille me „ faire la grace de m'accorder une pro- „ messe signée de sa main & scellée, que „ mon nom ne paroîtra pas après l'exhi- „ bition de ce document, & que celui ou „ ceux des ministres qui en doivent né- „ cessairement être instruits, recevront „ la défense formelle & sérieuse de ré- „ veler à qui que ce soit la source d'où „ on a tiré le dit document. „

Que cet acte soit réellement existant, dit le défenseur de l'électeur palatin & de la cour de Vienne, *on doit cependant convenir, que la manière dont la cour de Berlin se l'est procuré, est singulière & faite pour donner des soupçons sur l'authenticité de l'original.*

L'auteur demande ensuite de quel droit l'Impératrice de Russie intervient dans cette affaire de la Bavière & veut se rendre garante de la paix de Westphalie. *A peine*, dit-il, *connoissoit-on dans ce tems l'empire Russe, qui veut aujourd'hui jouer un rôle & se mêler des affaires de l'allemagne.*

Cette défense se termine par inviter notre monarque à prouver qu'il est le

digne

digne défenſeur des libertés & de la conſtitution germaniques, & qu'il doit, pour convaincre l'europe de ſa bonne foi, remettre les choſes ſur le pied où elles étoient à ſon avénement au trône, & commencer par rendre la Silézie & le comté de Glatz (*c'eſt ce qu'il ne fera pas*); renoncer encore pareillement à ce qui lui eſt échu dans le partage de la Pologne (*il connoit trop bien ſes intérêts pour cela*) Enſuite il ſeroit tenu une aſſemblée où toutes les puiſſances garantes de la paix de Weſtphalie ſeroient appelées pour examiner les droits de chacun.

Je crois que la France ſeroit la premiere à s'oppoſer à la tenue de ce congrès, car la plus forte reſtitution à faire ſeroit de ſon côté, & la cour de Vienne renonceroit très volontiers à ſes prétentions ſur la Baviere, ſi votre cour vouloit lui rendre tout ce que Louis XIV a conquis ſur elle.

Le publiciſte autrichien réſume tout ſon galimathias en diſant : *La France doit néceſſairement laiſſer le Roi de Pruſſe & l'Empe-*

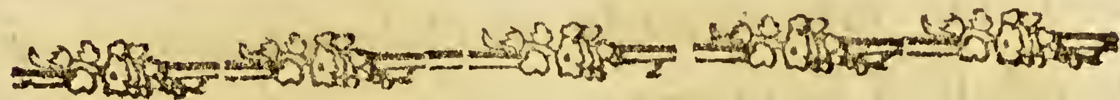
reur vuider ſeuls leur querelle. La cour de Verſailles n'a rien à redouter de la maiſon d'Autriche ; ces deux puiſſances ont trop d'intérêt de reſter unies entre elles. Il n'en eſt pas de même du Roi de Pruſſe , qui quitte & prend des alliés ſuivant que ſon intérêt l'exige. Il nous en a donné des preuves dans la guerre de 1740 & encore depuis. L'influence de la Ruſſie en allemagne a été la cauſe du partage de la Pologne, & ſi l'on n'y prend garde , la politique du cabinet de Berlin ſera tôt ou tard funeſte à la France.

Vous voyez , Monſieur ! que je ne crains pas de vous communiquer ce qui paroît contre nous, comme ce qui paroît pour nous. Autant de tems que nos adverſaires ne feront pas plus dangereux que l'auteur de l'écrit dont je vous envoye l'extrait, nous leur laiſſerons noircir du papier ſans prendre la peine d'y répondre.

Je ſuis fâché que votre Reine ne vous ait pas donné un Dauphin ; il faut bien commencer par quelque choſe , & j'espère dans un an vous faire compliment

ſur

ſur la naiſſance d'un héritier préſomptif.
Je ſuis bien ſincèrement, &c.



LETTRE XI.

De Paris, *le 27 Janvier.*

De M. de.... au Comte de....

Je me ſouviens, mon cher Comte! quoique j'étois fort jeune encore, de toutes les réjouiſſances que l'on faiſoit ici à chaque victoire qu'on remportoit ſur l'ennemi pendant les campagnes de Louis XV. Il y en eut de même pour le mariage du feu Dauphin & pour la naiſſance des princes ſes fils. Toute la nation ſe livroit alors à une joye pure & naive ; le peuple étoit gai & avoit encore toute la ſimplicité & la candeur de ſon caractère primitif. Il y avoit dans ce tems moins de beaux-eſprits, moins de petites-maitreſſes & de femmes à beaux ſentimens ; elles n'affectoient point cette pureté de mœurs, mais elles en avoient davantage (*). On ai-

(*) Nos petites-maitreſſes & celles qui font de l'eſprit ne peuvent plus aſſiſter aux comédies de Molière ; le ſtyle de cet homme divin n'eſt pas, ſelon elles, aſſez

moit sa patrie, le métier de soldat étoit en honneur. Aujourd'hui les défenseurs de l'état sont traités en esclaves ; on les conduit à la guerre, comme des chiens à la chasse ; on les forme aux exercices à coups de bâton, & l'on appele cela perfectionner l'art militaire. Les officiers ne servent plus que par intérêt & pour obtenir des graces de la cour. La guerre est devenue un métier lucratif pour ceux qui y sont employés ; les grades ne se donnent que très rarement au mérite, c'est l'intrigue qui les obtient presque toujours. Pour être fait lieutenant-général & maréchal-de France, il ne faut qu'avoir perdu

châtié, & leurs oreilles sont blessées des termes équivoques & des expressions un peu libres qui se trouvent dans quelques-unes des pieces du Terence françois. Plus le cœur se corrompt, plus on affecte de décence à l'extérieur. J'ai remarqué, dans les sociétés, que les femmes les plus scrupuleuses étoient celles qui menoient la vie laplus dissolue. Il n'y a pas jusqu'aux filles entretenues & qui font métier de galanterie, qui ne se parent du voile de la modestie, & dont la fausse-pruderie ne paroisse allarmée au moindre mot à double sens.... Où la vertu va-t-elle se nicher !...

du quelques batailles, ou n'avoir vu que le feu de sa cheminée.

C'est par cette raison qu'il regne dans toutes les classes de citoyens une indifférence qui me paroit du plus mauvais présage pour l'avenir. Lorsqu'il arrive quelque nouvelle de la mer ou de l'Amérique, soit avantageuse, soit défavorable, on s'en occupe un instant, & on l'oublie aussitôt pour prendre le plus vif intérêt au succès d'un opera, pour mettre en vogue une mode nouvelle, ou s'occuper d'une jolie fille qui entre dans le monde (c'est le terme) pour y vendre bien cher des prétendues prémices qu'elle a déja données depuis longtems à un entremetteur ou à son perruquier. Tout cela tient beaucoup plus à cœur à nos gens de cour & à nos parisiens, que le succès de nos armes & l'honneur de la patrie n'est plus chez nous qu'une façon de parler.

Le peuple s'attendoit à des fêtes pour l'heureux accouchement de la Reine, mais la misère est si grande qu'on préfere d'employer les sommes que ces réjouissances

auroient couté au foulagement des infortunés qui périffent de faim dans leurs gréniers ou dans les prifons. Au nombre de ces derniers font des malheureux peres- de famille qu'on a privés de leur liberté parce qu'ils n'ont pu acquiter les mois de nourice de leurs enfans. Il n'y a que chez nous, je crois mon cher Comte! où cette loi barbare exifte. Je ne fais pourquoi le gouvernement, qui pourroit y remédier, ne le fait pas. Ne vaudroit-il pas mieux obliger chacune de ces mères à alaiter leurs enfans, lorsque le mari n'a pas le moyen de payer une nourrice, que d'enlever ce malheureux à fa famille & de le tenir emprifonné jufqu'à-ce qu'il ait payé. Si c'eft du produit feul de fon travail qu'il entretient fa femme & fes enfans, comment veut-on que vivent ces derniers, lorsqu'on ôte la liberté & les moyens de gagner fa vie à celui qui pourvoit à leur fubfiftance. Je fuis bien affuré qu'il n'exifte point de pareils abus dans les états de votre monarque & qu'il ne les toléreroit pas. Rien de plus vicieux que notre législation; elle porte encore l'empreinte

des

des tems barbares. Notre code criminel eſt un tiſſu d'horreurs & d'abſurdités; on y tient par habitude. Nos gens de robe ſont comme les prêtres qui ne veulent pas qu'on touche à l'encenſoir : les premiers tiennent dans leurs mains l'epée & la balance de Thémis ; ils tuent avec l'une autant d'innocens qu'ils puniſſent de coupables; l'or ou la faveur fait pencher l'autre du côté de celui qui fait le mieux faire agir ces deux puiſſans véhicules. Au reſte ce n'eſt pas en France ſeulement que dame Juſtice ſe permet d'être ſouvent injuſte. J'ai voyagé dans votre pays, & j'ai vu que partout les choſes alloient à peu-près comme chez nous. Vos régences & vos conſeils auliques ſont des aëropages redoutables pour ceux qui ont des procès ; ils ne décident pas toujours en faveur du bon droit ; il n'y a que la peine de mort qu'ils n'inſligent pas auſſi légérement que nos juges. Ils ne privent pas non plus un citoyen de ſa liberté ſans de fortes raiſons & vos loix ſont à cet égard on ne peut pas plus ſages. Mais je m'apperçois que j'oublie de vous parler nou-

velle

velle & de finir le récit que j'ai commencé dans ma dernière ſur la campagne du comte d'Eſtaing.

On reproche à ce Vice-amiral de n'avoir pas profité de tous ſes avantages pour remporter une victoire complette ſur l'ennemi, & de les avoir même perdus ſans qu'on ſache trop pourquoi. Il pouvoit, dit-on, attendre le général Sullivan dans New-port, comme dans la rade ; la terreur des anglois, à ſon arrivée, lui aſſuroit des ſuccès certains. Ce qui confirme cette opinion, c'eſt qu'à la vue du *Protecteur* & de la *Provence* qui ſe gliſſèrent adroitement par la paſſe de l'oueſt, cinq frégates ou corvettes ſe brûlerent dans la crainte d'être priſes ; elles crurent que les deux vaiſſeaux ci-deſſus étoient l'avant-garde de toute notre eſcadre. L'inaction du comte d'Eſtaing facilita en outre à l'amiral Howe, le moyen de ſe mettre en état de le combattre, ce que notre Vice-amiral auroit pu éviter. Le comte d'Eſtaing répond à ces accuſations, que ce qui l'a empêché de profiter de tous ſes

avan-

avantages, étoit la crainte qu'il avoit de s'aliéner les esprits des américains, qui n'avoient déja témoigné que trop de jalousie & dont la méfiance contre les françois ne faisoit que s'accroitre de jour en jour par les bruits semés à dessein par les anglois ; il ne pouvoit donc qu'agir avec beaucoup de circonspection, & ne rien faire que de concert avec nos alliés. Il attendit en conséquence onze jours que Sullivan employa à rassembler ses troupes ou milices. Dès que celui-ci eut fait savoir à notre général qu'il étoit en état de se joindre à lui pour attaquer, le comte d'Estaing fit toutes ses dispositions & concerta le plan d'opérations avec les généraux américains. Des personnes qui ont voulu donner un ridicule à ce Vice-amiral, prétendent qu'il ne consulta les officiers commandans que pour la forme, & qu'il commença par leur dire qu'il avoit ordre du Roi de forcer le passage de New-port. Il n'est guères possible de supposer qu'on ait pu prévoir à Versailles, au mois d'avril dernier, que New-port seroit dans le cas

d'être

d'être pris. Ce propos qu'on prête au comte d'Estaing est de toute fausseté.

On prétend que les instructions secretes du général, portoient ordre de s'emparer de Rhode-Islande, & qu'il devoit faire cette expédition de concert avec les états-unis. Le comte d'Estaing fit donc ses dispositions en conséquence ; huit de nos vaisseaux de guerre aiant, par une manœuvre habile, forcé le passage, parurent devant la ville de New-port sans éprouver la moindre résistance. La tête tourna aux anglois ; ils mirent le feu à leurs magasins, brûlerent le bois qui mettoit leur camp à couvert. Un gros vaisseau de la compagnie, deux frégates & des bâtimens de transport, qui étoient resté mouillés sous la ville & protégés par des batteries, en outre d'une ligne de vieux navires qu'on avoit coulé bas pour fermer le passage, tout cela ne rassura point les anglois. Leur terreur fut si grande qu'ils prirent le parti extrême de bruler tous ces vaisseaux pour qu'ils ne tombassent point entre nos mains. La perte

qu'ils

qu'ils firent eſt eſtimée à plus de cinq millions en comprenant tant les frégates & chaloupes de guerre qu'ils détruiſirent par le feu, que les bâtimens de tranſport qu'ils ſacrifierent pour fermer l'entrée du port.

D'après des premieres dépêches reçues ici, on attendoit à chaque inſtant la nouvelle de la priſe de New-port & de Rhode-Island. Notre miniſtre de la marine l'avoit annoncée au Roi comme certaine, ſur l'avis qu'il en reçut de Londres, d'où on la lui mandoit comme poſitive. *La ſurpriſe & le découragement des anglois*, lui écrivoit on, *a été ſi grand qu'ils ont tout abandonné dès qu'ils ont vu paroître les François ; & ceux-ci ſe ſont emparé, ſans coup férir, de New-port & de Rhode-Islande. Ils ont incendié tout ce qui ſe trouvoit dans le premier port, & la perte pour l'Angleterre eſt très grande & irréparable.* M. de Sartine avoit montré cette lettre au Roi. La conſternation qui regnoit à Londres ſur des nouvelles reçues de l'Amérique ſeptentrionale, le ſilence que gardoient nos ennemis nous confirmoient dans l'opinion que ce qu'on avoit

écrit

écrit étoit vrai. Mais pendant qu'on se réjouissoit ici de nos succès & qu'on en attendoit la confirmation, voici ce qui se passoit :

Les vaisseaux sous les ordres de notre Vice-amiral mouillèrent un peu au nord de New-port derrière la petite ville de Rhode-Islande qui lui est opposée. Sullivan, aiant sous ses ordres le général Hancock (celui qui fut président du congrès) & le marquis de la Fayette, fit toutes ses dispositions pour le débarquement de ses troupes formant un corps de dix mille hommes, qui mirent pied à terre dans le nord de l'isle sous la protection des frégates de notre escadre. Le comte d'Estaing devoit de son côté fournir un nombre de troupes pareil à celui des américains ; on lui avoit envoyé à cet effet des bateaux plats. Comme les transports qui étoient sur nos vaisseaux ne suffisoient pas, notre général y suppléa en enrôlant des matelots. Ceci est une faute qu'on ne pardonne pas au comte d'Estaing qui ne devoit pas ignorer que ces sortes de gens

sont

ſont d'une indocilité inſurmontable ; on a bien de la peine à leur faire faire le ſervice ſur les vaiſſeaux, les officiers de marine ſont obligés d'employer la rigueur pour les y contraindre ; lorsqu'on voudra les forcer à ſervir ſur terre, il ſera encore bien moins poſſible d'en venir à bout ; à la premiere occaſion qu'il trouveront de s'échapper, ils ne manqueront pas de le faire. D'ailleurs ces marins, ſans aucune idée de tactique & de diſcipline, ſans nulle diſpoſition pour le manîment des armes, habillés d'une façon gênante, ne pourront que porter le déſordre partout où ils ſeront. On avoit fait, dit on, toutes ces obſervations au Vice-amiral pour l'engager à ſe déſiſter de ſon projet. On avoit ajouté, qu'en outre du peu d'avantage qu'il retireroit de ces matelots, il s'expoſoit à perdre des hommes eſſentiels pour faire manœuvrer ſes vaiſſeaux, qu'il ne pourroit remplacer par des ſoldats ; & que dans le cas où il ſeroit battu, il lui ſeroit impoſſible de remettre en mer ; qu'ainſi il courroit le riſque de compromettre le pavillon du Roi, ſi l'eſcadre

angloiſe, quoique inférieure, venoit à ſe montrer dans ce moment. Toutes ces conſidérations ne purent faire changer le comte d'Eſtaing, il perſiſta dans ſa réſolution. Tous ſes préparatifs étant faits, ce fut le 9 août à trois heures après-midi, que le vaiſſeau *le Guerrier* qui appareilloit pour protéger la deſcente, ſignala l'ennemi. Nos ſoldats & nos matelots étoient embarqués ſur des bateaux plats, lorſqu'on ſut l'apparition de l'eſcadre angloiſe. Le brave marquis de la Fayette, toujours plein d'activité, de zêle & de bravoure, preſſoit la deſcente de nos troupes; il s'étoit déja emparé d'un petit fort ſitué au nord de l'île. Il fallut dans le moment abandonner le plan d'attaque & ne s'occuper que des moyens de défenſe. Tous les capitaines de vaiſſeau, ſans attendre l'ordre du général, rappelèrent à leurs bords tous les équipages qui en avoient été tirés. Le comte d'Eſtaing, dans la circonſtance critique où il ſe trouvoit & qu'il auroit dû prévoir, ne ſavoit quel parti prendre; cependant il falloit ſe décider promptement pour ne pas expoſer

notre

notre efcadre à être incendiée par les brûlots de l'ennemi. Au milieu de ce péril imminent, le Vice-amiral conferva un fang-froid & un calme étonnant ; il ne prit confeil de perfonne. Le foir il communiqua le plan qu'il avoit formé, qui étoit de s'emboffer. Tous les officiers voulurent lui faire des repréfentations & lui remontrèrent le danger qu'il couroit, que cette nouvelle pofition ne le mettroit pas à l'abri des brûlots. Il n'écouta aucun de ces avis & perfifta dans fa réfolution. Comme le fervice du Roi exigeoit qu'on obéît, on s'occupa toute la nuit à exécuter les ordres du général. On s'attendoit à la pointe du jour à voir paroître l'ennemi qui auroit pu, fans coup férir, nous détruire; mais le bon génie de notre amiral lui fut encore favorable dans cette occafion, & un heureux hazard le tira du mauvais pas ou il s'étoit engagé. Les ennemis qu'il avoit fur fa flotte fe réjouiffoient déja de la tache qui alloit être imprimée à fa gloire, mais le comte d'Eftaing n'auroit pas furvécu à fa défaite. Il dit à un de fes intimes amis qui étoit à bord : *Je connois*

tout le danger de la position où nous nous trouvons ; il faut vaincre ou mourir. Si la fortune se déclare contre nous, je périrai dans le combat. Si vous me survivez, je vous laisse le soin de me justifier. Vous avez été le témoin de tout ce que j'ai fait, & les ennemis auroient déja été vaincus, si j'avois été le maître d'agir & si je n'avois pas été trahi .... Si j'eusse outre-passé les ordres secrets qui m'ont été donnés, on m'auroit perdu à Versailles. Il a fallu me conformer à des instructions absolument contraires à ce que je devois faire, & aux volontés d'un ministre qui ignore absolument les premiers élémens du métier de la guerre....

Cependant l'amiral Howe, officier aussi brave qu'intelligent, instruit de nos moindres mouvemens par les américains du parti royaliste, fut averti aussitôt de la position fâcheuse où nous nous trouvions ; il sçut aussi l'emploi que nous avions fait de nos matelots métamorphosés en soldats. En habile capitaine, il saisit cette occasion de remporter une victoire certaine, & fit une telle diligence pour appareiller, qu'il parut dix-neuf heures après notre mouillage devant New-port. Instruit

par

par une longue expérience ſur les vents qui regnent dans ces parages, il ſavoit que celui qui y ſouffle pendant une partie de l'été étoit le Sud-oueſt, qu'il favoriſeroit ſon entrée & nous empêcheroit de ſortir. Aſſuré qu'il étoit de réuſſir dans ſon projet, il avoit pris avec lui tout ce qui étoit néceſſaire pour nous brûler, c'eſt à dire, des bombardes & des brûlots, ainſi que des troupes de débarquement pour agir au beſoin. C'en étoit fait de notre flotte, & ſa deſtruction paroiſſoit certaine; l'amiral anglois, prêt à ſe couvrir de gloire par ſes manœuvres auſſi habiles que rapides, alloit donner dans la paſſe de l'oueſt, lorsque tout-à coup le vent changea & ſauta au Nord. Cet évenement répandit la conſternation dans l'eſcadre angloiſe, fit avorter dans un inſtant tous les projets de l'amiral Howe, & le mit lui-même dans une poſition auſſi critique que celle où ſe trouvoit le comte d'Eſtaing quelques heures auparavant. Ce dernier malheureuſement ignoroit ce qui ſe paſſoit. Il avoit bien reçu l'avis qu'une eſcadre angloiſe auſſi forte que la ſienne étoit partie des

ports d'angleterre; il avoit calculé qu'elle pouvoit être réunie à celle qui étoit devant New-port. Il n'y avoit cependant pas à délibérer, ni d'autre ressource pour se tirer de ce mauvais pas, que de se présenter devant l'ennemi & de profiter du vent pour sortir de l'endroit où l'on étoit. Notre amiral trouva dans toute son escadre la meilleure volonté, & malgré les forces supérieures qu'on croyoit avoir à combattre, on jugea qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre. Pour comble de malheur notre escadre manquoit d'eau pour pouvoir tenir longtems la mer; la portion fut retranchée aux officiers & aux matelots. Pour nouvel accident, un de nos vaisseaux, le *Protecteur*, avoit échoué dans la passe de l'ouest, & l'on craignoit qu'il ne pût se rélever & suivre *la Provence*, qui par une meilleure manœuvre étoit venue se joindre à notre flotte dès-qu'elle avoit vu paroître celle des anglois.

Ce fut le 10 août à sept heures du matin que le comte d'Estaing prit son parti, après s'être assuré du vent, & qu'il ne couroit aucun risque de rester, en calme,

me, ſous la batterie de Breton-point qui étoit formidable & dont il auroit dû recevoir tout le feu. Certain que le vent étoit bien établi dans la paſſe, il donna le ſignal de ſortir, pour que l'on appareillât ſans confuſion. Il fit porter les vaiſſeaux de l'avant garde à petites voiles pour laiſſer le tems aux autres de ſe mettre en ligne. Comme les batteries de l'ennemi étoient conſidérablement renforcées, le paſſage qu'il avoit à franchir étoit beaucoup plus difficile que la premiere fois. L'entrepriſe eut cependant tout le ſuccès déſiré par le bon-ordre que le Vice-amiral établit & le feu ſoutenu des premiers vaiſſeaux qui favoriſa la ſortie du reſte de notre eſcadre. Nous n'eûmes qu'environ cent vingt hommes tués ou mis hors de combat.

Si cette manœuvre habile fait honneur au comte d'Eſtaing, elle n'en fait pas moins à tous ſes officiers & aux équipages. Ces derniers, excédés de fatigue, & qui depuis quarante huit heures n'avoient pas pris de repos, montrèrent la plus grande ardeur pour combattre. Le *Protecteur*,

ſur lequel on ne comptoit plus, s'étoit tiré du danger où il étoit & rejoignit la flotte dès que celle-ci fut ſortie de la paſſe.

On apperçut alors l'eſcadre ennemie qui mouilloit près de l'île de Black-Island. Sitôt qu'elle nous vit, cette apparition à laquelle elle ne s'attendoit pas lui cauſa la plus grande ſurpriſe. Ses vaiſſeaux formés en ligne, couvroient les frégates & autres plus petits bâtimens de guerre qui reſſembloient à un convoi. On compta en tout 37 voiles, ſavoir : 13 vaiſſeaux de ligne, 11 frégates, le reſte en bombardes, galeres & corvettes. Comme on avoit imaginé avoir à faire à des forces bien plus nombreuſes, on vit avec joye que l'amiral Byron ne s'étoit pas encore joint à Sir Howe. Ce général montoit la frégate la *Venus* ; il parcouroit la ligne. Il mit ſous le vent le convoi, ſe placa en échiquier. Nous vimes à ſes manœuvres qu'il avoit le projet de ſéparer de ſon eſcadre les petits bâtimens, qui ſe refugièrent en effet à Black-

Is-

Islande, afin de faire sa retraite sans avoir besoin de s'occuper de la conservation de ces derniers.

Le comte d'Estaing de son côté ne s'en laissa pas imposer par la bonne contenance des anglois. Aussitôt que tous ses vaisseaux furent sortis de la passe en ordre de bataille, il ordonna une chasse générale, & de faire force de voiles pour arriver sur l'ennemi. Alors nos vaisseaux, comptant trop sur leur supériorité, rompent imprudemment leur ligne ; ils se mettent à la poursuite de l'escadre angloise avec aussi peu de précautions que s'ils n'eussent eu qu'un convoi à intercepter. Le Vice-amiral oublie qu'il doit rester à son poste ; il se sépare de sa flotte, coure sur les petits bâtimens de l'ennemi, range la côte de Black-Islande comme pour leur couper la retraite. Il devoit charger quelques frégates de ce soin & ne s'occuper que de l'attaque contre l'escadre angloise. Il sentit enfin la faute qu'il avoit faite, & voyant M. de Barras engagé seul contre l'ennemi, il accourt à son secours. Les autres

vaiſſeaux n'ayant plus de chef pour les commander, ne manœuvrèrent pas comme ils auroient pu le faire, ce qui ne ſeroit pas arrivé ſi le général étoit reſté à ſa place: il parvint cependant à rétablir l'ordre, mais ſon adverſaire avoit ſu profiter de ſes fautes. L'eſcadre angloiſe aiant toujours ſon ordre de bataille en échiquier, tenoit la bordée du large vent-arrière, tandis que la nôtre tenoit une route différente. La journée s'avançoit, il fallut renoncer à combattre & remettre la partie au lendemain. Le comte d'Eſtaing ne put ſe diſſimuler que par trop de précipitation il avoit laiſſé échapper la victoire de ſes mains. Le Lord Howe pouvoit pendant la nuit prendre la route de New-Yorck ou de New-port. Notre Vice-amiral détacha un bateau américain qui avoit ſuivi ſon eſcadre. On donna des ſignaux au patron pour nous avertir à la pointe du jour de la route qu'auroit pris l'ennemi, mais on ne le vit plus reparoître.

Le onze, on revit de nouveau l'ennemi qui couroit l'échiquier dans le même

ordre

l'ordre que la veille & qui faisoit force voiles pour s'éloigner de nous. Le comte d'Estaing donna ordre de se couvrir de voiles pour le joindre ; il fut mal obéi, de sorte qu'il fut le seul avec M. de Barras, commandant du *Zèlé*, qui atteignit l'arrière-garde de l'ennemi. Lorsque les autres vaisseaux arrivèrent, au lieu de combattre comme ils se trouvoient, chacun voulut avoir le poste qui lui auroit été assigné dans un combat reglé. On perdit du tems, la nuit survint, & pour surcroit de malheur, on fut assailli d'un coup de vent si violent, qu'il ne fut plus question que de s'occuper de sa propre conservation.

Si le comte d'Estaing fut resté, dit-on, dans Newport deux jours de plus, l'escadre angloise eut essuyé seule le coup de vent; elle eut été ensuite à la merci de la nôtre; Rhode-Islande tomboit en notre pouvoir ; la guerre eut été peut-être terminée dans cette seule campagne & l'Amérique reconnue indépendante.

Il est plus aisé de critiquer que d'exécuter. Le comte d'Estaing a fait des fau-

tes,

tes, il eſt vrai; mais quel eſt le général qui n'en fait pas ? La plus grande ſans doute, c'eſt de n'avoir par attaqué Howe le 11 août, comme il pouvoit le faire avec avantage. Il eut pu réparer ſa faute le 12, s'il avoit été mieux ſecondé & qu'il n'eut pas eſſuyé ce coup de vent. On regarde cette campagne comme finie ; le Vice-amiral fera mieux l'année prochaine, l'expérience lui ſervira de leçon :

Adieu, mon cher Comte! Je ſuis &c.

LETTRE XII.

De Berlin, *le 20 Janvier.*

Du Comte de.... à Mr. de....

On me mande de Breslaw, que S. M. a toujours de fréquentes conférences avec le prince de Repnin, ambaſſadeur de Ruſſie ; que ce dernier a rendu compte à ſa ſouveraine de toutes les démarches que le Roi de Pruſſe avoit faites pour engager la cour de Vienne à renoncer à ſes prétentions ſur la Bavière, & de la néceſſité où S. M. s'étoit trouvée de pren-

prendre les armes pour ſoutenir les droits du corps germanique & d'un co-état de l'empire. qui, ſans ſon intervention, ſe ſeroit trouvé dépouillé d'une ſucceſſion qui lui appartenoit légitimement. Voici une anecdote que j'ai oublié de vous communiquer, qui eſt très intéreſſante & qu'on m'aſſure être très vraie : Lors de la rupture des négociations au mois de juin, le Roi écrivit encore une lettre à l'Empereur. S. M. Impériale renvoya cette miſſive ſans l'ouvrir, & dit qu'elle n'avoit rien à ajouter à la derniere réponſe qu'elle avoit faite. On motive cette conduite de l'Empereur ſur l'aſſurance qui lui avoit été donnée que les menaces que faiſoit le Roi n'étoient pas ſérieuſes, qu'il ne ſe riſqueroit jamais d'entrer en campagne & qu'il finiroit par abandonner la cauſe qu'il avoit ſoutenue d'abord avec tant de chaleur. On ajoute que le comte de Laſci ne fut pas de cet avis, & que l'Empereur lui aiant dit: „ Je ſuis curieux de voir comment le
„ Roi de Pruſſe aura reçu la lettre que je
„ lui ai renvoyée ſans la décacheter. „ — *Il vous apportera la réponſe lui-même,* répon-

dit

dit le général autrichien, *& vous ne tarderez pas à la recevoir.* Il ne ſe trompoit pas.

Mais pour en revenir à la Ruſſie, cette cour avoit fait remettre à la diéte de Ratisbone, le 17 Décembre dernier, par ſon miniſtre le baron d'Aſſebourg, une déclaration dans laquelle elle notifioit le parti qu'elle étoit réſolue de prendre relativement à l'affaire de la Baviere, dans le cas où les choſes ne s'arrangeroient pas pendant l'hiver. Elle diſoit que, ſi ſa médiation étoit ſans effet, elle étoit réſolue d'agir avec vigueur en ſa qualité d'alliée & d'amie du Roi de Pruſſe & des autres princes d'allemagne avec leſquels la cour de Berlin faiſoit cauſe commune.

La réponſe que le cabinet de Vienne a faite à cette déclaration, portoit en ſubſtance „ que Leurs Majeſtés Impériales „ avoient vu ſe développer d'une maniere „ bien agréable pour elles les ſentimens „ & les bonnes intentions qui avoient dé„ terminé l'Impératrice de Ruſſie à faire „ remettre à la diéte de l'empire ſa repré„ ſentation amicale, ainſi que la maniere „ affectueuſe avec laquelle elle avoit bien

„vou-

„ voulu accepter la médiation qui lui „ avoit été offerte conjointement avec „ S M. T. C. &c. &c.

„ Que S M. l'Impératrice-Reine n'avoit „ pu se dispenser de faire valoir ses droits „ & ceux de sa maison sur une partie de „ la succession de la Baviere ; qu'elle avoit „ cru pouvoir s'entendre à l'amiable sur „ cet objet avec M. l'Electeur palatin. „ Ce procédé, quoique très régulier, ne lui „ avoit pas moins occasionné une guerre „ qu'elle vouloit éviter. Cependant, que „ depuis qu'elle avoit été attaquée, elle „ avoit fait tout ce qui étoit possible & „ convenable à sa dignité pour ramener „ la paix, sans pouvoir y réussir. Qu'elle „ avoit donné les plus grandes preuves „ de sa sincérité dans les conférences te- „ nues à Braunau, en offrant à la cour „ palatine de lui restituer toute la partie „ de la succession de Baviere qui lui étoit „ dévolue, & même de renoncer à tous „ ses droits, sous la condition expresse „ que l'ancien ordre de succession établi „ dans la maison de Brandenbourg au su- „ jet des margraviats de Franconie se- „ roit maintenu. Que cette proposition ne

„ fut

„ fut faite de la part de l'Impératrice que
„ parce qu'elle lui parut fondée, & auſſi
„ un moyen de ne point altérer les poſ-
„ ſeſſions actuelles d'allemagne.... Mais
„ il eſt arrivé, comme l'on ſait, que S. M.
„ Pruſſienne a jugé ne pas devoir ſe prê-
„ ter à la paix au prix de cette condes-
„ cendance ; que l'on a même cru pou-
„ voir ſe permettre de ſuppoſer une ar-
„ riere-penſée & des intentions douteu-
„ ſes à S. M. l'Impératrice. Elle croit au
„ reſte pouvoir ſe flatter que toutes les
„ puiſſances impartiales n'ont pu l'en
„ ſoupçonner. Elle eſpère auſſi que S. M.
„ l'Impératrice de Ruſſie dont elle con-
„ noit & honore l'équité, voudra bien
„ être convaincue de cette vérité.

Cette réponſe ſe termine en diſant : „ que
„ S. M. l'Impératrice abandonne le choix
„ des moyens de conciliation à Leurs Ma-
„ jeſtés Impériales & Très Chrétienne, &
„ qu'elle ne peut mettre en de meilleures
„ mains le ſoin de ſes intérêts & de ſa
„ dignité. Que cependant elle déſireroit
„ qu'on preférât à l'idée d'un congrès où
„ de toute autre négociation qui pourroit
„ cauſer du retardement, la voie qui pa-
„ roitroit

„ roîtroit la plus prompte à ramener la „ paix, s'en rapportant d'ailleurs à S. M. „ Impériale pour faire convenir dès à pré- „ ſent d'une ſuſpenſion d'armes, ſi elle le „ croit convenable „.

Vous voyez, d'après cette réponſe de la cour de Vienne, que S. M. Impériale deſire la paix. Nous ſavons cependant que l'Empereur n'eſt pas du même avis, & qu'il y aura encore quelques coups de fuſil de tirés avant qu'on en vienne à une ſuſpenſion d'armes.

Le Baron de Senkenberg, dont je vous ai parlé, & qui dans l'affaire de la Bavière a rendu ſon nom célèbre en remettant une copie de l'acte de rénonciation du Duc *Albert d'Autriche*, a eu l'imprudence, à ce qu'on m'écrit, de ſe rendre à Vienne pour y ſolliciter, dit-on, une place au conſeil aulique de l'empire, vacante par la mort du Baron de Gartner. C'étoit, il faut l'avouer, une grande maladreſſe que d'aller demander une grace de l'Empereur, après avoir fait une démarche ſi contraire aux intérêts de la maiſon d'Autriche. Mais il

y a des gens qui ne doutent de rien, & le Baron de Senkenberg eſt dans ce cas. Il ignoroit, me mande-t-on, que notre cour, pour juſtifier l'authenticité de l'acte en queſtion & ſe laver aux yeux de l'europe du faux dont on l'accuſoit, avoit décliné le nom de celui qui avoit remis copie de cette piece importante. Dès qu'il lut les papiers publics (ce qu'il auroit dû faire plutôt) il ſe hâta de quitter Vienne, mais à peine avoit-il fait deux poſtes, qu'il fut arrêté par ordre du miniſtère impérial & conſtitué comme priſonnier d'état dans une fortereſſe. Cette démarche étoit un peu violente, car le priſonnier n'eſt point ſujet de Leurs Majeſtés Impériales. On en a ſans doute ſenti toute l'irrégularité, & l'on m'aſſure que le Baron de Senkenberg a été relâché ſur ſa parole-d'honneur qu'il a donnée de ne point quitter Vienne, & de ſe préſenter, toutes les fois qu'il en ſeroit requis, devant les commiſſaires nommés pour examiner tout ce qui eſt rélatif à cet acte de rénonciation & à ſa découverte. Cet examen a été entamé le 26 Décembre dernier. Ce qui

eſt

eſt arrivé au Baron de Senkendorff doit ſervir d'exemple à tous ceux qui, n'ayant aucune miſſion, veulent ſe mêler des affaires des ſouverains. Les querelles de ces derniers ſont comme celles entre mari & femme, ou entre deux amans ; ils ſe brouillent enſemble, ſouvent pour des riens, & lorsqu'ils ſe raccomodent, ils ſe diſent tout & ſacrifient presque toujours ceux qui ont voulu prendre part à leurs différens. Le Baron de Senkenberg s'eſt conduit avec beaucoup de maladreſſe ; il auroit pu faire connoître l'exiſtence de l'acte en queſtion, ſous le voile de l'anonyme, & indiquer par une lettre qu'on en trouveroit chez lui la copie. Alors il n'eut pas été compromis ; notre monarque au contraire l'eut été, s'il n'eut pas déclaré la ſource d'où il tenoit cette piece importante, qui décide le cas & annule les prétentions de la maiſon d'autriche ſur la Bavière.

Malgré la déclaration de l'Impératrice-Reine & l'envie qu'elle témoigne de terminer la guerre, ſes troupes cependant

ne cessent de harceler les nôtres. Le 25 du mois dernier, le colonel Staader, du régiment de Migazzi infanterie, soutenu par un Major Budey, vint reconnoitre notre position dans les environs de la principauté d'Oppeln. Les autrichiens réussirent à repousser nos hussards & à les déloger du poste qu'ils occupoient. Ce succès leur fit croire qu'ils pourroient s'emparer de la ville de Neustadt; mais le régiment d'infanterie du Prince de Prusse qui s'y trouvoit cantonné, leur fit une si chaude réception qu'il furent obligés de s'en retourner plus vite qu'ils n'étoient venus. Le 28, il y eut un autre petit choc entre quelques escadrons de notre cavalerie & celle de l'ennemi. L'intention de ce dernier étoit de nous attirer dans une ambuscade, mais il ne put y réussir. Nous eumes quelques tués & blessés & fimes notre retraite en bon ordre.

Cette petite guerre cependant ne laisse pas que de fatiguer nos troupes, qui doivent toujours être sur le quivive. L'armée légere de l'Empereur est nombreu-

ſe ; elle eſt commandée par d'excellens officiers, & nous devons être continuellement ſur nos gardes pour empêcher toute ſurpriſe.

Vous avez perdu un bon général dans le comte de Wurmſer. De l'aveu du Roi, c'eſt une excellente acquiſition qu'a fait l'Empereur; il poſſède à fond toutes les ruſes de guerre, & ſon nom nous en impoſe ; ce n'eſt pas peu dire, car nous avons la prétention d'avoir quelques régimens de Huſſards qu'on peut appeler des troupes d'élite, & ceux de Wurmſer ſont dignes de nous. Vous voyez que nous ſavons rendre juſtice à nos ennemis. Des avis que le Roi a reçus, portent que ce général médite quelque projet. S. M. a envoyé ordre de ſe tenir ſur ſes gardes, & elle a déclaré que l'officier qui ſe laiſſeroit ſurprendre dans ſon poſte, ſeroit caſſé & puni ſuivant l'exigence du cas. Le Roi, pour éviter quelque nouvelle ſurpriſe de la part des ennemis, s'eſt réſolu, m'écrit-on, de les prévenir. Depuis l'affaire du 25 & de 28 du mois dernier, il a été en grande correſpondance à ce ſujet avec

le prince héréditaire, & le résultat a été d'attaquer les autrichiens. Le général de Stutterheim reçut en conséquence l'ordre de s'avancer, le 9 du courant, avec de l'infanterie & de la cavalerie pour les déloger de quelques villages qu'ils occupoient dans les environs de Jägerndorff & de Hölzenplitz. L'ennemi aiant eu avis de la marche de nos troupes, s'étoit déja replié derrière Pelgersdorff, où il se proposoit de tenir ferme, mais il fut obligé de se retirer après quelques heures de combat. On fit prisonnier le Major de Carlstadt, qui, dans sa retraite, tomba avec son cheval dans un fossé, d'où il ne put se relever à cause de la quantité de neige dont il étoit rempli. On fait beaucoup l'éloge du prince de Hohenlohe, qui, dans toutes ces escarmouches, montre une activité étonnante & se trouve toujours un des premiers à la tête de la troupe qu'il commande.

Le 11, il y eut une affaire plus sérieuse. Le prince héréditaire aiant résolu de se débarasser de tous ces postes ennemis dont il étoit entouré, concerta avec le général

ral de Stutterheim les moyens de réussi-
te, & il se mit en marche le même jour
à cinq heures du matin avec 28 bataillons
d'infanterie, 29 escadrons de cavalerie &
de hussards, 2 régimens de cuirassiers,
28 pieces de canon de 12 livres de balle,
11 obusiers & 8 pieces d'artillerie volan-
te; le général de Falckenheim avoit avec
lui la grosse artillerie. Les mesures étoient
si bien prises que nos troupes arrivèrent
toutes ensemble à la vue de l'ennemi, qui
se trouvoit en ligne & prêt à nous bien
recevoir, ce qu'il fit d'abord par une ca-
nonade assez vive; mais à l'approche de
notre avant-garde commandée par le prin-
ce de Hohenlohe, il se retira par les dé-
filés d'Obersdorff vers les hauteurs, où
il fut attaqué par nos dragons & hussards.
Nous perdimes quelques-uns des nôtres
en voulant déloger l'ennemi de quelques
redoutes & fortins où il s'étoit retranché
près de Mesnick. Ce village, ainsi que
ceux de Brunsdorf & Olberdorf, où les au-
trichiens s'étoient établis, furent brûlés,
& tous les ouvrages qu'ils avoient cons-
truits pour leur défense entièrement dé-
truits. Par cette expédition, le Prince

héréditaire a un peu éloigné de lui toutes ces troupes qui harceloient les nôtres, & empêché, à ce qu'on assure, la réussite d'un projet que l'on méditoit contre nous pour tomber en forces sur quelques-uns de nos postes & nous faire un mauvais parti. Dans la rélation donnée par les autrichiens sur cette affaire, ils prétendent que nos troupes n'ont pas témoigné toute l'ardeur pour combattre à laquelle on s'attendoit. Nous sommes plus vrais & nous rendons justice à nos ennemis ; ils ont montré dans cette petite affaire tout le courage possible. Malgré cela, nous avons réussi dans notre entreprise & nous les avons obligés d'abandonner les différens postes où ils s'étoient retranchés ; c'est tout ce que nous voulions. Lorsque nos troupes retournoient dans leurs quartiers, les autrichiens parurent vouloir tomber sur notre arrière-garde, principalement sur la colonne du corps du prince-héréditaire, commandée par le prince de Hohenlohe ; mais lorsqu'ils virent les dispositions que ce dernier faisoit pour les recevoir, il se contentèrent de quelques

volées

volées de canon qu'on leur envoya & se retirèrent. Je ne vous dirai point le nombre de nos morts & blessés ; c'est chez nous comme chez vous & partout ailleurs ; jamais on n'accuse vrai sur ce point, & il n'y a que les défunts qui pourroient donner un démenti aux faiseurs de rélations. Il n'y a pas de combat où les autrichiens ne nous tuent (avec la plume bien entendu) deux ou trois cens hommes. Nous en faisons autant de notre côté. Il vaut mieux détruire l'espèce humaine de cette maniere que par le canon....

On m'écrit aussi de Breslaw, qu'un nouveau prétendant se met sur les rangs pour la succession de Bavière, & qu'il a adressé à cet effet une grande dépêche au Roi pour le prier d'être son défenseur. Ce réjetton de la maison palatine, qu'on nomme le Prince de *Löwenstein-Wertheim*, soutient qu'il a un droit acquis, plus proche que le duc des Deux-ponts, & qu'il descend de *Frédéric le riche* électeur palatin. On dit que le Roi a plaisanté sur cette prétention & qu'il a dit : *Les branches ai-*

nées ne ſont pas heureuſes ; celle de ma maiſon a porté longtems le nom de Comte ; moi , de la branche cadette , je ſuis Roi. Je trouverois fort mauvais que quelque petit couſin de Hohenzollern voulût y trouver à redire. Le duc des Deux-Ponts eſt reconnu , & M. le Prince de Löwenſtein vient trop tard. Je ne peux faire droit à ſa requête. Vous voyez , Monſieur ! que notre monarque , malgré ſes grandes occupations , conſerve toujours ſa bonne humeur. On me mande qu'il ne ſe reſſent point des incommodités auxquelles il eſt fort ſujet pendant l'hiver. Nous faiſons des vœux pour que le ciel nous conſerve encore longtems un ſouverain qui occupe le trône avec tant d'éclat. Notre Prince-royal déploye dans cette guerre un caractère qui nous eſt d'un augure favorable pour ſon regne futur. En outre de ſes talens pour la guerre dont il a donné des preuves pendant cette campagne, il s'occupe dans ſon cabinet des moyens de rendre ſes ſujets heureux lorſqu'il ſera leur maître. Il avoue lui-même qu'il aura une tâche difficile à remplir, ſurtout ſuccédant à un auſſi grand Roi que Frédéric. Il veut

être

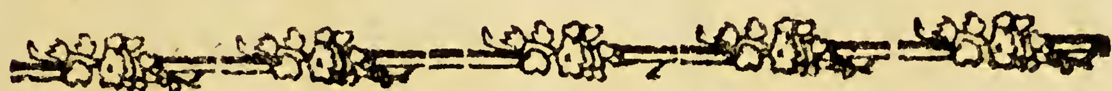
être le pere & l'ami de ſon peuple. Comme il a montré beaucoup de fermeté dans les circonſtances critiques où il s'eſt trouvé, & qu'il n'a jamais ſacrifié ſes amis comme il auroit pu le faire pour plaire au Roi, je crois qu'on pourra compter ſur ſa parole lorsqu'il ſera parvenu au trône, & qu'il ſera conſtant dans ſes alliances comme dans ſon amitié. Il vient de montrer la plus grande ſenſibilité pour la perte d'un homme auquel il étoit très attaché: je veux parler du Baron de Humboltz, qui avoit été ſon inſtituteur & l'avoit, pour ainſi dire, élevé. Il auroit pu, un jour, jouer un grand rôle, ſi la mort ne l'avoit point enlevé.

Comme je ſuis aſſez lié avec le miniſtre d'angleterre, il m'a dit en confidence que votre cabinet cherchoit à faire rompre l'alliance que la Hollande avoit avec l'Angleterre. Il m'a ajouté que vous vous étiez aſſuré de la pluralité dans la province de Hollande, & que la ville d'Amſterdam vous étoit abſolument dévouée; mais qu'en revanche, le Stadhouder n'étoit pas de vos

amis

amis, que ce prince avoit beaucoup à ſe plaindre de la France à ſon égard, & ſurtout de la hauteur avec laquelle vos ambaſſadeurs le traitoient. Je ſuis d'opinion que les hollandois feront mal de ſe mêler de votre querelle avec l'angleterre ; le ſeul parti ſage qu'il aient à prendre, c'eſt celui d'une parfaite neutralité. Mais pour ſe faire reſpecter des deux partis, ils doivent armer par terre & par mer, & faire notifier par leur ambaſſadeur qu'ils ſe déclareront contre celle des deux puiſſances belligérantes qui inſultera ſon pavillon. S'ils ne ſe conduiſent pas de cette manière, je crains bien qu'ils ne ſoient en même tems la dupe des françois & des anglois. Vous voyez avec quelle franchiſe je vous parle. Vous ne ſerez peut-être pas de mon avis, mais nous n'en reſterons pas moins bons amis. Comme nous ne ſommes que ſpectateurs, nous pouvons raiſonner à tort & à travers ſur tous les évenemens qui ſe paſſent. Les acteurs qui repréſentent ſur la ſcene politique de l'europe ſont de trop grands perſonnages pour prêter attention à ce que nous diſons ; ils continue-

tinueront de faire tout ce qui leur plaira, sans déférer à nos conseils. Adieu, Monsieur. Qu'en est-il du procès de mon cher amiral Keppel ? J'en veux aux anglois d'avoir souffert qu'ont traduisit ce brave homme en justice. Je suis &c.



LETTRE XIII.

De Paris, *le 15 Février.*

De M. de.... au Comte de....

Me voici à Paris, mon cher comte! Je n'ai pu me dispenser de prendre part aux fêtes qui se sont données ici au sujet de l'heureux acouchement de la Reine. Quelle satisfaction ne doit-ce pas être pour des souverains que de regner sur un peuple aussi aimant que les françois ; j'ai encore vu avec plaisir cet enthousiasme de la nation pour ses maîtres. Il faut aussi convenir que Leurs Majestés ont mis toutes les graces & la bonté possible dans la manière dont elles ont reçu les hommages de leurs sujets. Leur affabilité a permis à de simples particuliers d'oser leur of-

offrir des fleurs ou autres objets analogues à la fête du jour. Chacun étoit enchanté de pouvoir dire : j'ai présenté telle ou telle chose au Roi & à la Reine, qu'ils ont daigné accepter.

Vous n'avez point dans votre capitale de sainte qui soit la patrone & la protectrice de la ville. Nous autres françois, toujours galans, nous avons choisi pour intercéder en notre faveur en paradis, une jolie paysane de Nanterre (village situé à une lieue d'ici). Elle étoit née de pauvres parens, mais elle étoit aussi vertueuse que belle, dit-on. Elle mourut vierge, fit des miracles pendant sa vie & après sa mort. Il paroit que la faveur dont elle jouit dans le ciel n'a point diminué, car, au dire de tous nos parisiens, elle continue toujours d'en faire. Du tems de la maladie de Louis XV, elle fut invoquée comme de coûtume, mais ce fut envain. Quelqu'un qui apprit en sortant de l'église que le Roi n'étoit plus, dit : *Oh pour cette fois notre Génevieve est tombée en disgrace, & Dieu ne l'a point écoutée.* . . . —

Vous

„ Votre avez-tort, lui répondit un autre,
„ n'eſt-il pas mort? „ .....

Mais pour en revenir à nos ſouverains, la bonne ville de Paris crut devoir ſe ſignaler par des fêtes brillantes & témoigner ſa joye dans ce moment d'allégreſſe. On avoit déſeſperé que la Reine pût avoir des enfans, mais la naiſſance d'une princeſſe donne l'eſpoir qu'elle en aura d'autres encore & qu'elle accouchera d'un Dauphin. Tous les préparatifs étant faits, Leurs Majeſtés partirent le 8 de Verſailles avec toute la famille royale, & furent reçues, comme il eſt d'uſage, à l'endroit où étoit jadis la porte de la *Conférence*, par le duc de Coſſé, gouverneur de Paris & par le prévôt des marchands qui porta la parole. Le Roi & la Reine quittèrent leurs équipages de voyage pour ſe mettre dans leurs caroſſes de parade, & traverſèrent. en grand cortége, tout Paris pour ſe rendre aux égliſes de Notre-Dame & Sainte-Génevieve. Leurs Majeſtés étoient précédées par les princes-du ſang.

La

La Reine aiant témoigné le desir qu'elle avoit qu'une partie de l'argent destiné aux fêtes fût employé à marier & établir cent pauvres filles vertueuses avec des artisans honnêtes ; notre archévêque de Paris fit, de concert avec les curés, la répartition de ces mariages sur chaque paroisse. Le choix aiant été fait, on fit venir les futurs époux dans la métropole; on les rangea sur deux hayes, afin que Leurs Majestés pussent les voir lorsqu'elles traverseroient la nef de Notre-Dame. Ces nouveaux mariés étoient tous en habits uniformes & proprement mis. La dot pour chacun étoit de 500 livres qui devoient être employées à l'achat d'une maîtrise ou autre objet que les mît en état de subsister. La Reine s'étoit engagée à payer les mois de nourice du premier enfant qui naîtroit de chacun de ces mariages, & promettoit une layette & un tiers de plus du prix des mois de nourice aux mères qui allaiteroient elles-mêmes leurs enfans. On a beaucoup approuvé cette idée ; le gouvernement devroit même forcer les femmes du peuple de nourir elles-mêmes; de cette manière les maris ne feroient

plus

plus exposés à être privés de leur liberté par l'impuissance de payer les mois de nourice. On ajouta à ces cent mariages, celui de deux époux qui depuis 50 ans vivoient ensemble, & qui renouvellerent la foi qu'ils s'étoient jurée. Ce spectacle m'a attendri jusqu'aux larmes. Les deux sexagénaires avoient à leur suite, leurs enfans, petits-enfans & arrière petits-enfans. On fit jouir ces deux vieillards des mêmes avantages que les autres ; ils furent habillés & reçurent la dot.

Les mariages furent célébrés en présence de Leurs Majestés ; tous ces époux & épouses ne s'attendoient pas à avoir pour témoins de leur union des personnages aussi augustes. La cérémonie finie, le Roi & la Reine se rendirent à l'église de Sainte-Génevieve, & retournèrent de ce dernier endroit à la Muette, au milieu d'une foule innombrable qui s'étoit rassemblée partout où ils devoient passer. Leurs Majestés ont paru on ne peut plus contentes de l'accueil qu'elles ont reçu dans la capitale. On rapporte que le Roi a dit à son

auguſte épouſe : *Vous voyez, Madame! ce qu'ils ſont pour la naiſſance d'une fille; jugez de ce qu'ils feront, ſi vous leur donnez un Dauphin.* Il n'eſt pas poſſible, mon cher comte! de mettre plus de graces que n'en met notre Reine dans tout ce qu'elle fait ; elle eſt pleine de bonté & d'amabilité ; elle n'a point cette fierté à laquelle nous étions accoûtumés. Nos Reines jadis ne pouvoient manger avec perſonne que le Roi ou la famille royale ; les deux tiers de l'année elles mangeoient ſeules, entourées d'une cour nombreuſe & très ennuieuſe. Notre ſouveraine a réformé cette étiquette ridicule. Nos vieilles ducheſſes, dont quelques-unes ſont remplies de hauteur & de prétentions, n'ont pas approuvé cela ; elles vouloient conſerver l'importance que leur donnoit une prérogative antique & abſurde; je veux parler des honneurs du tabouret, dont elles jouiſſoient en préſence de la Reine, tandis que les autres femmes de la cour, qui n'étoient pas ducheſſes, devoient ſe tenir debout. Maintenant cet uſage n'a plus lieu qu'au grand-couvert. Leurs Majeſtés ſont

des ſoupers très agréables dans les petits appartemens, où elles admettent tour-à-tour les perſonnes de la cour qui ſont d'une ſociété agréable. La Reine choiſit les plus jolies femmes, ſans craindre qu'aucune d'elles puiſſe devenir ſa rivale. Je ſuis d'opinion que c'eſt le meilleur moyen pour n'en point avoir ; elle a au reſte tout ce qu'il faut pour être préférée.

Une de nos célébres Terpſicores de l'opera (Mademoiſelle Guimard) avoit imaginé de donner une fête au Vauxhall de la foire St. Germain, en réjouiſſance de l'heureux accouchement de notre ſouveraine. Cette petite Reine de théatre voulut auſſi faire un mariage. La dot conſiſtoit, outre 25 louis de contribution fournie par les danſeurs de l'opera, en une ſouſcription de 24 livres pour avoir entrée à cette fête. Chacun s'eſt empreſſé de prendre des billets, dont le nombre a formé, dit-on, une ſomme de plus de trente mille livres. Mais not e archevêque de Paris, rigoriſte très ſévère, n'a pas voulu permettre que ce mariage fût célébré au Vauxhall ; il a prétendu que ce ſeroit bleſ-

ſer la décence & les mœurs ; & il obtint en conſéquence un ordre de la cour pour empêcher qu'il n'eut lieu dans ce temple du plaiſir. La Demoiſelle Guimard, qui n'en a pas voulu avoir le démenti, a pris le parti de faire la noce chez elle, ſa maiſon étant très propre à une fête de cette eſpece.

Je vous annonçe avec plaiſir, mon cher comte ! que l'amiral Keppel, que vous aimez & moi auſſi, vient d'être déchargé de toute accuſation. Ce brave officier a confondu ſes ennemis & nous a inſtruit, pendant le cours de ſon procès, de tout ce qui s'eſt paſſé au combat d'Oueſſant ; ſa rélation differe un peu de celle donnée par le comte d'Orviliers. C'eſt le 11 de ce mois que le jugement a été prononcé par les douze membres du conſeil de guerre ; en voici le diſpoſitif :

La cour, conformément à un ordre des Seigneurs de l'amirauté, en date du 3 Décembre dernier, adreſſé à Sir Thomas Pye, a procédé à l'examen d'une accuſation préſentée par le Vice-amiral Sir Hugues Paliſſer, contre l'hono-

nora-

norable amiral Auguste Keppel, *pour* manque de conduite & négligence de devoirs à plusieurs égards *dans les journées du 27 & 28 Juillet 1788.*, *comme il est mentionné dans un papier qui accompagne l'ordre ; ainsi qu'au jugement du dit Vice-amiral sur ces chefs. Et la cour aiant entendu les dépositions des témoins ainsi que la défense de l'accusé, & aiant murement & sérieusement examiné le tout, est d'avis que l'accusation est* mal fondée & malicieuse ; *vu qu'il a été prouvé que le dit amiral, bien loin d'avoir laissé échapper* par manque de conduite *ou* négligence de devoir *dans les deux journées indiquées ci-dessus*, l'occasion de rendre un service essentiel à l'état, & d'avoir entaché l'honneur de la marine britannique, s'est conduit au contraire comme *un officier* judicieux, brave & expérimenté. *Pour ces raisons, la cour absout* unanimement & honorablement *auguste Keppel sur les différens points de l'accusation portée contre lui, & en conséquence il est* pleinement & honorablement *justifié par la présente.*

Après que le juge-avocat eut fait lecture de ce prononcé, Sir Thomas Pye,

président du conseil de guerre, remettant l'épée à l'amiral Keppel, lui dit:

Amiral Keppel ! c'est un très grand plaisir pour moi de recevoir dans cet instant les ordres de la cour à laquelle j'ai l'honneur de présider, pour vous féliciter, en vous remettant votre épée, de ce qu'elle vous est rendue avec tant d'honneur; espérant qu'avant peu vous en ferez encore usage pour la défense de votre patrie contre nos ennemis, & que votre Souverain vous confiera de nouveau le commandement de ses forces navales que vous méritez.

On ne fut pas plutôt instruit à Portsmouth de l'issue de ce procès, que la joye fut générale, & aussi grande que si l'on eut remporté une victoire signalée. On se répandit de toutes parts en éloges sur l'impartialité des juges qui s'étoient, disoit-on, couverts de gloire en se mettant au dessus de toute influence, & en n'ayant aucun égard aux recommandations, ni aux intrigues secretes qu'on avoit fait jouer pour perdre un amiral, qui avoit servi pendant quarante ans sa patrie avec distinction, & qui n'avoit jamais brigué pour obte-

nir

nir de l'émploi. En effet l'amiral Keppel fut toujours auffi modefte que brave ; jamais on ne le vit faire antichambre chez les miniftres ni folliciter des graces ; il attendit toujours qu'on eut befoin de lui. On ne le mit en activité que dans les tems de danger public ; il fe comporta de manière à juftifier le choix qu'on avoit fait de lui. Il fentit que le grade auquel on l'avoit élevé lui attireroit des ennemis, qu'on chercheroit à ternir fa réputation, mais il fe repofoit fur la pureté de fes intentions. Forcé de fe juftifier, il fit ce qu'il put pour arrêter les murmures. Il fe crut obligé de voir le premier Seigneur de l'amirauté ; il s'ouvrit à lui avec la même confiance qu'il l'auroit fait dans le fein d'un ami. Il eut tort, mais le caractère franc & loyal de l'amiral Keppel, ne lui permettoit pas de foupçonner qu'on lui tendroit des piéges & qu'on chercheroit à le prendre par fes propres paroles.

Vous verrez, mon cher comte ! dans les papiers-publics, une lettre de l'amiral Keppel au préfident du confeil de guerre, qui vous inftruira beaucoup mieux que je ne pourrois le faire fur cette affaire.

L'illuſtre accuſé, en ſortant du conſeil de guerre, fut accueilli avec acclamation par tout le peuple. Tous les capitaines de vaiſſeaux qui étoient en rade ont donné, le 12, un grand diner à leur amiral; on y porta la ſanté de ce dernier à pluſieurs repriſes. Le ſoir il y eut une magnifique illumination dans toute la ville; on tira un ſuperbe feu d'artifice, ſuivi d'un grand bal, qui fut ouvert par le duc de Cumberland & la ducheſſe de Rockingham. Sir Hugues Paliſſer fut traité comme il le méritoit; le peuple s'aſſembla devant la maiſon qu'il avoit occupée à Plymouth, il en briſa tous les meubles. Il pilla auſſi celle du docteur Meck, médecin de la garniſon, qui refuſa d'illuminer. Le 13, l'amiral Keppel reçut l'ordre du Roi, d'arborer de nouveau ſon pavillon ſur le vaiſſeau la *Victoire*; cette cérémonie eut lieu au milieu des acclamations & des cris de *vivat Keppel, & meure le calomniateur Paliſſer*. Le Bureau de l'amirauté, protecteur de ce dernier, n'a pas oſé ſe montrer ouvertement en ſa faveur. Pour donner une ſatisfaction à toute la marine qui crioit *Tolle* contre lui, il a notifié formel-

lement

lement que Sa Majeſté avoit rayé le nom du chevalier Paliſſer de la liſte des amiraux, & l'avoit pareillement démis de ſa place de commiſſaire de ce bureau.

Ce jugement a produit à Londres la plus grande fermentation, parmi le peuple ſurtout. Dès qu'on eut l'avis que l'amiral Keppel avoit été abſous, la populace, à laquelle s'étoient joint des perſonnes de la premiere diſtinction, s'attroupa en différens endroits & ſe livra aux plus grands excès. Outre la maiſon de Sir Hugues Paliſſer, on a encore pillé celles du Lord Mulgrave, du capitaine Hood & de pluſieurs autres. Comme on paroiſſoit en vouloir aux Lords North, But & Germaine, & que ces miniſtres auroient pu être les victimes de la haine qu'on leur portoit, on a été obligé de les faire évader pendant la nuit pour les ſouſtraire à la fureur du peuple. On les regarde comme fort heureux d'avoir échappé; c'étoit le moment de ſe venger d'eux pour la guerre affreuſe qu'ils ont ſuſcité en amérique, & qui aura les ſuites les plus

neſtes pour l'Angleterre. Le tumulte a été appaiſé par les gardes à pied & à cheval qui ſont accourues & ont arrêté quelques mutins.

La chambre des communes, ainſi que le corps municipal ſe propoſent de complimenter l'amiral Keppel & de lui adreſſer des remerciemens publics pour la conduite qu'il a tenue au combat d'Oueſſant & les manœuvres qui l'ont ſuivi, auxquelles on doit la priſe des vaiſſeaux françois qui revenoient des Indes & de la Chine.

Le miniſtère anglois doit être un peu honteux de la démarche qu'il a faite; mais il paroit que ceux qui le compoſent ſont comme les femmes qui ſe proſtituent; ils ont levé le maſque, & cette nation ſi fiere de ſa liberté, n'en fait uſage que pour caſſer des vitres, piller des maiſons, & ne montre point cette énergie qui feroit néceſſaire pour faire renvoyer des miniſtres qui ſe jouent d'elle impunément. La chambre des communes eſt abſolument vendue à la cour, une partie des membres qui la forment ſon intéreſſés dans les fournitures

tures de l'armée ou de la marine ; ceux qui n'y ont point d'intérêt ſont penſionnés. Il n'y pas d'exemple nulle part d'une pareille corruption. Nos membres du parlement de Paris, qui n'ont point de prétention à la liberté comme les vôtres, s'en montrent davantage les défenſeurs. L'autorité leur impoſe ſouvent ſilence, & ſi notre conſtitution étoit la même que celle de l'Angleterre, je doute qu'on pût s'aſſurer de leurs ſuffrages à prix d'argent, comme cela ſe pratique chez vous. Nos parlemens de province ſont encore plus difficiles à réduire que celui qui eſt ſous les yeux du Roi. Ceux de Rouen, de Rennes & de Grénoble ont parlé quelquefois avec une énergie digne des beaux jours de Rome; & malgré le pouvoir ſuprême de notre ſouverain, qui ne connoit d'autre volonté que la ſienne, il défere cépendant quelquefois à celle de nos aëropages.

Je trouve que le Roi d'Angleterre eſt beaucoup plus deſpote que le nôtre. Il ne peut, à la vérité, faire uſage de lettres de cachet, mais il a d'autres moyens de

ſe

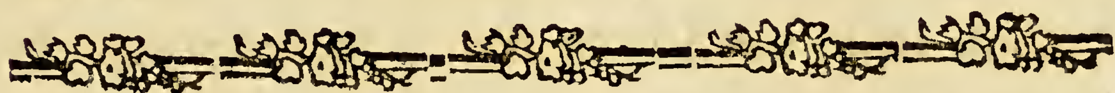
ſe venger de ceux qui oſent lui réſiſter. Il fait, malgré la nation, une guerre injuſte, & l'accable d'impots pour ſubvenir aux fraix qu'elle coûte. Si la chambre des communes étoit compoſée d'hommes vertueux, auroit-elle jamais dû ſouffrir cet acte du timbre & celui pour le thé qui a revolté ſes colonies ? Devroit-elle aujourd'hui conſentir aux ſubſides que l'Angleterre, déja epuiſée, doit payer pour entretenir des flottes & des troupes étrangères pour faire la guerre à ſes propres ſujets ?

Quant à nous, mon cher Comte ! nous jouons le rôle qui nous convient. Nous avions une ancienne injure à venger, & nous avons profité des circonſtances. Je ne vous dirai point que les moyens que nous avons employés ſoient bien légals, mais il ne tenoit qu'aux anglois d'en empêcher l'effet. La longue proſperité dont ils ont joui, leur a tourné la tête; ils ont cru détruire nos flottes comme en 1757, mais ils ſe ſont trompés ; nous avons eu le tems de méditer le projet que nous

avions

avions d'abaiſſer nos rivaux, & nous y réuſſirons.

Dans ma prochaine lettre, je vous donnerai des nouvelles de notre comte d'Estaing, qui l'a échappé belle en ſe retirant à Boſton. Il a été pourſuivi par l'amiral Byron qui lui étoit bien ſupérieur en forces, mais heureuſement il lui a échappé. Adieu, mon cher comte. Je ſuis &c.



LETTRE XIV.

De Berlin, *le 28 Janvier.*

Du Comte de.... à Mr. de....

On m'écrit que le comte de Gœrtz, employé ſi efficacement auprès du duc des Deux-Ponts pour diſſuader ce prince de tout partage de la ſucceſſion de Bavière avec la maiſon d'autriche, vient d'expédier deux couriers au Roi, qui ſont arrivés à dix huit heures d'intervalle l'un de l'autre. S. M. après la lecture des dépêches envoyées, a travaillé pendant cinq heu-

heures dans ſon cabinet avec ſon ſecrétaire intime qui a la partie des affaires étrangères. Ce travail a eu, dit-on, pour objet de nouvelles inſtructions à donner au comte de Gœrtz, qui doit ſe rendre dans différentes cours d'allemagne pour y négocier au nom du Roi, mais on ignore encore ce qu'il ſera chargé de traiter.

Nous avons, Monſieur! un puiſſant parti pour nous en allemagne, & S. M. reçoit tout les jours des propoſitions de la part de différens princes de l'empire, qui offrent de ſe joindre à lui pour ſoutenir la cauſe de la Bavière & le maintien des libertés germaniques On me mande que, depuis quelques jours, il ſe trouve à Breslaw un certain Baron de Grothauſen, colonel au ſervice de Hanovre; qu'il a eu pluſieurs conférences avec le Roi qui auroient eu pour objet de faire une guerre générale en allemagne, & d'obliger la France de s'en mêler, ce qui lui occaſionneroit double dépenſe & l'empêcheroit de porter toute ſon attention du côté de ſa marine. On ne croit pas que le né-

négociateur hanovrien obtienne ce qu'il désire; ce n'eſt pas à l'âge de 68 ans que notre monarque s'engagera dans une nouvelle guerre qui pourroit être ſemblable à celle de 1756. Comme il a tout lieu d'être content de la conduite que tient votre cour à ſon égard, il ne veut point ſe brouiller avec elle. La manière dont l'angleterre s'eſt comportée envers lui, le met dans le cas de lui rendre la pareille; il la laiſſera ſe battre ſeule avec vous. Comme il n'a point de marine ni de colonie, peu lui importe que l'Amérique ſoit indépendante & que le commerce de la Chine & des grandes Indes ſe faſſe excluſivement par les anglois ou par les françois. Mais il lui importe beaucoup que notre conſtitution germanique ſoit conſervée dans toute ſon intégrité, & que la maiſon d'autriche ne devienne pas la ſouveraine de toute l'allemagne, comme l'angleterre veut l'être des mers.

On prétend que la cour de Londres a fait demander la garantie de l'électorat de Hanovre, dans le cas où la

Fran-

France voudroit y faire une invaſion. Le Roi a répondu que S. M. très Chrétienne étoit le bon ami de M. l'électeur de Hanovre, qui n'avoit rien de commun avec le Roi d'Angleterre ; que le premier fourniſſoit des troupes auxiliaires à la Grande-Brétagne, comme le Landgrave de Heſſe & le Margrave d'Anſpach, & que la France ne pouvoit pas trouver cela mauvais.....

Les anglois ſentent aujourd'hui la faute qu'ils ont faite de ſe brouiller avec nous. S'ils étoient reſté nos alliés & qu'ils euſſent rempli fidélement leurs engagemens, jamais la guerre qu'ils ont à ſoutenir n'auroit eu lieu.

L'intention du Roi, ſuivant ce qu'on m'écrit de Breslaw, eſt de commencer la campagne de bonne-heure. On a tenu des conférences à ce ſujet en préſence du prince de Repnin. S. M. ſeroit d'avis que l'armée Ruſſe ſe porte dans la Pologne autrichienne ; par cette manœuvre, elle appuyeroit l'aile gauche du Roi & lui faciliteroit les moyens de tenter quelque coup im-

important ſur la Bohême ; en ſuppoſant qu'on ſoit décidé à y entrer. Ce projet éprouve, dit-on, des contradictions ; le prince-royal de Pruſſe, qui s'eſt couvert de gloire à la retraite de notre armée, travaille à un autre plan. Le prince Henri & le prince héréditaire en ſont autant de leur côté.

Malgré tous ces préparatifs, je ſuis toujours d'opinion que la paix ſe fera, & qu'une ſeconde campagne n'aura pas lieu. Si cela dépendoit de l'Empereur, on ne poſeroit pas bas les armes de ſitôt ; mais comme il eſt ſubordonné aux volontés de ſa mere, il faudra qu'il ſe conforme à tout ce qu'elle voudra, & je ſais à n'en pouvoir douter qu'elle eſt réſolue de faire la paix à tel prix que ce ſoit.

En attendant, nous continuons de nous battre ; nous venons d'éprouver un échec auquel le Roi a été fort ſenſible. Le 18 de ce mois à 4 heures du matin, le général de Wurmſer, à la tête de 19 bataillons d'infanterie, 3 régimens de cavalerie, 1500 croates & quelques arquebuſiers, ſe trou-

va aux portes de Habelshwerdt, ſans qu'on eut eu le moindre avis de ſa marche. Les portes furent briſées en un inſtant à coups de canon & occupées auſſitôt par l'ennemi. Sa cavalerie s'étant avancée ſans éprouver la moindre réſiſtance, s'étoit miſe en ordre de bataille au milieu de la ville. Notre régiment de Luck, qui ſe trouvoit diſperſé dans ſes quartiers, n'eut pas même le tems de prendre les armes & de ſe réunir pour faire tête à l'ennemi; il fut forcé de ſe rendre priſonnier ainſi que le général-major qui le commandoit, le prince de Heſſe-Philipſtadt. Les drapeaux, la caiſſe militaire, les munitions, tout fut pris; il ne ſe ſauva qu'un détachement de 72 hommes commandé par le Major Raab, qui ſe trouvoit de l'autre côté de la ville à quelque diſtance de la porte. L'ennemi, ſans perdre de tems, ſe porta avec un bataillon d'infanterie contre la redoute près d'Oberſchwerdelsdorff; elle étoit occupée par 60 hommes du régiment de Berrenhäuer. Le capitaine Capeller qui les commandoit fit une vigoureuſe réſiſtance, & malgré la ſupériorité des autri-

chiens,

chiens, il ſe maintint dans ſon poſte juſqu'à l'arrivée d'un renfort qui lui fut envoyé. Mais ce ſecours fut inutile, & après un combat des plus opiniâtres il fut forcé de ſe rendre avec toutes les troupes qui lui reſtoient. Pendant que l'on en étoit aux mains, 150 huſſards de Roſembuſch du corps du général Wunſch accoururent, mais leur nombre étoit trop foible pour qu'ils puſſent rien opérer. Ce ſuccès de nos ennemis, dû à la négligence de ceux qui étoient aux avant-poſtes & à quelques autres circonſtances qu'on ne dit point, cauſera la diſgrace d'une partie des officiers qui ont été faits priſonniers, ainſi que celle du général qui les commandoit. Le Roi ne pardonne pas qu'on ſe laiſſe battre, & encore moins ſurprendre. Le capitaine Gattenhoffen, qui commandoit 150 huſſards de Laſſow hors la porte de la ville par où l'ennemi eſt entré, ſera, dit-on, dégradé. Habelsſhwerdt a été mis au pillage, & le butin qu'ont fait les autrichiens eſt aſſez conſidérable. Mais un des plus grands avantages qu'ils ont retiré de cette expédition, c'eſt que le général

de Wunſch ſe trouve fort incommodé de leur voiſinage, & l'on croit que pour ſe mettre à couvert de quelque nouvelle entrepriſe, il ſera obligé de transférer ſon camp de Haſſitz à Glatz. Nous voudrions bien prendre notre revanche, mais cela ne ſera pas aiſé. Il faut rendre juſtice aux autrichiens; leurs troupes ſont ſans ceſſe aux aguets, il eſt preſque impoſſible de les ſurprendre; nous avons eſſayé pluſieurs fois de le faire & toujours ſans ſuccès.

Selon des avis reçus, l'Empereur eſt d'intention de faire marcher 70 mille hommes de ſes troupes vers la Silezie, à l'effet d'y attaquer le prince héréditaire. S. M. a ordonné que, ſi cette nouvelle ſe confirmoit, l'armée de S. A. S. fût augmentée à proportion, afin ce prince ſoit en état de bien recevoir les ennemis. On nous promet un promt ſecours de la part des Ruſſes; mais comme ces alliés ſe hâtent lentement dans tout ce qu'ils font, on ne peut trop compter ſur eux. Le Roi attend une réponſe de Vienne, qui doit déterminer la paix; l'intention de S. M. I.

étant de mettre fin à une guerre qu'elle est fâchée d'avoir commencé.

Je viens de recevoir des détails plus circonstanciés sur la malheureuse affaire de Habelsschwert; nos troupes s'y sont montrées avec le plus grand courage. L'attaque commença à la porte de Bohême; en voulant forcer la porte de Glatz où se trouvoit une piece de canon chargée à cartouches, le capitaine d'Alton, qui étoit à la tête de sa troupe, fut tué roide sur la place. Lorsque les ennemis furent entrés dans la ville, ils furent obligés de disputer le terrein pied-à pied; nos piquets & nos gardes se défendirent avec la plus grande bravoure. Nos gens firent feu des maisons dans lesquelles ils étoient, & les autrichiens perdirent beaucoup de monde. Le général prussien, prince de Hesse-Philipsstadt, aiant été amené prisonnier au colonel Baron d'Alvinzi, cet officier lui représenta que toutes les troupes étant rassemblées sur la place, il étoit inutile de faire résistance, & qu'il ne tenoit qu'au prince de mettre fin au carnage. S. A. S. s'y refusa en disant que son co-

lonel raſſembloit encore des troupes. Enfin obligés de céder au nombre, nos gens durent ſe rendre; mais ce ne fut qu'après avoir fait payer cher aux autrichiens la ſurpriſe d'Habelsſchwerdt. 25 officiers ont été faits priſonniers, ainſi que 7 à 800 ſoldats & bas-officiers. Le nombre des morts & des bleſſés eſt conſidérable de part & d'autre. Ceux des nôtres qui s'étoient retranchés dans les maiſons, ont tué beaucoup de monde aux aſſaillans.

Pour nous conſoler ici de l'affaire d'Habelsſchwerdt, on vient de publier une rélation de ce qui s'eſt paſſé près de Wiedemau, Zugenhals & Zuckmantel, où les ennemis avoient envie de pénétrer pour entrer de ce côté dans la Silézie. Le général de Wunſch, qui en fut inſtruit, prévint les autrichiens, & fit marcher en avant le major de Legenfeld avec quatre bataillons vers Paſchkaw, pour obſerver leurs mouvemens. Comme ils paroiſſoient tenir ferme dans ce poſte, il s'avança lui-même contre Wiedenau à la tête de deux bataillons. A ſon approche l'ennemi ſe retira à Zuckmantel. Zigenhals étant aban-

abandonné, notre général y mit 400 hommes, marcha en avant & donna l'ordre d'attaquer les redoutes ſur les hauteurs de Helzimberg & de Biſchofskuppe. Après une vive canonade de la part des autrichiens, le général-major les obligea d'abandonner les quatre redoutes où ils s'étoient retranchés. Nos troupes s'empa-rèrent également de Zuckmantel. Cette petite affaire n'équivaut pas à celle d'Habelsſchwerdt; on dit qu'elle a coûté à l'ennemi quelques cents hommes que nous lui avons tués.

Le général de Wunſch, pour témoigner aux bataillons qui ont attaqué les redoutes combien il étoit content de leur bravoure, leur a accordé la permiſſion de battre la marche des grénadiers. Vous voyez comment, avec peu de choſe, on encourage les gens à ſe faire tuer.

La princeſſe Amélie a reçu une lettre du Roi, dans laquelle il lui mande, qu'il lui annoncera dans peu des nouvelles pacifiques, & qu'il eſpère, avant de mou-

rir, avoir la gloire de s'être montré le défenſeur de la conſtitution germanique, & d'y avoir réuſſi.

Adieu, Monſieur! Je ſuis &c.



LETTRE XV.

Versailles, *le 28 Février.*

De Mr. de.... au Comte de....

Notre brave marquis de la Fayette eſt arrivé de l'amérique. Les nouvelles qu'il a apportées de ce pays ſont fort intéreſſantes. Il a fait la route ſur la frégate américaine *l'Alliance*, que le congrès avoit fait équiper pour le transporter en europe avec M. de Barras & le chevalier de Rimondis, qui furent bleſſés dans le combat qu'ils ont eu à ſoutenir contre l'amiral Howe, lorsque le comte d'Eſtaing ſortit de la rade de Newport pour combattre l'eſcadre angloiſe.

M. de la Fayette a manqué d'être la victime de ſon bon cœur & de ſon humanité. Durant la traverſée de Boſton ici, il avoit accueilli ſur ſa route l'équipage du vaiſſeau britannique *le Sommerſet*, qui avoit

échoué

échoué ſur le cap Cod. Cet équipage étoit composé de 60 hommes; on les engagea à s'enroler ſur la frégate pour y faire le ſervice, ce qu'ils acceptèrent. Par reconnoiſſance, ces anglois formèrent entre eux le projet d'égorger tous les françois qui ſe trouvoient ſur le vaiſſeau, & de ne laiſſer la vie qu'au ſeul marquis de la Fayette, qu'ils ſe propoſoient de conduire en triomphe à Londres. Cette entrepriſe abominable auroit réuſſi, ſans un matelot hollandois qui refuſa d'entrer dans un complot auſſi horrible. Il fit des repréſentations à ſes camarades, leur remontra que ce ſeroit payer de la plus noire ingratitude ceux qui les avoient ſecourus dans le danger où ils ſe trouvoient; il ne put réuſſir à les perſuader. Alors il découvrit le complot; les coupables furent ſaiſis & mis aux fers; on leur fera ſubir la peine due au crime qu'ils vouloient commettre. Le retour ſubit de M. de la Fayette avoit fait croire ici qu'il apportoit quelque mauvaiſe nouvelle de l'amérique, mais on s'eſt trompé. Il ſe rendit, en arrivant, chez ſon beau-pere le duc d'Ayen &

chez M. le comte de Maurepas. Ce dernier le reçut d'une manière très distinguée, causa longtems avec lui sur les affaires de l'amérique. Le marquis de la Fayette l'assura que, malgré les efforts du parti que les anglois conservoient encore parmi les insurgens, ces derniers ne retourneroient jamais sous la domination de l'angleterre, & que la France pouvoit compter sur le général Washington qui étoit l'ame du congrès; qu'il ne souffriroit jamais une réconciliation avec la mère-patrie, ni ne feroit point la paix avec l'angleterre que l'indépendance des états-unis ne fût reconnue. Le Mentor fut content du récit qu'on lui fit des fermes dispositions où étoient nos alliés. Comme M. le marquis de la Fayette avoit quitté la France sans permission du Roi, il ne put avoir une audience de S.M. Vous concevez bien que cette petite disgrace n'est que pour la forme seulement, & quelle ne durera pas longtems. La manière dont s'est conduit en amérique le prétendu coupable, fera bientôt oublier la légere faute qu'il a commise. Il est muni

de

de lettres de la part du congrès, dans lesquelles il eſt fait la mention la plus honorable des ſervices qu'il a rendus pendant la campagne. M. Francklin eſt chargé de lui remettre, au nom de ſes commettans, une épée d'or garnie de diamans, comme une marque de la reconnoiſſance de ceux pour lesquels il a combattu. Les états-unis de l'amérique ont profité de l'occaſion pour envoyer à M. Francklin le titre de miniſtre plénipotentiaire, à la place de celui de député qu'il avoit eu jusqu'alors, avec pouvoir de déployer ſon nouveau caractère non ſeulement près de S.M.T.C. mais auſſi dans toutes les autres cours de l'europe où les affaires des américains exigeroient ſa préſence. Ceci prouve que nous avons anticipé la commiſſion du congrès en reconnoiſſant M. Francklin comme miniſtre plénipotentiaire, lors qu'il n'étoit encore que le député des états-unis.

Le jugement porté dans l'affaire de l'amiral Keppel produit ici une grande ſenſation, ainſi que le diſcours que cet offi-

cier

cier prononça devant le conſeil de guerre, dans lequel il juſtifie la conduite qu'il a tenue depuis le 30 Juin. Il ne put, dit-il, attaquer les françois, n'aiant ſous ſes ordres que 20 vaiſſeaux de ligne, tandis que ces derniers en avoient 32 dans les eaux de Breſt, en outre d'un grand nombre de frégates.

Il ajoute qu'aiant fait voile une ſeconde fois avec ſon eſcadre compoſée de 30 vaiſſeaux de ligne, dans les premiers jours de Juillet, il rencontra les françois qui en avoient 32, & qui lui parurent un peu ſurpris de le trouver avec des forces à peu-près égales. *Je ne prétends pas*, continue l'amiral, *jetter aucun blâme ſur la conduite du comte d'Orvilliers ; je me plais à croire qu'il eſt brave & qu'il a eu des raiſons particulières pour ſe conduire comme il l'a fait. J'ai cherché à l'attaquer pendant pluſieurs jours, il a toujours évité le combat, & je n'aurois pu l'y forcer ſi le vent ne m'eut pas été favorable le 27 ; j'en profitai. J'ai, comme on l'a vu, combattu & battu mon adverſaire; quoique je l'aye même forcé à chercher un aſyle dans ſes ports, le ſuccès de mes efforts ne répondit cependant point à mes vœux. Je me hâtai d'at-*

d'attaquer l'ennemi une ſeconde fois; à quoi il a tenu que je n'aye pu remplir mon deſſein, c'eſt ce qu'on verra par les témoignages que je produirai. J'aurois pu, il eſt vrai, ordonner la chaſſe des trois vaiſſeaux qui étoient en vue le matin du 28 Juillet, mais avec très peu d'apparence de ſuccès. Je préférai donc de rentrer à Plymouth avec ma flotte maltraitée pour la remettre en état de tenir la mer, n'oubliant pas cependant de laiſſer deux vaiſſeaux de ligne pour protéger la rentrée de nos flottes marchandes, ce qui a eu lieu. Cet extrait ſeul de la défenſe de l'amiral Keppel le juſtifie déja complettement, & prouve plus que toute autre choſe que le combat du 27 a été entièrement à ſon avantage, & qu'il eſt reſté maître du champ de bataille, puisqu'il a laiſſé deux vaiſſeaux en ſtation pour aſſurer le retour des flottes angloiſes & intercepter les nôtres, ce qui lui a réuſſi. Il ſeroit trop long de vous entretenir ſur tous les objets qui ſervent à la juſtification de l'amiral anglois & qui ne ſont pas beaucoup d'honneur à nos officiers. Ces derniers mériteroient bien qu'on tînt un conſeil de guerre contre eux.

On

On a joué ici sur le mot du livre de *Loc*. Nos femmes ont porté des bonnets au *Loc*; leurs coiffures étoient au *Loc*, dans les sociétés on employoit le mot *Loc* à tous propos. Vous connoissez notre frivolité, mon cher Comte! elle est toujours la même. Il est heureux pour nous d'avoir une sainte providence qui nous conduit. Nos ministres, nos généraux ont beau faire des sottises, cette premiere raccommode toujours tout.

Le marquis de la Fayette a vu le Roi dans une audience secrette; il s'est acquité, à ce qu'on assure, auprès de S. M. d'une commission importante dont-il étoit chargé de la part du congrès. Mais pour ne point encourager les gens de qualité qui sont au service de sortir du royaume sans permission du Roi, on est convenu que le marquis s'abstiendroit pendant quelque tems de paroître à la cour. Il se consolera de cette petite disgrace apparente à St. Germain en Laye chez le maréchal de Noailles son beau-pere, où toute la cour s'empresse d'aller le voir. Ce jeune héros ne peut qu'intéresser à tous égards: possesseur d'une fortune très considé-

ſidérable, aiant une femme charmante, il a tout quitté pour aller affronter les plus grands dangers. Voila ce qu'on peut appeler de la vraie bravoure. Ceux qui n'ont d'autre reſſource que le métier des armes, ſont obligés d'expoſer leur vie pour faire fortune. M. de la Fayette n'étoit point dans ce cas; il a voulu mériter par des ſervices ſignalés des honneurs qu'il auroit pu obtenir comme tant d'autres, ſans ſortir de la France & en paſſant ſeulement trois ou quatre mois à ſon régiment & le reſte de l'année à la cour ou à Paris.

Nous avons apris par M. de Barras bien des détails ſur le comte d'Eſtaing, qu'on ignoroit. Ce général n'eut pas ſeulemnet à combattre les ennemis des américains & les nôtres, il trouva parmi nos alliés les états-unis des difficultés beaucoup plus grandes encore. Le meurtre commis dans la perſonne du comte de St. Sauveur, dont je vous ai parlé dans mes dernieres, reſta impuni. On avoit, ſeulement pour la forme, rendu une ordonnance, dans laquelle on promettoit 300 piaſtres à celui

ou celle qui dénonceroit les auteurs du tumulte dans lequel M. de Saint Sauveur fut tué & plusieurs officiers françois blessèn. Le comte d'Estaing parut content, en apparence, de cette satisfaction, qui ne produisit aucun effet. Boston étoit rempli de Torys qui détestoient les françois; il fallut donc user de beaucoup de politique & d'adresse dans un pays où l'on devoit se tenir en garde contre ceux qui passoient pour nos amis, encore plus que contre les ennemis.

Le comte d'Estaing qui avoit beaucoup à se plaindre du général Sullivan, en reçut à son départ de Newport une lettre des plus injurieuses, dans laquelle il lui disoit les choses les plus désagréables. Le Vice-amiral n'y fit point de réponse & se contenta de l'envoyer au congrès. Arrivé à Boston, il en reçut une seconde, dans laquelle Sullivan lui reprochoit d'avoir fui sans aucun motif raisonnable, & finissoit par lui dire quil attendoit le retour de son escadre pour accélérer la conquête de Rhode-Islande.

Ce

Ce manque d'égards pour le Vice-amiral chargé des ordres du Roi, auroit dû engager le congrès à punir ceux qui en étoient les auteurs; mais le pouvoir de ce dernier n'étoit pas encore aſſez bien établi; le peuple avoit encore trop d'influence, on n'oſoit le contredire dans la crainte qu'il ne ſe revoltât; il nous déteſtoit. Sullivan, ainſi que tous les officiers qui ſervoient dans ſon armée, avoient écrit contre nous & indiſpoſé les habitans de Boſton au point qu'on mit en délibération ſi l'on ne braqueroit pas le canon contre nous pour nous empêcher d'entrer dans le port de cette ville.

Vous pouvez juger, mon cher Comte! de la perplexité d'un général qui ſe trouve dans un pareille ſituation. M. d'Eſtaing n'étoit ſorti d'un embarras que pour tomber dans un autre. Après avoir échappé au danger d'être enfermé dans la rade de Newport par l'amiral Byron, il s'étoit vu expoſé à être attaqué dans la rade de Nantucket, où notre eſcadre étoit mouillée ſans ordre & hors d'état de ſe défendre. Elle manquoit abſolument de tout;

ſes équipages étoient dans l'état le plus pitoyable ; une partie étoit malade & l'autre accablée de fatigue & découragée devoit faire le ſervice. Suivie de près par l'amiral Byron, elle s'attendoit à chaque inſtant à le voir paroître, & ſi l'amiral anglois eut ſu profiter de ſes avantages, nous nous ſerions difficilement tirés de ce mauvais pas.

Le premier ſoin de notre amiral en arrivant à Boſton, fût de chercher à ſe procurer des vivres dans toutes les parties de l'amérique dépendantes des états-unis. Il communiqua au congrès les inſtructions qu'il avoit à ce ſujet, & pria le magiſtrat de faire ſon poſſible pour lui fournir ce dont il auroit beſoin, afin de le mettre en état de remplir ſa miſſion en concourant avec lui aux moyens d'aſſurer aux américains leur indépendance. De la manière dont on écouta les demandes du vice-amiral, il ſembloit qu'il demandoit une grace. Après avoir deliberé fort longtems ſur ce qu'on feroit, on finit par ne lui accorder que la moitié de ſes demandes.

Le

Le vaiſſeau le *Languedoc* avoit beſoin d'une nouvelle mâture ; on n'en put point trouver. Le Vice-amiral fut obligé de prendre celle du *Tonnant ;* le *Tonnant* prit celle d'un vaiſſeau de 74 canons. On échangea ainſi toutes les mâtures juſqu'à celles de 50 canons, les ſeules que les américains puſſent fournir. Quant à cet article, on ne doit pas accuſer nos alliés de mauvaiſe volonté ; il n'étoit guères poſſible d'exiger d'eux des mâtures pour des vaiſſeaux du premier rang, on n'en avoit jamais conſtruit chez eux. Nous ſommes en outre très difficiles ſur ce point.

Pour ce qui eſt des vivres, on pourroit reprocher à M. le comte d'Eſtaing, ainſi qu'à l'adminiſtration, d'avoir ſouffert qu'on encombrât tous les vaiſſeaux de marchandiſes, à la place de munitions de bouche, objet bien plus néceſſaire dans les circonſtances. Tout autre miniſtre que M. de Sartine n'eut pas permis que Meſſieurs de la marine royale ſe fiſſent marchands ; ces pacotilles ſont abſolu-

ment contre les ordonnances du Roi, mais comme il y en avoit beaucoup pour le compte du miniſtre de la marine lui-même, les officiers ont cru pouvoir ſuivre ce mauvais exemple. M. le comte d'Estaing n'a pas oſé s'y oppoſer ; il avoit déja aſſez d'ennemis, & il s'en ſeroit fait encore davantage. Arrivé en amérique, il reconnut la faute qu'il avoit faite, mais il étoit trop tard.

Pendant qu'on perdoit du tems à Boſton, à ſe procurer tous les objets dont on avoit beſoin & qu'on n'obtenoit qu'à grand'peine, le général américain étoit toujours devant Newport, où il s'impatientoit, car il ne pouvoit agir ſeul contre les anglois. Il accuſoit le comte d'Eſtaing de trahiſon & le rendoit reſponſable des évenemens. D'accuſé qu'il étoit, il devenoit accuſateur. Ne recevant point de réponſe aux différentes lettres qu'il avoit écrites, il engagea le marquis de la Fayette à aller trouver le comte d'Eſtaing. Ce dernier, plein de zèle pour le ſervice du Roi, partit auſſitôt à cheval & fit environ 60

milles

milles en ſept heures de tems (diſtance qui ſe trouvoit entre l'armée de Sullivan & Boſton). Il parla au comte d'Eſtaing, & s'étant convaincu par lui-même de l'impoſſibilité où étoit le Vice-amiral d'envoyer du ſecours, il repartit & arriva la nuit même que Sullivan fit une retraite qui le couvrit de gloire. Ce général eſt réellement un homme de tête & de mérite ; en mettant à part la haine qu'il paroit avoir pour nous, on ne peut ſe diſpenſer de rendre juſtice à ſes talens guerriers. La conduite qu'il a tenue paroîtra pardonnable, ſi l'on réfléchit à la méſintelligence qui regne presque toujours parmi nos généraux, & qui dans la guerre de 1757 a cauſé tous les malheurs de la France.

Cette déſunion & cette jalouſie exiſteront autant de tems que nos Rois ne ſe montreront pas à la tête de leurs armées, comme fait le vôtre, & qu'on ne punira pas ſévèrement ceux qui manquent à leurs devoirs. Il n'eſt pas étonnant au reſte que nous ayons été ſi mal accueillis à Boſton ;

la défiance que les partisans de l'angleterre avoient inspirée contre nous étoit faite pour tenir nos alliés dans la crainte; ils étoient même autorisés à nous soupçonner de mauvaise foi, vu la conduite que nous avions tenue envers eux en leur envoyant des marchandises de France dont la plus grande partie étoit de rebut; ce qui avoit aggravé nos torts vis-à vis d'eux avec raison.

Ceux qui sont revenus de l'amérique avec M. le marquis de la Fayette, disent que la haine du peuple contre nous étoit si grande à Boston, que sans M. Hancock qui faisoit lui-même la patrouille de nuit pour contenir les mécontens, nous aurions été obligés de nous réfugier à bord de nos vaisseaux pour ne pas courir le risque d'être massacrés par la populace. Vous pouvez juger avec quelle circonspection on devoit agir dans une position aussi délicate. Le comte d'Estaing, instruit par l'expérience, fut obligé de se rendre impénétrable pour éviter d'être croisé dans ses nouveaux projets, com-

me

me il l'avoit été depuis ſon arrivée en amérique.

D'après le rapport de M. de la Fayette, il paroit que ce n'eſt pas la faute de notre Vice-amiral, ſi l'expédition contre Rhode-Islande a manqué, & qu'on n'en doit attribuer la cauſe qu'aux américains qui d'abord, à ſon arrivée en amérique, lui refuſèrent les ſecours dont il avoit beſoin & ne les lui fournirent enſuite qu'au poids de l'or; lui donnerent de mauvais pilotes côtiers, enfin le trahirent en avertiſſant les anglois de tous les projets qu'il avoit.

Le comte d'Eſtaing ſe trouvoit enfermé à Boſton, comme il l'avoit été à Newport. Il avoit eu l'avis que l'amiral Byron croiſoit avec une eſcadre de 16 vaiſſeaux de ligne entre le cap St. Anne & les Bancs. Il ſe décida à mettre à la voile & à ſe battre, s'il rencontroit l'ennemi. Les vents lui furent encore favorables comme ils lui avoient été lors de ſon combat avec Sir Howe. L'amiral Byron avoit quitté Sandy-Hook, le 18 octobre, pour ſe rendre à la hauteur de Boſton. Il fut aſſailli le 1.

Novembre d'une tempête horrible vis-à-vis le cap Cod; elle dura deux jours. Il a perdu, dit-on, *le Sommerſet* de 64 canons; tout l'équipage, qui s'eſt ſauvé, doit avoir été fait priſonnier par les américains. Pluſieurs autres vaiſſeaux ont été ſi maltraités qu'il n'eſt plus poſſible qu'ils tiennent la mer, ce qui a forcé le général anglois de ſe retirer dans ſes ports & de nous laiſſer le paſſage. Vous voyez mon cher comte! que le bon génie de notre Vice-amiral ne l'abandonne pas dans toutes les criſes où il ſe trouve; il devroit par reconnoiſſance élever un autel au dieu des vents, qui, dans cette campagne, l'a ſi bien ſecondé. Le comte d'Eſtaing a dû mettre à la voile le 4. novembre pour les Antilles. On eſpere que dans ſa route il pourra intercepter un transport de quatre à cinq mille hommes, ſous les ordres du général Grant, & qui ſont escortés par le Commodore Hotham.

La miſſion des commiſſaires anglois envoyés pour traiter d'un accommodement avec les américains, eſt abſolument manquée. On ſe prépare ici, ainſi qu'en an-

gleterre, à pouſſer vigoureuſement les opérations de la campagne prochaine. Suivant les derniers avis reçus, les hoſtilités ont déja commencé dans l'Inde. Nous avons formé différens projets d'attaque, qui, s'ils réuſſiſſent, feront beaucoup de mal aux anglois. Nous ſommes aſſurés d'avoir l'Eſpagne pour alliée, malgré tout ce que le cabinet de St. James fait pour l'empêcher. Nous pouvons auſſi, à ce qu'on aſſure, compter ſur la Hollande, & nous avons réuſſi à diminuer l'influence du Stadhouder dans les affaires de la république.

Le chevalier Yorck a dans le duc de la Vauguyon un rival dangereux à combattre; ce dernier a ſaiſi parfaitement le caractère de la nation. Le miniſtre d'angleterre, qui habite ce pays depuis trente ans, fait des ſottiſes d'écolier, dont nous profitons & qui feront funeſtes à la ſuperbe Albion.

Adieu, mon cher Comte! Notre campagne d'amérique n'a pas été plus heureuſe que celle de vos armées en Bohême.

ne regrette dans tout cela que les braves gens qui ont été les victimes du droit canon des souverains.....



LETTRE XVI.

De Berlin, *le 14 Février.*

Du Comte de.... à M. de....

Nous venons de prendre notre revanche de l'affaire malheureuse d'Habelschwert. Ce n'est pas par surprise que nous avons vaincu, mais en bataille rangée. Il est vrai qu'à la guerre tous les moyens sont bons pour battre son ennemi, mais il est plus glorieux de le forcer de nous céder la victoire comme nous venons de le faire. Voici ce qui s'est passé : Le Roi, m'écrit-on, reçut l'avis par un de ses espions, que les autrichiens avoient fait préparer un grand nombre de traineaux, & qu'ils se proposoient de s'en servir dans peu pour transporter leur artillerie & tenter une expédition. Le général de Möllendorff, en qui le Roi a la plus grande confiance, reçut l'ordre de pénétrer

trer en Bohême & de prévenir les desseins de l'ennemi. Ce général se mit en marche, le 4 de ce mois, avec le corps d'armée qu'il a sous ses ordres ; il entra en Bohême par Einsiedel. Il avoit donné ordre au général Teufel d'en faire de même par Nickelberg & Grab, &, suivant que les circonstances l'exigeroient, de se joindre à lui, ou simplement de lui couvrir le flanc du côté de Töplitz. Toutes les dispositions étant faites, le général de Möllendorff prit ses quartiers de cantonnement entre Seida & Porchenstein. Le 5 à une heure du matin, il se mit en mouvement avec son avant-garde formée de 400 chasseurs, de deux bataillons de grénadiers, commandés par le prince de Dessau, & de deux régimens d'infanterie, qui devoient être suivis quelques heures après par d'autres bataillons. La marche se fit directement vers le pas de *Böhmisch-Einsidel* ; il y avoit dans cet endroit des retranchemens gardés par des Croates qui voulurent faire quelque résistance, mais ils furent tous ou chassés ou faits prisonniers. A huit heures du matin environ, l'avant-garde du général Möllendorff avoit

passé

paſſé toutes les montagnes & pris poſte au pied de ces hauteurs. Quelques centaines de dragons & huſſards autrichiens voulurent attaquer des patrouilles de notre avant-garde, mais ils furent repouſſés juſqu'à Brix. Ceux qui étoient dans ce dernier endroit, avertis par les feux d'allarme, prirent auſſitôt les armes. Le général de Kinski & le général-major de Thun qui les commandoient, furent ſe ranger à droite & à gauche de la ville ſur une hauteur protégée par un ruiſſeau & un marais. Dès que notre cavalerie ſe fut formée, elle attaqua celle des autrichiens & la repouſſa juſques derrière la ville. Ce fut alors que l'ennemi commença à nous canoner avec deux batteries de quatre pieces de canon chacune; Nous y répondimes par dix des nôtres qui produiſirent un ſi bon effet, que nous délogeames les ennemis du poſte qu'ils occupoient; ils ſe retirèrent ſur des hauteurs qui étoient à quelque diſtance de la ville. Nous les ſuivimes avec ſix eſcadrons & de l'infanterie, & nous les attaquames de rechef. Pendant que nous étions occupés à leur faire quitter ce nouveau poſte, le régi-

ment

ment de Lobkowitz dragons, qui s'étoit tenu caché derrière une hauteur, tomba ſur le flanc de nos eſcadrons; mais un capitaine qui commandoit 100 hommes de cavalerie de notre avant-garde, le prit lui-même à revers, tandis que le général Duſedon attaquoit ces dragons par le flanc. Cinq officiers & cent hommes reſtèrent ſur la place; deux officiers & 112 dragons furent faits priſonniers. Ce régiment a perdu dans cette affaire au moins la moitié de ſon monde.

On s'attendoit toujours à voir arriver la colonne commandée par le général-major de *Teufel*, qui devoit venir par Nickelsberg & Grab; mais celui-ci ne put joindre le corps d'armée à cauſe de la grande quantité de neige qui l'empêcha d'avancer. Le général de Möllendorff ſe trouva par là forcé de ſe retirer le lendemain matin 6. On trouva à Brix un petit magaſin de farine, de foin & d'avoine, ainſi qu'une quantité d'uniformes pour le régiment de Kinski. On emporta ce qu'on put & le reſte fut détruit. Nous avons fait environ 300 priſonniers & pris deux

pie-

pieces de canon. Nous avons calculé que cette affaire coûte à l'ennemi plus de 600 hommes.

Le général de Möllendorff a donné pendant cette action des preuves de la plus grande bravoure ; il s'est montré dans les endroits où le danger étoit le plus grand, il encourageoit nos troupes par sa présence ; il eut un cheval de tué sous lui, son aide-de camp le fut en prenant ses ordres, ainsi qu'un officier du régiment de Wunsch, qui se trouvoit à ses côtés. L'on présume que cet évenement pourra en amener d'autres. Dès que le tems le permettra & que les routes seront praticables, on a le projet de faire marcher le général Reizenstein sur Egra, avec de l'artillerie & des matières combustibles, pour brûler, s'il est possible, le grand magasin des autrichiens qui est de ce côté & qu'on évalue à trois millions de florins. Il s'en trouve encore d'autres du côté de Saaz, de Töplitz, Auffing, Commothen & Caden qui ne peuvent manquer de tomber entre nos mains. Si cela nous réussit,

nos ennemis ne pourront pas entrer en campagne auſſitôt qu'ils ſe le propoſent, & nous leur taillerons en attendant des croupières.

Cette expédition du général de Mollendorff & le ſuccès qu'elle a eu, a fait grand plaiſir à notre monarque. Il a écrit à ce général dans les termes les plus flatteurs pour lui en témoigner ſa ſatisfaction. Cette faveur méritée de M. de Möllendorff a ſoulevé l'envie contre lui; on a voulu lui nuire dans l'eſprit de S. M. mais il n'a pas eu de peine à confondre tous ſes ennemis. On m'aſſure qu'il eſt en correſpondance reglée avec le Roi, & qu'il l'inſtruit ſecrétement de tout ce qui ſe paſſe à l'armée du prince Henri. L'amitié des Rois, Monſieur! eſt toujours dangereuſe, & quoique le nôtre ait beaucoup de fermeté dans le caractère, il a ſouvent prêté l'oreille aux calomnies adroites de certains perſonnages qui ſavoient s'inſinuer près de lui. Avec beaucoup d'eſprit, il a été trompé par des gens qui en avoient peu. Il étoit perſuadé que de pareils hommes ne pouvoient ou n'oſeroient pas lui en impoſer.

S. M.

S. M. a écrit au prince Henri pour qu'il faſſe partir pour l'armée tous les officiers généraux qui ſont ſous ſes ordres. Tous les corps pruſſiens & Saxons qui étoient en quartier d'hiver dans cet électorat, ont quitté leurs cantonnemens pour entrer en campagne. On eſt convenu avec la cour de Vienne de toutes les conditions pour l'échange de priſonniers. Elle ſe fera tous les ans, à l'époque du 15 Janvier, pendant la durée de la guerre.

Le Roi vient d'écrire à la princeſſe Amélie, que la guerre le rajeuniſſoit, qu'il ne s'étoit jamais ſi bien porté. *Je ne me reſſens point*, lui dit-il, *de ma goute, ni de toutes les infirmités auxquelles je ſuis ſujet pendant l'hiver. Je bois, je mange & je dors bien. Je ne ſais pas ſi mon neveu eſt auſſi content de ma ſanté que je le ſuis: Je le fais attendre longtems après ma ſucceſſion, que je lui laiſſe volontiers, d'après les preuves qu'il m'a données qu'il eſt en état de la défendre contre ceux qui voudroient lui enlever quelques territoires que j'ai joints à l'héritage. Je pars, ma chere ſœur! pour Schweidnitz. Si leurs Majeſtés impériales perſiſtent à vouloir continuer la guerre, je ſuis*

très

très résolu à la leur faire. La France & la Russie se donnent toutes les peines possibles pour faire accepter leur médiation; je leur ai dit mon dernier mot, je ne changerai point.

On m'écrit de Breslaw qu'il est arrivé un courier au ministre de France, pour lui annoncer que la cour de Vienne paroit disposée à accepter les offres que lui font les cabinets de Petersbourg & de Versailles, d'interposer leurs bons offices pour la conclusion d'un accommodement. Le Baron de Breteuil seroit nommé de la part de la France, & le prince de Repnin de la part de la Russie. On n'est pas d'accord sur le lieu où se tiendront les conférences; on voudroit qu'il fût à portée des armées autrichienne & prussienne, afin de pouvoir mettre plus de célérité dans les négociations. Le marquis de Pons, votre ambassadeur, a expédié un courier au Roi à ce sujet. S. M. lui a, dit-on, fait répondre, „qu'elle seroit toujours „ disposée à faire la paix lorsque les con- „ ditions s'accorderoient avec sa gloire „ & les intérêts de ceux dont elle avoit

„ pris la défenfe; mais qu'il falloit bien
„ convenir de fes faits avant de mettre
„ bas les armes, pour ne pas être obligé,
„ après avoir perdu fon tems, de recom-
„ mencer à fe battre".

La cour de Saxe vient de répondre au mémoire que celle de Munich a fait publier au mois de décembre dernier rélativement aux prétentions de l'Electrice douairiere de Saxe fur la fucceffion allodiale de Bavière. Comme cette piece eft très volumineufe, je ne vous en envoye point d'extrait, les feuilles publiques vous en parleront. Ce n'eft au refte qu'une répétition de tout ce qui a déja été dit en partie dans *l'Expofé des motifs*, On prétend que c'eft cette Electrice douairiere de Saxe qui, dans le voyage qu'elle fit à Berlin, a inftruit le Roi de tout ce qui fe traitoit fecrétement entre l'Electeur palatin & la cour de Vienne au fujet de la Bavière.

Adieu Monfieur! Je fuis toujours &c.

═

LET-

LETTRE XVII.

VERSAILLES, *le 20 Mars.*

De Mr. de.... au Comte de....

On va établir de nouveaux emprunts pour mettre notre gouvernement en état de ſubvenir aux fraix de la ſeconde campagne. Je vous avoue que je ne vois pas bien encore comment cette guerre finira. Je ſuis très aſſuré que l'indépendance des américains ſera reconnue, mais qu'y gagnerons nous? Rien, ſi ce n'eſt un dérangement total dans nos finances, auquel on voudra remédier lors qu'il n'en ſera plus tems. Nous devons faire, dans ce moment, une double dépenſe; car pour ſoutenir les américains que nous avons revoltés contre la mere-patrie, nous ſommes obligés de leur fournir de l'argent. Accablés nous-mêmes par la maſſe énorme de notre dette nationale, au lieu de chercher à la diminuer, nous prêtons des ſommes conſidérables à des gens qui, avec la meilleure intention du monde, pourroient bien ne pas nous les rendre. Le directeur

des finances qui eſt toujours l'idole de nos pariſiens, mais qui n'eſt pas la mienne, augmente, quoiqu'on en diſe, le fardeau de l'état & ruine les familles. Voici mon raiſonnement à ce ſujet :

On pourroit écrire des volumes ſur l'uſage pernicieux des emprunts. L'Angleterre & la France ſont les ſeules puiſſances qui aient eu & qui aient encore recours à ces reſſources ruineuſes; elles donnent pour gage aux prêteurs le produit des impoſitions qui ſe prélevent ſur les peuples; mais il eſt un terme à tout. La dette de la France, dans ce moment, eſt de trois milliards au moins; celle de la Grande-Bretagne la ſurpaſſe encore. Avec près de cinq cens millions de revenus par année, le Roi ne peut ſuffire à toutes les dépenſes. L'Empereur, avec un revenu de deux cens millions, entretient une armée de près de trois cens mille hommes, paye ſes miniſtres & tous ceux qui ſont employés dans l'adminiſtration intérieure, ainſi que les penſions & autres charges de l'état; il fait encore chaque année des épargnes qu'il met

dans

dans ſon tréſor. La banque qu'il a établie trouve de l'argent autant qu'elle veut à quatre pour cent. Une autre adminiſtration des finances, qui eſt vraiment un problême à réſoudre, c'eſt celle du Roi de Pruſſe. Ce monarque, avec cent vingt de nos millions au plus, a fait & fait encore des choſes incroyables. Pourquoi? C'eſt qu'il eſt lui-même ſon contrôleur-général & le premier garde de ſon tréſor royal. Il n'a point chez lui cette armée de traitans, de banquiers, d'agioteurs qui ſont la ruine des états où l'on tolere toutes les opérations qu'ils ſe permettent de faire, par le beſoin qu'on a d'eux lorſqu'il faut ſe procurer de l'argent.

Le papier n'a, comme l'argent, qu'une valeur de convention fondée uniquement ſur la confiance; tout ce qui peut altérer cette confiance, diminue néceſſairement la valeur de ce papier qui ſe donne en payement. Celui qui l'achete, ne le prend qu'en raiſon des riſques qu'il coure; & comment croire aux promeſſes que fait le gouvernement de l'aquiter, lorſqu'on ſait qu'il contracte des engagemens au-delà

là de ce qu'il peut tenir, & qu'il ne dépend que de lui de les annuller, comme cela s'eſt déja fait tant de fois? Qu'oppoſer à la volonté d'un miniſtre des finances, qui, au moyen d'un arrêt du Conſeil, ſupprime des charges ſans en rembourſer la finance; qui rompt les baux que le Roi a faits avec des particuliers; qui attire dans les coffres du Roi, par l'appât d'un gros intérêt, tout l'argent des capitaliſtes, & ruine par ce moyen quantité de familles? Mon pere ne peut diſpoſer des biens que le ſien lui a laiſſés, ni les placer à fond perdu ſur ſa tête & ſur la mienne, au préjudice de mes enfans, par la raiſon que ces derniers, après ma mort, ſe trouveroient fruſtrés d'une légitime, dont mon pere & moi devons leur rendre compte, & la leur rendre telle que leur biſayeul nous l'a transmiſe. Tout ce qui tend à renverſer cet ordre ſocial, devroit être proſcrit dans un bon gouvernement. C'eſt cependant ce que fait le directeur des finances, & ce qui lui attire l'admiration d'une partie de la nation.

Le grand mot du guet qui vole de bouche en bouche c'eſt : *Il ſoutient le crédit public.* Moi je réponds : c'eſt un charlatan qui ne donne que des palliatifs & qui tuera le malade dont il veut opérer la guériſon : Un ambitieux qui attirera ſur la France une foule de malheurs, & qui, par les projets qu'enfante ſon cerveau, prépare une révolution funeſte à la nation.

Voyez, mon cher Comte ! quelle inconſéquence il y a dans notre conduite. Nous ſommes tellement accablés d'impoſitions qu'il n'eſt plus poſſible d'en mettre de nouvelles ; nous avons aujourd'hui recours aux emprunts ; & pourquoi ? pour ſoutenir une guerre onéreuſe & rendre indépendans des ſujets revoltés qui refuſent de ſe ſoumettre à l'impôt du timbre, & à recevoir du thé. Si les anglois tentoient de ſoulever les ſujets de notre monarque, par la raiſon qu'on force les malheureux habitans de la campagne à acheter du ſel, que dirions nous ? Croyez-vous que le françois qui penſe, ne fera pas des réflexions ſur cette indépendance

de l'amérique, ſi elle a lieu comme je le crois. Ne ſera-t-il pas fondé à rappeler au Roi l'engagement ſolemnel, que ſes prédéceſſeurs & lui ont pris avec la nation, de ne point mettre d'impoſitions ſans le conſentement de cette dernière. Depuis que les états-généraux n'ont plus lieu, on a forcé les parlemens, qui ſe diſoient leurs repréſentans, d'enrégiſtrer tout ce qu'on vouloit; mais ils n'avoient pas le droit de le faire. Louis XIV, ſi jaloux de ſon autorité, avoua qu'il ne pouvoit impoſer le dixième ſans le conſentement unanime de la nation. On le lui accorda ſous la condition qu'il ſeroit ſuprimé du moment où les beſoins de l'état ceſſeroient, Il ne le fut cependant point, & que d'impots onéreux n'ont pas été établis depuis! C'eſt à ce monarque, à qui nous avons donné le ſurnom de grand, qu'on eſt rédevable de ces troupes nombreuſes que nous avons eu depuis conſtamment ſur pied, ſous le prétexte ſpécieux de nous mettre à couvert des invaſions de nos voiſins : Nous avons fait de notre Roi un deſpote qui ne con-

connoit plus d'autre volonté que la fienne. Tout militaire ceffe d'être citoyen ; il doit une obéiffance aveugle aux ordres qu'on lui donne. Ce nouvel état qu'il embraffe lui fait oublier jufqu'aux devoirs du fang; fi on le lui ordonne, il fe battra contre fon père, fon frère & fes enfans s'il en a. Un fimple citoyen, qui devient miniftre fous un Roi foible, peut tout ce qu'il veut. Il arme, au nom de fon maître, une milice avec laquelle il exerce les plus grandes injuftices ; il leve de force des impôts, ou il en établit; il déclare la guerre à ceux de fes concitoyens qui ofent lui réfifter. Voilà une image de ce qui fe paffe dans ce moment en angleterre, & & de ce qui s'eft paffé plus d'une fois chez nous. La guerre des Cevennes a terni la fplendeur du regne de Louis XIV & imprimé un tache inféaçable à fa gloire.

Depuis la révolution operée par votre monarque dans l'art de la guerre, nous avons été continuellement occupés à refondre nos ordonnances militaires, mais toutes ces innovations n'ont eu d'autre effet que de détruire cet efprit national qui fai-

ſoit toute notre force. Nos troupes ne ſont plus ce qu'elles étoient ſous les Condé, les Turenne, & même ſous les Saxe; il ne regne plus parmi elles cet enthouſiaſme & cette bravoure qui diſtinguoient autrefois nos guerriers. On veut à préſent traiter nos ſoldats comme de ſimples machines, mais jamais le génie françois ne s'aſſujettira à ce qu'on exige de lui. Quels hommes avons nous à la tête de nos armées? Ceux qui mériteroient d'être employés, ne le ſont point; ceux qui ont perdu des batailles ſont comblés d'honneurs; dans tout autre pays ils ſeroient couverts de honte & d'infamie. On a dégradé le métier des armes; ce n'eſt plus par eſprit de patriotiſme qu'on l'embraſſe, mais par intérêt & par ambition. Comme c'eſt le ſeul état où l'on puiſſe dominer impunément ſur ſes ſemblables, on le préfere à tout autre. Au reſte, Monſieur! c'eſt chez vous comme chez nous; les exécuteurs du deſpotiſme ſont partout les mêmes. Du moment où le gouvernement militaire ne trouve plus de bornes à ſon pouvoir, il n'exiſte plus de nation, les peuples courent deux-mêmes ſous le joug du

pre-

premier conquérant qui veut les asservir. Cependant il se peut qu'une nation reprenne tout à coup son énergie & brise avec éclat les fers sous lesquels elle paroissoit accablée. Un garçon Imprimeur (le docteur Francklin) a operé la révolution de l'amérique; un simple particulier anglois (Washington) tient tête à toutes les forces de l'angleterre. Cet exemple devroit faire trembler les Rois. . . .

Etes-vous bien persuadé, mon cher comte! que notre intention soit de rendre libre le commerce des mers? Le comte de Vergennes voudroit persuader cela à toute l'europe, mais personne n'y croit. On nous soupçonne au contraire de vouloir arracher à l'angleterre le trident de Neptune qu'elle s'est arrogé pour nous en emparer nous-mêmes. Il faut, dit-on, ici, établir un équilibre entre les puissances maritimes; comment s'y prendra-t-on pour y parvenir? Si nous faisons cause commune avec l'Espagne & la Hollande, comme on l'assure, voila cet équilibre rompu. Sera-ce la Suede & le Danemarck qui le rétabliront? Sera-ce la Russie avec ses armées navales qui n'e-

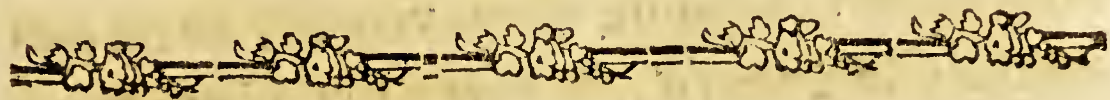
xiſtent que dans les gazettes, qui formera le contre-poids ? Je regarde comme un bonheur pour l'Europe que nous ayons voulu devenir une puiſſance maritime ; ſi nous n'avions pas eu la manie d'avoir des colonies, avec l'argent qu'elles nous ont coûté, nous aurions pu faire la conquête de tous les états qui ſont nos voiſins. Ayant des côtes à garder, des poſſeſſions dans l'amérique & dans l'Inde à conſerver, nos guerres de terre ſont moins fréquentes. Le regne de Louis XV n'en offre que deux dans cinquante huit ans.

La guerre de 1757 a changé ce ſyſtême d'équilibre qui aſſembla toutes les puiſſances au congrès de Weſtphalie. Les maiſons d'Autriche & de Bourbon, ces deux anciennes rivales, ont réuni leurs intérêts dans la vue d'écraſer la maiſon de Brandenbourg. Mais la guerre injuſte qu'il lui ont faite n'a ſervi qu'à augmenter ſa gloire. Frédéric s'eſt emparé de la balance germanique, & il ſera maintenant difficile de l'arracher de ſes mains.

Adieu, mon cher comte ! je ſoumets mes idées à vos lumieres. On aſſure que

nous

nous ſommes choiſis pour médiateurs entre votre maître & l'Empereur.



LETTRE XVIII.

De Versailles, *le 10 Mars*.

Du même, au même.

Le comte d'Aranda, ambaſſadeur d'Eſpagne, a de fréquentes conférences avec notre comte de Vergennes. Comme nous voulons, à tel prix que ce ſoit, faire déclarer ſa cour en notre faveur, nous ne négligeons pour y réuſſir aucun des moyens qu'offre la politique. Entre nous ſoit dit, mon cher comte! ſi le cabinet de Madrid entendoit bien ſes intérêts, il ne ſe mêleroit pas de cette querelle, où je ne vois rien à gagner pour lui. Je ſuis au contraire d'opinion qu'il en ſera la dupe. Pour le déterminer, nous lui faiſons les plus belles promeſſes; vous en jugerez par une converſation qui a eu lieu entre le comte de Maurepas & M. de Vergennes, il y a quinze jours environ, & dont je vais vous rendre le précis.

Le

Le comte de Maurepas.

Eh bien, Monſieur de Vergennes! j'avois raiſon, comme vous voyez, de ne pas vouloir la guerre, & cette premiere campagne où devoient s'operer tant de merveille, s'eſt réduit à rien. Il a fallu ce procès de l'amiral Keppel pour que nous fuſſions inſtruits de ce qui s'eſt paſſé à Oueſſant. Le Roi n'eſt pas content qu'on lui en ait impoſé comme on l'a fait ſur ce combat, il ne l'eſt pas non plus de la conduite qu'ont tenu les américains envers M. d'Eſtaing. Je vous ai juſtifié près de S. M. qui vouloit vous faire quelques reproches à ce ſujet.

Le comte de Vergennes.

Je ne m'attendois pas, je vous l'avoue, à ce qui s'eſt paſſé à Boſton, ſurtout d'après ce que m'avoit dit M, Francklin. Si je dois ajouter foi à ce que m'écrit Gérard, ce ſont les intrigues de l'Angleterre qui ont occaſionné cette défiance des inſurgens, à l'arrivée du comte d'Eſtaing dans ce pays. Le congrès a déſavoué tout ce qui s'étoit fait, & j'ai lieu de penſer que les états-unis, convaincus de la né-

ceſſité d'aſſurer leur indépendance, ſentiront le beſoin qu'ils ont de nous pour ſecouer entièrement le joug de l'angleterre, & que pénétrés de la pureté de nos intentions, ils répareront pendant cette campagne les torts qu'ils ont eus avec nous.

Quant à cette guerre dont vous me parlez, Monſieur le Comte! à laquelle vous vous êtes oppoſé; vous ſavez que j'ai fait ce que j'ai pu pour l'empêcher, mais que j'y ai été forcé par les circonſtances. Je vous ai donné dans le tems communication de l'inſinuation qui me fut faite par les députés des états-unis (Francklin & Déane) dans laquelle ils m'inſtruiſoient des ordres qu'ils avoient reçus du congrès, de traiter de la paix avec l'angleterre, s'ils n'avoient pas une réponſe de ma part ſur l'objet de leur miſſion. Je pris les ordres du Roi à ce ſujet. Cette affaire fut diſcutée dans un conſeil d'état; on convint que les choſes étoient trop avancées pour pouvoir reculer, & la guerre fut réſolue à la pluralité des voix.

Le comte de Maurepas.

Je me ſouviens fort bien de tout ce qui s'eſt paſſé alors; je me rappele auſſi que vous aviez aſſuré que l'angleterre ne feroit point la guerre; que, trop diviſée chez elle, le parti de l'oppoſition ne conſentiroit pas à de nouveaux ſubſides; que, d'après les avis que vous aviez reçu, elle n'étoit pas en état de mettre en mer 40 vaiſſeaux de ligne. Vous voyez cependant qu'elle eſt dans ce moment bien ſupérieure à nous en amérique & quelle a mis ſur pied en très peu de tems une eſcadre de même force que la nôtre, avec laquelle elle a fait échouer tous nos projets, intercepté nos flottes marchandes & fait un tort infini à notre commerce.

Le comte de Vergennes.

Jai été trompé par les eſpions que javois à Londres; ils l'ont été eux-mêmes. Le cabinet de St. James ne s'eſt décidé à la guerre que d'après les avis qu'il reçut de l'amérique, que le parti royaliſte étoit encore tout-puiſſant dans ce pays & qu'à l'approche des françois, les inſurgens

trai-

traiteroient avec l'angleterre. Il avoit quelque raiſon d'ajouter foi à ce qu'on lui mandoit, d'après l'accueil peu favorable qui avoit été fait au comte d'Eſtaing. Cependant il eſt très certain que le congrès n'a jamais varié dans ſes principes & ſa conduite, & qu'il n'a voulu entendre à aucune des propoſitions qui lui furent faites par les commiſſaires anglois. Il a agi avec nous de bonne foi à cet égard, en envoyant à M. Francklin les réponſes qu'il avoit faites à ces commiſſaires.

Quant au combat d'Oueſſant, vous ſavez ce que je vous en ai dit dans le tems, & combien j'ai déſapprouvé le retour de notre eſcadre à Breſt, dans un moment où il étoit de la plus grande néceſſité qu'elle tînt la mer pour protéger la rentrée de nos flottes marchandes. Comme ceci ne regarde point mon département, je ne peux me permettre aucune réflexion. Vous ſavez au reſte la réponſe que vous a faite le miniſtre de la marine à ce ſujet, & la raiſon pour laquelle cette flotte eſt rentrée.... Ce n'eſt plus un ſecret,

puisque l'amiral Keppel l'a rendue publique.

Le comte de Maurepas.

Le Roi a quelques inquiétudes fur cette guerre; il craint qu'on ne fe foit avancé trop légèrement. Que penfez-vous de l'Efpagne? Croyez-vous qu'elle fe décide promptement? Où en êtes-vous avec elle?

Le comte de Vergennes.

Je vous ai rendu compte de ce que j'avois fait jusqu'à préfent. Vous connoiffez cette cour & favez combien elle met de lenteur dans fes délibérations. Le Roi feul eft pour nous; les anglois ont encore un parti puiffant dans ce pays. J'ai fait infinuer à S. M. que c'étoit le moment de reprendre fur les anglois les poffeffions qu'ils avoient enlevées à l'Efpagne dans la Méditerranée; que nous lui faciliterions la conquête de Port-Mahon, du fort St. Philippe & de Gibraltar. Cette propofition a flatté l'amour-propre du monarque; le duc de Crillon, qui poffede toute fa confiance, lui en a démontré la

pos-

poſſibilité. Si les anglois refuſent d'accepter les conditions que le comte d'Almodavar eſt chargé de leur propoſer, la cour de Madrid ne tardera pas à déclarer ſon adhéſion à notre traité avec les américains.

Le comte de Maurepas.

Entre nous ſoit dit, ſi l'Eſpagne connoiſſoit bien ſes vrais intérêts, elle ne ſe mêleroit point de cette guerre, qui ne peut tourner qu'à ſon déſavantage. Je crois la conquête de Mahon & du fort St. Philippe poſſible, mais elle doit renonçer à Gibraltar, que je regarde comme imprenable, ſurtout par les Eſpagnols.

Le comte de Vergennes.

Ceci eſt mon ſecret; je le crois comme vous, mais pour déterminer le Roi d'Eſpagne, il falloit bien lui perſuader la poſſibilité de cette conquête, & il y croit très fermement. Pour moi, je n'ai d'autre objet que d'obliger les anglois à diviſer leurs forces; le ſiege de Gibraltar les mettra dans la néceſſité de tenir une eſcadre dans la Méditerranée; les espa-

gnols les tiendront toujours en échec de ce coté; nous pourrons alors renforcer nos flottes en amérique & envoyer une escadre dans l'Inde. Le cabinet de St. James a cru un moment qu'il pouvoit nous engager dans une guerre sur le continent, mais j'ai fait échouer son projet. La guerre de Bavière va être terminée, comme vous savez, par notre médiation & celle du cabinet de Petersbourg. La Russie qui craint de s'en susciter une avec les Turcs, gardera une parfaite neutralité. Le Danemarck & la Suede profiteront de la liberté des mers pour faire le commerce tout le tems que durera notre guerre avec l'Angleterre. Je suis presque assuré de la Hollande; si les anglois la forcent de rompre la neutralité, elle se déclarera en notre faveur, malgré toutes les intrigues du Stadhouder, de son tuteur le duc de Brunswic & de leurs partisans. Le duc de la Vauguyon a négocié avec beaucoup de succès dans ce pays; il s'est assuré, comme vous savez, de la majorité dans l'assemblée des états-généraux, où la Grande-Brétagne a perdu toute l'influence qu'elle avoit, par la maladresse de son ambassadeur. J'espere

pere, avec tous ces moyens, forcer la cour de Londres à nous demander la paix avant trois ans, l'état de ses finances ne lui permettant pas de faire la guerre plus longtems.

Le Comte de Maurepas.

La situation des nôtres n'est pas meilleure; les sommes que cette premiere campagne a coutées sont énormes, & les avantages que nous en avons retirés ne me paroissent pas proportionnés aux dépenses qu'on a faites. Je ne vous cacherai pas que le Roi voit avec peine ces emprunts qui se succedent avec tant de rapidité & dont l'effet sera une augmentation de la dette passive de l'état, qui perpétuera les impositions & empêchera S. M. de s'occuper du soulagement de ses peuples comme elle en a eu l'intention depuis le commencement de son regne. Cette facilité de trouver de l'argent, fait qu'on en abuse. Je n'ai pas dissimulé au Roi que ces emprunts en viager & ces loteries coûtoient cher à l'état. Necker se fait un mérite de procurer tous les fonds dont on a besoin, sans mettre d'impositions. Lorsque je l'ai pla-

cé à la tête des finances je ſavois bien qu'il ne pourroit point faire de miracles, mais il ne m'avoit pas dit les moyens qu'il employeroit.

Le Comte de Vergennes.

Je vous avoue, Monſieur le Comte! que j'ai été on ne peut pas plus ſurpris de vous voir faire ce choix ; vous deviez laiſſer cet homme au tréſor royal où il étoit parfait pour la partie de la comptabilité. Il falloit conſerver M. Taboureau au contrôle-général; c'étoit un honnête-homme, qui connoiſſoit à fond cette partie, aiant paſſé presque toute ſa vie dans les intendances. M. Necker, excellent banquier, n'avoit aucune des connoiſſances néceſſaires pour occuper la place à la quelle vous l'avez élevé.

Le Comte de Maurepas.

Vous avez raiſon, mais il nous falloit de l'argent & du crédit; le génevois me promit l'un & l'autre. Taboureau ne vouloit plus être contrôleur-général; il me ſollicitoit depuis longtems pour obtenir du Roi ſa retraite. Il s'étoit occupé, pen-

dant

dant ſon miniſtère, des moyens de réparer le mal qui exiſtoit dans nos finances; mais le remede qu'il vouloit employer étoit violent. Je m'y oppoſai; à mon âge, on aime ſa tranquillité. J'aurois eu toute la France contre moi; je ne demande pas mieux que de faire le bien, mais je veux le faire à mon aiſe. Le Roi a la meilleure volonté, il voudroit voir tout ſon peuple heureux, mais il eſt plus aiſé de vouloir que d'exécuter. J'étois incertain ſur le parti que je devois prendre, lorſque Necker vint s'offrir & m'aſſura qu'il avoit trouvé le moyen de rétablir le crédit de la France chez l'étranger; que ſans qu'il fût beſoin d'augmenter la recette, il ſe faiſoit fort de fournir aux fraix de la guerre, ſi elle avoit lieu, ainſi qu'à l'entretien & à l'augmentation de notre marine qui ſeroit miſe ſur le pied le plus reſpectable. Il me communiqua ſon plan que je trouvai aſſez clair; toutes les opérations qu'il ſe propoſoit de faire étoient tellement combinées & liées enſemble, qu'une ſeule manquant, tout l'édifice devoit

s'écrouler. *Vous voyez*, me dit-il, *que pour mettre à exécution les projets que je propose, il me faut un pouvoir illimité. Je ne puis travailler en sous-ordre, ni me servir que de ceux dont je suis assuré. J'ai beaucoup d'ennemis; si je les employois, ils ne manqueroient pas de faire avorter mes projets.* Je consentis à le laisser absolument le maître de ses opérations. Il me fit alors les plus belles promesses, mais je n'y crus point; il me vanta son désintéressement, je n'y crus pas davantage. Je savois à quoi m'en tenir à cet égard, sa maison de banque lui tenoit compte des honoraires qu'il refusoit.

J'eus beaucoup de peine à déterminer le Roi à accepter Necker; j'y réussis cependant. J'ai à présent tout lieu de me repentir de ce que j'ai fait pour cet homme. D'un côté je suis accablé de plaintes de la part des gens de la cour & des financiers; de l'autre, je n'approuve pas les réformes qu'il a faites ni la manière dont il fait manquer de parole au Roi en résiliant les baux des fermiers des postes & des messageries; mais si je le contrariois dans ses opérations, il ne manqueroit pas de m'accuser

d'être la cause que ses projets ont manqué. Je le laisse donc agir à son gré, & lui-même, par la conduite qu'il tient, ne fait que hâter sa chute. Il a pris avec le Roi un ton tranchant qui n'est pas fait pour réussir. Le monarque me porte quelque fois ses plaintes à ce sujet ; il est fatigué de l'amour-propre du personnage, qui dans chaque travail qu'il fait avec S. M. n'oublie jamais de parler de son *désintéressement*, d'assurer *qu'il ne tient point à sa place ; qu'il ne l'a acceptée que pour opérer le bien public* ; *qu'il est le seul capable de rétablir l'ordre dans les finances*. Cet égoisme est revoltant. Tous les souverains aiment à apprécier eux-mêmes le mérite de ceux qu'ils employent ; c'est leur faire mal sa cour que de se louer soi-même devant eux, & de leur mettre à chaque instant le marché à la main. Necker, à force de dire *qu'il ne tient point à sa place*, sera pris au mot. Je sais qu'il a le projet de devenir ministre, mais il ne le sera jamais. Il voudroit alors régir le conseil, comme il fait des commis de ses bureaux. C'est un esprit trop inquiet & trop turbulent, qui doit être subordonné......

Vous voyez, mon cher Comte! par cette conversation entre deux de nos ministres, que d'une part nous sommes assurés d'avoir des alliés qui nous aideront à faire tête à l'angleterre, & que cette dernière n'en a point; que pour déterminer l'Espagne, nous lui promettons Gibraltar, qu'elle n'aura jamais: que d'un autre côté, la faveur du directeur des finances n'est pas aussi grande qu'elle le paroît & qu'on ne le conserve en place que forcément. Je vous avoue que je crains les suites de tous ces emprunts; ils préparent de grands maux à la France. Malheur aux états qui sont obligés d'avoir recours à de pareilles ressources; elles font sur un royaume le même effet que les mouches cantharides sur un malade; elles le raniment pour quelques instans en lui communiquant une vigueur factice, & finissent par le tuer. Adieu, mon cher Comte! Je suis &c.



LET-

LETTRE XIX.

De Berlin, *le 6 Mars.*

De Mr. de.... au Comte de....

Nous allons faire la paix, Monſieur! Je vous ai dit dans ma dernière, que le marquis de Pons, votre ambaſſadeur près du Roi, avoit été chargé de faire des propoſitions pour un accommodement. La choſe eſt vraie, ce miniſtre a remis à S. M. un plan à ce ſujet auquel on a répondu par un contre-plan qui lui a été communiqué, non par écrit mais verbalement. La cour de Vienne, qui commence à reconnoitre qu'elle a eu tort de former des prétentions ſur la ſucceſſion de Bavière, a auſſi remis de nouvelles propoſitions à M. le Baron de Bréteuil, votre ambaſſadeur à Vienne, qui paroiſſent plus conciliatoires que toutes celles qu'elle avoit faites juſqu'alors. Les voici:

1o. Elle conſent, d'après l'inſinuation qui lui a été faite par la cour de Verſailles, à ne garder de ſes acquiſitions en

Ba-

Bavière que la partie ſituée entre le Danube, l'Inn & la Salza, faiſant partie du diſtrict de Burghauſen. 2o. Qu'il ſoit fait un accord entre S. M. Pruſſienne & S. A. S. E. Palatine au ſujet de la ſucceſſion des pays de Juliers & de Bergue. Le Roi a paru aſſez content de ces propoſitions. Il reſtera encore pluſieurs points à regler après la ſignature de ces préliminaires, ſurtout pour ce qui regarde les prétentions allodiales. S. A. E. Palatine a nommé à cet effet le comte de Torring-Seifeld pour aſſiſter aux conférences qui ſe tiennent à Breslau ; on lui a donné pour adjoint le Secrétaire de légation de la cour palatine, qui étoit ici. D'après tous ces arrangemens, il n'y a plus lieu de douter que la paix ne ſoit très prochaine.

Cependant les armées pruſſienne & autrichienne n'ont point encore quitté leurs poſitions reſpectives ; les troupes légères font toujours des excurſions. Les autrichiens ont pillé un village dans le diſtrict de Schweidnitz ; ils ont auſſi enlevé un Major du régiment de Wunſch

avec

avec quatre drapeaux. Ces petites expéditions ressemblent un peu à celles des corsaires, & n'ont d'autre objet que d'exercer les troupes à la petite-guerre: tant-pis pour celui qui ne se tient pas sur ses gardes. Le Roi ne pardonnera pas au Major qui s'est laissé surprendre ; il est, comme je vous l'ai déja dit, inexorable sur cet article, & je crois qu'il a raison.

Le Roi, malgré les apparences d'une pacification prochaine, n'en est pas moins parti de Breslau le 18 du mois passé pour se rendre à l'armée ; il a marché avec sa brigade de Reischenbach vers Silberberg. Une partie des troupes qui étoient cantonnées dans les districts de Landshut & de Schweidnitz se sont mises en mouvement pour entrer dans le comté de Glatz. Les impériaux, dès qu'ils ont eu avis de notre marche, ont évacué ce comté qu'ils occupoient. Le général d'Anhalt, qui avoit reçu l'ordre de s'avancer vers Habelschwerdt, en a repris, dit-on, possession & fait prisonniers quelques autrichiens qui ne purent se sauver.

Dans le cas où la paix rencontreroit encore des difficultés, S. M. eſt décidée à ne point perdre du tems en négociations inutiles; le plan pour la campagne eſt arrêté & combiné de manière qu'on forcera la grande armée autrichienne à abandonner ſon camp de Königgrätz. Le Roi convient qu'il a commis une grande faute en s'engageant dans la Bohême, comme il l'a fait; le ſite montueux & reſſéré de ce pays ne lui a jamais permis de faire agir ſes troupes comme il l'auroit voulu, ni de forcer l'ennemi à une action déciſive. Sa jonction avec le prince Henri a été démontrée impoſſible; on a perdu un tems infini à vouloir l'effectuer. On a commis de grandes fautes de part & d'autre; l'armée impériale pouvoit battre le Roi de Pruſſe; elle ne la pas fait. Celle du prince Henri auroit pu prendre Prague & mettre le général Laudhon en échec; rien de tout cela n'à été exécuté. Il a regné, à ce qu'il paroit, de la méſintelligence dans l'armée du prince Henri, ce qui a empêché S. A. R. de faire ce qu'elle auroit voulu. On dit beaucoup

de chofes à ce fujet dont je ne peux vous faire part avant d'être certain de leur réalité. Dans cette premiere campagne, il n'y a que notre Prince-royal qui fe foit vraiment diftingué par les belles manœuvres qu'il a faites lorfque le Roi fe retira de la Bohême, & qu'il fût chargé de couvrir fa retraite.

Dans ce moment arrivent des nouvelles de Breslau qui annonçent la paix comme certaine. On ajoute aux conditions que je vous ai dit plus haut, que la Saxe reçoit en indemnité des fes prétentions, la principauté de Mindelheim en Suabe, & la fomme de huit millions d'écus payables à différens termes.

Le Roi, qui ne veut rien pour lui, obtient la fucceffion libre des margraviats de Franconie qui lui feront affurés & garantis.

La longueur du territoire cédé à la maifon d'autriche en Bavière, s'étendra depuis Scharding jusqu'à Wilderhoff, & fa largeur depuis l'Inn jusqu'aux frontieres de l'autriche.

Leurs

Leurs Majeſtés Impériales ont, à ce qu'on aſſure, déja ſigné les préliminaires. Si cela eſt vrai, la paix eſt infaillible. Teſchen eſt le lieu choiſi pour la tenue du congrès; le Baron de Bréteuil ſera un des médiateurs pour la France, le prince de Repnin pour la Ruſſie ; le comte de Cobenzl pour L. M. Impériales, le Baron de Riedeſel pour le Roi de Pruſſe, & le comte de Zenzendorff pour la Saxe. Tous ces plénipotentiaires doivent être rendus à Teſchen pour le 10 de ce mois, jour où les conferences doivent commencer. Cette ſucceſſion de Bavière tente bien des gens. On m'écrit que le duc de Wurtenberg & l'archévêque de Salzbourg forment auſſi des prétentions, qu'ils ont portées à la diéte de l'empire. Si chacun veut avoir part à cet héritage, il ne reſtera rien à l'Electeur palatin. Admirez, Monſieur! le déſintéreſſement de notre monarque; il ſeroit mieux fondé peut-être que tout autre à faire valoir ſes droits; il ne le fait pas, il ſe rend au contraire le défenſeur de ceux à qui on veut ravir une ſucceſſion qui leur appartient légitimement.

Tout

Tous les états de l'empire, d'après cette conduite, auront lieu d'être convaincus que notre intention n'eſt point de porter atteinte à la conſtitution germanique, comme on a voulu le faire entendre.

Le général de Wartemberg, chez qui j'ai ſoupé hier, m'a dit que, le 26 du mois dernier, il avoit reçu un courier de la part du Roi avec l'ordre de ſuſpendre les fournitures pour les troupes, & de contremander tous les préparatifs qui ſe faiſoient pour les différentes livaiſons à faire pour la campagne prochaine, en accordant des dédommagemens convenables aux entrepréneurs. En conſéquence de cet ordre, des eſtafettes ont été envoyées à tous les colléges de guerre avec injonction de ſuſpendre tous les envois. Notre imprimerie royale de Berlin travailloit jour & nuit à de nouveaux écrits qui devoient paroitre ſur l'affaire de la Bavière, dont quelques-uns étoient de la plus grande force; on en a arrêté l'impreſſion.

Je ne peux vous exprimer la joye que l'on reſſent ici de cette paix. Le peuple s'étoit porté en foule à la poſte, à la premiere nouvelle qu'on reçut de Sibelberg où ſe trouve le Roi, que les préliminaires de la paix étoient ſignés. Le comte de Sacken, miniſtre d'état & de guerre, ſe trouve ici depuis quelques jours. Il eſt venu, dit-on, par ordre du Roi pour tirer du dépôt des archives pluſieurs documens néceſſaires à la confection de l'accommodement pour la ſucceſſion de Baviere.

Vous ſerez étonné peut-être de la promptitude avec laquelle cette paix s'eſt faite. On aſſure qu'elle eſt due en partie aux ſoins du prince de Kaunitz qui a toujours déſaprouvé cette guerre qu'il regardoit comme injuſte. Il s'en eſt expliqué vis-à vis l'Impératrice-Reine avec cette noble franchiſe qui caractèriſe ce miniſtre, & dont il ne s'eſt jamais départi dans les affaires qu'il a traitées. Le Roi de Pruſſe a été longtems prévenu contre lui, mais il eſt revenu maintenant du préjugé qu'il

avoit,

avoit, & rend justice à ce grand homme. On m'assure même que, depuis plus de trois mois, il est en correspondance secréte avec lui & avec l'Impératrice, & qu'étant tombés d'accord de leurs faits, les préliminaires avoient été arrêtés de part & d'autre. On dit cette correspondance entre le Roi & le prince de Kaunitz on ne peut pas plus intéressante. Le monarque a dit en confidence à quelqu'un: *Cette guerre de Baviere m'a appris à connoitre le prince de Kaunitz; c'est un des plus grands ministres qui aient existé depuis longtems; il mérite que la nation qu'il a si bien servie, lui éleve un monument qui fasse passer son nom à la posterité la plus reculée.....*

Un pareil éloge n'est pas suspect de la part de celui qui l'a fait, car le Roi n'est pas plus prodigue de louanges que d'argent; il faut avoir bien mérité de lui, pour en obtenir l'un ou l'autre.

Votre ambassadeur, le Baron de Breteuil, s'est très bien conduit, à ce qu'on dit, dans cette affaire; il a fait ce qu'il a pu pour concilier les choses, mais il igno-

roit ce qui se passoit entre le Roi de Prusse, l'Impératrice & le prince de Kaunitz. On m'assure que l'Empereur n'en étoit pas plus instruit, & qu'il a été fort étonné, lorsqu'il se disposoit à entrer en campagne, de voir la paix faite à son insçu. On dit ce jeune monarque fort avide de gloire; son génie actif ne peut s'accoûtumer à cette vie oiseuse qu'il est forcé de mener à Vienne, où il ne joue à la vérité qu'un role très passif. Il n'a rien à dire autant de tems que sa mere vivra. Comme chef de l'empire, c'est le premier potentat de l'europe, mais il n'a ni troupes ni états. Ceux qui connoissent sa façon de penser assurent que, dès qu'il sera le maître, son regne s'annoncera par de grands évenemens auxquels on ne s'attend pas. Son principal systême est celui de l'économie ; un trésor bien rempli & un militaire nombreux toujours prêt à agir, sont, selon lui, les deux bases sur lesquelles doivent reposer un état. Il n'aime pas les prêtres ni les moines ; ces hommes tout-puissans jouent leur dernier rôle sous Marie-Thérése. Si cette pieuse

prin-

princeſſe ſavoit le ſort qu'on prépare à ceux qu'elle a tant chéris & protégés, elle en mourroit de douleur.

Votre Pontif romain, Monſieur ! perd tous les jours de ſes droits. Rome, qui jadis diſpoſoit des royaumes & des empires, ſe voit à la veille de perdre entièrement l'influence qu'elle s'étoit acquiſe dans toutes les cours de l'europe. On ne redoute plus les foudres du Vatican ; vous autres ſurtout, meſſieurs les françois ! vous vous êtes montrés en tout tems des catholiques très déſobéiſſans, & votre exemple a perverti les autres nations qui, ſans vous, croiroient encore à l'infaillibilité du Pape.

Adieu, Monſieur ; je ſuis toujours, votre tout dévoué &c.



LETTRE XX.

DE VERSAILLES, *le 15 Avril.*

De M. de.... au Comte de....

Je vous fais mon compliment ſur votre paix avec l'Empereur. Nos pariſiens

ſe réjouiroient volontiers comme vos Berlinois, ſi un courier de Londres venoit nous annoncer que S. M. Britannique reconnoit l'indépendance des américains ; que convaincue enfin du tort qu'elle a eu d'écouter les conſeils perfides de ſes miniſtres, elle ne veut pas aggraver le mal en continuant la guerre injuſte qu'elle fait à ſes colonies. Ce parti feroit, je crois, le plus ſage que George III. pourroit prendre, mais ſon tuteur Buth s'oppoſe, dit-on, à l'envie qu'auroit le Roi de faire la paix; il lui a perſuadé au contraire que cette guerre d'amérique lui faciliteroit les moyens de ſe rendre monarque indépendant, & de ſecouer le joug ſous lequel le parlement d'angleterre le tenoit aſſervi. N'allez pas regarder ce que je vous dis, mon cher Comte! comme un rêve ; le projet des Lords Buth, Stormont, Sandwich, Germaine & North étoit de rendre leur ſouverain deſpote, & nous y aurions donné volontiers les mains.

Savez-vous que notre comte de Vergennes, avant de ſe déclarer pour les amé-

américains, avoit offert à la cour de Londres de lui fournir des fecours pour foumettre fes colonies ; qu'il fit propofer verbalement à Lord Buth de l'aider à réduire le parti de l'oppofition, & à rendre le Roi d'angleterre auffi fouverain que le nôtre. Ces fiers Brétons, fi jaloux de leur liberté, ont été à la veille de la perdre, fans s'en douter; il n'a tenu qu'à très peu de chofe que ce projet ne fût mis à exécution. Je crois que S. M. Britannique & fes miniftres ne font pas à fe repentir de n'avoir pas accepté les offres qu'on leur fit alors. Ce qui les en empêcha, c'eft qu'ils nous foupçonnerent d'avoir des vues cachées, & ce fut à tort. Le comte de Vergennes n'avoit d'autre objet que de changer la conftitution angloife qu'il n'aime pas; les principes qu'il a adoptés dans fon ambaffade de Conftantinople, lui font détefter le gouvernement republicain; il ne connoit que le defpotisme. Vous favez comment il a operé la révolution de Suede; la même chofe auroit eu lieu en Angleterre, fans la moindre effufion de fang. Je connois quelques-uns des acteurs qui ont été em-

 ployés

ployés dans cette négociation importante; rien n'a été propofé par écrit de part & d'autre; on n'a voulu laiffer aucune trace de ce qui a été traité fur cet objet, afin que perfonne ne fût compromis. Si le comte de Vergennes eut réuffi dans ce projet, il fe feroit immortalifé. On auroit pu dire aux anglois :

Tu dormois, Albion!

Pendant qu'on te forgeoit des fers.

M. de Vergennes voyant qu'il n'avoit pu parvenir à perfuader le cabinet de St. James, adopta le projet du duc de Choifeul, qu'il avoit d'abord rejetté. Comme il n'avoit aucune notion fur tout ce qui avoit été fait à cet égard, & qu'il n'exiftoit aucune piece au bureau des affaires étrangeres fur cet objet, il en confera avec M. de Maurepas. Le Mentor, qui n'en favoit pas plus que lui, ne put lui donner de réponfe. Il y a quelques mois que ce premier-miniftre s'informa fi on ne pourroit pas trouver quelqu'un de ceux que le duc de Choifeul employoit dans les affaires fecrétes; on trouva ce que l'on cherchoit. Mr de.... étoit re-

tiré

tiré des affaires depuis l'exil du duc; il jouiſſoit d'une fortune honnête & n'avoit point cherché à obtenir de nouveau de l'emploi. Un de ſes amis, qui lui fut envoyé par M. de Maurepas, le détermina à aller voir ce miniſtre; il ſe rendit à l'invitation. Le Mentor le reçut avec beaucoup d'affabilité, & lui dit: „ Je ſais, „ Monſieur! que vous avez été le confi- „ dent du duc de Choiſeul, qu'il vous a „ employé dans des affaires importan- „ tes; pourriez-vous me donner quel- „ ques renſeignemens ſur la révolution „ qu'il vouloit opérer en amérique?

Je peux vous ſatisfaire, Monſieur le Comte! & répondre à toutes les queſtions que vous me ferez à cet égard. Je n'ai pas quitté M. le duc de Choiſeul, depuis le moment qu'il eſt entré au miniſtère, juſqu'à celui de ſa diſgrace. A ſon avénement au département des affaires étrangères, il trouva la France plongée dans une guerre malheureuſe; ſes armées de terre découragées par l'ignorance des généraux qui les commandoient; ſa marine détruite & celle de l'angleterre victorieuſe ſur toutes les mers. Il vit qu'il étoit impoſſible de réparer le mal par la voie des ar-

mes ; il oppoſa le génie de la politique à celui de la victoire qui s'étoit déclaré contre nous & nos alliés. Son coup d'eſſai fut le pacte de famille par lequel il engagea l'Eſpagne à ſe joindre à nous, & lui fit adroitement partager nos pertes & la honte de notre défaite, ce qui nous aſſuroit au beſoin un allié qui ſaiſiroit avec empreſſement l'occaſion de ſe venger, lorſqu'elle ſe préſenteroit. Il fit, comme vous ſavez, une paix beaucoup plus glorieuſe que nous n'avions lieu de l'eſpérer, après les revers que nous avions eſſuyés ; cette paix, quoiqu'en diſent ſes ennemis, nous fut bien plus avantageuſe qu'à l'angleterre. Lors de ſa concluſion, le Duc méditoit déja les moyens d'une vengeance lente & combinée ; il s'y prépara dans le ſecret. Il avoit des émiſſaires en amérique qui l'inſtruiſoient de tout ce qui ſe paſſoit ; il ſavoit par eux à quel degré le mécontentement des colonies étoit porté par les taxes auxquelles on vouloit les aſſujettir ; il entretint les troubles dans ces contrées ſans qu'on pût le ſoupçonner d'en être le fauteur. A Londres, il fomenta les diviſions, & ſoutint le parti dont Wilkes, ſoudoyé par lui, étoit le chef. Dans l'Inde, il ſuſcita à l'angleterre un ennemi puiſſant & redoutable dans la perſonne d'Hyder-Ali-Kan.

Vaſte

Vaſte dans ſes projets, il enchainoit par ſa politique les puiſſances du Nord. D'un côté, il s'aſſuroit de la maiſon d'autriche par l'eſpoir d'une alliance avec l'héritier du trône, & il arrêtoit l'activité du Roi de Pruſſe par la crainte de cette union. D'un autre, il tenoit la Ruſſie occupée à calmer les troubles d'un royaume, qu'il avoit ſuſcités lui-même & qu'il entretenoit ſourdement; tandis qu'il faiſoit négocier à Conſtantinople pour allumer le feu de la guerre entre ces deux empires & ſauver la Pologne des fers qu'on vouloit lui faire porter. La rupture qu'il cherchoit de faire naître entre la Porte & la Ruſſie, avoit pour objet d'engager l'Angleterre dans cette querelle; ſon alliance avec la cour de Pétersbourg l'obligeoit à lui fournir des ſecours par mer : alors la France, de concert avec l'Eſpagne, tomboit ſur l'Angleterre & lui faiſoit la loi.

L'impulſion que la politique du duc de Choiſeul avoit donnée à toute l'europe étoit ſi forte, qu'il s'étoit fait redouter de tous les cabinets, & le ſuccès de ſes projets étoit certain, s'il avoit eu le tems de les mettre à exécution. La déclaration de guerre qu'il vouloit faire en 1770 à l'angleterre, de concert avec l'Eſpagne, étoit un coup de maître. Ses ennemis qui virent la gloire

qu'il

qu'il alloit acquérir, vinrent trouver la comtesse du Barri pour l'engager à demander au Roi le renvoi du duc de Choiseul. Voici le langage qu'ils lui tinrent.

„Si vous n'empêchez, Madame! le duc „ de Choiseul de faire la guerre, vous „ vous perdez ainsi que vos amis. Il se cou-„ vrira de gloire par cette entreprise „ dont le succès est certain; vous serez la „ premiere victime qu'il sacrifiera, & „ nous éprouverons ensuite toute sa haine, „ pour vous avoir portée où vous êtes „ aujourd'hui. Il n'y a pas à balancer en-„ tre votre chute & la sienne; vous pou-„ vez tout sur l'esprit du Roi; le parti „ qui vous est opposé est puissant, son „ triomphe est prochain; il vous est en-„ core facile de le renverser & de rendre „ le votre victorieux. Vous vous assurez „ par là une faveur durable; vous gou-„ vernerez en souveraine & n'aurez plus „ à craindre une cabale acharnée depuis „ si longtems contre vous. (*)

La

(*) Un seul personnage de la cour de Madame Dubarri refusa de se prêter à cette infamie: ce fut le comte d'Escars, premier maitre-d'hôtel du Roi; je dois

La comtesse du Barri eut de la peine à se décider; on la força, & la lettre d'exil fut surprise au Roi dans un moment où ce monarque n'avoit pas toute sa tête à lui.

„ Mais êtes vous bien persuadé, demanda le comte de Maurepas, que cette „ guerre auroit eu les suites heureuses „ qu'on s'en promettoit ? J'ai entendu „ parler bien différemment à ce sujet.

Le succès étoit certain. Les anglois étoient dans la plus grande sécurité, presque tous leurs ma-

---

le nommer. Lors qu'on lui fit part du projet qu'on avoit, il répondit: *J'ai à me plaindre du duc de Choiseul, & j'ai desiré son renvoi; mais comme il s'agit ici de la gloire du Roi & de l'honneur de la nation, je dois oublier ce qu'il m'a fait. Je me retire, Madame! & ne veux obtenir aucune faveur de vous à ce prix.* Il tint parole, & ne demanda jamais rien à la favorite ni aux ministres qui furent placés par elle. Ce désintéressement fait le plus grand honneur au comte d'Escars, qui par sa naissance & son esprit étoit fait pour jouer un grand rôle. Rempli de connoissances, s'exprimant avec facilité, mettant beaucoup de dignité dans ses manières, il eut rempli avec distinction les fonctions d'ambassadeur. C'eut été un bonheur pour la France, si tous ceux qui entouroient la favorite avoient pensé comme lui.

matelots étoient en mer, il n'en avoient pas dans les trois royaumes un nombre ſuffiſant pour faire le ſervice de 20 vaiſſeaux de ligne. Nous avions dans nos ports ſoixante-quatre vaiſſeaux prêts à mettre à la voile, ſans compter les frégates & autres bâtimens; l'Eſpagne pouvoit en joindre quarante à notre eſcadre. Nous arrêtions le commerce des anglois ſur toutes les mers, nous détruiſions leur marine marchande, nous prenions tous leurs matelots & forcions la cour de Londres à faire la paix aux conditions qu'il nous auroit plu de lui impoſer.

Ses projets étoient auſſi vaſtes que bien combinés, & par ſa politique profonde il auroit rendu Louis XV l'arbitre de l'Europe. Par ſon exil, il en a réſulté des effets tout oppoſés: les troubles de la Pologne en ont occaſionné le démembrement; la guerre entre la Ruſſie & les Turcs n'a ſervi qu'à augmenter la gloire & la puiſſance de la premiere; l'angleterre s'eſt miſe en état de déſenſe & a acquis une préponderance dans l'Inde que la guerre projettée lui auroit ôté.

„ Quel but avoit le duc de Choiſeul, „ demanda M. de Maurepas, en ſoulevant „ les colonies & en entretenant les di- „ viſions entre elles & l'angleterre?

Ce-

Celui d'occuper la Grande-Brétagne par des querelles inteſtines qui la miſſent hors d'état de lever des ſubſides pour nous faire la guerre : de reprendre le Canada & de la forcer en faiſant la paix, à nous céder différens territoires dans l'amérique ſeptentrionale. „

Vouloit-il rendre l'amérique indépen-
„ dante ? Quels étoient ſes projets à ce
„ ſujet ? „

Non; il voyoit mieux les choſes. La propoſition lui en avoit été faite, mais il répondit que ce ſeroit créer une puiſſance nouvelle qui tôt ou tard deviendroit redoutable pour l'europe ; qu'il falloit que les colonies fuſſent retenues ſous un joug quelconque, dont il ſeroit dangereux de les affranchir. On commettroit, diſoit-il, un crime de leze-politique en les rendant libres ; ce ſeroit un mauvais exemple pour les autres, & pareillement pour les peuples de l'europe, à qui il pourroit auſſi un jour prendre l'envie de ſe ſouſtraire à l'autorité des ſouverains qui les gouvernent. Nous devons, nous autres miniſtres, travailler pour le préſent & pour le futur, & prévoir le mal qui pourroit réſulter pour l'avenir de projets mal conçus qui offrent, à la premiere vue, quelques avantages, & qui ſont funeſtes aux états qui les adoptent.

Je

„ Je ſuis aſſez de l'avis du duc de Choi-
„ ſeul, répondit M. de Maurepas, mais
„ on a été forcé pas les circonſtances de
„ ſe conduire comme on l'a fait. On a
„ commis de grandes fautes ſous le der-
„ nier regne. A mon arrivée ici, où je
„ n'étois pas venu depuis trente ans, je
„ n'ai trouvé aucun plan; il a fallu créer
„ un nouveau ſyſtême; il n'eſt plus poſſi-
„ ble maintenant de revenir ſur ſes pas.
„ Cependant nous avons, comme vous
„ voyez, fait tomber les anglois dans le
„ piege.

Il ne tenoit qu'à eux de l'empêcher. La France en 1775 étoit ſans marine; le miniſtre de Boisne l'avoit laiſſée dépérir durant les quatre années qu'il occupa ce département. Si les anglois avoient attaqué la France à l'avénement du Roi au trône, le mauvais état de nos finances ne permettoit pas de ſoutenir la guerre. Il ſe ſont laiſſé amuſer, & la politique de M. de Vergennes n'a fait que ſuivre celle du duc de Choiſeul, en continuant d'entretenir la diviſion entre l'angleterre & ſes colonies. S'il eut eu à faire à tout autre miniſtre que le Lord North, les choſes euſſent tourné bien différemment.

Le

Le comte de Maurepas ne voulut pas en entendre davantage. Il dit à Mr. de.... „ Je vous remercie de tout ce que vous „ venez de me dire ; il y a beaucoup de „ choſes que j'ignorois & dont j'aurois „ fait uſage, ſi j'en avois été inſtruit plutôt. „ Si je puis vous être bon à quelque choſe, „ je me ferai un plaiſir de vous obliger ".

Cette converſation, mon cher comte! vous mettra un peu au fait de tout ce qui a précédé notre guerre avec les anglois, & vous donnera une idée du plan qu'avoit formé le duc de Choiſeul, qui me paroit bien ſupérieur, à tous égards, à celui qu'on a adopté.

On étoit inquiet au ſujet du comte d'Estaing, qui n'avoit point donné de ſes nouvelles depuis ſon départ de Boſton. On vient enfin d'apprendre qu'il eſt arrivé le 8 décembre à Port-Royal de la Martinique.

Le 12, il reçut la nouvelle que le général Grant avoit débarqué à St. Lucie avec dix régimens anglois, ſous la protection de ſept vaiſſeaux de guerre commandés par l'amiral Barrington. Le comte

d'Eſtaing fit ſur le champ embarquer 4500 hommes & vola au ſecours de cette île. Il trouva l'eſcadre angloiſe emboſſée dans le grand cul-de-ſac de St. Lucie & protégée par des batteries établies ſur terre; la diſpoſition du local ajoutoit encore à ſa force; il étoit impoſſible de la combattre avec avantage. Cependant les françois débarquerent le 15.; ils trouverent tous les ouvrages qu'on avoit faits pour la défenſe de l'île occupés par les anglois. A la premiere attaque, nos troupes s'emparèrent d'une redoute, qu'ils ne purent conſerver faute de munitions; dans la ſeconde, qui dura trois heures, nous ne pumes gagner un pouce de terrein. Le canon des anglois chargé à mitraille fit un très grand ravage parmi nos troupes, qui furent enfin forcées de ſe retirer. Nous avons eu dans cette affaire environ mille hommes tués ou bleſſés, parmi les quels ſe trouve 35 officiers. Nos troupes ſe ſont rembarquées ſans que les anglois les ayent inquiétées. L'eſcadre du Roi eſt rentrée à Port-Royal de la Martinique. L'île de St. Lucie n'étoit gardée que par 150 hommes environ; ce fut une faute

bien

bien essentielle que de n'y avoir pas mis une plus forte garnison. Cette petite troupe a capitulé après notre départ. C'est un abri pour les anglois d'où ils pourront nous inquiéter. Notre comte d'Estaing n'est pas heureux dans ses expéditions, la déesse de la victoire ne paroit pas être de ses amies. Adieu, mon cher Comte! Je suis &c.



LETTRE XXI.

VERSAILLES, *le 20 Avril.*

Du même, au même.

Les anglois, mon cher comte! vont avoir un nouvel ennemi à combattre... Il paroit une ordonnance du Roi, en date de la fin de l'année derniere, qui permet au comte de Nassau d'armer contre les ennemis de l'état & de lever à cet effet un corps de volontaires en son nom. Je vous assure que si ce prince étoit à la tête de 20000 hommes, il donneroit de la tablature aux anglois. Il est brave de sa personne, & a tout ce qu'il faut pour acquérir de la gloire dans le métier des ar-

mes. Il aura l'inſpection abſolue de ſon corps de volontaires, & pourra l'employer où bon lui ſemblera & comme il voudra. S. M. accorde aux officiers les mêmes honneurs, droits & prérogatives qu'à ceux de ſes troupes de marine, & leur avancement ſera le même que celui des troupes reglées. Beaucoup de jeunes gens de famille ont pris parti dans cette nouvelle légion, qui eſt compoſée d'infanterie, de dragons & d'artilleurs. Le prince choiſira parmi ſa troupe 80 hommes qui ſeront deſtinés pour ſa garde; le Roi lui fournit 20 pieces de canon. On ne doute pas que ces volontaires, ſous un pareil chef, n'aient des ſuccès, & que ce dernier ne tente quelque expédition importante.

Comme l'intention de S. M. eſt d'agir avec vigueur pendant cette campagne, & que nous avons ſurtout beſoin de matelots, l'on a invité la jeuneſſe à s'enrôler en cette qualité, avec promeſſe d'un prompt avancement pour ceux qui ſe diſtingueroient, & de donner aux autres leur congé, dès que la paix ſeroit faite. Comme nos pariſiens n'ont pas en général le pied marin, n'aiant jamais vu que la riviere de

Seine

Seine & fait de voyage par eau que de Paris à St. Cloud, on ne croit pas que cette invitation en engage un grand nombre d'aller affronter les dangers que l'on coure sur mer. Ils préferent le service de terre.

Je vous ai parlé dans ma dernière de la prise de Ste Lucie. On accuse M. le comte d'Estaing de n'avoir pas fait tout ce qu'il auroit dû pour reprendre cette île, avant que les anglois aient eu le tems de s'y fortifier. L'envie qu'avoit le Vice-amiral de leur arracher cette conquête, l'a empêché de prendre les mesures nécessaires pour le succès de cette expédition. Mr. de Bouillé, gouverneur de la Martinique, lui avoit représenté toutes les difficultés qu'il rencontreroit, mais il persista dans son projet. L'attaque a été vive de part & d'autre; le comte de Löwendhal, à la tête du régiment d'Armagnac, a fait des prodiges de valeur; mais la résistance vigoureuse qu'opposèrent les anglois, rendit tous ses efforts inutiles & il fut obligé de se retirer. Il a fait sa retraite dans le meilleur ordre possible. Le régiment d'Armagnac & un détachement de celui de Hainault ont le plus souffert. Les vo-

lontaires & les milices de l'île n'ont pu tenir contre le feu meurtrier de l'ennemi ; ils se sont retirés sans pouvoir nous être d'aucune utilité.

Le comte d'Estaing s'étoit imaginé qu'il pourroit engager une action avec l'amiral anglois, mais celui-ci avoit pris une position si avantageuse, que c'eut été exposer la flotte du Roi à une destruction totale, que de vouloir le combattre. L'objet actuel de notre Vice-amiral, est de faire tous ses efforts pour empêcher la jonction de Byron avec Barrington, qui attend encore un renfort du Commodore Rowsley.

Nous aurons pour la campagne prochaine une marine respectable : deux nouveaux vaisseaux, *le Royal-Louis* de 110 canons, & *le Citoyen* sont prêts à mettre à la mer. Nous en avons encore plusieurs autres sur le chantier, auxquels on travaille jour & nuit.

Comme nous nous disposions à faire un armement pour l'Inde, à l'effet de mettre à couvert nos possessions dans ces contrées, nous recevons la fâcheuse nouvelle

velle que les anglois nous ont pris Pondicheri le 27 octobre dernier, après un siége de deux mois & dix jours. Ceci prouve que les anglois étoient bien décidés à nous faire la guerre, & qu'ils avoient donné ordre de nous attaquer, dès le commencement de l'année derniere. On dit pour les justifier, qu'aussitôt après notre déclaration du 13 mars de la même année, la cour de Londres expédia un émissaire par la Méditerranée & le passage de Suez, qui fit le trajet en soixante jours & porta l'ordre au général Hector Munro de nous attaquer. Le 8 août, les troupes angloises commencèrent à se rassembler sur le *Mont-rouge*, distant de quatre lieues de Pondicheri, Le 21, lorsqu'elles furent toutes arrivées, on marcha en avant & on s'empara de la *Haye de l'enclos*, distante d'une portée de canon de la place. Le 6 & le 7 de Septembre, la tranchée fut ouverte au nord & au sud de la ville, & le 18 les batteries de canon & les mortiers commencèrent leur feu. Le commandant de Pondicheri, M. de Belle combe, fit la plus vigoureuse résistance;

il espéroit toujours recevoir des secours d'europe. Il n'avoit point eu d'avis de notre rupture avec l'angleterre ; une simple lettre qu'il avoit reçue au mois de Mars de la part du ministre de la marine, lui disoit que les divisions entre l'amérique & l'angleterre pourroient bien entrainer la France dans une guerre ; qu'il devoit en conséquence se tenir prêt à tout évenement, mais que, dans le cas d'une rupture, il seroit averti. D'après cette lettre, M. de Bellecombe ne s'attendoit à rien moins qu'à être attaqué. Malgré cela il fit pendant 70 jours la plus belle défense; les anglois avoient fait une brêche considérable au bastion nommé l'*Hôpital*, ainsi qu'à la face orientale de celui situé au nord-ouest ; ils se préparoient à donner l'assaut le 17 octobre. M. de Bellecombe voyant que la garnison étoit épuisée, & n'aiant aucun espoir d'être secouru, envoya le 16 son aide-de camp au général Munro avec une lettre contenant les conditions auxquelles il consentoit à rendre la place. La capitulation fut signée le lendemain, elle renferme 26 articles. La

gar-

garnifon de Pondicheri étoit forte de 3000 hommes environ, dont 900 européens. Nous avons perdu pendant le fiége 250 hommes; 500 ont été bleffés. Les troupes angloifes étoient compofées de 1500 européens & 11000 hommes du pays; on leur a tué pendant le fiége 300 hommes, & 700 ont été bleffés. La perte de Pondicheri n'eft pas la feule que nous ayons faite: en conféquence de l'article 24 de la capitulation, les anglois ont pris poffesfion de Chandernagor, ainfi que des factories que nous avions dans le Bengale à Yanaon, Karical & Mafulipatan.

Le commodore Vernon, qui a contribué à la prife de Pondicheri, s'eft battu le 10 août contre M. de Tronjoly. Les deux efcadres étoient compofées chacune de cinq vaiffeaux à peu-près d'égale force; la victoire refta indécife. Les anglois réparèrent pendant la nuit les dommages qu'ils avoient reçus, pour nous attaquer de nouveau le lendemain; mais M. de Tronjoly s'étoit retiré à Pondicheri. Le commodore Vernon reparut le 21 août, dans le deffein de bloquer notre efcadre.

Celle-ci réussit à s'echapper pendant la nuit. Le 25, la frégate la *Sartine* fût prise par l'ennemi. Vous concevez que ces nouvelles sont bien peu agréables ; décidé comme on l'étoit à faire la guerre aux anglois, on auroit pu mieux prendre ses mesures pour conserver nos possessions dans l'Inde. La perte que nous venons d'essuyer est considérable, & nous n'avons rien fait jusqu'à présent qui puisse nous en dédommager.

Je dois vous joindre ici la réponse faite à l'article premier de la capitulation de Pondichery, par lequel M. de Bellecombe demandoit de sortir avec tous les honneurs de la guerre, tambour-battant, mêche allumée &c. &c.

„ Répondu par le général Munro: *Que la belle défense que M. de Bellecombe & sa garnison ont faite, mérite les plus grands éloges & tous les honneurs qu'il demande; Qu'il sera permis à la garnison de sortir par la porte de Wellmore avec tous les honneurs de la guerre; qu'elle mettra sur le glacis ses armes en monceaux par l'ordre de ses propres officiers; qu'elle les y laissera avec ses tambours, ses canons & ses mortiers.*

tiers. L'on permet aux officiers de garder leurs armes, & au régiment de Pondicheri, par égard pour M. de Bellecombe, de garder ses drapeaux.

D'après la rélation angloise, il paroit que le Nabab d'Arcote a beaucoup contribué à la conquête de Pondicheri, en fournissant à nos ennemis des troupes, de l'argent & des vivres en abondance.

Je vous observerai que toutes ces fâcheuses nouvelles nous sont venues par la voie de Londres; nous n'en avons pas encore reçu de directes sur nos mauvais succès dans ces contrées. Notre lieutenant de police-marin, pour se disculper, a fait répandre le bruit que notre perte a été exagérée par les anglois; mais quoi qu'il en puisse dire, la prise de Pondicheri est certaine, & il auroit pu l'empêcher, s'il avoit mis le brave Bellecombe en état de tenir tête aux anglois, & qu'il eut fait passer des forces navales plus considérables dans l'Inde. Cette escadre de M. de Tronjoly, composée d'un vaisseau de 64 canons, de deux frégates & de deux au-

très mauvais navires ne pouvoit pas sauver Pondicheri. Vous devez rire chez vous, mon cher Comte! en voyant les sottises que nous faisons, & certainement votre monarque ne choisira pas pour ministre de la guerre son lieutenant de police de Berlin. Il falloit dans le moment actuel à la tête de notre département de marine, un homme de nom, ou un des intendants des ports de Brest où de Rochefort, qui connût le métier & fût en état de diriger les operations.

Si le Roi ne sévit point contre l'insubordination de la marine royale, & ne l'oblige pas à escorter nos vaisseaux marchands, notre commerce maritime sera ruiné en peu de tems. Les corsaires anglois infectent les mers; plusieurs navires venant de St. Domingue ont été pris par eux. Deux vaisseaux de ligne & deux frégates avoient reçu l'ordre de sortir de l'Orient pour aller à Vigo prendre sous leur escorte trois vaisseaux richement chargés venant de l'Inde; ils sont rentrés sous le vain prétexte qu'il regnoit une maladie épidémique parmi leurs équipa-

ges

ges. Un autre miniſtre que M. de Sartine auroit caſſé les capitaines de vaiſſeau & lieutenans de frégate qui ont ainſi éludé ſes ordres. C'eſt l'harmonie qui regne entre la marine royale & la marine marchande des anglois, qui les rendra toujours ſupérieurs à nous ſur mer, & nos ſuccès ſur eux ne feront jamais qu'éphémères. Le duc de Choiſeul, qui ſavoit vouloir, connoiſſoit l'eſprit d'indépendance de ce corps. Convaincu de la foibleſſe du Roi, qui ne l'auroit pas ſoutenu dans la réforme qu'il vouloit faire, il céda ce département au duc de Praslin ſon couſin, qui n'oſa pas non plus faire des changemens dans ſa conſtitution; il ſe contenta de réformer des abus & de rétablir la marine qui, ſous le lieutenant de police Berrier, avoit été détruite. Ce protégé de Madame de Pompadour, qu'elle avoit élevé au miniſtère, accoûtumé à ne commander qu'à des espions, voulut prendre le même ton avec les officiers de la marine. Il reçut de la part de ce corps des mortifications qui l'humilièrent; il crut ne pouvoir mieux s'en venger qu'en

le

le réformant entièrement, & en vendant les vaiſſeaux du Roi au commerce. Malgré les fautes que fait M. de Sartine, on doit lui rendre la juſtice qu'il a mis notre marine ſur un pied reſpectable, & qu'il a bien réparé le mal fait par le miniſtre de Boisnes. Croiriez-vous que la cabale oppoſée au duc de Choiſeul, en laiſſant détruire les ſoixante-quatre vaiſſeaux de ligne qui ſe trouvoient dans nos ports lors de l'exil de ce miniſtre, avoit en vue par là de le rendre odieux à la nation & de l'accuſer d'avoir diſſipé les ſommes qu'il avoit employées au renouvellement de notre marine. Mais le fait étoit trop notoire pour que cette accuſation pût prendre faveur. Il n'y a, je crois, que notre pays où des intrigues auſſi abominables ſoient tolerées.

Adieu, mon cher comte! Donnez-moi des nouvelles de votre congrès de Teſchen, & croyez-moi pour toujours, votre affectionné &c.



LET-

LETTRE XXII.

Berlin, *le 30 Mars.*

Du Comte de.... à Mr. de....

Il n'y a plus de doute fur la paix, Monfieur! Le Roi après avoir refté quelque tems à Silberberg & Renfchenberg, en eft revenu & a fixé fon féjour à Breslaw jusqu'à nouvel ordre. L'armiftice a été publié dans l'armée du Roi, & fucceffivement dans celle du prince Henri & les autres corps détachés qui font fous les ordres de différens officiers-généraux.

Les lettres de Tefchen difent que, le 11, tous les miniftres médiateurs & plénipotentiaires étoient arrivés dans cette ville. Le même jour, le Baron de Breteuil rendit des vifites & donna un grand diner. Le prince de Repnin en fit autant le 12. Le 13, les conférences ont commencé par l'envoi d'un premier *Memoria*. L'on garde un profond filence fur ce qui fe traite. On m'écrit qu'en outre des affaires de Bavière, il fera encore queftion

de

de quelques autres objets aſſez importans.

Aux miniſtres que je vous ai déja nommés qui aſſiſtent au congrès, il faut encore joindre le Baron de Hohenfels pour le duc des Deux-Ponts, & le Baron de Goldheim que l'Electeur palatin a adjoint, comme miniſtre plénipotentiaire, au comte de Torring-Seifeld.

On imaginoit que toute hoſtilité auroit ceſſé, d'après les bruits de paix qui s'étoient accrédités depuis le commencement de Février. On a été fort étonné d'apprendre que le général comte Olivier Wallis & le général de Clairfait ayent tenté le 28 du mois dernier une expédition contre Neuſtadt dans la haute Silézie ; ils ont réduit cette ville en cendres de gaîté de cœur, ſans qu'il en ſoit rien réſulté de glorieux pour leur ſouveraine ni pour eux. Le colonel de Winterfeld qui commandoit dans cette ville & avoit ſous ſes ordres le régiment du prince de Pruſſe, fit la plus belle réſiſtance. Sur la ſommation qui lui fut faite de ſe rendre,

il répondit „ que Winterfeld ne ſavoit que
„ mourir, & qu'il ſe défendroit juſqu'à
„ la dernière goute de ſon ſang, ainſi que
„ tous les pruſſiens qu'il commandoit. Il tint parole & fit ſi bonne contenance qu'il ne fut pas poſſible à l'ennemi de le forcer. Il reçut des renforts qui le mirent en état de ſe maintenir ſur une hauteur voiſine de la ville qu'il ne put ſauver des flammes. On rend juſtice à cet égard à l'Impératrice, qui certainement n'a eu aucune part à cette expédition & qui en ſaura mauvais gré à ceux qui l'ont faite.

Le Prince-Royal, en revenant de la tournée qu'il avoit faite à Troppau & Jägerndorff, vit encore cette malheureuſe ville fumante, & ſes infortunés habitans dans la plus grande conſternation. Il fit ſoulager les pauvres & promit d'implorer les bontés du Roi pour le rétabliſſement de leur ville.

S. M. a écrit à l'Imperatrice pour ſe plaindre de la conduite de ſes généraux; qu'elle eſperoit que pareille choſe n'arriveroit plus, ou qu'elle uſeroit de repréſailles.

Il n'eſt pas encore décidé ſi les poſtes occupés de part & d'autre ſur les territoires reſpectifs ſeront évacués. Le général de Wurmſer ſe maintient toujours à Ruckers, Reinertz & Lewin dans le comté de Glatz. Le Roi a envoyé pour l'obſerver le lieutenant-général de Wunſch. On croit cependant que toutes hoſtilités ont ceſſé depuis le 9 de ce mois, jour auquel l'armiſtice a été publié.

Notre miniſtre-plénipotentiaire au congrès de Teſchen, M. le Baron de Riedeſel, a remis à Mrs. les médiateurs & aux miniſtres un *Promemoria* ſur les moyens de concilier les choſes entre les cours de Vienne, Berlin & Munich, qui donne en même tems une idée claire & préciſe de l'affaire de la ſucceſſion de Bavière. Le comte de Zinzendorff en a fait autant de ſon côté pour juſtifier le rôle que ſa cour a joué dans cette guerre, l'électeur de Saxe qui a de grandes prétentions à former ſur l'allodial de l'héritage de Bavière, aiant été abſolument oublié dans la convention du 3 Janvier.

On

On m'assure que messieurs les médiateurs & ministres qui sont à Teschen n'auront pas grand'chose à faire. Le Roi, m'écrit-on, prépare tout à Breslau, & travaille très assiduement sur cette affaire avec les ministres de Finkenstein & Hertzberg. On m'ajoute que ce monarque est en correspondance directe avec S. M. l'Impératrice-Reine & que toutes les conditions de la paix sont déja arrêtées entre les deux souverains à l'insçu des médiateurs. Ce congrès a pour objet, dit-on, quelques autres arrangemens qu'on ne sait pas encore & dont on sera instruit sous peu de tems.

Il se débite dans ce moment une nouvelle qui, si elle est vraie, ne vous fera pas plaisir. Voici ce qu'on écrit de Pétersbourg.

Les François ont perdu Pondicheri & presque toutes les possessions qu'ils avoient dans l'Inde. Le cabinet de Londres, furieux de la conduite que la cour de France tenoit avec lui, imagina de lui porter un coup sensible auquel elle ne s'attendoit pas. Au mois d'avril dernier, il arriva

ici deux officiers avec de fortes recommandations de la part de S. M. Britannique près de l'Impératrice, pour requérir d'elle qu'elle permît que ces deux émissaires traversassent ses états & se rendissent par Moskow, Kiow & Astrakan à Madras, & qu'on leur donnât une escorte pour les accompagner jusqu'aux confins de l'empire Russe. Cette demande fut accordée ; les officiers anglois se remirent aussitôt en route, & furent presque toujours escortés par des tartares qui veillèrent avec le plus grand soin à leur sûreté. Ils ne mirent que 70 jours à faire le trajet de Pétersbourg à Madras. Ils arriverent au mois de Juillet & remirent au général Munro les dépêches dont ils étoient porteurs. Ce dernier fit aussitôt toutes ses dispositions pour attaquer les françois, qui étoient dans la plus grande sécurité & qui ne furent informés de ce qui se passoit en europe qu'après l'attaque de Pondicheri. Les anglois avoient fait passer à Madras des avis de leur rupture avec nous par trois endroits différens : le premier par Pétersbourg, le second par l'isthme de Suez, le troisieme par le commodore Vernon. Les officiers qui prirent la route de Pétersbourg arriverent, dit-on, les premiers dans l'Inde. C'est à eux qu'on doit les succès

qu'on

qu'on a eus contre Pondichery & les autres établissemens françois. Pondicheri doit avoir capitulé vers la mi-octobre. Si vous ignorez cette nouvelle, je vous l'apprends, & vous pouvez la regarder comme certaine.

Le favori de l'Impératrice de Russie, qni a joué un si grand rôle dans la révolution dont Pierre III. a été la victime, est tombé tout-à fait en disgrace; c'est le prince de Potemkin qui lui succede. Ce dernier possede déja toute la confiance de sa souveraine; on le compare au duc de Choiseul. On dit qu'il a infiniment d'esprit, qu'il travaille avec une facilité étonnante. La vie qu'il mene est très dissipée, mais il ne néglige point les affaires de l'état, qu'il traite comme une partie de plaisir. Cette manière d'être est assez du goût de l'Impératrice, qui en fait de même. Cette souveraine est une femme à bons mots; elle plaisante sur tout & ne manque jamais de décocher l'épigramme lors qu'elle en trouve l'occasion, principalement contre la France qu'elle n'aime pas.

Le role de médiatrice qu'elle joue à Teſchen, a ſurtout pour objet d'établir l'égalité entre elle & la France, & même d'obtenir pour ſes ambaſſadeurs la presſéance, que vous lui avez disputée jusqu'à préſent. Elle n'a pas oublié la tracaſſerie que lui a faite le duc de Choiſeul, qui lui refuſa dans une dépêche le titre de Majeſté Impériale. Elle prétend que cette qualification lui ſoit déférée, & que ſes ambaſſadeurs aient le pas immédiatement après ceux de l'Empereur. Cela va faire naître une dispute d'étiquette dont je ſuis curieux de voir l'iſſue. On m'aſſure que l'Impératrice a dit :

Le comte de Vergennes m'accordera tout ce que je voudrai, pourvu que je ne me mêle point de la guerre qu'il fait à l'angleterre. C'eſt un fort bon homme, qui n'y regarde pas de ſi près. Il n'a dans la tête que l'indépendance de l'amérique, & ſatisfera volontiers à la demande que je lui fais. C'eſt un caprice de femme, auquel une nation polie comme la françoiſe ne peut manquer de déferer.,..

Des nouvelles de Teſchen, arrivées hier, diſent que l'on ne paroit pas fort con-

content de part & d'autre. Jusqu'à préſent on ne s'eſt occupé que de disputes de rang & de preſſéance. Cependant, d'après la déclaration du Roi, publiée le 7 de ce mois à Breslaw, on auroit cru que toutes les difficultés étoient aplanies. Voici de quelle manière on s'y exprimoit : *Attendu que les négociations ouvertes ici pendant cet hiver, ſous la médiation des puiſſances amies, ont eu tout le ſuccès qu'on en deſiroit, on eſt convenu d'aſſembler un congrès qui ſera tenu par les miniſtres plénipotentiaires des puiſſances médiatrices & intereſſées dans la ville de Teſchen déclarée neutre à cet effet, afin de mettre la dernière main à la pacification & de ſigner les traités déja rédigés. En conſéquence les plénipotentiaires de notre cour & de celles de Pétersbourg, Dreſde, Munich & des Deux-Ponts ſe ſont mis en route d'ici avant-hier &c. Breslaw le 7 Mars 1779.*

Je vous joins ici copie d'une déclaration de l'Impératrice, qui n'avoit pour objet que de faire donner votre comte de Vergennes dans le piege qu'on lui tendoit. Elle commencoit par féliciter l'Impératrice-Reine ſur *le triomphe que ſa ma-*

gnanimité venoit de remporter ſur elle-même, en n'écoutant que ſon amour pour la paix & en ſacrifiant ſa gloire au deſir de rétablir la tranquillité: conduite qui ſurpaſſe en éclat les plus brillantes conquêtes & faite pour la rendre immortelle. Après cet eſpece d'exorde très adroit, elle ajoute „quelle avoit propoſé „au Roi Très-Chrétien que les deux „cours médiatrices enverroient chacune „une perſonne de confiance, ſans caractère public, à Ausbourg, Nuremberg, „où telle autre ville neutre de l'allemagne qu'il plairoit à S. M. T. C. de choiſir, „pour y traiter de la paix ſans aucune „apparence extérieure de congrès & ſans „aucune formalité ni étiquette, mais „ſimplement ſur le pied d'une aſſemblée „ordinaire. Que les puiſſances belligerantes feroient invitées à y envoyer „de leur côté, ſur le même pied, chacune une perſonne de confiance; mais „ſans que celles-ci conféraſſent entre „elles ni entraſſent dans aucune diſcuſſion, vu que tout devroit ſe faire par „les médiateurs, qui ne manqueroient „pas de les conſulter toutes les fois qu'il „ſeroit néceſſaire; mais qu'on ne les „lais-

„ laiſſeroit pas s'aboucher les uns avec
„ les autres, avant que les médiateurs
„ ne fuſſent d'accord entre eux ſur les
„ faits & que tout ne fût prêt à être ſi-
„ gné".

D'après une pareille déclaration, votre cour ne s'attend pas au coup-de Jarnac qu'on lui prépare à Pétersbourg. Vous verrez qu'en paroiſſant vouloir écarter toute formalité de rang & d'étiquette, on n'a eu en vue que de vous amuſer, & qu'à-préſent on va tenir un tout autre langage à votre Baron de Bréteuil. Souvenez vous de ce que je vous dis.

Je crois au reſte fermement à la paix, d'après les meſures que l'on prend ici pour arrêter toutes les fournitures & pour le renvoi des employés. Le Baron de Schullenbourg, en conſéquence d'un ordre du Roi, s'eſt rendu à Dresde où il eſt arrivé le 11 de ce mois, pour donner des congés à tous ceux qui ſervoient dans les vivres & qui n'étoient pas compris dans l'état de paix. S. M. leur accorde, en forme de gratification, un mois de leurs appointemens. Les généraux de

Môl-

Möllendorff & de Löllhöfel & le colonel de Gaudi font chargés de regler tout ce qui concerne la vente de chevaux de trait & de tous les équipages fuperflus. On a mis un embargo fur les bateaux qui fe trouvent fur l'Elbe pour pouvoir s'en fervir à transporter notre artillerie.

D'après toutes ces mefures, vous voyez qu'on eft bien certain de la paix & qu'elle auroit pu fe faire fans le congrès de Tefchen. Des avis ultérieurs que je reçois de cette ville, portent que le prince de Repnin a débuté par former de grandes prétentions, & qu'on n'eft pas encore d'accord fur le rang que doivent avoir meffieurs les médiateurs au congrès.

Adieu, Monfieur! Je fuis toujours votre affectionné &c.

P. S. On affure qu'un ingénieur autrichien a reçu ordre de dreffer un état des pertes occafionnées par l'incendie de Neuftadt; que S. M. I. veut tenir compte des dommages caufés aux malheureux habitans de cette ville. Elle a fort défaprouvé la conduite du général qui a fait cette

ex-

expédition & l'on croit qu'il eſt tombé en disgrace.

LETTRE XXIII.

Versailles, *le 15 Mai.*

De Mr. de.... au Comte de....

Tandis qu'on eſt occupé chez vous, mon cher comte! de négociations de paix, nous le ſommes ici des moyens de pouſſer avec vigueur la campagne qui va s'ouvrir. Vous avez vu par ma derniere que nous étions déja inſtruits de la priſe de Pondicheri ; cette perte à laquelle nous ne nous attendions pas dérange un peu nos projets. Ce que vous me marquez s'accorde avec les avis que nous avions reçus de Londres ſur les meſures que les anglois avoient priſes pour attaquer nos établiſſemens dans l'Inde avant que nous puſſions les mettre en état de défenſe. Nous aurions donc dû prévenir ce coup & envoyer M. de Tronjoli avec une eſcadre plus forte; il auroit pu alors battre le commodore Vernon & ſecourir

Pon-

Pondicheri. Au reste il faut mettre cette faute au nombre de toutes celles que nous avons déja faites, & ce ne sera pas sans doute la derniere. M. le comte de Vergennes a promis au Roi qu'avant la fin de cette année, il susciteroit à l'angleterre deux nouveaux ennemis qui seroient redoutables pour elle & la forceroient à faire la paix : il entend surement par là l'Espagne & la Hollande. On est impatient ici de savoir ce que fera la premiere. Le comte d'Almodavar est toujours à Londres; les ministres anglois le cajolent & font tout ce qu'ils peuvent pour se le rendre favorable; mais comme nous avons le Roi d'Espagne pour nous, nous esperons que le cabinet de Madrid ne tardera par à se déclarer en notre faveur. Le comte d'Aranda, qui nous est entièrement dévoué, fait tous ses efforts pour fixer l'irrésolution de sa cour. La conquête de Gibraltar est un appat bien attrayant pour le monarque espagnol; &, comme je vous l'ai dit, le duc de Crillon lui a persuadé que rien n'étoit si facile. Nous n'avons point au reste garanti

le

le succès de l'entreprise, & si elle échoue, ce n'est point à nous qu'on pourra s'en prendre. Nous ne voulons pas même y jouer un rôle comme acteurs, nous ne serons que spectateurs intéressés.

Nos négociations en Hollande vont assez bien: nous avons réussi à mettre la division entre les membres des états-généraux. Notre duc de la Vauguyon continue de faire des merveilles dans ce pays. L'arrêt du conseil d'état du Roi, du 14 de Janvier dernier, sollicité par notre ambassadeur en faveur de la ville d'Amsterdam, a produit son effet & dérouté absolument le parti opposé. Vous voyez, mon cher comte! que l'intérêt fait tout. Entre nous soit dit, je ne sais si la province de Hollande fait bien de se brouiller avec ses autres sœurs. L'article III. de cet arrêt du conseil annonce quelques mesures secrétes prises entre le Roi & cette province. On y dit:

S. M. considérant que la ville d'Amsterdam a fait les efforts les plus patriotiques pour déterminer la republique à se procurer de la part de

la

la cour de Londres l'assurance d'une liberté illimitée pour son pavillon, par une suite de son indépendance & de l'intégrité du commerce que lui assurent le droit des gens & les traités; S. M. voulant donner à la dite ville un témoignage éclatant de sa bienveillance, conserve aux bâtimens frétés par les habitans qui sortiront de son port, la liberté promise par l'article premier de l'arrêt du 26 de Juillet dernier, concernant la navigation des neutres, ainsi que l'exemption du fret, à l'exception des bâtimens employés au cabotage dans les ports de France, pour lesquels l'arrêt du conseil du 16 Juillet 1757 continuera d'être exécuté. S. M. conserve en outre aux habitans de la dite ville les avantages dont jouissent les denrées qui leur sont propres & les productions de leurs manufactures, conformément à ce qui se pratique présentement.

Par le quatrieme article, le Roi assure exclusivement aux bâtimens Amsterdamois l'exemption de tout droit de fret. Vous concevez que cette préférence accordée à une seule province, a lieu d'offenser les autres. Il y a eu à ce sujet de grands débats dans l'assemblée des états généraux, mais le parti qui nous est dé-

voué

voué l'a emporté, malgré tous les efforts de l'angleterre pour l'empêcher, & la vive opposition des membres des états qui prévoient les suites de cette union de la province de Hollande avec la France.

Depuis 1778, M. le duc de la Vauguyon négocioit secrétement à Amsterdam. Il ne cachoit point ses démarches, mais on ignoroit ce qu'il traitoit. Le chevalier Yorck, ministre de la Grande-Brétagne, étoit si persuadé de son influence sur les délibérations des états-généraux, qu'il ne daigna pas faire attention à notre ambassadeur; il se permettoit même des propos indécens sur son compte. En politique comme à la guerre, tous les moyens sont permis; ce n'est pas celui qui séduit qui est coupable, c'est celui qui se laisse séduire. Le duc de la Vauguyon ne dut en partie ses succès qu'au ton de hauteur que prenoit la cour de Londres vis-à vis de Leurs Hautes Puissances. Un ministre adroit n'eut pas suivi à la lettre les instructions qu'on lui donnoit; il eut adouci les termes & cherché à se concilier les esprits, mais le

che-

chevalier Yorck faisoit tout le contraire & il engagea le Stadhouder dans de fausses démarches que S. A. n'auroit jamais faites sans lui.

Il faut cependant rendre justice à ce prince : il fait ce qu'il peut pour conjurer l'orage dont sa patrie est menacée. Convaincu qu'il est de l'intérêt de la république de garder une parfaite neutralité, il employe tous les moyens pour déterminer Leurs hautes Puissances à maintenir ce systême. Mais peut-il se flatter d'y réussir, tant qu'il se montrera partisan zélé de l'angleterre ? Au reste, comme le parti que prendra la Hollande doit assurer la préponderance à l'une ou l'autre des deux puissances belligérantes, nous devons faire l'impossible pour l'engager à se déclarer en notre faveur.

La Hollande jouit d'une considération méritée qu'elle doit chercher à conserver à tel prix que ce soit. Protéger son commerce, veiller à la sûreté de ses possessions dans l'Inde, ne jamais prendre aucune part aux querelles des puissances de

l'eu-

l'europe, voila l'unique tâche que les régens de cette république ont à remplir. Ainſi que l'angleterre, elle doit faire conſiſter toute ſa puiſſance dans ſes forces maritimes; elle n'a beſoin de forces de terre que pour garder ſes frontières. La ſituation de ſon territoire la met dans le cas de ne pas craindre une invaſion; elle doit toujours ſe ſouvenir qu'elle a eu des Ruiter & des Tromp qui ont fait ſa gloire ſur mer, qu'elle eſt une puiſſance maritime, mais qu'elle doit renoncer à l'eſpoir de devenir une puiſſance de terre. Je ſais qu'une certaine influence agit pour une augmentation de troupes; mais cette augmentation me paroit inutile, ſurtout dans un moment où toute l'attention de la république doit ſe porter du côté des forces navales.

La république a des avantages réels ſur la Grande-Bretagne & ſur nous; ſon corps politique a plus de conſiſtance que le nôtre & celui des anglois. Toujours agitées par des mouvemens convulſifs, occaſionnés par des changemens de miniſtres ou des projets mal conçus, depuis

1770, la France & l'Angleterre ont éprouvé des secousses violentes, la premiere par sa querelle avec ses parlemens, la seconde par ses démêlés avec ses colonies. Cependant, malgré les avantages de la constitution batave, il est à craindre que les deux factions qui se forment en hollande, n'attirent sur cette république des maux affreux. Elle doit se souvenir de celles des *Kabell-jaws* & des *Hœcks* qui déchirerent son sein pendant plus de cent ans; de la mort de Barnewelt & du massacre des frères de Witt. Si elle n'y prend garde, elle est à la veille de voir renaître de pareils troubles; son intérêt est de se tenir étroitement unie au Stadhouder; il lui faut un chef. Lorsque la république romaine étoit en danger, on nommoit un dictateur, dont les pouvoirs cessoient dès que la tranquillité étoit rétablie. C'est la maison d'Orange qui a sauvé la hollande en 1747. Les armes de Louis XV étoient victorieuses partout; Guillaume IV oublie les torts qu'on avoit avec lui, il répare autant qu'il est en son pouvoir les pertes qu'a souffert sa patrie, & lui fait faire la paix. Par reconnoissance, on le nomme Stad-

Stadhouder, capitaine & amiral général; ces charges ſont rendues héréditaires dans ſa famille, même dans la branche féminine. On paroît aujourd'hui ſe repentir de ce qu'on a fait, & l'on ſemble oublier les ſervices que la maiſon d'Orange a rendus. Si ce qu'on me dit eſt vrai, il eſt queſtion de dépouiller le Stadhouder d'une partie de ſon autorité, & de rendre à chaque province tous les droits qu'elles lui ont cédés lors de la révolution de 1747. Je ne ſais de quel œil votre monarque verroit ſon neveu perdre une partie de ſes prérogatives. On m'aſſure que ce qui ſe paſſe n'eſt pas vu avec indifférence par votre cour. Vous me ferez plaiſir, mon cher comte! de me mander ce que vous ſaurez à cet égard.

Nous avons été un peu fâchés de la perte de Pondichéri & de toutes nos poſſeſſions ſur la côte de Coromandel, mais nous en ſommes dédommagés par la priſe de tout le Sénégal, qui a eu lieu ſans coup-férir. C'eſt le duc de Lauſun qui a fait cette expédition. Le vicomte d'Arrot, colonel d'infanterie, & M. de Chavagnac,

 lieu-

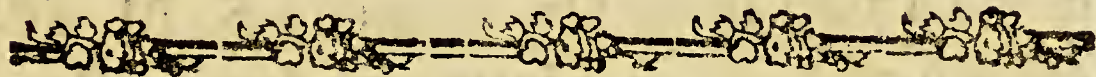
lieutenant de vaiſſeau, nous ont apporté cette bonne nouvelle. Je n'ai point cette fois à vous donner la liſte des morts & bleſſés que nous a coûté cette conquête; grace à la complaiſance du gouverneur anglois, qui capitula à la premiere ſommation qui lui fut faite, après quelques coups de canon qui lui furent envoyés par un de nos vaiſſeaux de guerre. Si les anglois ſont maintenant les maîtres de la mer indienne, nous le ſommes de la riviere de Gambie. Cette poſſeſſion nous ſera d'un grand avantage pour la traite des nègres & nous rend maîtres du commerce de la gomme & de toutes les autres productions de l'afrique. Le duc de Lauſun eſt nommé gouverneur-général du Sénégal; le Vicomte d'Arroſt en a le commandement.

Quoiqu'on en diſe, la conquête du Sénégal ne vaut pas celle de Pondicheri, qui donne aux anglois une prépondérance dans l'Inde équivalente à une domination abſolue. On ne ſe diſſimule point ici cette vérité, & l'on fait des diſpoſitions pour prendre ſa revanche dans ces contrées.

Le

Le comte d'Eſtaing a donné de ſes nouvelles. Il mande qu'il eſt occupé d'une expédition contre quelques-unes des poſſeſſions angloiſes aux antilles, dont il a deſſein de s'emparer ; que les amiraux Byron & Barrington ſont à ſa pourſuite, mais qu'il ne les craint pas. Les anglois ne ceſſent de faire des priſes ſur nous ; ils viendent de s'emparer de la *Louiſe Eliſabeth* venant de l'Inde & de la Chine avec une cargaiſon de deux millions cinq cens mille livres.

J'ai l'honneur d'être &c.



LETTRE XXIV.

De Versailles, *le 20 Mai.*

Du même, au même.

Nous avons vu arriver ici le mois dernier le duc de Lauſun de retour du Sénégal ; il a été accueilli par le Roi on ne peut pas plus favorablement. Il a rendu compte à S. M. de ſon expédition. Comme ſa préſence n'eſt plus néceſſaire dans ces contrées, & qu'il a pris toutes ſes meſures pour conſerver cette conquête,

il veut employer ſon épée ailleurs pour le ſervice de ſa patrie. On dit qu'il va être chargé d'une expédition très importante, mais c'eſt encore un myſtère.

J'ai oublié de vous dire dans mes dernières, que notre cabinet voulant ſe juſtifier ſur ſa rupture avec l'angleterre, & prouver que c'eſt cette dernière qui a commencé les hoſtilités; laiſſant de côté la déclaration remiſe par M. le marquis de Noailles, notre ambaſſadeur à Londres, & nos liaiſons avec les américains; ne fixe l'époque de la déclaration de guerre qu'au 17 de Juin. On a engagé S. M. d'écrire à ce ſujet une lettre au duc de Penthievre, conçue en ces termes.

Mon Couſin! je ſuis informé qu'il s'eſt élevé des doutes ſur l'époque à laquelle doit être fixé le commencement des hoſtilités, & qu'il pourroit réſulter de cette incertitude des conteſtations préjudiciables au commerce. C'eſt pour les prévenir, que j'ai jugé à propos de vous expliquer plus particulièrement ce que je vous ai déja fait aſſez connoître dans ma lettre du 10 Juillet. Je vous charge en conſéquence de mander à tous ceux qui ſont ſous mes ordres, que c'eſt l'inſulte

faite

faite à mon pavillon par l'escadre angloise en s'emparant le 17 Juin de l'année dernière de mes frégates la Pallas & la Licorne, *qui m'a mis dans la nécessité d'user de représailles, & que c'est à ce jour 17 Juin 1778 que l'on doit fixer le commencement des hostilités commises contre mes sujets par ceux du Roi d'Angleterre; la présente n'étant à d'autre fin. Sur ce, je prie dieu &c. &c.*

Les anglois ne paroissent pas faire grande attention à ce que nous disons pour justifier notre rupture avec eux. La division regne à Londres comme en Amérique; le parti de l'opposition fait tout ce qu'il peut pour renouveler le ministère, mais il n'y réussira pas. Le parti de la cour triomphe partout, & nous en sommes charmés. Nous serions bien fâchés que le cabinet de St. James eut d'autres chefs que ceux qui sont maintenant à la tête des affaires. Nous sommes trop contens d'eux, & ceux qui leur succéderoient ne seroient sûrement pas autant dans nos intérêts. . . . .

Je vous ai parlé du Prince de Nassau, à qui le Roi a donné la permission de le-

ver une légion. Ce prince, toujours actif & brave, a voulu tenter une expédition contre l'île de Jerſey le 30 avril dernier. Aiant fait toutes ſes diſpoſitions en conſéquence, il mit à la voile de St. Malo à ſix heures du ſoir. Les troupes à ſes ordres étoient embarquées ſur 42 chaloupes & autres bâtimens; M. de Champ-Bertrand, qui montoit la frégate *la Diane*, prit ſur les vaiſſeaux du Roi 500 hommes. On ſe trouva en peu de tems au large, avec un vent des plus favorables; mais à l'entrée de la nuit, il ſurvint une forte pluye qui fut ſuivie d'un calme parfait, & força toute cette petite flotille de reſter à cinq lieues de Jerſey ſans pouvoir avancer. Mr. de Champ-Bertrand s'approcha de la côte pour la reconnoitre & pour faire taire les batteries qu'on y avoit élevées; mais les pilotes qui crurent la frégate en danger, firent des repréſentations à leur officier. Il ſe retira, & dit au prince de Naſſau qu'il n'avoit vu qu'un petit fort ſur cette partie de la côte. Le premier demanda des chaloupes canonieres, ordonna à ſes officiers-majors de raſſembler

tous

tous les bâtimens qu'ils pourroient ; ils n'en purent avoir que quinze. On s'approcha de la côte, où l'on vit ſur le rivage cinq pieces de canon & 450 hommes rangés en front qui nous attendoient. Cette bonne contenance n'en impoſa point au prince de Naſſau ; il prit la réſolution d'exécuter la deſcente & dévançant pluſieurs des bâtimens qui l'accompagnoient, il donna ordre de le ſuivre & de courir à pleine voile ſur la côte. Mais il ne trouva point dans les équipages des bâtimens cette bonne volonté à laquelle il s'attendoit ; ils refuſèrent le ſervice. On employa vis-à-vis d'eux prieres & menaces, rien ne put les engager à obéir. Le vent étant devenu frais, enſuite violent, on fut obligé de reprendre la route de St. Malo.

D'après le rapport du prince, il paroit certain que, s'il eut été ſecondé, il auroit réuſſi à s'emparer de cette île. Toute ſa troupe témoignoit la plus grande envie de combattre, & l'on ne doit attribuer ce non-ſuccès qu'à la mauvaiſe volonté des patrons des chaloupes & au-

tres petits bâtimens qui n'ont jamais voulu s'approcher de la côte. Des lettres de Brétagne assûrent cependant que le vent & la marée ont beaucoup contrarié cette expédition, qui ne pouvoit s'effectuer qu'en faisant échouer les bâtimens. C'étoit, dit-on, le projet du prince de Nassau; mais les patrons & maîtres des barques tenoient plus à leurs propriétés qu'à la gloire de celui qui les commandoit.

Mr. de la Motte-piquet a mis à la voile avec cinq vaisseaux de guerre, deux munitionaires de 50 canons & cinq frégates. On ignore sa destination, mais on espere qu'il aura du succès. C'est un excellent officier, aimé de son corps & qui dans l'occasion fera son devoir.

On a reçu des nouvelles ultérieures du comte d'Estaing. Il a été joint par le comte de Grasse, & mande qu'il tient la mer depuis la prise de Ste Lucie ; mais qu'il n'a pas vu paroitre l'amiral Byron, dont la flotte doit être en mauvais état à cause des maladies qui regnent parmi

ses

ſes équipages. Notre Vice-amiral a eu le bonheur d'être joint par une flotte marchande de 80 voiles, ſous l'escorte de cinq vaiſſeaux de guerre. Il eſt heureux que cette flotte ait pu échapper à l'amiral Byron.

Selon des avis que nous venons de recevoir de Londres, c'eſt un grand bonheur pour nous que l'expédition contre Jerſey ait manqué, car tous les braves gens qui ſeroient débarqué dans cette île, auroient été maſſacrés. Voici ce qu'on écrit à ce ſujet: „Un exprès dépêché de Jerſey pour annonçer l'apparition des françois, rencontra dans ſa route le général Arbuthnot qui étoit ſorti la veille de Ste Hélene avec ſon eſcadre pour ſe rendre à New-Yorck. Celui-ci prit auſſitôt ſon parti; il remit une lettre à l'exprès pour l'amirauté, dans laquelle il diſoit qu'ayant appris que nous étions ſur le point d'attaquer Jerſey, il voloit au ſecours de cette isle &c. Comme les forces de terre & de mer que M. Arbuthnot avoit ſous ſes ordres, étoient bien ſupérieures à celles du prince de Naſſau, il

n'y

n'y a pas de doute que cette expédition n'eut eu des ſuites funeſtes pour nous, & nous devons être très contens qu'elle ait échoué. Notre petite eſcadre, les troupes & tous les bâtimens de transport ſeroient tombés au pouvoir l'ennemi. Cela juſtifie en quelque façon les patrons des barques qui réfuſèrent d'aborder.

Ce projet de descente avoit été au reſte mal conçu. On avoit laiſſé ignorer au prince de Naſſau les intimités qui regnoient entre les habitans de St. Malo & ceux de Jerſey & Guerneſey. Il y a un commerce de contrebande établi entre eux, qui eſt très lucratif. Ceux de St. Malo & autres ports de la côte ne voyoient pas avec plaiſir qu'on voulût s'emparer de ces îles; il étoit de leur intérêt de l'empêcher, & c'eſt ce qu'ils ont fait. M. de Champ-Bertrand a montré au reſte la meilleure volonté, & a fait ce qu'il a pu pour ſeconder le prince de Naſſau; mais il ne pouvoit ſeul aſſurer le ſuccès de l'expédition. On dit quelle n'eſt que différée & qu'on prendra mieux ſes meſures pour la ſeconde tentative qu'on ſe propoſe de faire.

La

La philoſophie, mon cher comte ! & les lumieres de notre ſiecle, quoiqu'en diſent ſes détracteurs, ont ſervi & ſervent encore au progrès des connoiſſances utiles & à l'encouragement de ceux qui ſe vouent au bien public. LeRoi aiant été informé du retour prochain du capitaine Cook, dont le voyage a eu pour but, comme vous ſavez, de faire des découvertes dans les mers du Japon & celles de la Californie; S. M. ordonna, au mois de Février dernier, à M. de Sartine de faire écrire une lettre circulaire à tous les officiers des vaiſſeaux du Roi, frégates, corſaires ou autres naviguant ſous pavillon françois, portant l'ordre de ne point interrompre le capitaine Cook dans ſa navigation, mais au contraire de le traiter comme s'il appartenoit à une puiſſance neutre, en l'informant lorsqu'il le rencontreroient, des ordres qu'ils avoient reçus à ſon égard, & lui obſervant toutes-fois, que de ſon côté il devoit s'abſtenir de tout acte d'hoſtilité.

M. Francklin, illuſtre par toutes les découvertes utiles qu'il a faites dans la phiſique, a écrit une pareille circulaire à tous les commandans & capitaines naviguant ſous pavillon du congrès, pour qu'ils aient à ne point troubler le capitaine Cook, mais au contraire à le traiter comme ami en lui fourniſſant tout ce dont il pourroit avoir beſoin &c. On ignore dans ce moment où ſe trouve ce célébre navigateur; on l'attend cependant de retour inceſſamment. On ne doute pas que les nouvelles découvertes qu'il aura faites ne ſoient fort utiles à la navigation.

Je vous ai parlé des projets de notre directeur des finances & des adminiſtrations provinciales qu'il veut établir. Il ne connoit point le génie de la nation, & je crains qu'il n'entraine le Roi dans des démarches qui occaſionneront un bouleverſement général & feront peut-être funeſtes à l'autorité royale. Le but de M. Necker eſt, à ce qu'il paroit, de ſouſtraire le Roi aux réclamations des parlemens & de leur ſubſtituer de vrais repréſentans

de

de la nation. Ces aſſemblées provinciales, compoſées des trois ordres, ſavoir : le clergé, la nobleſſe & le tiers-état, ſeront chargées de la répartition & du recouvrement des impoſitions; chaque province aura une ſemblable adminiſtration. La nation gagneroit aſſurément à ce nouveau ſyſtême, qui eſt un diminutif des états-généraux; mais je crains que le Roi ne ſe mette en tutele, & que ces adminiſtrations provinciales ne ſoient un jour plus oppoſées à ſes volontés que les parlemens.

Au quatorzieme siecle, il exiſtoit encore à Paris une cour plénière qui étoit ſeule chargée de l'enrégiſtrement des loix. Les Rois y ſiégeoient; elle étoit compoſée de tous les grands du royaume. Charles VII. la ſupprima, après les guerres qu'il eut à ſoutenir pour recouvrer ſon royaume, & avoir ſurmonté toutes les difficultés qu'il eût à vaincre pour chaſſer les anglois & les bourguignons. Il devint enſuite plus puiſſant & plus abſolu que ne l'avoient été ſes prédéceſſeurs.

Le

Le clergé & la nobleſſe qui ſe trouvoient ruinés par ces guerres malheureuſes qui avoient déſolé la France, lui laiſſèrent faire tout ce qu'il voulut ; ces deux ordres ne formèrent aucune oppoſition à l'abolition de ces cours plénieres qui épuiſoient également le fiſc & la nobleſſe, mais qui raſſemblant tous les ans cette derniere, la rendoient plus puiſſante dans l'état, & en faiſoient de petits ſouverains dans leurs terres. C'eſt auſſi à cette époque que Charles VII profitant de l'accablement où ſe trouvoient les peuples, prit avec ſes miniſtres le prétexte de vouloir réparer le mal, & changea l'ordre établi dans les finances, la guerre & l'adminiſtration de la juſtice. On fit tout dépendre de la volonté du Roi ; on ôta à la nobleſſe une infinité de privileges dont elle jouiſſoit & qui étoient attachés à ſes titres. Le tiers-état vit avec plaiſir l'abaiſſement des nobles, qu'il n'aimoit pas.

Les états-généraux, qui exiſtoient encore, ſembloient faits pour maintenir la balance entre l'autorité royale & le peuple : on parvint à s'en débaraſſer. Nos

par-

parlemens voulurent ſuccéder aux états-généraux & aux cours plénières: on leur laiſſa cet honneur, bien réſolu de ne faire, malgré leur oppoſition, que ce qu'on voudroit, & de ne les conſulter que pour la forme. Toutes les humiliations que ces corps ont éprouvées depuis 150 ans, devroient les avoir dégoutés du vain titre qu'ils ſe ſont arrogé de vrais repréſentans de la nation, dont la cour s'eſt toujours moqué. Ils s'apperçoivent aujourd'hui du coup qu'on veut leur porter. Le ſuccès de l'adminiſtration provinciale de Berry a déterminé le Roi à en établir de pareilles dans d'autres provinces. Un nouvel arrêt du conſeil-d'état du Roi ordonne que, " ſur ,, les repréſentations de ſon *très amé & bon ,, couſin* le duc d'Orléans, gouverneur du ,, Dauphiné, il ſera établi une adminis- ,, tration provinciale dans le Dauphiné, ,, à l'inſtar de celle de Berry. Qu'elle ſe- ,, ra compoſée de douze membres du cler- ,, gé, de dix-huit gentilhommes proprié- ,, taires, & de trente députés des villes ,, & campagnes, qui devront être auſſi ,, propriétaires ,,.

On m'aſſure que le gouvernement a le projet, au moyen de ces adminiſtrations provinciales, de parvenir à établir l'impôt territorial. Je le crois, mais la choſe eſt plus aiſée à vouloir qu'à faire, & l'on aura de grandes difficultés à vaincre avant de pouvoir y réuſſir. Le clergé & la nobleſſe s'y oppoſeront toujours; l'un & l'autre regardent comme un de leurs droits les plus ſacrés l'exemption de toute eſpece de taxe ſur les terres qui leur appartiennent. Une pareille impoſition offre auſſi des inconvéniens difficiles à prévenir. Vous concevez au reſte que le directeur des finances prévoit les ſuites de ſes opérations & des emprunts qu'il a faits. Il ſe prépare d'avance à remplir le déficit qui ſe trouvera entre la recette & la dépenſe, lorsque la paix ſera faite. Comme on ne met point d'impoſition nouvelle, la dette de l'état doit néceſſairement s'accroitre de jour en jour, & il faudra à la fin la mettre en évidence. C'eſt alors qu'on reconnoîtra le tort qu'on a eu d'avoir recours à des reſſources ſi onéreuſes. Je crains bien d'être obligé, dans

no-

notre correſpondance , d'en revenir ſouvent ſur cet article. J'attens M. Necker & tous ſes adhérens à la paix. On pourra dire de lui :

Tel brille au ſecond rang, qui s'éclipſe au premier.

Adieu, mon cher comte. Votre paix de Teſchen s'avance, & votre monarque y joue un grand rôle. Je ſuis toujours votre affectionné &c.

LETTRE XXV.

BERLIN, *le 15 Avril.*

Du Comte de.... à Mr. de....

Votre gouvernement n'eſt pas le ſeul, Monſieur! qui faſſe des emprunts; voila la cour de Vienne qui imite votre exemple. S. M. l'Impératrice-Reine vient de faire propoſer très gracieuſement (comme on dit dans notre pays) à tous les étrangers qui voudront placer des fonds chez elle, de leur payer quatre & demi pour cent au lieu de quatre qu'elle a donnés jusqu'à préſent. Pour faire partager à ſes ſujets les mêmes avantages,

elle déclare que l'intérêt des ſommes qu'ils lui ont prêtées leur ſera payé ſur le même pied, ſous la condition cependant qu'ils ne pourront dénoncer leurs capitaux avant la fin de Mai prochain &c. &c. Si pour une guerre qui a duré ſix mois au plus, on eſt obligé de recourir à des emprunts, vous pouvez juger combien on étoit preſſé de faire la paix. Quant à notre monarque, qui n'aime point d'être maitriſé par le beſoin, il avoit dans ſes coffres de quoi faire face à tout pendant dix ans. Vous conviendrez, monſieur! qu'il n'y a pas de puiſſance en europe en état d'en faire autant. Auſſi longtems que les ſouverains n'auront pas dans leur tréſor de quoi fournir aux dépenſes de leurs armées de terre & de mer, ils doivent renoncer à ſe battre. Il n'y a que nous qui ſachions faire la guerre avec avantage; celle de 1757 a ruiné la maiſon d'Autriche, la France & l'Angleterre, & elle ne nous a coûté que des hommes. Croiriez-vous que c'eſt pendant cette guerre que notre monarque a fait bâtir cette belle galerie de Sans-Souci, & qu'il a encore mis beaucoup d'argent dans ſa caiſſe d'épargne? Il fit payer

cher

cher à la Saxe l'imprudence qu'elle avoit eue de prendre part à l'alliance qui avoit pour but le partage des états prussiens.

Le Roi fut forcé de recourir à des opérations forcées; on lui reproche surtout l'altération des monnoyes. Il dit un jour à ce sujet: *Les françois m'accusent d'avoir fait frapper des espèces de mauvais aloi ; j'ai imité en cela un de leurs Rois très-chrétiens, Philippe le Bel, qui pendant son regne fit de grands changemens dans la valeur conventionnelle des especes. On fabriqua cinq monnoyes d'or différentes, dont il altéroit le titre comme bon lui sembloit. Il en fit autant avec les especes d'argent. Le Roi Louis XV a payé avec du papier, qui tomba de 50 à 60 pour cent au dessous de sa premiere valeur. Quelle différence y a-t-il entre cette opération & celle que j'ai faite? Je n'en vois aucune....*

La guerre qu'on avoit faite à notre monarque étant très injuste, il employa peut-être des moyens illicites pour la soutenir, mais il s'y trouvoit forcé par les circonstances. La gloire qu'il s'est aquise le dispense de toute justification ;

 ce

ce qu'il fait aujourd'hui prouve qu'il eſt bon germain. Il répare ſes torts, s'il en a eu; il ſacrifie ſes tréſors pour le ſoutien de la bonne cauſe & pour la défenſe d'un co-état de l'empire qu'on vouloit opprimer.

Il vient encore de paroître deux écrits ſur cette affaire de Baviere; il y en a un ſurtout qui m'a paru très intéreſſant; il pourra ſervir à mettre d'accord nos publiciſtes allemands ſur la conteſtation actuelle. Cette brochure de deux feuilles d'impreſſion environ, eſt intitulée : *Tableau des impoſtures & quelques traits de la vie de maitre Michel von Prieſt, Prévôt du couvent de Buntzlaw en Bohême, chanoine de Prague & Breslaw, & pro-notaire de l'Empereur Sigismond.*

On prouve dans cet écrit par le témoignage de quantité d'auteurs & de contemporains, que maitre *von Prieſt*, très digne chanoine, (qui a ſigné les deux titres produits par la cour de Vienne pour prouver ſes droits ſur la Baviere) s'étoit fait de ſon tems la réputation de fabriquer

des

des documens, dont il faifoit commerce, non à l'infçu de l'Empereur Sigismond, mais de concert avec lui. *Tout le regne de cet Empereur*, dit l'auteur, *prouve que les principes de la politique dont Machiavel a développé la théorie, ont été connus & pratiqués longtems avant lui, par les monarques autant que par leurs fujets. Faire expédier de fauffes lettres d'inveftiture, vouloir hériter de tout & partout, prendre de toutes mains, ne payer perfonne, voilà quelle étoit la vraie façon d'agir & de penfer de Sigismond.*

La cour de Vienne, d'après cela, eft juftifiée fur les prétentions qu'elle a formées; car elle ne peut être foupçonnée d'avoir été d'intelligence avec le pro-notaire *von Prieft*. Dans ces tems d'ignorance, où l'on favoit à peine lire & écrire, rien n'étoit plus aifé que de fabriquer de faux titres & de les dépofer dans les archives. Comment prouver le contraire trois à quatre cens ans après? C'eft de cette manière que les moines fe font enrichis, & qu'ils fe font emparé de propriétés qui n'auroient jamais dû leur ap-

partenir. Ils échangeoient avec des imbécilles les biends-fonds de ce monde contre la même quantité d'arpens qu'ils leur assignoient en Paradis. St. Bernard a fait beaucoup de ces marchés....

J'apprends que ce mal-adroit de Baron de Senkenberg, qui avoit remis à la cour de Munich l'acte de rénonciation du duc Albert d'autriche, outre la disgrace qu'il a éprouvée personnellement, est cause encore que sa mere a perdu la pension que lui faisoit l'Impératrice-Reine, & qu'elle a été obligée de quitter Vienne. Bel exemple, Monsieur ! & qui doit servir de leçon aux particuliers qui veulent se mêler des affaires des souverains. Ces derniers sont comme les femmes ; il ne gardent le secret que sur ce qui les intéresse personnellement. Tant-pis pour ceux qui leur confient les leurs.... L'affaire de la Baviere se feroit arrangée sans la révélation de M. de Senkenberg.

Il y a eu beaucoup de mécontentement à Teschen. Le prince de Repnin n'a pas rempli, dit-on, les fonctions d'un pacifica-

ficateur bénévole ; il a parlé comme ces anciens romains qui donnoient des loix aux nations. Sur une propofition qu'il fit, le comte de Cobenzl obferva qu'il ne croyoit pas que l'Empereur la fignât.

Eh! qu'avons nous befoin de l'Empereur, & de fa fignature, répondit le prince de Repnin ; *lui & le Grand-Duc de Tofcane font les fils de l'Impératrice; mais c'eft à cette fouveraine feule que l'on s'en rapporte, & c'eft avec elle uniquement que nous pouvons traiter.*

Ce propos n'a pas été fort agréable à l'Empereur, & celui qui l'a tenu eft généralement blâmé. Votre ambaffadeur fe conduit beaucoup mieux ; il fe concilie l'amitié des différens partis, & fait ce qu'il peut pour amener les chofes à une heureufe iffue. Un des principaux objets qui fembloient devoir arrêter la négociation, c'étoit l'indemnité à accorder à la Saxe pour l'allodial. La cour de Munich ne vouloit donner qu'un million ; elle avoit fait faire en conféquence une infinuation par fon miniftre à Tefchen, dans laquelle il étoit dit que S. A. Electorale Palatine s'en

remettoit à la décifion du monarque pruffien. S. M. doit avoir répondu de fa propre main au Baron de Riedefel :

Pas un denier de moins que quatre millions pour la Saxe. Je fuis trop fenfible aux marques de confiance que cette cour me donne. Il faut que l'Electeur de Saxe reçoive l'indemnité qui lui eft due, ou que je fois écrafé; & j'efpere, avec l'affiftance de Dieu, que cela n'arrivera pas. Sur ce je prie &c.

Voici l'extrait d'une lettre écrite par un des miniftres qui fe trouvent à Tefchen, en date du 5 Avril. Elle vous mettra au fait des intrigues qu'on a fait jouer pour empêcher la paix d'avoir lieu.

„ Les menées fourdes auxquelles on „ avoit eu recours à Vienne pour faire „ rompre le congrès de Tefchen, n'ont „ pas eu les fuccès qu'on s'en promettoit. „ Elle ont fini d'une manière qui ne doit „ point flatter la vanité de ceux qui „ cherchoient à continuer la guerre.

„ On avoit pris la voie d'exciter l'E„ lecteur Palatin à refufer les quatre mil-

„ lions

„ lions exigés en dédommagement par
„ la Saxe ; & le comte de Cobenzl fit
„ toutes les démonſtrations qui pouvoient
„ faire croire que ſa cour ſoutiendroit
„ l'Electeur. L'Impératrice-Reine, aver-
„ tie de ce qui ſe paſſoit, & voulant avoir
„ la paix à tel prix que ce fût, envoya
„ un courier à ſon miniſtre plénipoten-
„ tiaire, pour qu'il eut à produire en
„ plein congrès les inſtructions qu'il
„ avoit. Cet ordre portoit :

Que dans le cas ou l'envoyé palatin voudroit donner à entendre que la cour de Vienne étoit d'accord avec ſon maitre ſur le refus du dédommagement demandé par la Saxe; lui comte de Cobenzl eut à le contredire formellement en produiſant ſa premiere inſtruction. Ce qui fut fait au grand étonnement du parti oppoſé à la paix.

Il reſte encore beaucoup d'autres objets à regler à ce congrès, mais il n'y en a aucun qui puiſſe apporter des changemens dans les conditions préliminaires acceptées de part & d'autre. Le Roi cependant ne fera point, à ce qu'on croit, de re-

tour

tour de Potsdam avant la fin de Mai ; notre monarque ne veut ſortir de l'arêne qu'après que tout aura été terminé.

La malheureuſe ville d'Habelsſchwerdt vient d'être réduite en cendres, après avoir été pillée cet hiver par les ennemis. Elle ſe trouve détruite par un accident dont on ignore la cauſe. On ſoupçonne quelques mal-intentionnés, mais on n'a encore aucune preuve.

Le miniſtre d'angleterre m'a dit que vous veniez de faire la parodie du ſiege de Pondichéri & de tout ce que vous avez perdu dans l'Inde, en vous emparant de quelques petits comptoirs que les anglois avoient au Sénégal. Comme il plaiſantoit beaucoup ſur cette expédition, je lui ai demandé ce qu'il penſoit de celle qui devoit aſſurer l'indépendance des américains. *Oh pour celle-là*, m'a-t-il répondu, *elle n'eſt que trop importante. J'avoue que nous avons été pris pour dupes, & les françois ont joué nos miniſtres comme on joue des enfans....*

Adieu Monſieur! Je ſuis &c.

LET-

LETTRE XXVI.

De Berlin, *le 2 Mai.*

Du même, au même.

Que penſe-t-on où vous êtes, Monſieur ! de la paix de Teſchen. Nos nouvelliſtes allemands, ſemblables à ceux de votre pays, forment mille conjectures & prétendent qu'elle n'aura pas lieu. Ils fondent leur opinion ſur la marche des corps qu'on a nouvellement levés, ſur l'achat des proviſions, l'envoi des munitions de guerre &c. &c. Moi, je vous garantis qu'on ne ſe battra plus pour la ſucceſſion de Baviere; tout eſt convenu entre les cours, mais rien encore n'eſt ſigné. Le Roi a reçu un courier de Breslaw, qui lui a apporté la nouvelle qu'on étoit d'accord ſur tous les points, & S. M. doit avoir annoncé publiquement que la paix étoit certaine. On m'écrit que ce qui en retarde la concluſion, c'eſt la demande faite par votre Baron de Bréteuil de la part de ſa cour, que toutes les puiſſances intéreſſées dans l'affaire de Baviere re-

con-

connuſſent l'indépendance des américains ſous la dénomination d'*Etats-unis de l'Amérique.* On paroit, me dit-on, diſpoſé à faire ce que votre cour deſire, mais ſous la condition que, de ſon côté, elle reconnoîtra la validité du partage de la Pologne & qu'elle le confirmera par ſon acceſſion. C'eſt bien ici le cas de ſe ſervir de votre vieux proverbe, qui dit : *Un barbier raſe l'autre*; mais vous autres, vous aimez beaucoup qu'on vous *raſe*, & vous ne voulez pas *raſer* les autres. Entre nous ſoit dit, la politique actuelle employe un nouvelle logique, tout à fait plaiſante. D'un côté, vous revoltez des ſujets contre leur ſouverain légitime ; vous faites une déclaration de guerre à l'angleterre, dans laquelle vous prétendez lui prouver que votre traité d'alliance avec ſes colonies n'a rien que de très naturel, & que vous croyez qu'il ne détruira pas la bonne harmonie qui regne entre vous & la Grande-Brétagne. Vous conviendrez que, pour ſoutenir un pareil *ſophiſme politique*, il faut avoir deux cens mille hommes à ſes ordres.... Les raiſons que nous avons données

nées de notre côté, de concert avec l'Autriche & la Ruſſie, pour juſtifier le partage de la Pologne, n'étoient pas, je vous l'avoue, meilleures. Les trois puiſſances n'avoient pour elles que le droit *canon*, elles en ont fait uſage. L'intérêt & des vues particulières déterminent actuellement toutes les démarches des cabinets de l'europe. L'indépendance de l'amérique doit être fort indifférente aux puiſſances de l'allemagne & du nord, qui n'ont aucune rélation avec les habitans du nouveau-monde; peu leur importe que ce ſoient les anglois ou les américains qui dominent dans ces contrées éloignées. Il n'en eſt pas de même de la Pologne, que vous avez abandonnée dans le moment où elle avoit le plus beſoin de votre ſecours. Elle étoit votre alliée, elle n'avoit pris les armes que d'après les promeſſes que vous lui aviez faites de la ſoutenir; elle a été la dupe de ſon attachement pour vous. La moindre démarche de la France eut empêché ce partage. Cet abandon de votre part eſt une tache inéfaçable pour le regne de votre Roi Louis XV. Perſonne au reſte ne vous fait plus de gré que nous

de

de l'indifférence que vous avez témoignée ſur le ſort de la Pologne ; &, de ce *gâteau pétri par trois mains royales*, nous en avons eu la meilleure part ; ce n'eſt pas, il eſt vrai, la plus groſſe, mais nous ne la troquerions pas pour les deux autres. Il nous reſte encore l'eſpérance de l'augmenter..... C'eſt à vous que nous devons cette acquiſition.

Que diroient les Sobieski & tous les autres héros qui ont illuſtré la Pologne, s'ils voyoient l'état d'abaiſſement & d'esclavage auquel leur patrie ſe trouve réduite ? Qui auroit cru que toutes ces confédérations qui avoient pour objet de défendre la liberté, ſe feroient terminées par une ſoumiſſion entière aux volontés de ceux à qui la Pologne donna autrefois des loix ? .... Ce ſont deux femmes qui ont décidé du ſort de cette république : Catherine a placé, malgré la nation, un de ſes favoris ſur le trône de Pologne ; une favorite (la comteſſe du Barri) a empêché qu'on ne l'en fit deſcendre. La révolution arrivée dans votre miniſtère, à la fin de 1770, a donné à la politique de l'europe une commotion qui dure en-

core

core & qui ſe fera ſentir longtems. La valeur des Polonois étoit redoutable il y a un ſiècle, & elle le ſeroit aujourd'hui, ſi, à l'exemple des autres nations, ils avoient perfectionné leur gouvernement & leur tactique. Mais que peut la bravoure ſans diſcipline contre des troupes aguéries, ſecondées par une artillerie nombreuſe & bien ſervie.

La Pologne, aujourd'hui ſans défenſe, eſt ouverte au premier occupant. Il n'y a nulle ſureté pour l'état; la nobleſſe, diviſée entre elle, ne parle que de liberté & ne fait rien pour la conſerver. Ceux qui voudroient rendre à leurs concitoyens cette énergie qu'ils ont perdue, ne ſont point écoutés dans les diétes; leur éloquence a le même ſort que celle de Démoſthene, qui annonçoit au Grecs les maux que Philippe leur préparoit, & qui ne put les détourner de courir au devant du joug que ce deſpote vouloit leur impoſer.

En comparant la conſtitution actuelle de tous les gouvernemens de l'europe à

celle de la Pologne, on reconnoitra aisément que ce royaume ne peut se soutenir. Il n'y a nul ensemble dans les diverses branches de l'administration, nulle liaison entre les différens ordres de l'état; aucune discipline parmi le militaire, & même impossibilité de l'introduire. Que cent mille nobles veuillent opérer le bien, il ne faut qu'un fou qui proteste pour empêcher qu'on ne le fasse. Le sort des empires tient souvent aux plus petits événemens; je suis persuadé que sans l'exil de votre duc de Choiseul, la Pologne eut changé de maître; qu'elle eut recouvré sa liberté & qu'elle joueroit à présent un rôle sur le théatre de l'europe. Votre politique à cet égard s'est trouvée en défaut: il me semble que votre cabinet auroit dû faire l'impossible pour maintenir cette république dans toute sa force. C'étoit pour vous une alliée nécessaire, que vous pouviez faire agir au besoin contre la Russie, l'Autriche & même contre nous. Vos liaisons avec la Suede, votre alliance avec la Porte ottomane vous assuroient une prépondérance en allemagne, que vous n'avez plus.

Votre

Votre comte de Vergennes paroit avoir adopté d'autres principes; mais avant de le juger, il faut voir comment il ſe tirera de tout ce qu'il entreprend. On dit qu'aiant craint un moment que la Ruſſie ne ſe déclarât en faveur de l'angleterre, il avoit négocié près de la Porte ottomane pour l'engager à faire quelques mouvemens guerriers qui fiſſent craindre à la cour de Petersbourg une rupture de ſa part. Cette ruſe lui a réuſſi; il s'eſt rendu l'arbitre du différent qu'il avoit ſuscité entre ces deux empires, & il fera ſes conditions pour que Cathérine ne ſe mêle point de votre guerre avec l'angleterre. Il faut convenir que ces Turcs ſont de bonnes gens; ce ſont de mannequins à qui vous faites prendre toutes les formes que vous voulez. Ils ont oublié la paix honteuſe que vous êtes cauſe qu'ils ont faite avec la Ruſſie, & ſe prêtent de nouveau à tout ce que vous exigez d'eux.

Cette paix de Teſchen & celle que vous allez faire conclure à la Ruſſie, couvrira de gloire votre miniſtre. Le Roi a dit à

ce ſujet: *Le comte de Vergennes, avec de petits moyens, opere de grandes choſes. Il y a toute apparence qu'il ſera auſſi heureux dans la guerre qu'il fait à l'angleterre que dans ſes négociations. Il en a impoſé par ſa bonhommie au cabinet de St. James, & il a tiré adroitement parti des fautes commiſes par les miniſtres de mon cher frère de la Grande-Bretagne, que dieu ait en ſa ſainte & digne garde. C'eſt un fort bon mari & un fort bon pere, mais.......*

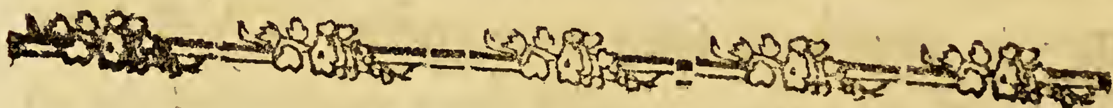
Dans ce moment arrive un courier de Breslaw avec la nouvelle que les plénipotentiaires reſpectifs aſſemblés à Teſchen, ont enfin réglé les principaux articles de la pacification. On les auroit déja publiés, mais on n'a pu encore le faire à cauſe de quelques articles acceſſoires & autres formalités à remplir, telles que la garantie, la ratification &c. Au reſte cette négociation auroit été terminée beaucoup plutôt, s'il n'étoit ſurvenu pluſieurs difficultés, d'abord entre la Saxe & la Baviere au ſujet de la ſomme exigée en indemnité pour l'allodial. Lorſque cet objet eut été réglé & que tout paroiſſoit arrangé, le Baron de Riedeſel ſe préſenta & deman-

da

da, au nom du Roi, que la maiſon d'autriche ſût garante du traité entre les deux électeurs. Cette demande fut d'abord refuſée, mais au moyen de quelques tempéramens propoſés par les médiateurs, on parvint à mettre les parties d'accord. Il s'éleva encore une nouvelle difficulté : le duc des Deux-Ponts intervint & demanda une penſion pour ſoutenir avec plus de dignité ſon titre d'héritier préſomptif tant de la *maiſon de Baviere* que des anciens états de la *maiſon Palatine*. Cette prétention ſingulière ne trouva pas l'appui que le duc s'en étoit promis près des miniſtres médiateurs, & l'on croit que S.A. ſera obligée de s'en déſiſter. La paix, ſuivant les apparences, ne pourra être ſignée avant la fin de ce mois. C'eſt lors de la ſignature, qu'il ſera queſtion de la diſpute de rang entre la France & la Ruſſie. On ne me mande point encore de quelle manière cela ſera réglé. Votre comte de Vergennes ſe relâchera un peu ſur les prétentions du Roi ſon maître, pour ne pas arrêter la concluſion du traité, & tout s'arrangera. Le comte du

 Châ-

Châtelet termina ſingulièrement cette diſpute de preſſéance, lors de ſon ambaſſade à Londres il y a quelques années. Il envoya un cartel à l'ambaſſadeur de Ruſſie, lui propoſant de remettre au ſort des armes la déciſion de cette queſtion ; mais ce dernier ne crut pas devoir accepter le défi. Il feroit plaiſant que votre Baron de Bréteuil en fit autant à Teſchen. Je crains bien que cette prétention de la Ruſſie ne ſoit une pomme de diſcorde entre votre cour & celle de Pétersbourg, qui n'ait les ſuites les plus fâcheuſes; elle mettra toujours de l'humeur entre les miniſtres des deux nations qui ſe trouveront enſemble dans les cours étrangères. Adieu, Monſieur. Je ſuis &c.



LETTRE XXVII.

De Berlin, *le 23 Mai.*

Du même, au même.

Je vous remercie, Monſieur! de l'envoi que vous m'avez fait des deux converſations qui ont eu lieu avec M. de

Mau-

Maurepas; l'une & l'autre font très intéressantes. Celle entre le Mentor & M. de Vergennes prouve que vous n'étiez point préparés à la guerre & que ce font les circonstances qui l'ont déterminée. La conduite de votre miniftre avec l'Efpagne eft fort adroite ; quoique vous en difiez, je crois que cet allié vous eft néceffaire pour faire tête à l'angleterre, & que feuls vous n'êtes pas en état de lui réfifter. Vous voyez que vous trouvez les anglois partout, & que vos flottes n'ont encore eu nulle part le moindre avantage fur eux. Nous n'avons jamais cru ici à vos fuccès au combat d'Oueffant ; il étoit évident que, fi vous aviez été vainqueurs, vous auriez tenu la mer & empêché que vos flottes marchandes ne tombaffent entre les mains des anglois.

Votre Roi voit mieux les chofes, à ce qu'il me paroit, que tous fes miniftres ; il a raifon de ne pas aimer les emprunts ; ces moyens font la ruine de l'état. Quand vous aurez rendu l'amérique indépendante, qu'en réfultera-t-il pour vous ?

l'abaiſſement de l'angleterre, direz vous. Vous n'atteindrez pas même ce but : la puiſſance de la Grande-Brétagne eſt trop bien établie, pour que vous puiſſiez vous flatter de la détruire ; ſes forces maritimes auront toujours une ſupériorité décidée ſur les vôtres. Si vous voulez mettre ſur pied une marine égale à la ſienne, vous vous ruinerez, ſans rien opérer de bien avantageux pour l'état; la conſtitution de votre marine royale s'oppoſera toujours à vos ſuccès. Lorſqu'on ſert le même maître, il faut que tous concourent au même but. La même diviſion exiſte dans vos armées de terre, que dans vos armées navales ; les chefs donnent à leurs ſubalternes l'exemple de la déſobéiſſance. Dans votre guerre de 1756, vous avez perdu des batailles, que vous auriez dû gagner ; votre marine a été détruite par la faute de ceux à qui vous aviez confié le commandement de vos eſcadres. Il n'y a que chez vous que l'on éleve au grade d'officier-général ceux qui ont perdu des batailles. Quelle confiance voulez-vous que vos ſoldats aient après

cela en ceux qui ſont à la tête de vos armées ?

Je fais cas de M. le comte de Maurepas; c'eſt un homme d'eſprit qui pouvoit, s'il eût voulu, faire le bien ; mais je trouve qu'il traite les affaires un peu trop légèrement. Si *à ſon âge on aime la tranquilité*, comme il le dit lui-même, il devoit reſter dans ſa retraite & refuſer la place qu'il occupe; mais puiſqu'il l'a acceptée, il doit la remplir convenablement. Ce qu'il allégue rélativement à M. Necker, le juſtifie d'autant moins qu'il avoue lui-même qu'il *ne crut point à ſes promeſſes & à ſon déſintéreſſement*. Par cette indifférence, il ſe rend reſponſable des ſuites funeſtes que pourront avoir les emprunts qui ſe font pour une guerre, qu'entre nous ſoit dit, je regarde comme injuſte.

Je vous aſſure que ſi notre monarque n'avoit pas eu dans ſes coffres de quoi ſubvenir aux fraix de celle qu'il a entrepriſe pour la Bavière, toute juſte que cette guerre étoit, il ne l'auroit plutôt pas faite que de recourir à la voie des

emprunts. Il eſt tout auſſi économe de l'argent de ſes ſujets que du ſien. C'eſt ſon tréſor ſeul qui a fourni aux dépenſes que cette campagne à néceſſitées; aucune impoſition nouvelle n'a été miſe, aucun emprunt n'a été fait, comme cela ſe pratique ailleurs.... Plaiſantez tant que vous voudrez ſur l'habit bleu de Frédéric, ſur ſes bottes qui ont des pieces, ſur le peu de faſte de ſa cour, & la vie retirée qu'il mene à Sans-Souci. Mais voyez la tenue de nos ſoldats, le bon état où ſont nos arſenaux; allez viſiter le tréſor au château de Berlin: Voila ce qui conſtitue réellement la force d'un état: Point de dettes à payer, des habitans de la campagne qui, ſans être riches, ont toute l'aiſance néceſſaire; une quantité de colons défrichant des terres incultes & habitant des villages bâtis des épargnes du monarque; des villes embellies par ſes ſoins, des dettes contractées par ſa nobleſſe pendant les guerres malheureuſes qu'il a eu à ſoutenir, entièrement aquitées par lui. Cent vingt de vos millions au plus qui forment ſes revenus, ſuffiſent à toutes ces dépen-

ſes. Vous en avez quatre fois autant, de votre propre aveu, & vous ne pouvez faire marcher cinquante mille hommes hors de votre pays ſans recourir à des emprunts. Presque tous vos officiers viennent chez nous pour apprendre le métier de la guerre; je crois que vous feriez encore mieux de nous envoyer vos contrôleurs généraux pour recevoir des leçons ſur l'adminiſtration des finances; ils apprendoient avec quelle ſimplicité ſe fait chez nous la perception des impots. Nous n'avons point cette foule de financiers de toute espece, qui s'engraiſſent de la ſubſtance du peuple. Tous les ſix mois, le Roi reçoit un état de la recette de chacune de ſes provinces: d'un côté eſt la dépenſe & de l'autre le produit net qui lui revient, toute charge déduite. Ce produit eſt mis dans ſes coffres, & jamais cet ordre n'eſt interverti. Ne croyez pas que ce ſoit pour lui un travail pénible; la machine eſt ſi bien montée qu'il pourroit vérifier tous ces états dans une journée. Il a une mémoire locale excellente; s'il ſe trouve un déficit dans la

re-

recette de quelques-unes de ſes provinces, il s'en apperçoit auſſitôt; il faut lui en donner la raiſon: ſi elle eſt valable, il l'écoute; autrement il rend responſables ceux qui ſont chargés de percevoir les impoſitions. Ses chambres des finances & du domaine ſont à la tête de cette partie, & ſous la dépendance de cinq miniſtres d'état qui ont pluſieurs provinces dans leur département. Nous ne connoiſſons point tous ces petits *Monſeigneurs* d'Intendans, tyrans de vos gens de la campagne ſur lesquels ils ont un pouvoir abſolu & qu'ils vexent avec une audace revoltante. Quoi que vous en diſiez, ſi votre directeur des finances réuſſiſſoit à débaraſſer la nation de ces ſous-miniſtres, il rendroit un ſervice ſignalé à l'état. J'ai cauſé à ce ſujet avec quelques-uns de vos françois, qui m'ont dit que ces intendances étoient des écoles pour former des miniſtres. Je leur ai répondu que nous formions les nôtres en les faiſant paſſer par les grades de conſeiller de guerre, conſeiller provincial, conſeiller de la chambre, préſident de régence, & qu'ils parve-

ve-

venoient enſuite au miniſtère, lorſque leur capacité étoit ſuffiſamment reconnue.

Notre chancelier n'a pas à ſa ſuite, comme chez vous, une quantité de perſonnages inutiles que vous nommez *maîtres des requêtes*, dont la plus grande occupation eſt de courir les femmes & les ſpectacles, & de faire des dettes. Une intendance vient-elle à vaquer, vous la donnez à la protection & non au mérite. Le ſubdélégué de *Monſeigneur* fait toute la beſogne; lorſque le principal a pris poſſeſſion, il revient à Paris; il laiſſe à ſes ſubalternes le ſoin de régir la province qui lui eſt confiée, & tout va comme il peut. D'Alembert a envoyé l'année derniere au Roi une liſte de tous vos intendans & de leur capacité. Si ce qu'il dit eſt vrai, comme je le crois, il n'y en a pas quatre qui ſoient vraiment hommes de mérite. Il n'eſt donc pas étonnant qu'avec de pareilles gens que vous mettez à la tête de l'adminiſtration, les choſes aillent mal. Autant de tems que vous ne détruirez pas ces formes que vous avez adoptées, la gangrene (paſſez-moi le ter-

me) qui s'eſt miſe dans vos finances ne fera qu'augmenter, & il faudra enfin en venir à cette grande amputation que vous voulez éviter.

J'aime votre nation; elle a des qualités auxquelles on eſt obligé de rendre juſtice. J'aime votre Roi, qui paroit vouloir le bien, & qui, depuis qu'il eſt ſur le trône, a fait tout ce qu'il a pu pour l'opérer. Mais je n'aime point la forme de votre gouvernement; vos miniſtres & tous leurs ſous-ordres ſont trop puiſſans; ils exercent ſouvent, au nom du Roi, un deſpotiſme revoltant. Il en eſt quelques-uns qui n'abuſent pas de leur pouvoir, & on doit leur ſavoir gré lorſqu'ils ne font pas le mal qu'ils pourroient faire.

Le dialogue entre M. le comte de Maurepas & ce particulier confident du duc de Choiſeul, m'a fait le plus grand plaiſir; il m'a mis au fait des projets de ce miniſtre, dont je n'avois qu'une idée très confuſe. Je ſuis d'opinion que, ſi la guerre qu'il vouloit faire en 1770 eut eu lieu, elle auroit couvert de gloire votre nation.

Elle

Elle vous eut coûté moins que celle que vous faites actuellement & vous en auriez retiré de bien plus grands avantages.

Je trouve que ce miniſtre avoit raiſon de ne pas vouloir créer une puiſſance nouvelle en amérique. Ces treize états-unis ſont des enfans que vous avez voulu ſouſtraire à l'autorité paternelle, & qui tôt ou tard ſeront ingrats envers vous. Le projet du duc de Choiſeul d'attaquer l'Angleterre de concert avec l'Eſpagne, dans un moment où elle étoit ſans défenſe, ne pouvoit manquer d'avoir le plus grand ſuccès. Je me ſouviens que dans ce tems le Roi en parla, & qu'il dit un jour à table : *Si ce duc de Choiſeul réuſſit à déterminer ſon maître à faire la guerre à la Grande-Bretagne, il ſe couvrira de gloire & rendra la France plus puiſſante qu'elle ne l'a encore été. Jamais occaſion n'a été plus favorable pour venger la nation de la paix honteuſe qu'elle a été obligée de faire en 1763. Meſſieurs les anglois s'en tireront comme ils pourront ; je me garderai bien de me mêler de cette querelle, je ne ſuis pas aſſez content de la manière dont ils ſe ſont conduits avec moi,* . . . .

Le

Le confident de votre ex-ministre avoit raison de dire que la Pologne n'eut pas été partagée, si le duc de Choiseul étoit resté en place. Les trois puissances n'y auroient jamais pensé, & la guerre que la Russie a eue avec les Turcs eut tourné bien différemment. On doit toujours s'attendre dans votre pays à des révolutions faites pour étonner les meilleurs spéculateurs politiques, & dont on ne conçoit pas même la possibilité. Un ministre, chez vous, n'est pas plutôt en place, qu'on cherche à le faire renvoyer. Les dernières années du regne de votre Roi Louis XV offrent des évènemens que la postérité aura peine à croire. Comment est-il possible qu'un souverain se soit laissé maitriser comme il l'a fait par toutes ces especes de gens qui l'entouroient. Il faut convenir que le sort des empires tient à bien peu de choses : Les femmes surtout ont fait bien du mal à la France, à commencer par la dévote Maintenon, dont le zele fanatique a causé le massacre de plusieurs milliers de citoyen & fait sortir du royaume des sommes immenses & des hommes précieux

à l'é-

à l'état qui ont porté chez les nations voisines leur induſtrie & leurs capitaux. La galanterie & les intrigues des Pompadour & des Dubarri n'ont pas été ſi funeſtes à la France que la dévotion de cette maitreſſe de votre Louis XIV.

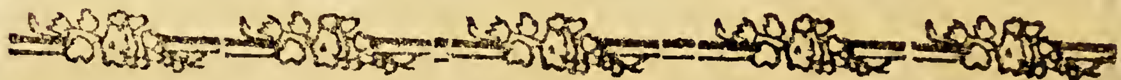
Je ne dois pas oublier de vous dire que le 13 de ce mois, la paix a été ſignée à Teſchen. Un courier expédié par le Roi arriva ici le 15, chargé d'une lettre pour la Reine, qui fit auſſitôt annoncer cet heureux événement dans toute la ville.

Je ne vous dirai rien encore des conditions; on ſait ſeulement que le traité a été conclu ſous la garantie des deux puiſſances médiatrices & avec l'acceſſion de S. M. Impériale Joſeph II. comme co-régent. Il a été en outre arrêté une convention entre l'Impératrice & la maiſon palatine, au ſujet des différends ſurvenus pour la ſucceſſion de Baviere: De plus il a été fait un accord entre l'électeur de Baviere & la cour de Saxe pour les droits allodiaux de cette dernière. Ces différens actes ont été ſignés le même jour 13 de

ce mois par les plénipotentiaires respectifs, & le 14 ils ont été échangés. Les districts occupés de part & d'autre, tant en Baviere que dans les autres états des parties contractantes, doivent être évacués ou restitués, conformément à la teneur du traité, dans l'espace de 16 jours, à compter de celui de la signature.

Je ne peux rien vous dire de plus aujourd'hui sur cette paix ; je vous en parlerai encore lorsque je serai instruit de ce qui s'est passé avant la signature des plénipotentiaires, & surtout des médiateurs.

J'ai l'honneur d'être &c.



LETTRE XXVIII.

DE BERLIN, *le 25 Mai.*

Du même, au même.

Tout est terminé, Monsieur ! à Teschen. La publication de la paix s'est faite ici le 22 de ce mois ; on l'a annoncée devant la résidence, devant tous les palais des princes & princesses royals, à l'hôtel du gouvernement & dans toutes les pla-

places publiques de cette ville. Notre hé-raut-d'armes étoit précédé de quatre ſecrétaires des poſtes, de vingt poſtillons partagés en deux diviſions, de trois trompettes & un timbalier, & d'un détachement d'arquebuſiers-bourgeois. Le jour ſuivant on a chanté le *Te Deum* au bruit d'une décharge de 24 pieces de canon.

Le lendemain de l'échange des ratifications, qui étoit le 15, le prince de Repnin & les comtes de Törring-Seifeld & de Zinzendorff ſe rendirent à Breslaw, où le Roi leur fit la plus gracieuſe réception. Le premier reçut le portrait de S. M. enrichi de brillans. Le monarque envoya au Baron de Bréteuil une tabatiere dans laquelle étoit ſon portrait, & mille louis au comte de Cobenzl. Le Baron de Riedeſel en a reçu autant de la part de l'Impératrice-Reine.

Je ne vous tranſcrirai point les articles du traité, qui n'a rien de remarquable que l'égalité qu'on a miſe entre les deux puiſſances médiatrices. Il n'y a eu que deux expéditions de faites des originaux de ce traité & des actes qui y ont été annexés;

dans l'une on a donné la pré-éminence pour les titres à l'Impératrice de Russie, & dans l'autre au Roi de France. Les ambassadeurs des deux cours ont signé suivant cette forme convenue, & leur nom se trouve le premier sur l'une de ces deux expéditions, & le second sur l'autre. Ce terme moyen n'a été adopté qu'après bien des difficultés : le Baron de Bréteuil ne vouloit pas absolument admettre d'égalité entre l'Impératrice & le Roi son maître; mais on dit qu'il a eu des ordres de sa cour à ce sujet, auxquels il a dû se conformer. C'est la premiere fois que la Russie entre en concurrence avec la France pour le rang. Comme cette dernière a cédé dans un congrès aussi authentique que celui de Teschen, voila le droit de la Russie reconnu; elle ne s'en départira plus, & peut-être exigera-t-elle même un jour la pressséance sur vos ambassadeurs. On assure que c'est son intention.

Cette paix remet les choses à peu-près sur le même pied où elles étoient avant la convention du 3 Janvier. On restitue à l'Electeur Palatin ce qui avoit été dé-

mem-

membré de la Bavière. S. A. S. fait à la maiſon d'autriche la ceſſion du duché de Burghauſen, & cette derniere de ſon côté céde ſes droits ſur le comté de Schönberg à l'Electeur Palatin, qui les rétrocéde à celui de Saxe, & s'engage en outre de lui payer en douze ans la ſomme de ſix millions de florins. On confere à la maiſon palatine pour elle & ſon héritier le duc des Deux-Ponts, tous les fiefs ſitués tant en Bavière qu'en Suabe, tels qu'ils ont été poſſédés par le feu Electeur &c. &c.

Comme dans ce moment, ſouverains & peuples tous tendent à l'indépendance, la maiſon ducale de Mecklenbourg a ſollicité le privilége de *non appellando* illimité. On a promis de lui accorder ſa demande, lors qu'elle l'aura faite ſuivant les formes d'uſage. Le droit de *non appellando*, Monſieur! met tous nos princes d'allemagne dans le cas de faire chez eux ce qu'ils veulent; cette faculté à ſes avantages & ſes inconvéniens. Nos régences & nos conſeils auliques d'allemagne ſont comme vos tribunaux de juſtice en France; on y

juge tantôt bien, tantôt mal; l'or, la faveur y font pencher la balance plus que le bon droit. On pouvoit appeler de ces confeils & régences au confeil aulique de Vienne & à la chambre impériale de Wetzlar, mais les procès portés à ces deux tribunaux y mouroient fouvent de vieilleffe; on dit qu'il y en a qui ont atteint l'âge de trois à quatre cens ans. Ce dernier inconvénient étoit bien auffi fâcheux qu'un mal-jugé. Cependant ce droit d'appel étoit un frein pour les fubalternes & les princes de l'empire, qui après avoir gagné leurs procès dans les tribunaux qui leur étoient dévoués, les perdoient fouvent à Vienne ou à Wetzlar. Pour fe débaraffer de cette gêne, ils ont repréfenté que ces appels ruinoient leurs fujets, que la juftice en étoit moins promptement rendue. Ils ont fait valoir leurs raifons en les appuyant de ce métal auquel rien ne peut réfifter; &, contre la conftitution de l'empire & les droits des différens fouverains du corps germanique, le *non appellando* a été accordé à un grand nombre de princes de l'allemagne. Nous en jouiffons auffi, mais nous n'en abufons pas. Le code *Fré-*

déric

déric eſt en faveur de tous nos citoyens indifféremment ; le Roi lui même perd ſon procès, lors qu'il a tort. Mais il n'en eſt pas de même ailleurs ; au moyen de ce *non appellando*, il ſe commet une infinité d'injuſtices qui reſtent enſevelies. Je voudrois qu'on plaidât chez nous les cauſes comme dans votre pays ; que les avocats parlaſſent en public ; les juges alors craignent la cenſure. Mais dans notre allemagne tout ſe fait par écrit, & l'on décide ſouvent du ſort d'un citoyen autour d'un tapis vert. Le gain d'un procès dépend de l'adreſſe d'un avocat & de celui qu'on nomme chez nous le référendaire & chez vous le rapporteur. Vous ſavez comment on ſe rend ce dernier favorable.....

Notre nobleſſe d'allemagne, attachée à la cour de différens princes comme la vôtre l'eſt à celle de Verſailles, s'eſt rendue l'esclave des *Très gracieux* maîtres qu'elle ſert. Aucun des nobles qui dépendent de ces cours, n'oſe élever la voix dans l'aſſemblée des états dont ils ſont membres ; il n'y a que ceux qui vivent

indépendans dans leurs terres, qui parlent avec liberté. Mais malgré leur opposition, on passe outre, car on a soin, avant l'assemblée de ces états, de s'assurer des suffrages.

Je trouve, à vous dire vrai, que la noblesse & le clergé ont beaucoup plus d'énergie chez vous que dans toute notre allemagne; & votre monarque, tout puissant qu'il est, n'est pas toujours le maître de faire ce qu'il veut; il trouve quelque-fois dans ces deux ordres de l'état une résistance qui m'étonne. Si notre noblesse allemande s'étoit soutenue de même, elle seroit bien plus puissante qu'elle ne l'est; mais le peu d'accord qui regne entre elle, le besoin qu'elle s'est fait de recourir à la protection de certaines cours, l'ont rendue l'esclave de ces dernières, & l'espoir d'en obtenir des graces la retient dans cette dépendance humiliante. Ce ne sont plus ces fiers germains qui, satisfaits de l'héritage de leurs pères, se confédèroient pour la défense de la liberté germanique, dont il n'existe plus que le simulacre. Ils ne s'occupent que

du

du ſoin de conſerver dans leur famille cette nobleſſe pure qui les mette en état de prouver leur ſeize ou trente-deux quartiers, lorsqu'il s'agit de faire entrer quelques-uns de leurs deſcendans dans les chapitres: ſeule reſſource qui reſte à cette nobleſſe, mais qu'elle perdra inſenſiblement, ſi elle ne s'oppoſe pas aux uſurpations des grands, qui cherchent à diminuer autant qu'ils peuvent les droits & privilèges de ces chapîtres.

Je me ſuis amuſé à vous traduire quelques paragraphes de la vie de ce célebre *Michel von Prieſt*, dont je vous ai parlé dans mes dernières & qui ſavoit ſi bien fabriquer des documens.

L'auteur qui donne des détails ſur ſes hauts-faits, dit qu'il n'a pu découvrir ſon origine ni l'année où il eſt né, malgré toutes les peines qu'il s'eſt données pour en être inſtruit. Il commença à être employé par Sigismond en 1414; il travailla dans la chancellerie de ce prince juſqu'en 1419. En 1422 il fut nommé chanoine du couvent de Buntzlaw, & la même année il

obtint le prieuré de ce même monaſtère, & ſuccéda auſſi au défunt dans le poſte de pro-notaire Impérial : ce titre équivaloit à celui de ſecrétaire en chef. Ce pro-notaire étoit employé à l'expédition des actes importans, ſurtout à ceux auxquels on vouloit donner le plus haut dégré d'authenticité. Il avoit à ſa garde le petit ſceau impérial; cette circonſtance ſert à éclaircir beaucoup de fraudes commiſes par *Maitre Michel* chargé du pro-notariat ſous Sigismond. Les horreurs qui ſe commirent ſous ce regne paroîtront peu extraordinaires, lorsqu'on ſaura que l'Empereur, manquant toujours d'argent vu ſa prodigalité & celle de l'Impératrice ſon épouſe, on ne payoit aucun des officiers de la cour; on leur laiſſoit par contre la liberté de commettre toutes les infamies qu'ils vouloient pour pourvoir à leur ſubſiſtance. Les traits d'hiſtoire que l'auteur cite, prouveront que Sigismond lui-même n'ignoroit pas les tours d'adreſſe de ſon prieur *von Prieſt*. Le grand Electeur de Brandenbourg, Frédéric I, peignit d'une maniere énergique l'état de la chancelerie impériale, à la diéte qu'il tint en

1435.

1435. à Francfort fur le Mein. Il dit : *Les objets importans qui intéreffent le falut du pays & des fujets font abandonnés la plûpart du tems, au bon-plaifir du chancelier aulique de l'empire, ou même à celui du pro-notaire, notaires ou autres employés de la chancellerie, qui en difpofent fuivant leur volonté, par grace, par amitié ou par dons. L'Empereur ne donne point d'appointemens fuffifans pour fubfifter, ni au chancelier ni au juge aulique; ce qui les engage à fe procurer des dons, & des préfens par toutes les voies poffibles. La chancélerie impériale eft devenue une boutique où l'on achéte prefque tout à prix d'argent; ainfi qu'on l'a pu voir par l'expectative vendue pour une certaine fomme au duc de Saxe-Lauenbourg par le chancelier & les officiers de la chancellerie, ce qui a caufé de fi grands différens, & même une guerre qui a fait couler beaucoup de fang en allemagne.* (*)

(*) Après la mort d'Albert III. dernier Electeur de Saxe, de la maifon d'Afcanie où d'Afchenlében, comme il ne laiffoit point de poftérité, il fe préfenta une foule de prétendans. Le feul qui fut fondé dans fes prétentions, étoit le duc de Saxe-Lauenbourg, à caufe de fes droits du fang & de fa defcendance de Bernard I., Electeur de Saxe & premier aquéreur du fief vacant. Ce duc avoit obtenu en 1414 l'expectative folemnelle fur le duché & le comté palatin de Saxe, & l'inveftiture fimultanée par laquelle cette expectative avoit été con-

D'après cette esquiſſe de l'état de la chancélerie impériale ſous l'Empereur Sigismond, on peut juger de ce qui ſe paſſoit & combien maître *Michel von Prieſt* pouvoit travailler à ſon aiſe.

Au mois de novembre 1422, mourut Albert III. Electeur de Saxe-Wittemberg. Frédéric premier, Electeur de Brandenbourg, forma des prétentions ſur la Saxe, & envoya un Sieur de Seckendorff près de l'Empereur Sigismond à Presbourg. Cet émiſſaire confera d'abord avec le chancélier impérial, qui ne lui donna que des réponſes vagues & ambigues; & lui

ſolidée. En 1423, Sigismond confère au Margrave de Misnie, l'électorat de Saxe & tous les fiefs délaiſſés par Albert III. Pour ſe débaraſſer du duc de Saxe-Lauenbourg, il le renvoye avec ſes prétentions par devant le collége électoral, promettant de ratifier ce que ces princes décideroient à ſon égard. Les Electeurs de leur côté le renvoyent à Sigismond, & ils admettent cependant le margrave de Miſnie dans leur collége comme Electeur. Sigismond preſſé de toutes parts ſur l'injuſtice qu'il a faite, découvre ou feint de découvrir que l'évêque de Paſſau ſon défunt chancelier, avoit antidaté de huit ans la prétendue expectative de 1414, & par ce moyen avoit écarté le duc de Saxe-Lauenbourg. Sigismond conteſta enſuite les droits du ſang & finit par dire : *Quod ſcripſit, ſcripſit.*

lui dit entre autres, " que durant les der-
„ nières guerres, Sigismond avoit eu be-
„ ſoin de beaucoup d'argent ; qu'ainſi il
„ eut été à ſouhaiter que S. M. Impériale
„ eut ſu plutôt les vues de l'électeur. Se-
ckendorff comprit que cette réponſe ca-
choit quelques myſtères. Il fit inviter peu
de tems après maitre *Michel von Prieſt* à
venir chez lui, & ſachant le crédit qu'il
avoit près de l'Empereur & dans la chan-
célerie, il lui fit quelques queſtions. *Von
Prieſt* avoua ſans difficulté, que les Land-
graves de Thuringe & de Miſnie avoient
ſollicité, il y avoit trois ans, des lettres
d'expectative ſur la Saxe, qui leur avoient
été accordées le 5 d'août 1420. „ *Michel
von Prieſt* avoit fabriqué ces lettres en ſe-
cret, quoique du ſçu de l'Empereur. Se-
ckendorff rendit compte de ſon entretien
à l'Electeur ſon maître, qui ne s'étonna pas
peu que S. M. I. ſe fût portée, à ſon in-
ſçu, à une démarche auſſi importante, &
qui intéreſſoit tout le collége électoral.
Seckendorff reçut l'ordre de ſe plaindre de
ces lettres à la cour Impériale. Sigismond
donna, ſuivant ſa coûtume, différentes
excuſes ; juſqu'à ce qu'enfin Frédéric I.
écri-

écrivit à son envoyé de ne plus inquiéter à ce sujet l'Empereur ni son épouse, *qui avoient cherché leur intérêt, avec d'autant plus de raison, que par leur amour pour le faste L. M. I. se trouvoient perdues de dettes & entièrement ruinées.*

Michel von Priest, dont Sigismond savoit si bien se servir pour remplir ses vues, joua donc le tour à la diéte de procurer au duc de Saxe-Lauenbourg au nom de l'Empereur, une fausse lettre d'investiture qui étoit très circonstanciée & antidatée de huit ans. Cette fraude fut bientôt découverte, & ce prieur fut obligé de rédiger lui-même en 1426 un aveu de son imposture.

Ce qui étonnera, c'est que malgré cette conviction d'un faux si manifeste qui conduisoit son auteur pour ainsi dire au pilori, l'Empereur continua de l'employer, & se servit de lui dans les affaires de la plus grande importance. Ce fût *Michel von Priest* qui, en 1427, fut envoyé à Frédéric, Electeur de Brandenbourg, & au duc Louis de Bavière-Ingolstadt pour effectuer une prolongation de l'armistice

entre

entre ces deux princes. Il réuſſit dans ſa négociation & l'armiſtice fut prolongé pour un an.

D'après la conduite qu'a tenue *von Prieſt* dans les lettres d'inveſtiture qu'il procura ſecrétement en 1420 aux margraves de Miſnie, & celle qu'il fabriqua & antidata pour le duc Eric de Lauenbourg, on ne peut ſe diſſimuler que la fameuſe lettre d'inveſtiture de la Baſſe-Bavière, que le duc Albert V. d'Autriche obtint de l'Empereur en 1426, ne porte l'empreinte de la fauſſeté & qu'elle ne ſoit encore l'ouvrage de *Michel von Prieſt.*

En conſéquence du ſyſtême adopté par la cour Impériale, dès que la branche mâle de quelque maiſon faiſant partie du corps germanique, venoit à s'éteindre, Sigismond avoit toujours des moyens tout prêts pour s'emparer des fiefs qui étoient ouverts, ſous le prétexte qu'ils appartenoient à l'empire. Que ſes droits fuſſent fondés ou non, c'eſt ce dont il ne s'embarraſſoit guères; il alloit toujours en avant, bien aſſuré que le moins qui pour-

roit

roit lui revenir de ſes prétentions ſeroit quelques ſommes d'argent dont il avoit ſans ceſſe beſoin. Cependant cette conduite ne lui réuſſit pas toujours. Lorsqu'en 1427 Guillaume, duc de Bavière, comte de Hollande, de Zélande & Weſtfriſe mourut ſans laiſſer d'enfans mâles, il voulut s'emparer de cette ſucceſſion, en déclarant que c'étoient des *fiefs ouverts à l'empire*. Mais les états de ce pays lui répondirent *que chez eux la ſucceſſion dans la ligne féminine étoit établie ; qu'ils le prioient de ne point ſe mêler de leurs affaires & de ſe perſuader qu'il réuſſiroit auſſi peu à devenir leur maitre, qu'à tirer d'eux quelques ſommes d'argent pour la ceſſion de ſes prétendus droits*.

Sigismond fit une ſeconde tentative lorsque Jean, duc de la Baſſe-Bavière, qui poſſédoit auſſi la Hollande, la Zélande & la Friſe, mourut ſans enfans légitimes en 1425, laiſſant par teſtament au duc Philippe de Bourgogne tout cet héritage. L'Empereur envoya un héraut à Philippe pour lui déclarer ,, que la Hollande, la Zélande, la Friſe & le Hainault étoient retombés à l'empire, & qu'il lui étoit dé-

fendu

fendu de s'y arroger aucun droit, sans le consentement impérial. Maître *Michel von Priest* étoit déja tout prêt à expédier une lettre d'investiture au duc Albert d'Autriche pour le mettre en possession de ces provinces comme de la Basse-Baviere. Mais Philippe n'étoit pas homme à se laisser intimider, ainsi qu'on le voit par sa réponse où il dit à l'Empereur, *qu'il n'avoit qu'à venir pour lui faire la guerre, qu'il l'attendroit de pied ferme; que quoiqu'il ne sût pas faire le fanfaron aussi bien que lui, il ne manquoit pas de moyens pour repousser ses attaques.* Sigismond ne jugea pas à propos d'accepter ce défi, & maître *von Priest* ne put dans cette occasion servir l'Empereur & son gendre, Albert V. duc d'Autriche, comme il l'auroit voulu.

Le premier tour que joua *Michel von Priest* eut lieu en 1414, lorsqu'il n'étoit encore que simple chanoine & notaire. En cette même année, Sigismond se trouvant dans le cercle du Rhin, confirma tous les priviléges de la ville *libre & impériale* de Spire. Rabanus, qui en étoit évêque, n'en fut pas plutôt informé qu'il

y forma oppoſition, & s'adreſſa pour cela à maitre *Michel.* Celui-ci expédia ſur le champ une lettre, au nom de l'Empereur, qui révoquoit & annuloit tous les priviléges accordés à la ville de Spire. Muni de cette lettre, l'évêque ſuſcita une grande querelle aux habitans de Spire. La ville eut de nouveau recours à l'Empereur, qui parut étonné des plaintes qu'on lui portoit, ignorant, diſoit-il, comment l'evêque s'étoit procuré ce document, qu'il ne revoqua cependant qu'au bout de cinq ans. Ce fut à Bade, en 1429, qu'il expédia des lettres-patentes en forme pour confirmer les droits & priviléges de la ville de Spire, pour leſquelles il ſe fit payer quatre mille florins, & *Michel von Prieſt* en eut 200 pour ſes épices.

Il y a apparence que l'Empereur étoit d'accord avec ſon pro-notaire. Ce qui fait encore tort à la mémoire de ce prince, c'eſt le ſauve-conduit qu'il donna à Jean Huſs pour comparoitre en ſureté au concile de Conſtance, & la conduite qu'on tint enſuite après avoir engagé la parole

de

de l'Empereur dans un acte public. Il y a lieu de présumer que Sigismond chargeoit *Michel von Prieſt* de ſigner tous les actes où l'on avoit deſſein d'uſer de ſupercherie. Cela étoit ſi connu, qu'on ne vouloit plus accepter d'inveſtitures, de priviléges ni de documens qui fuſſent ſignés par le pro-notaire ſusdit.

La guerre qui vient de ſe terminer a été ſurement l'ouvrage du Prieur *Michel von Prieſt.* Il eſt hors de doute que la lettre d'inveſtiture accordée au duc Albert V. d'autriche a été fabriquée par lui. La date ſeule la rend ſuſpecte.

J'ai cru vous faire plaiſir, Monſieur! en vous faiſant l'extrait de la vie d'un homme qui de nos jours ſeroit puni avec la derniere rigueur : mais auſſi les ſouverains ne ſe permettroient pas aujourd'hui d'employer un pareil fauſſaire. D'après ce que je viens de vous dire, vous ne pouvez qu'avoir une mauvaiſe opinion de celui qui étoit alors le chef de l'empire. Cependant je trouve dans une vieille chronique allemande, que ce prince étoit doué

de toutes les qualités propres à ſe faire aimer. Il avoit un extérieur majeſtueux, l'air affable, & étoit d'une communication très facile. Une gaîté franche formoit le fond de ſon caractère. Il avoit beaucoup de vivacité dans l'esprit, la conception très facile, un jugement ſain & un tact ſûr dans la geſtion des affaires. Il parloit ſix langues différentes; il aimoit la littérature & les arts, quoique dans ſon tems ils fuſſent encore dans leur enfance, & que l'ignorance fût préférée à l'étude & à la culture des ſciences. Sigismond ne fut jamais heureux dans les guerres qu'il entreprit; ſa politique n'étoit ni franche ni loyale, elle tenoit beaucoup de celle de nos jours..... Ce prince ne connut jamais le prix de l'argent; il prodigua ſes revenus pour l'exécution de vaſtes projets, dont le ſuccès ne répondit point à ſon attente, parce qu'il s'occupoit de plaiſirs, lors qu'il falloit agir, & qu'il laiſſoit à d'autres le ſoin des affaires. On peut dire de cet Empereur qu'il étoit un contraste de vices & de vertus. Après ſa mort l'empire retourna à la maiſon d'Autriche. Sigismond

fit

fit un teſtament en faveur d'Albert duc d'Autriche, qu'il inſtitua ſon légataire univerſel.

Ce court extrait que je vous envoye vous mettra au fait, Monſieur! de la cauſe primitive de cette guerre pour la Baviere. Tout concourt, comme vous le voyez, à faire revoquer en doute les lettres d'inveſtiture données à l'Albert V d'autriche par l'Empereur Sigismond.

Je compte faire dans peu un voyage en Hollande; je vous écrirai avant mon départ, car je ne veux pas que cela dérange en rien notre correſpondance.

Je ſuis avec amitié, votre tout dévoué &c.



LETTRE XXIX.

VERSAILLES, *le* 30 *Mai.*

Du même, au même.

Vous avez raiſon, mon cher Comte! de dire que ces anglois nous donnent de l'occupation; je commence à croire comme vous que nous ne pouvons nous

paſſer d'alliés pour les vaincre. Ne trouverez-vous pas honteux que nous n'ayons pas même réuſſi à nous emparer de l'île de Jerſey, qui eſt à notre porte. Si notre miniſtre de la marine avoit protégé cette expédition comme il le devoit, le ſuccès étoit infaillible. Voyez comme ſe conduiſent les anglois : Arbuthnot, dès qu'il a ſu notre apparition devant cette île, a marché avec toutes ſes forces pour s'oppoſer à notre projet. Voici ce qui en eſt réſulté :

Le 9 de ce mois, on expédia un courier d'ici pour porter l'ordre à St. Malo de renoncer à toute expédition contre Jerſey. En conſéquence les bateaux furent congédiés ; la frégate *la Danaé* & les cutters *la Valeur* & *la Guêpe* appareillèrent pour aller chercher au Havre & à Cherbourg une trentaine de bâtimens marchands qu'ils devoient prendre ſous leur convoi. La frégate *la Diane* devoit partir le 11 pour une croiſière. Les anglois qui épioient ce qui ſe paſſoit, mirent auſſitôt en mer pour donner la chaſſe à nos navires, & ils par-

vinrent à en prendre ou à en détruire une partie.

La rélation que la cour a fait publier sur ce qui s'est passé, est de la teneur suivante: „ *Le 12 de ce mois, la frégate* la Danaé *de 32 canons, la chaloupe* la Valeur *de* 18, *la gabarre* l'Ecluse *de* 20, *le cutter* la Guepe *de 16, & deux barques rencontrèrent 14 bâtimens anglois qui gardoient le passage entre l'île de Chozé & la terre. Un vaisseau de 50 canons, deux frégates, l'une de 32, l'autre de 22 en batterie, une corvette de 16, une de 12 & un lougre se détachèrent pour se poster à l'entrée de la rade de St. Malo, Le 13 au matin; ils étoient à portée du canon de la frégate* la Diane *qui en sortoit. Elle essuya deux volées, & rentra. Les anglois alors dirigèrent leur route vers Cancale, où la* Danaé *& les autres bâtimens s'étoient réfugiés sous la protection de 3 canons de 12 livres de balle. On expédia un exprès à St. Malo pour y chercher du secours. 500 hommes de la légion de Nassau & le régiment de Roussillon avec de l'artillerie se mirent en marche, mais déja les anglois étoient entrés à pleines voiles dans la rade de Cancale. La marée, qui étoit basse, les favorisa; ils s'avancèrent jus-*

 qu'à

qu'à demie-portée du canon de la Danaé, *qui avoit mis ſes chaloupes & ſes canots dehors pour ſe touer le plus près de terre qu'il ſeroit poſſible. Mais pendant qu'elle faiſoit ſes manœuvres, elle eſſuya un feu très vif. L'équipage ne ſe voyant pas ſecouru ſe jetta dans les chaloupes & canots pour gagner la terre. Mr. de Kergarion abandonna auſſi ſa frégate au retour de ſes canots ; ſon intention étoit de la faire ſauter, il ne le fit pas à cauſe des bleſſés qui étoient à bord & qu'il ne put retirer. La frégate étoit échouée; elle faiſoit une voye d'eau, les anglois arrivèrent à tems pour la boucher, la remirent à flot & l'emmenèrent. La petite batterie dont il eſt parlé plus haut fut bientôt abandonnée, un des trois canons avoit crévé. Les équipages des autres bâtimens ſe refugièrent tous à terre & les anglois s'en emparèrent. Cette affaire commença à midi & demie : à cinq heures la mer commençant à perdre, ils ſe retirèrent, après avoir fait un grand feu ſur le rivage. Deux pieces de canon qui arrivèrent de St. Malo, commencèrent alors de tirer ſur* l'Ecluſe, la Valeur & la Guepe, *que les anglois abandonnèrent après y avoir mis le feu. Le gaillard de l'avant de* l'Ecluſe *ſauta, mais on parvint à éteindre le feu. Ce bâtiment ne ſera*

pas

pas perdu, graces aux ſoins du prince de Naſſau & de ſes officiers. On auroit pu auſſi ſauver la Valeur, *mais les anglois renvoyèrent un détachement qui embraſa de nouveau ce bâtiment. Le cutter* la Guepe *a été ſauvé par le chevalier de Langle, qui ſe trouvoit à cette action comme volontaire. Les anglois mouillèrent à huit heures du ſoir & appareillèrent le lendemain. Ils ſe joignirent au reſte de leur flotte & paſſèrent à deux lieues de St. Malo, au nombre de 14 voiles, y compris* la Danaé.

Voilà quelles ont été les ſuites funeſtes de l'expédition contre Jerſey; on auroit pu les empêcher ſi on avoit voulu. Vous n'avez pas d'idée des contrariétés que le prince de Naſſau a eſſuyées de la part des bureaux de la marine, qui ont fait ce qu'ils ont pu pour faire manquer ſon expédition. Tant que ces ſous-ordres feront les maitres d'agir ſelon leur volonté, rien ne réuſſira. Chez vous, mon cher comte! ce ne ſont pas les Secrétaires, ni les commis des miniſtres qui déterminent le ſuccès des operations politiques & guerrières, comme cela a lieu ici. Vous ne pouvez vous former une idée

du pouvoir dont jouiſſent ces ſubalternes; c'eſt de leur rapport que tout dépend ; ils protégent qui bon leur ſemble, & trouvent toujours le moyen d'éloigner l'officier inſtruit qui ne leur fait pas baſſement ſa cour, ainſi que celui qui ſeroit le plus propre à être employé dans les négociations. Il n'y a abſolument que les grands-ſeigneurs qui puiſſent leur forcer la main. Je dois cependant rendre juſtice à quelques premiers - commis du bureau de la guerre, qui ſont des hommes d'un vrai mérite & incapables d'injuſtice; mais ils ne ſont pas toujours les maîtres de faire ce qu'ils voudroient ; le travail ſe prépare dans le ſecrétariat du miniſtre, & ils doivent ſe conformer aux ordres qui leur ſont envoyés. En outre de ces ſécretaires, il y a encore les protecteurs & les protectrices, les princes & les princeſſes, les ducs & les ducheſſes, l'eſſaim nombreux des jolies femmes, les maitreſſes, les femmes des ſecrétaires & même les femmes-de chambre de toutes nos dames de la cour &c. &c. Quelqu'un qui veut réuſſir ici, ne doit négliger aucun de ces

moyens.

moyens. Celui qui auroit ſeul le droit de protéger & même d'ordonner, ne le fait jamais : je veux parler du Roi : S. M. ignore tout ce qui ſe paſſe & laiſſe agir les miniſtres dans leurs départemens, comme ils le jugent à propos.

Louis XV diſoit un jour : *Le comte de... ſollicite telle place que je voudrois qu'il obtînt ; mais il ne réuſſira pas, car il n'y a que moi qui le protége....*

On aſſure que dans ce moment notre miniſtère médite une expédition des plus importantes. Le 7 de ce mois, on convoqua dans le port du Havre, tous les propriétaires de navires de 200 tonneaux & plus, pour leur dire que S. M. avoit accepté l'offre qu'ils avoient faite de leurs bâtimens pour être employés à ſon ſervice. En conſéquence ces bâtimens vont être armés aux fraix du Roi, & l'on y travaille déja ; leur nombre tant au Havre qu'à Honfleur eſt de 30 environ. Ceux qui viendroient à faire naufrage ou à être pris par l'ennemi, feront payés aux propriétaires ſuivant l'eſtimation qui a dû en

être

être faite avant qu'ils ne ſoient pris au compte du Roi. On aſſure que même choſe aura lieu dans les autres ports de la Manche.

Malgré les eſcadres que nous avons en mer, les anglois ne ceſſent de nous prendre des navires, & cela toujours par notre faute. J'ai oublié de vous dire dans ma dernière, qu'une flotte marchande raſſemblée à la Martinique & composée de plus de 38 voiles, s'étant miſe en route ſous la foible eſcorte de la frégate la *Tourterelle* de 32 canons, de l'*Engageante* de 26, & de la corvette l'*Etourdie* de 20, elle a rencontré à 100 lieues de nos côtes, le 14 du mois dernier, deux vaiſſeaux de guerre anglois de 74 canons, & 10 à 12 corſaires réunis qui l'ont attaquée & obligée de ſe diſperſer, après qu'on eût fait le ſignal de *ſauve-qui peut.* Le comte de Löwendhal, qui étoit ſur l'*Engageante,* a ſeulement ramené à Breſt quatre de ces navires ; cinq autres ſont auſſi rentrés, mais on croit que les 29 qui manquent ſont tombés au pouvoir de l'ennemi. C'eſt une perte conſidérable pour nous.

Il

Il y a dans ce moment de grands mouvemens en Bretagne & en Normandie parmi les troupes qui ſont raſſemblées dans ces deux provinces. Comme il n'a point encore été envoyé d'ordres pour former des camps, on imagine qu'il eſt queſtion d'effectuer une deſcente. Ce qui y fait croire, c'eſt la grande quantité de bâtimens que le gouvernement à frêtés pour ſon compte. La grande flotte eſt prête à ſortir de Breſt; elle ſera forte de 30 vaiſſeaux de ligne, 12 frégates & 6 brulots, & pourvue de vivres pour quatre mois. La flotte de Bordeaux, deſtinée pour ſon ravitaillement, étoit composée de 300 voiles, dont 200 pour ce port & le ſurplus pour d'autres ports dans le golphe. Ces derniers auront pour les eſcorter *la Belle-Poule*, & les corvettes *la Curieuſe*, *la Perle*, *l'Hélene* & le lougre *le Chaſſeur*. Il faut espérer que notre eſcadre ſur l'océan aura cette année plus de ſuccès qu'elle n'en a eu la campagne dernière. On la dit dans le meilleur état, pourvue de tout ce qu'il lui faut en vivres & munitions de guerre, & aiant tous ſes

équi-

équipages complets. On aſſure que c'eſt la plus belle flotte qui ſoit encore ſortie de Breſt. C'eſt toujours le comte d'Orvilliers qui la commandera.

La cour d'Eſpagne fait tout ce qu'elle peut pour négocier un accommodement entre nous & l'angleterre, mais il n'eſt guères poſſible qu'elle y réuſſiſſe: nous avons trop outragé la cour de Londres, pour qu'elle ſe prête de ſitôt à une réconciliation. D'ailleurs nos armes n'ont pas eu aſſez de ſuccès pour que nous puiſſions espérer de lui faire la loi. Le cabinet de St. James s'attend au reſte à voir l'Eſpagne ſe joindre à la France, & il prend ſes meſures en conſéquence. Des avis que vient de nous donner notre conſul à Cadix, portent que 14 vaiſſeaux de ligne ſont prêts dans ce port, & qu'ils doivent en partir inceſſamment pour aller ſe joindre à huit autres qui ſont à la Havane. 15 à 16 vaiſſeaux de ligne iront ſe réunir à l'eſcadre de Breſt. Ces armemens formidables n'effrayent point les anglois; ils ſe propoſent de faire face à tout. Je vous avoue que je les en crois capables; nos

rivaux

rivaux ont une énergie qui ſe déploye à meſure que le danger devient plus preſſant.

Je vous fais mon compliment ſur votre paix avec l'Empereur; ce ſera avec bien du plaiſir que je recevrai le vôtre lorsque nous en ſerons au même terme avec l'angleterre; mais probablement cette paix n'aura lieu que lorsque nous & nos ennemis ſerons entièrement épuiſés d'argent, & cela ne tardera pas. Vous ne pouvez vous imaginer quelles dépenſes l'armement de cette grande flotte de Breſt nous a occaſionnées. C'eſt quatre mois de promenade ſur l'océan qui nous coûteront bien cher.

Trois puiſſances du nord veulent s'occuper d'un traité de neutralité. C'eſt la Ruſſie, dit-on, qui a eu la premiere l'idée de ce projet. Je vous en parlerai dans mes prochaines lettres.

Adieu, Monſieur! faites des vœux pour le ſuccès de nos armes.

FIN du TOME II.

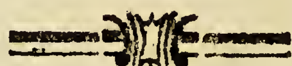
TABLE
DES MATIERES CONTENUES
DANS CE
DEUXIEME VOLUME.

Let-

As-

Ta-

FIN de la TABLE.



ERRATA.

DANS LE PREMIER VOLUME.

Page 371 *Ligne* 10. dans miſteres. *Liſez :* dans les miſteres
Page 344 *Ligne* 3. Phraſier. *Liſez :* Phraſeur

DANS LE SECOND VOLUME.

Page 15 *Ligne* 8. arrêt du conſeil. *oubli de l'étoile pour la note.*
Page 20 *Ligne* 6. *de la note.* conçui. *Liſez :* conçu.
Page 22 *Ligne* 17. la cour. *Liſez :* la cour
Page 31 *Ligne* 13. En raiſon de peu. *Liſez :* en raiſon du peu.
Page 53 *Ligne* 3. s'il poſſible. *Liſez :* s'il eſt poſſible.
Page 57 *Ligne* 20. de s'incendier. *Liſez :* de l'incendier.
Page 60 *Ligne* 1. il a fait. *Liſez :* elle a fait.
Page 61 *Ligne* 16. du cet avis. *Liſez :* de cet avis.
Page 63 *Ligne* 9. mille homme. *Liſez :* mille hommes
Page 64 *Ligne* 3. qui poſſedoit. *Liſez :* poſſédoit
Page 69 *Ligne* 11. de donrer. *Liſez :* de donner
Page 93 *Ligne* 14. néceſſaire tout. *Suprimez* tout.
Page 109 *Ligne* 20. a des tromper. *Liſez :* à les tromper
Page 110 *Ligne* 22. ils ont fait. *Liſez :* ils ont fait
Page 113 *Ligne* 14. une apparence de liberté. *Liſez :* de vérité
Page 179 *Ligne* 23. mais not e. *Liſez :* mais notre
Page 196 *Ligne* 19. afin ce prince. *Liſez :* afin que ce prince
Page 208 *Ligne* 43. bleſſén. *Liſez :* bleſſés.
Page 233 *Ligne* 20. inféacable. *Liſez :* inéfacable
Page 257 *Ligne* 13. livaiſons. *Liſez :* livraiſons
Page 316 *Ligne* 27. ſaire. *Liſez :* faire
Page 363 *Ligne* 13. ainfi. *Liſez :* ainſi
Page 367 *Ligne* 23. ſondés. *Liſez :* fondés
Page 342 *Lettre XXVII. à la date*, 23 Mai. *Liſez :* 21
Page 373 *Ligne* 9. à l'Albert. *Liſez :* à Albert

